QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11837 — VENDREDI 18 FÉVRIER 1983



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 85 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

M. Cheysson rencontrerait M. Andropov lundi

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ETRANGER

M. Begin conforté

Par la rencontre toute fortuite de deux calendriers, Israéliens et Palestiniens s'interrogent, cette semaine, sur la voie à suivre dans des débats à la Knesset et au sein du « parlement de l'O.L.P. » réuni à Alger. Les uns sont-ils disposés à amorcer une négociation et les autres à prêter attention à une éventuelle ouverture en ce sens ? Des deux côtés, les perspectives ne sont guère encourageantes.

En Israël, la crise morale ouverte par les massacres de Sabra et de Chatila, puis leurs retombées politiques lors du dépôt des conclusions de la commission d'enquête ne semblent guère remettre sérieusement en cause la majorité, le pouvoir et les méthodes de M. Menahem Begin. Par soixante-quatre voix contre cinquante-six, les trois motions de censure déposées par l'opposition et reprochant au premier ministre de n'avoir ni donné sa démission ni écarté le général Sharon du cabinet ont été repoussées le mercredi 16 février. En deux jours, M. Begin peut même se targuer d'avoir renforcé sa position, le député libéral qui s'était abstenu lors d'un vote précédent sur le remaniement ayant rejoint ses collègues du Likoud. L'atmosphère de crise n'aura donc pas duré bien longtemps, et le jugement de la commission Kahane, présenté comme « sévère », n'aura nullement empêché le chef du gouvernement critiqué d'être solidement confirmé à son poste.

Dans ces conditions, le « gouvernement d'union nationale » avec les travaillistes, dont on a beaucoup parlé ces derniers jours à Jérusalem, semble plus chimérique que jamais. Démentant formellement que des contacts aient été pris en ce sens, le chef du parti national religieux, M. Yossef Burg, ministre de l'intérieur, a même assuré crûment qu'il faudrait « des événements bien plus graves » pour qu'un tel projet prît corps. Sur le plan parlementaire, le rapport Kahane a bel et bien fait long feu, et le calme dans lequel s'est déroulé le débat sur la motion de censure montrait assez l'assurance de la majorité et la résignation de ses adversaires. Leur porte-parole, M. Ytzhak Rabin, s'est borné à insister sur l'abîme séparant les objectifs que s'était fixé le gouvernement dans le conflit libanais et les résultats obtenus. « Le pays, a-t-il dit, *n'a jamais mené une campagne aussi coûteuse pour un enjeu en fin de compte aussi limité.* »

C'est donc, selon toute vraisemblance, avec un Etat hébreu aussi arc-bouté que jamais sur ses certitudes que doit compter la résistance palestinienne. Cette constatation ne l'inciterait pas à la souplesse si elle y paraissait le moins du monde disposée. Or, ce qu'on sait à ce jour du déroulement des débats d'Alger, ne semble pas annoncer de décision importante ou d'évolution très significative. Alors que le président de son assemblée vient de dire que l'O.L.P. ne se proposait de « détruire aucun Etat de la région », il est douteux que les Palestiniens consentent seulement le geste hautement symbolique et avantageux pour eux qui consisterait à remanier leur charte, conformément à cette intention proclamée, mettant du même coup dans l'embarras la diplomatie israélienne. Entre une O.L.P. qui n'accepte pas d'évoluer, au nom du refus de « concessions unilatérales » et un Israël où rien, décidément, ne peut ébranler la position de M. Begin, sur quelle base – eût-elle la bénédiction américaine – le dialogue pourrait-il enfin s'engager ?

Le gouvernement affiche sa confiance et sa fermeté

Après les sanctions demandées par la direction de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois contre quatre délégués de la C.G.T., M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, dans une déclaration qu'il nous a adressée, prend acte de ces sanctions, et met en garde les responsables de la firme automobile contre toute *« tentative de revanche »*.

Dans ce conflit, M. Mauroy prêche le calme. A l'hôtel Matignon, où l'on souhaite que les procédures habituelles suivent leur cours, on note que la C.G.T. défend ses militants sans pour autant aviver la tension.

Les ateliers de l'usine Citroën d'Aulnay fonctionnaient normalement, jeudi 17 février, malgré la tension provoquée par l'annonce de douze licenciements, dont quatre délégués cégétistes, à la suite des graves incidents du 2 février. La C.G.T. a choisi dans un premier temps la voie de la *modération*, espérant que les pouvoirs publics pourraient faciliter la recherche d'un compromis.

Invité à préciser ses déclarations du 27 janvier selon lesquelles les travailleurs immigrés employés dans le secteur de l'automobile seraient *« agités par des groupes religieux »*, le premier ministre n'a apporté, mercredi soir *16 février*, à *Antenne 2*, *aucune information* complémentaire.

Au cours de sa prestation télévisée, M. Mauroy a exprimé une grande confiance dans les résultats de ses orientations économiques et sociales, et exprimé implicitement le regain d'optimisme perceptible dans la majorité.

Citroën : la C.G.T. attend un compromis

« Nous ne pouvons accepter aucun licenciement, [mais] *il nous faut nous dégager de toute provocation. (...) Il y a mille façons d'agir avant de faire grève. »* C'est par la modération, n'excluant pas la fermeté, que la C.G.T. – par la voix de M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des métallurgistes – a réagi aux décisions de la direction de Citroën.

Vingt-six lettres de mise à pied conservatoire avaient été envoyées par la direction Citroën d'Aulnay après les graves incidents du 2 février qui ont fait vingt-cinq blessés, dont trois hospitalisés de six à treize jours.

Mercredi 16 février, Citroën a tranché : quatorze mises à pied de six jours – durée maximale pour ce genre de sanction, – dont onze salariés et trois délégués ; douze licenciements, dont huit salariés et quatre responsables cégétistes (deux délégués du personnel, un membre du comité d'entreprise et le secrétaire général de la section C.G.T., M. Akka Ghazzi, qui est aussi délégué du personnel et délégué syndical au C.E.).

Pour ces salariés protégés par la loi, la procédure normale sera engagée : consultation lundi 21 février du comité d'établissement et demande d'autorisation de l'inspecteur du travail, avec ensuite recours possible auprès du ministre du travail.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 29.)

Municipales : la gauche reprend espoir

Les enragés sont à droite. Et ils le sont parce que la gauche est en train de réussir. Ainsi parle M. Pierre Mauroy, à tort et à raison. M. Mauroy a peut-être tort de vendre la *peau de la crise, même s'il peut se* prévaloir de certains signes encourageants (lire page 8, l'article d'Alain Vernholes). Quant à *« l'espèce d'enragement »* des adversaires de la gauche, elle mérite discussion.

Le climat de la campagne électorale se dégrade, c'est vrai. M. Chirac prend sa part de cette dégradation *lorsqu'il* rend MM. Defferre et Badinter responsables de l'insécurité à Marseille et dans l'ensemble du pays. Le ton autant que les arguments utilisés par le maire de Paris (références aux *« quarante fonctionnaires de la ville »* de Marseille *« emprisonnés aux Baumettes »*, allusion à l'*« élégance »* du garde des sceaux et aux *« lambris dorés »* de son domicile) contribuent à accréditer l'idée que, l'opposition, en effet, s'énerve.

En fait, il convient de faire la part des us et coutumes électoraux de ce pays, soumis, avant chaque échéance, aux règles de l'affrontement bipolaire. Il est regrettable, certes, que les responsables politiques se croient obligés de *« faire baisser le débat d'un cran »*, comme le dit M. Bertrand Delanoë, porte-parole du P.S. Mais il s'agit là d'une tradition.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

Demain, un article de M. Giscard d'Estaing sur les euromissiles

Le Monde publiera demain, dans ses éditions datées du 19 février, un article sur les euromissiles, dans lequel l'ancien président de la République propose de substituer l'« objectif zéro » à l'« option zéro » et souligne l'« occasion historique » qui se présente à l'Europe.

AU JOUR LE JOUR

Cuisine

Parmi les assauts d'amabilité et les débats d'idées auxquels donne lieu cette campagne électorale, il faut accorder une mention spéciale à un échange entre MM. Chirac et Badinter.

Le maire de Paris, dénonçant le « laxisme » *de la justice qu'il impute au garde des sceaux, s'est gaussé de cette gauche* « élégante » *qui gouverne « sous les lambris ». Piqué, M. Badinter a répliqué en annonçant qu'il était disposé à* « fournir l'adresse de son tailleur » *au maire de Paris et à l'inviter à dîner* « dans sa cuisine », *puisque c'est ainsi, révèle-t-il, qu'il a coutume de traiter ses hôtes.*

On rêve d'un face-à-face télévisé au moment de la vaisselle. Bon appétit, messieurs !

BRUNO FRAPPAT.

Folie meurtrière en Assam

Gauhati. – Les violences dans l'Etat d'Assam ont pris, le mercredi 16 février, une nouvelle dimension, avec l'assassinat, par des policiers autochtones, de quatre membres des forces para-militaires indiennes dépêchées sur place pour tenter de maintenir l'ordre pendant les élections à l'assemblée régionale.

Les autorités restent muettes sur les circonstances de ce *quadruple meurtre, mais les* observateurs redoutent que l'incident, qui s'est produit à Dhubri, dans le district de Goalpara, environ 160 kilomètres à l'est de Gauhati, la capitale, n'ait les plus graves conséquences.

Les forces para-militaires indiennes déployées en Assam – connues sous le nom de Force de réserve de *la police centrale – sont placées sous le contrôle du* gouvernement fédéral, alors que les policiers auteurs *des assassinats sont des fonctionnaires du gouverne*ment de l'Etat d'Assam.

De l'envoyé spécial de l'A.F.P.

Pour le visiteur, cet État stratégique de la frontière indienne, en proie *à des violences électorales sans pré*cédent opposant autochtones et immigrants, ressemble à une place en état de siège. Le grondement des convois militaires, le pas des troupes en marche, le bruit des explosions occasionnelles, le bilan des morts qui semble s'allonger indéfiniment, le discours officiel selon lequel *« tout va bien »*, résument ici toute l'activité.

« Cela rappelle des lignes avancées, comme si l'on était près d'un champ de bataille, dit un officier supérieur des forces para militaires indiennes envoyées en Assam pour maintenir l'ordre pendant les élections à l'Assemblée régionale. *La seule différence est que nous ne savons pas qui sont les ennemis... Tout le monde semble impliqué dans la violence... C'est de la folie.* »

Le nombre officiel des morts est de plus de trois cents, deux cents personnes sont d'autre part portées disparues, et des milliers sont privé d'abri depuis que la violence s'est à nouveau emparée de cet État après que le gouvernement fédéral de Mme Gandhi aient annoncé que des *élections allaient y avoir lieu.* Les autochtones assamais s'opposent à la consultation, protestant contre le droit de vote accordé aux immigrants en provenance du Népal et du Bangladesh, au nombre d'environ cinq millions.

« Ce sont des étrangers, comment pouvons nous laisser les élections avoir lieu si des étrangers ont été autorisés à voter ? lance Utpal Mahanta, un étudiant enflammé qui a abandonné ses études pour se joindre au mouvement de protestation entamé il y a quatre ans.

« Victoire à notre mère l'Assam », crie Mahanta, en chœur avec un groupe d'une dizaine de personnes, dont trois filles, qui disent partir pour le district où le scrutin doit se dérouler aujourd'hui. *« Nous empêcherons les étrangers de voter... Que la police nous abatte ! »*, dit Chandana Chakraborty, une adolescente. Son frère aîné, raconte-t-elle, a été tué par les immigrants en 1980. *« Ce drame a changé ma vie*, ajoute-t-elle, *j'ai abandonné mes études, et voilà où j'en suis... Je sais ce que je fais. »*

Attirés par les terres fertiles de la vallée du Brahmapoutre et chassés par les violences entre communautés ethniques dans l'ancien Pakistan-Oriental – l'actuel Bangladesh. – les immigrants sont arrivés par *dizaines de milliers* et ont commencé à dominer l'économie de l'État. Ils ont été l'objet de mouvements hostiles dans le passé, mais qui n'ont pris la forme d'un mouvement organisé qu'il y a environ quatre ans.

« Nous nous sommes trouvés soudain en pleine crise, raconte Sudhir Das, qui a quitté le Pakistan-Oriental en 1969, *on nous demandait de partir. Mais comment le pouvions-nous ? Nous avions tout ici. » « Nous ne sommes pas des étrangers, nous sommes aussi indiens que les Assamais »*, insiste Sukanta Gosh, dont la petite maison de thé a été brûlée le mois dernier dans un faubourg de Gauhati.

Bien que Mme Gandhi ait été contrainte par la Constitution d'organiser les élections en Assam, elle est prise au piège de la crise, observe un responsable assamais. *« Ils ont cru qu'ils pourraient tenir des élections et réduire le mouvement par la force, mais vous voyez ce qui arrive »*, poursuit-il en dressant la liste des troubles.

DILIP GANGULY.

(Lire la suite page 4.)

La politique monétaire américaine

M. Volcker confirme une orientation moins restrictive

Les cours du dollar ont fléchi jeudi 17 février dans la matinée sur les marchés des changes. Le cours de la devise américaine est ainsi revenu de 6,83 francs à 6,77 francs à Paris et de 2,41 à 2,385 deutshemarks à Francfort. Ce recul fait suite aux déclarations du président de la Réserve Fédérale M. Pal Volker, qui a confirmé la veille que les États-Unis entendaient pratiquer une politique monétaire moins restrictive.

M. Volcker, qui était entendu mercredi par la commission bancaire du Sénat, a exposé les grandes lignes de la politique monétaire qu'il entend mettre en œuvre en 1983.

« Il s'agit, a-t-il notamment déclaré, *de poursuivre les progrès enregistrés en ce qui concerne la stabilité de prix tout en fournissant les liquidités monétaires suffisantes pour appuyer la croissance »*, avant d'ajouter que la politique de la Réserve Fédérale sera moins automatiquement liée à l'évolution de la masse monétaire que par le passé.

M. Volcker a donc officialisé en quelque sorte une évolution de la politique américaine amorcée en juillet après plusieurs faillites d'établissement bancaires et financiers qui avaient eu un grand retentissement aux États-Unis. L'assouplissement devint encore plus net en août lorsque ce fut au tour du système financier international d'être été secoué par la défaillance des plus gros emprunteurs de l'Amérique latine et de l'Europe de l'Est, ce qui plaçaient les banques d'outre-Atlantique – et les autres – dans une situation dangereuse.

L'objectif du président de la Réserve Fédérale est double. Il s'agit en premier lieu de ne pas compromettre la reprise de l'économie américaine qui semble maintenant, amorcée, comme en témoignent la progression de 0,9 % de la production industrielle en janvier – c'est le meilleur résultat obtenu depuis février 1982 – et l'augmentation des délivrances de permis de construire (+ 15,9 % par rapport à décembre, + 88,2 % par rapport à janvier 1982).

Il s'agit en second lieu de rassurer la communauté financière internationale toujours préoccupée par le problème de l'endettement de certain pays dont la liste – on parle aujourd'hui du Portugal et de la Syrie – s'allonge dangereusement.

ENGOUEMENTS

Les nouveaux autonomistes

Etre « branché ». N'est-ce pas, *pour les jeunes, le fin du fin ? On* disait avant, « être in », « dans le *coup », c'est-à-dire en phase avec* la société dans laquelle on vivait, prêt à recevoir ses messages les plus variés, à l'écoute du monde et de ses circuits. Or, voici que des phénomènes nouveaux apparaissent, qui n'ont plus rien à voir avec une génération mais qui, sous des formes diverses, font basculer une masse de gens dans l'autre sens.

La prolongation de la crise, la façon dont pataugent les gouvernements dans le monde, l'impossibilité d'entrevoir la sortie du tunnel, font naître des réactions d'adaptation, dont la plupart vont dans le même sens.

L'important est maintenant d'être *débranché*, de retrouver une autonomie passive ou créatrice. Il y a déjà un certain temps que des sociologues ont repéré ce phénomène de tupe narcissique, mais il a pris une soudaine ampleur, notamment avec les technologies nouvelles et certaines modes.

La walkman, (pardon, le baladeur) qui permet de passer à travers les gens, musique en tête, est déjà un vieux symbole, l'un des plus *purs* de cette attitude de défi vis-à-vis de l'environnement. Il a ses « fans », *mais semble avoir atteint un certain* seuil de diffusion.

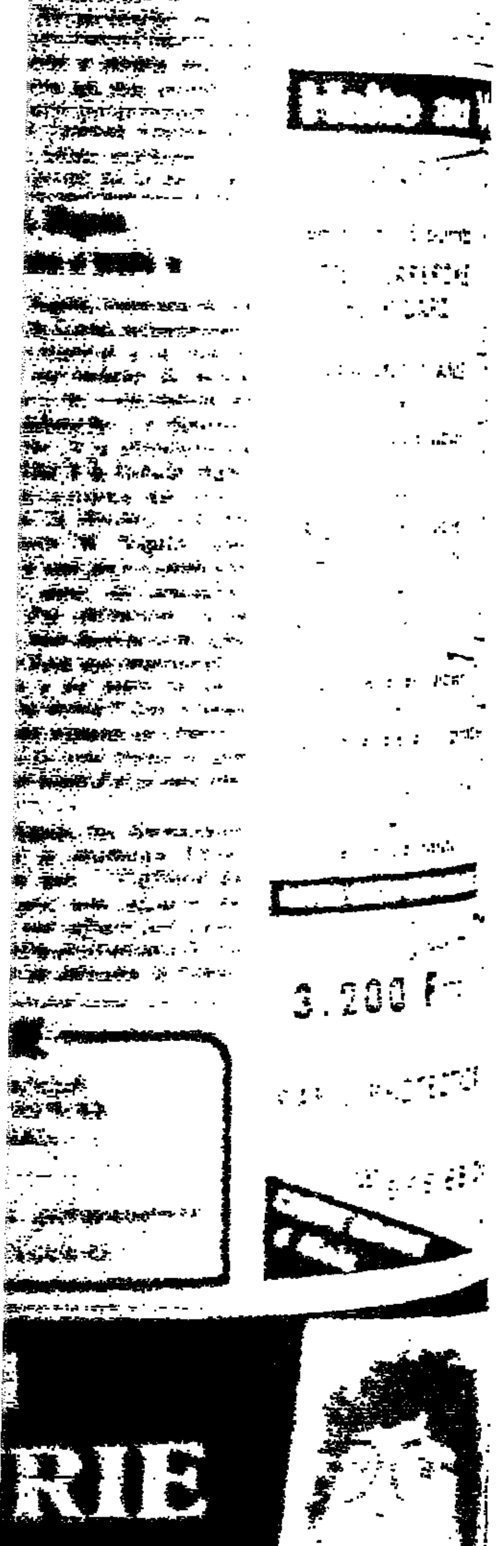
Malgré son prix élevé, le magnétoscope, en revanche, a pris rapidement une place dans de nombreux foyers : un million d'appareils en France. *La vidéo – ses magasins,* ses clubs, l'explosion de ses pro*grammes en cassettes – est deve*nue la grande affaire depuis l'appa*rition de la télévision. Surprise* : il y a autant d'ouvriers que de cadres supérieurs qui s'équipent.

La vidéo, c'est la conquête de l'autonomie par rapport au temps, à la programmation de télévision, d'*une liberté perdue, celle de pou*voir se fabriquer un menu « à la *carte » avec, par exemple, un hors*-d'œuvre repiqué d'un débat politique de la veille, et, en plat du jour, un film loué à un club du quartier.

L'utilisateur s'ébroue au milieu de *ses* images, composant sa soirée en fonction des circonstances. S'il a des enfants (50 % des « vidéo*manes »), les dessins animés et les* aventures de l'espace meubleront *les temps morts des jours de congé.*

PIERRE DROUIN.

(Lire la suite page 2.)





Société

Les engouements d'une société peuvent éclairer son évolution. En analysant la faveur que connaissent aujourd'hui la vidéo, le micro-ordinateur, la gymnastique et le piano, Pierre Drouin y lit des réponses individuelles à la crise, où ne sont pas exclues, au reste, des recherches de plus de chaleur humaine. C'est également au changement des mentalités et *surtout* au bouleversement de la notion de travail que Lionel Taccoen attache son attention. Quant à Jacques Ellul, les mutations qu'il analyse lui paraissent relever *plus d'une cassure* que d'une lente transformation des esprits.

Crise économique ou changement de mentalité ?

par LIONEL TACCOEN (*)

ROGER PRIOURET constatait récemment : « *Les gouvernements qui avaient une théorie économique pour aborder la crise ont vu leurs idées démenties par les faits en 1982* » (1). L'observation, inquiétante, est juste. Ces théories économiques ignorent les hommes. Devises et marchandises s'y échangent comme des fluides dans un circuit. La réalité est autre. Henri Lepage (2) note : « *La théorie économique n'a jamais joué un grand rôle dans la vie pratique des entreprises... Les modèles de comportement des consommateurs utilisés par les praticiens sont fondés sur la sociologie, la psychologie...* » La crise actuelle ne s'expliquera pas sans une synthèse entre psychologie et économie, car producteurs et consommateurs sont des hommes avec leurs idéaux et leurs irrationalités. Les problèmes du nucléaire civil sont significatifs à cet égard.

Le refus des populations est souvent mis sur le compte d'Hiroshima. Cette explication ne tient pas lorsqu'on sait que d'importants programmes nucléaires ont été réalisés jusqu'au début des années 70 aux États-Unis sans émotion publique excessive. La contestation s'est développée ensuite. La peur d'Hiroshima a été le terrain sur lequel a germé le refus, mais le ressort, le déclic, furent d'une autre nature. De nombreuses études ont été réalisées pour comprendre le rejet du nucléaire. J'en donne ici une interprétation personnelle, mais je la crois conforme à la réalité. Elle tient en deux conclusions :

1) Une évolution des mentalités est en cours dans l'ensemble des pays occidentaux. Plongeant ses racines dans notre passé, elle est apparue au grand jour vers 1970.

2) Cette évolution se révèle dans de nombreuses enquêtes, celles de la Cofremca citées par Lionel Stoléru (3) ou dans un sondage du *Pèlerin* (4). Schématiquement, les valeurs liées à l'épanouissement personnel montent, celles liées à la collectivité (tel le patriotisme) baissent. Le nucléaire civil est rejeté lorsqu'il est ressenti comme l'expression d'un État centralisé menaçant l'indépendance des choix individuels. Rien n'indique que de telles évolutions mentales soient apparues hors des habitats d'origine européenne. Récemment, j'ai tenté de montrer que ces changements de mentalité sont conformes à l'histoire de notre morale et qu'il ne faut pas les prendre pour une mode (5). Des phénomènes importants comme le pacifisme ou la baisse des naissances sont vraisemblablement liés à ces évolutions. Ici, je n'aborderai que l'économie.

Le travail n'est plus une valeur dominante. Il s'agit d'un véritable effondrement. Sur tel type de grand chantier, où cohabitent une centaine d'entreprises, on travaillait en moyenne quarante-six heures par semaine en 1972. En 1982, on travaille trente heures ! (Il s'agit des heures réellement ouvrées, non des horaires officiels ou du temps payé.) Avec de tels faits, l'explication monétariste de la crise — ou par les cycles de Kondratieff — prend une apparence singulièrement éthérée ! Mais la valeur « travail » qui s'effondre se rapporte uniquement, comme le note A. Minc, au « *travail organisé, structuré* » (6) et non au travail personnel. Ce refus d'engagement concerne aussi bien les cadres, comme l'a joliment raconté Chantal Piques (« *Les cadres : retour à la maison* ») (7).

Les moines de notre économie

Si les économistes utilisaient leurs modèles mathématiques censés représenter les économies occidentales en injectant dans le calcul un facteur nommé « ardeur au travail » ou « heures effectivement ouvrées », je suis persuadé qu'ils découvriraient que nous traversons une crise dont nous ne sommes pas près de sortir. La même opération effectuée pour Taiwan ou Singapour, où l'« ardeur au travail » reste forte, montrerait pour ces pays un avenir plus brillant. Jean Lecerf, compagnon de Jean Monnet, a écrit que *notre économie était sous-animée* (8). On ne peut être plus juste : sous-animée parce que nous n'y mettons plus assez d'âme.

Il n'est pas possible de lutter contre une mentalité dominante. La seule solution est d'utiliser notre changement de mentalité pour redresser l'économie. N'oublions pas le symbole de notre époque : l'Église perd ses prêtres, mais gagne des moines car les premiers doivent s'insérer dans une organisation et les seconds recherchent un épanouissement personnel.

Il existe un cas où l'épanouissement personnel se confond avec l'intérêt de l'entreprise. C'est la micro-entreprise où ses créateurs travaillent pour eux-mêmes. Ces petits patrons sont les moines de notre économie. Le dynamisme de cette micro-économie persiste malgré la crise, ce qui est conforme à l'évolution des mentalités décrites : « *De 1974 à 1980, les effectifs salariés sont à peu près stables. Mais cette stabilité globale résulte d'une augmentation d'environ 550 000 salariés dans les petits établissements (1 à 19 salariés) à peu près compensée par la diminution de 550 000 personnes dans les grands (plus de 200 salariés)* » (9).

Les trente-cinq heures clandestines existent déjà largement dans les grandes entreprises (je parle des heures effectivement ouvrées). Elles n'ont guère créé d'emplois. Les rendre officielles abaisserait dangereusement le temps réel de travail. Les solutions sont autres : il faut s'acharner à faire coïncider les tâches effectuées et l'épanouissement personnel. Les moyens sont connus, même s'ils ne sont pas simples : décentralisation réelle, enrichissement des tâches et, pourquoi pas, tentatives vers l'autogestion.

L'évolution des mentalités en Occident est un processus complexe. Il aurait fallu entre autres évoquer la baisse de « *l'esprit conquérant* ». J'ai voulu montrer dans cet article que les conséquences sur l'économie n'étaient pas négligeables, mais que des solutions étaient identifiables.

(*) Auteur de *l'Occident est nu*, (Flammarion).

(1) *Le Nouvel Observateur*, 25 décembre 1982.
(2) *Vive le commerce*, Dunod.
(3) *La France à deux vitesses*, Flammarion, 1982.
(4) *Le Pèlerin*, 3 janvier 1983.
(5) *L'Occident est nu*, Flammarion, 1982.
(6) *L'Après-Crise est commencée*, Gallimard, 1982.
(7) *Le Monde Dimanche*, 3 janvier 1982.
(8) *Créer l'emploi. La micro-économie*, Le Hameau.
(9) Michel Didier, *Economie et statistique*, mai 1982.

Les nouveaux autonomistes

(Suite de la première page.)

C'est par les enfants surtout que les consoles de jeux, puis le micro-ordinateur arrivent maintenant à domicile. La palette des compétitions qui peuvent se dérouler sur l'écran devient de jour en jour plus riche, et ATARI, *qui contrôle déjà sans* doute à peu près la moitié du marché français, Texas Instruments, Mettal Electronics Intellevision, s'en donnent à cœur joie pour rivaliser d'invention dans ce « pays des merveilles » où, sans se déplacer, on peut s'adonner aux échecs, au bridge, au tennis, au ping-pong, au football, à la boxe, au golf, au ski, où les aventures de Parsifal succèdent à celles des robots de la science-fiction, se livrant aux combats intergalactiques, où la bataille navale succède à la stratégie des bombardiers.

Des milliers de jeux sont maintenant proposés aux chères têtes blondes et à leurs parents qui peuvent également offrir à leurs rejetons une belle panoplie de cassettes éducatives : dictées magiques, initiation au solfège, au dessin, aux mathématiques, à la grammaire.

Convivialité renforcée

Le micro-ordinateur domestique, avec sa mémoire plus importante, offre des possibilités nouvelles sur ce terrain, mais permet aussi de faciliter les calculs qu'exige la « gestion » du ménage (contrôle des mensualités payées sur des emprunts, rentabilité des placements, impôts). L'apprentissage du langage pour « programmer » n'exige que quelques heures d'attention.

La pénétration du micro-ordinateur renforce l'autonomie des individus. Mais des effets indirects, que l'on ne percevait pas au départ, sont enregistrés, qui conduisent à rectifier l'analyse. D'abord, ces petits appareils ont incontestablement rapproché les parents et les enfants et ont fait souvent perdre de leur superbe aux premiers lorsqu'ils ont constaté que les jeunes se débrouillaient souvent plus vite qu'eux dans le maniement du clavier.

En outre, se sont créés, depuis l'origine, des « clubs » Microtel (1), où les initiés et les débutants échangent idées et programmes, de même qu'entre amis les passionnés de l'informatique se retrouvent chez l'un ou chez l'autre aujourd'hui autour de la nouvelle machine. Ainsi, la convivialité a été paradoxalement *renforcée par l'irruption* du micro-ordinateur, et dans le champ de la télématique, à Vélizy, contrairement à *toute attente*, c'est le service de « messagerie », c'est-à-dire les dialogues entre abonnés qui a le mieux marché. On a même vu des Strasbourgeois se servir du réseau expérimental de télécommunication des *Dernières Nouvelles d'Alsace* pour se fixer des rendez-vous amoureux (2).

« Je suis un corps »

Ce détournement se constate également dans le culte du corps qui est reparti avec une grande intensité du fait de la vogue des nouvelles gymnastiques. L'« aérobic », ce mélange de culture physique et de danse, sur fond musical, tout droit venu de Californie, a fait éclore des salles parisiennes (3) *et même une émission* de télévision le dimanche matin où, entraînées par Véronique et Davina, *une quinzaine de jeunes personnes* (les hommes sont là à titre d'alibis) s'appliquent à l'oxygénation et à la *tension-extension*.

Mais les lieux plus classiques de culture physique, où les hommes (surtout, cette fois) viennent se refaire du muscle, ont profité eux aussi de la nouvelle vogue. Il suffit d'appeler *body building* ces séances pour attirer de nouveaux clients. La *Chine* exporte aussi maintenant ses méthodes : celle qui s'inspire depuis des millénaires de l'échauffement pour les sports de combat et que l'on a rebaptisée *stretching (étirement)*, et l'autre, plus douce, que l'on voit pratiquée surtout à l'aube, dans les *parcs de Shanghai ou de Pékin* : le *taï chi*, plus ambitieuse, puisqu'elle s'efforce de réconcilier l'esprit et le corps. Mouvements lents, harmonieux, comme s'ils se déroulaient en état d'apesanteur.

Cette reconstruction de soi-même n'a jamais été aussi prisée. Comme l'écrivait l'existentialiste chrétien Gabriel Marcel, au temps où toutes ces pratiques ne déferlaient pas en France comme aujourd'hui : « *Ne pas dire j'ai un corps, mais je suis un corps.* » Là aussi, contrairement aux apparences, le narcissisme n'est pas pur. Il faut souvent le regard de l'autre pour se libérer de l'angoisse et cette communication dans la gymnastique en groupe est également très recherchée.

Parmi les nouveaux « autonomistes », gardons-nous bien d'oublier les personnes de plus en plus nombreuses qui se lancent dans la pratique d'un instrument de musique ou qui y poussent énergétiquement leurs enfants. Un professeur du conservatoire de Bagnolet nous disait : « *Il y a maintenant deux ans d'attente pour les classes de piano, celles qui sont les plus demandées (70 % contre 30 % pour tous les autres instruments). Des familles d'ouvriers n'hésitent pas à dépenser 15 000 F pour l'achat d'un piano.* »

La forte progression des ventes, depuis trois ou quatre ans, tient aussi au fait que nombre d'adultes, qui avaient dans leur prime jeunesse *fait quelques gammes*, se remettent à l'instrument, ou même commencent d'apprendre, en pleine force de l'âge.

Des cours collectifs pour adultes se sont ouverts, des sessions intensives de solfège rassemblent de plus en plus d'amateurs. Là aussi, l'attrait du travail *en groupe* existe, mais il n'a que peu de rapport, cette fois avec celui de la reconstruction *personnelle* de la *musique*, qui arrive aujourd'hui toute faite par l'intermédiaire de tant de machines.

Dans cette quête si ardente de l'autonomie, on comprend que le piano ait une place de choix parce que c'est l'un des seuls instruments qui se suffisent à lui-même. Mais les *vendeurs ne sont pas fous : ils savent* toute l'ambiguïté de cette recherche de l'autonomie, et l'on voit l'un d'entre eux s'empresser d'écrire dans son annonce publicitaire : « *Avec un piano, vous n'êtes jamais seul.* » (4) Car la recherche de l'affection sans risque, qui se traduit si bien par la multiplication des animaux domestiques (16 millions de chiens et de chats en France !), est aussi forte que celle de la sécurité, dans un monde que l'on sent vaciller.

Ces engouements si variés sont une des réponses à la crise dont on ne voit pas le bout. Les facultés d'adaptation de l'homme sont considérables. Beaucoup plus que ne le pensent économistes et politiques. Si les choses allaient vraiment plus mal, *on pourrait sans doute voir* éclore des comportements de masse très différents. Ceux qui portent cette *fois* à la *solidarité*, comme dans tous les moments où la nation est en danger.

PIERRE DROUIN.

(1) *Le Monde Dimanche* du 8 mars 1981.

(2) *Le Monde Dimanche* du 26 décembre 1982.

(3) Lire l'article de Marcelle Michel, dans *le Monde* du 3 février 1983.

(4) On peut rapprocher cette publicité de celle qui est faite pour l'ordinateur X : « *Le copain de toute la famille.* »

La cassure

par JACQUES ELLUL (*)

J*E pourrais me réjouir de ce que*, enfin, dans les milieux gouvernementaux, on prenne *conscience de l'influence* de la technique. Le président de la République lui-même, dans son récent discours à la Sorbonne, *a souligné que le développement* de l'informatique et des techniques nouvelles posait des problèmes nouveaux. Dans le précédent gouvernement, il n'y avait pas de *question à ce sujet*, on se trouvait en présence d'un développement normal et continu de la technique. Il est *très satisfaisant de reconnaître maintenant* que l'irruption de l'électronique correspond à une seconde révo*lution industrielle. Et nous sommes* un bon nombre à l'avoir dit et montré depuis quelque trente ans. Peu importe. Il y a une *prise de conscience.*

Ce qui devient décevant, ce sont les propositions faites pour prendre en compte cette « seconde révolution industrielle ». On ne cesse de parler de rendre les entreprises plus compétitives, d'augmenter la productivité, on recherche le célèbre « *créneau* » pour la vente de nos produits sur le marché international, on prétend résoudre le problème du chômage (inévitablement créé par l'automatisation et l'informatisation) par une meilleure formation professionnelle des jeunes pour les rendre aptes à l'utilisation des nouvelles techniques (comme si la seule difficulté résidait dans le défaut de compétence des ouvriers et des employés !). *Or, tout cela*, je puis l'assurer, ne représente *rien* en face de la mutation provoquée par les nouvelles techniques.

Le *premier défaut est évidemment* de ne pas réaliser ce que signifie le terme même de « seconde révolution industrielle » *par manque de réflexion sur...* la première révolution industrielle du dix-huitième siècle. On ne prend pas du tout conscience de ce qui s'est passé alors ! Il faut arriver à « se mettre dans la peau » des gens du dix-huitième siècle. Qu'est-ce qui a changé sous l'impact du développement de l'industrie lourde et de l'apparition d'une nouvelle source d'énergie (charbon, métallurgie, textile) ? L'*entreprise* a radicalement changé : elle a cessé d'être une « manufacture ». Le rôle de l'argent a été fondamentalement *transformé* (au lieu d'être investi dans le commerce, il s'est investi dans l'industrie). Il y a eu un déplacement *massif* de la population (urbanisation — usine) et création d'une nouvelle classe sociale liée à un *nouveau mode de rétribution du travail* : le salariat.

Le marché s'est transformé : qu'y a-t-il de commun entre le « marché » rural existant juqu'au dix-huitième siècle et puis ce que progressivement on va appeler le « marché » où se confrontent *les producteurs, les industriels*. Le crédit du dix-neuvième siècle n'a strictement plus rien à voir *avec celui du dix-septième siècle*. Un circuit s'établit (parfaitement analysé par Marx) entre l'accumulation du ca*pital et la croissance économique*, alors que cela n'existait pas dans une économie rurale.

La mutation

Je pourrais continuer indéfiniment. Le lecteur me dira que tout cela, on le sait ! Bien sûr, *je n'invente rien*, mais on ne comprend généralement pas en énumérant *tout* ceci qu'il s'agissait d'une mutation de toutes les structures sociales, mentales, économiques. *Je dis bien une mutation*, faisant apparaître des formes économiques inimaginables auparavant. *Une sorte de saut dans l'évolution*, une rupture de *tout* ce qui existait auparavant. Il n'y a aucune *adaptation d'une « économie » antérieure* : il y a la cassure.

Or ce que l'on nous propose main*tenant pour répondre à la « seconde* révolution industrielle » correspond à peu près à ceci pour le dix-huitième *siècle : on va aider les paysans* à vendre leurs produits, on va essayer de leur faire acheter les nouvelles *machines*, on va adapter l'économie féodale aux usines, on va *mettre en* place de nouveaux conseils municipaux dans les anciennes villes, on va améliorer les contrats entre *fermiers* et *propriétaires* terriens, etc. C'est-à-dire *rien* de ce qui correspondait à la « *nécessité* » *de la grande usine.*

La « seconde » révolution industrielle entraîne et entraînera de plus en *plus des ruptures, des impasses*, des mutations *comparables* à celles du dix-huitième siècle. Nous sommes en présence non plus d'une crise comparable à celles du dix-neuvième siècle ou de 1929, inhérente, intrinsèque au *système industriel, mais* d'autre chose. Non pas le célèbre « choix de société » dont on nous rebat les *oreilles* : un *saut qualitatif*, une cassure de toute l'organisation antérieure (sociale, production, vente, distribution, etc.). Aucune expérience, aucune théorie économique antérieure ne peut servir. Et, bien entendu, le socialisme conçu dans le cadre de cette société industrielle du dix-neuvième siècle chargé de répondre à ses injustices et ses effets négatifs n'est, tel quel, en rien préparé, pas plus que les autres, à ce changement. Les « remèdes socialistes » étaient bons pour 1930, pas *aujourd'hui. C'est fini*. Il faut penser « autrement ».

Il suffit de souligner quatre *points : croissance fabuleuse du chômage* partout (et que l'on ne résoudra pas par la création d'une ou deux *entreprises par-ci, par-là !*) Endettement mondial collectif. Impossibilité du maintien du salariat. Passage au *stade de l'économie mondiale* (et non pas internationale : il n'y a plus d'économies nationales, donc pas non plus *internationales* !), ce qui rend vain et stupide l'acharnement à vendre notre camelote sur le « marché international » (qui *en réalité* n'existe plus !).

Ce sont des phénomènes qui ne peuvent strictement *pas être intégrés* dans une théorie économique construite pour l'économie industrielle issue du dix-neuvième siècle, ni une doctrine sociale traditionnelle. Tout cela (et je pourrais citer bien d'autres données *inassimilables*) implique une prise de conscience de la radicalité des changements dans lesquels, que cela nous convienne ou non, nous sommes entraînés par la croissance ultrarapide des techniques.

Prétendre y « adapter », y « préparer » les jeunes est dérisoire. (*Comme autrefois d'adapter les jeunes paysans à devenir des citadins prolétaires en usine !*) Il y faut *d'abord un* changement *mental* complet, une vue plus ample, une extrême audace (car cela entraînera des troubles croissants)... J'ai essayé de montrer dans *mon livre Changer de révolution* quelles étaient certaines conséquences de cette mutation. *Bien entendu, c'est tellement nouveau* que cela n'a été compris par personne. Surtout pas par les « spécialistes ». *Mais il faudra bien s'y mettre* ! Pourvu que ce ne soit pas trop tard...

(*) Écrivain.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur *départ*.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

EN VISITE OFFICIELLE EN U.R.S.S.

M. Cheysson rencontrerait M. Andropov le lundi 21 février

De notre envoyé spécial

Moscou. – Ce n'est qu'après être arrivé à Moscou mercredi soir 16 février que M. Cheysson a appris avec certitude qu'il rencontrera M. Andropov. *Mais l'entrevue* ne devrait avoir lieu que lundi prochain, ce qui contraindra le ministre des relations extérieures à revenir de Leningrad – où il doit passer la fin de la semaine – dans la capitale soviétique, au lieu de gagner directement Bruxelles où il aurait dû participer à une réunion des ministres de la C.E.E.

Du côté français, on accordait beaucoup d'importance à une entrevue avec le numéro un soviétique. Les sujets d'accord étant peu nombreux entre Moscou et Paris, la reprise du dialogue à un niveau élevé rendait nécessaire, estimait-on, une telle rencontre. En arrivant mercredi à l'aéroport de Vnouko, M. Cheysson a d'ailleurs mis les points sur les « i » en annonçant qu'il était porteur d'un message de M. Mitterrand à l'intention de M. Andropov. M. Gromyko, qui paraît très en forme, avait beau faire mine de ne pas écouter, il devenait difficile aux Soviétiques, sous peine d'humilier non seulement leur hôte, mais aussi le président de la République, de ne pas entendre...

Les entretiens, qui ont commencé ce jeudi matin avec M. Gromyko, sont placés sous le signe de la franchise. On ne cherche à le cacher ni d'un côté ni de l'autre. Du côté soviétique la presse de ces derniers jours ne s'est pas privée de regretter les positions françaises sur les euromissiles, les qualifiant d'*« atlantiques »*. Du côté français, c'est encore M. Cheysson qui a insisté, à l'aéroport, sur la nécessité pour les deux pays de *« comparer leurs analyses »* et d'être *« conscients des raisons de leurs divergences, car, nous le savons, il y a entre nous des divergences (...). Les tensions croissent entre l'Est et l'Ouest, détournant nos ressources vers les armements, sans que la paix soit mieux assurée »*, a expliqué le ministre, qui a aussi cité, comme l'illustration de la montée des périls auxquels *« beaucoup semblent renoncer à trouver remède »*, le drame de *« pays occupés »*. M. Cheysson n'a pas dit quels pays il avait en tête. Ce pouvait être le Liban, mais aussi l'Afghanistan.

Il sera question au demeurant de l'un comme de l'autre. Sur le Proche-Orient, les analyses françaises et soviétiques convergent en partie, mais non les propositions de solution ; contrairement à Moscou, Paris notamment ne rejette pas le plan Reagan et ne sacralise pas le rôle de l'O.L.P.

A propos de l'Afghanistan, c'est à un dialogue de sourds qu'il faut s'attendre, encore que certains experts français dénotent une très légère évolution du côté soviétique. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'une telle évolution n'est pas évidente, même si le bruit a couru – répandu par qui ? – que M. Andropov avait été personnellement opposé à l'intervention en Afghanistan. *C'est sans* doute l'un des points que M. Cheysson s'emploiera à creuser lundi au cours de sa rencontre avec le secrétaire général.

La conversation pourrait se réduire aussi à un double monologue à propos des euromissiles. Moscou ne pardonne pas à M. Mitterrand d'avoir approuvé à plusieurs reprises la double décision de l'OTAN de décembre 1979, mais Paris n'accepte pas la proposition soviétique de prendre en compte dans les négociations avec Washington les forces de frappe française et britannique. On ne peut pas exclure cependant que l'on aille au-delà de cette opposition fondamentale et que des solutions de compromis soient étudiées ; mais force est de constater que la France ne peut pas être considérée par le Kremlin comme un interlocuteur de première catégorie dans le marchandage SS-20 – Pershing-2. La carte ouest-allemande est autrement importante pour la diplomatie soviétique.

Les conversations devraient être plus positives à propos de la conférence de Madrid, où un accord est proche sur l'organisation d'une grande réunion européenne, dont la première phase serait consacrée à la mise au point de nouvelles « mesures de confiance ». Avant de passer aux affaires bilatérales, M. Cheysson aimerait aussi se faire expliquer en détails la position soviétique sur la question chinoise et tenter de relancer Moscou sur le problème de la stabilisaton du prix des matières premières. Le ministre des relations extérieures, qui connaît les réticences soviétiques à s'engager dans le dialogue Nord-Sud, ne s'attend pas à une réponse positive, mais il se refuse à écarter la question.

Ce sont bien sûr les affaires commerciales qui domineront les échanges de vues sur les questions bilatérales. Paris voudrait savoir en *substance si on est décidé à Moscou* à reprendre la coopération pour réduire le déficit des échanges, qui a dépassé en 1981 et 1982 le cap des 8 milliards de francs. Le contrat signé le 21 décembre dernier pour la construction d'une usine de traitement du gaz à Astrakhan, payée *comptant, est considéré comme* prometteur. Reste à savoir s'il sera suivi d'autres opérations.

JACQUES AMALRIC.

Libres opinions

POLITIQUE ET PSYCHIATRIE EN U.R.S.S.

L'aveu

par le docteur GÉRARD BLES (*)

LA démission de l'Association des neurologues et psychiatres soviétiques de l'Association mondiale de psychiatrie (A.M.P.) (1), à la veille du congrès mondial de Vienne – qui se tiendra en juillet, – prend tout son sens dès lors qu'on la situe dans le contexte de mobilisation des sociétés scientifiques de psychiatrie, dans le monde entier, contre l'utilisation abusive de la psychiatrie à des fins politiques. La première étape en fut, en 1977, le congrès *d'Honolulu, aboutissant à la mise en place d'une commission* d'enquête de l'A.M.P. que les Soviétiques se sont obstinément refusés à reconnaître.

Devant cette attitude négative et la persistance avérée des abus, de nombreuses sociétés scientifiques ont décidé de demander *au congrès de Vienne l'exclusion ou la suspension de l'association* soviétique. Mais, désireuses avant tout d'aboutir à la cessation des abus eux-mêmes, et prêtes pour cela à saisir toutes les ouvertures, un certain nombre de sociétés européennes, sur l'initiative notamment d'une société française, l'Association française des psychiatres d'exercice privé (AFPEP), ont décidé de donner suite à des propositions des représentants soviétiques eux-mêmes en organisant, pour les prochains mois, une délégation internationale de psychiatres *appelée à se rendre en U.R.S.S. pour examiner les victimes* présumées de l'utilisation politique de la psychiatrie, à la condition de disposer de toutes les garanties d'indépendance dans leur mission scientifique.

Parallèlement, la mobilisation des professionnels comme de toutes les personnes concernées par les droits de l'homme est de plus en plus vive, à travers notamment l'activité des divers comités nationaux réunis depuis un an dans l'Association internationale contre l'utilisation *politique de la psychiatrie*.

Face à cette convergence des efforts de tous en faveur des libertés, la Société des psychiatres soviétiques a choisi le retrait : aveu irrécusable quant à la réalité des pratiques incriminées et quant à son incapacité ou son refus de les supprimer – ou de s'en défendre devant la communauté psychiatrique mondiale.

De cette démission, doit-on se réjouir ? Certainement pas, car elle signe, par anticipation sur Vienne, une fin de non-recevoir comme réponse aux efforts entrepris, dont le premier et seul but demeure de libérer les victimes d'une forme de répression particulièrement odieuse : il n'est pire agression aux libertés humaines que celle qui se donne le masque d'une démarche scientifique et thérapeutique.

Il ne pouvait, et ne peut toujours, être question ici d'antisoviétisme *en soi, dans je ne sais quelle forme* actuelle de guerre froide. Hier, nous cherchions un dialogue authentique. Aujourd'hui, nous le souhaitons toujours : ce n'est pas nous qui le refusons. Et plus que jamais la pression de *l'opinion*, celle du monde scientifique comme celle du public, est nécessaire pour imposer la fin des abus, libérer les victimes, libérer aussi ceux, les Koryaguine, Bakhmine, et autres Podrabinek, qui ont eu le courage, dans leur propre pays, de défier les forces de la répression et de combattre pour que cesse cette atteinte intolérable aux libertés individuelles à travers une perversion fondamentale de l'éthique médicale.

(*) Premier vice-président de l'AFPEP, société membre de l'A.M.P., secrétaire général de l'IAPUP (Association internationale contre l'utilisation politique de la psychiatrie), membre du comité des psychiatres français contre l'utilisation politique de la psychiatrie.

(1) *Le Monde* du 11 février (N.D.L.R.).

LE LAOS NOMME UN AMBASSADEUR A PARIS

Bangkok *(Corresp.)*. – M. Souphanouvong, président de la République Lao, a remis à M. Thongsay Bodhisane, les lettres de créances qui l'accréditent comme ambassadeur en France, a annoncé le mercredi 16 février l'agence de presse lao *K.P.L.* M. Bodhisane, ingénieur des travaux publics, de formation française, occupait, avant sa nomination, un poste de responsabilité au ministère de la construction.

Suspendues en 1978, les relations diplomatiques entre la France et le Laos avaient été rétablies en décembre 1981. Paris a nommé, en juin 1982, M. de Bouillane de Lacoste, ambassadeur à Vientiane.

● *L'avenir de l'O.U.A.* – Le président Shagari, du Nigéria, était attendu, ce jeudi 17 février, à Nairobi, pour y participer à la réunion de douze Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine chargés de régler la crise que traverse l'Organisation. Ce voyage a entraîné le report de la visite officielle du président Bongo, du Gabon, qui était attendu, à Lagos, ce jeudi.

Avant de quitter la capitale nigériane, M. Shagari s'y est entretenu, avec le président Kerekou, du Bénin, du problème de l'expulsion des « immigrés illégaux » du Nigéria. – *(A.F.P., Reuter.)*

EUROPE

Finlande

LA DÉFENSE COTIÈRE SERA ASSURÉE PAR DES MINES ACOUSTIQUES

(De notre correspondant.)

Helsinki. – La Finlande a commandé à *l'Union soviétique* des mines marines modernes destinées à assurer la défense de son littoral, en remplacement de matériel démodé. Il s'agit de mines à influence (ou acoustiques), qui explosent au passage d'un navire de surface ou d'un sous-marin. Selon le traité de paix signé à Paris en 1947, la Finlande alliée de l'Allemagne vaincue, s'était engagée à ne pas posséder, fabriquer ou expérimenter *« de mines ou torpilles fonctionnant par un mécanisme à influence »*. Ces engins qui *étaient offensifs à l'époque* sont actuellement utilisés à des fins défensives.

Le communiqué publié mercredi 16 février, par le ministère de la défense, précise que l'U.R.S.S. et la Grande-Bretagne chargées de veiller à la bonne application du traité estiment que les dispositions de ce document ne constituent pas un obstacle à l'utilisation de mines acoustiques par les *forces armées finlandaises*. Elles envisagent également de commander des mines de ce genre à la Grande-Bretagne.

Compte tenu des limitations en ressources et en effectifs du pays, ce matériel augmentera considérablement sa sécurité côtière dans *« les situations exceptionnelles »*. Cette initiative, si modeste soit-elle, sera de nature à accroître la crédibilité *de la Finlande, dont la* volonté de défense a été récemment mise en doute par le général Rogers, commandant des troupes de l'OTAN stationnées en Europe. Au début des années 60, la Finlande avait été autorisée à s'équiper, contrairement aux dispositions du traité de paix, en missiles principalement destinés à sa défense anti-chars et anti-aérienne.

P. P.

Italie

LA POLICE A DÉMANTELÉ DEUX IMPORTANTS RÉSEAUX DE TRAFIQUANTS

Rome *(A.F.P.-Reuter)*. – Les policiers italiens ont mené en quelques jours deux opérations d'envergure contre le *« milieu »*, démantelant un réseau de trafic d'armes et un autre spécialisé dans le recyclage de fonds fournis par le trafic de stupéfiants. Cet important coup de filet a permis de recueillir des preuves sur l'existence de relations entre des chefs de clans siciliens et napolitains *et des bandes qui opèrent aux* Etats-Unis et en France, a-t-on appris mardi 15 février, de source judiciaire.

LES « BRIGADES ROUGES » AURAIENT FOURNI 10 KILOS D'EXPLOSIFS A « ACTION DIRECTE » EN FÉVRIER 1980.

Venise *(A.F.P., A.P.)*. – Les Brigades rouges italiennes auraient *fourni environ* 10 kilos d'explosifs, en février 1980, au mouvement touriste français d'Action directe, selon les *éléments d'une enquête conduite* à Venise pr le juge Mastelloni. Selon cette enquête, dont les conclusions *ont été rapportées mardi 15 février* par l'agence Ansa, qui cite des *« indiscrétions »*, la remise de ces explosifs a eu lieu à San-Remo, *non loin* de la frontière franco-italienne.

L'explosif – du plastic transporté du Liban par bateau – aurait été remis à trois membres du mouvement terroriste français, dont l'identité n'est pas révélée, par Nadia Ponti, Maria Giovanna Massa et Leonardo Lo Bianco, trois militants de premier plan des Brigades rouges.

Toujours selon Ansa, le juge Mastelloni aurait réuni les éléments permettant de prouver la collaboration entre Action directe et les Brigades rouges dans cette affaire grâce aux révélations d'un terroriste italien « repenti ».

R.F.A.

La Cour constitutionnelle a levé le dernier obstacle juridique au scrutin du 6 mars

De notre correspondant

Bonn. – En rejetant, mercredi 16 février, par six voix contre deux, la *plainte de quatre députés protestant* contre la dissolution du Bundestag (nos dernières éditions du 17 février), la deuxième chambre du tribunal constitutionnel de Karlsruhe a levé le dernier obstacle se trouvant encore sur le chemin qui conduira aux élections générales du *6 mars. Dans une courte allocution* télévisée, le président de la République, M. Karl Carstens, a *« salué »* la décision de Karlsruhe, qui certifie qu'en dissolvant le Bundestag, il a agi dans le cadre de ses prérogatives. Et il en a profité pour faire de la morale aux partis, en pleine empoignade électorale. Il *souhaite* une campagne honnête, sans recours à la diffamation de l'adversaire et observant les critères de crédibilité. Il y a peu de chance que cet appel soit entendu.

De toute évidence, le tribunal ne voulait pas intervenir de manière trop voyante dans l'affaire. Il a donc simplement repris à son compte la thèse du chancelier Kohl selon laquelle il n'était plus sûr de sa majorité après le 17 septembre. Les libéraux ne constituent-ils pas réellement un élément d'instabilité *en raison de leurs dissensions* internes ? N'avaient-ils pas réclamé à leur congrès de Berlin des élections pour le 6 mars ? On pourra s'étonner que les états d'âme d'un parti relativement petit servent de point d'appui à une sentence juridique. Mais c'était le seul moyen de disculper M. Kohl du reproche de « manipulation ».

Le chancelier avait sa majorité si bien en main, en réalité, qu'il a pu lui faire voter en bloc l'abstention de façon à ce que lui soit « refusée » la confiance le 17 décembre. Il se trouve aujourd'hui légitimé dans cette procédure douteuse par des juges qui prennent au mot tout ce que disent les hommes politiques. Le chancelier a réussi son « coup », mais il ne le renouvellera pas. Dans une interview à l'hebdomadaire *Die Zeit*, il déclare son intention de déposer *un projet de réforme* de la Constitution qui permette au Bundestag de se dissoudre lui-même si la majorité de ses membres le souhaite.

Les partis politiques sont soulagés par le verdict de Karlsruhe, que de fausses rumeurs avaient annoncé pour le moins sévère, sinon négatif. La coalition au pouvoir attend du S.P.D. qu'il cesse de chicaner le chancelier Kohl sur la voie empruntée pour arriver aux élections du 6 mars. Le ministre de l'intérieur, M. Zimmermann, a qualifié le jugement comme étant *« de la plus haute signification du point de vue politique et du droit constitutionnel »*.

Les interviews improvisées de simples citoyens, recueillies sur le moment par le *General Anzeiger* de Bonn, donnent le sentiment que la population est du côté des six juges. Les fonctionnaires municipaux de la capitale ne sont pas les derniers à se réjouir : les préparatifs du scrutin, *qui ont déjà coûté 170 000* deutschemarks, n'auront pas été dépensés à fonds perdus.

ALAIN CLÉMENT.

Espagne

Le projet de modernisation de l'administration se heurte à la résistance des hauts fonctionnaires

De notre correspondant

Madrid. – La modernisation de l'administration, dont les socialistes avaient fait leur cheval de bataille pendant la campagne électorale, semble au moins se concrétiser dans *le domaine des incompatibilités*. Le conseil des ministres du mercredi 16 février a examiné le texte d'un nouveau projet de loi, le troisième sur ce sujet, qui doit être envoyé la semaine prochaine au Parlement.

Cette disposition concerne les hauts fonctionnaires (inspecteurs des finances, avocats de l'Etat, diplomates, etc.) qui devront se consacrer à plein temps à leur charge, sans possibilité de cumul avec toute autre fonction dans le secteur public ou privé. Toute participation à un conseil d'administration de société leur sera interdite. Les exceptions sont peu nombreuses : la principale concerne la possibilité pour les ministres et secrétaires d'Etat de conserver leur siège au Parlement.

Le conseil des ministres du 9 février a déjà décidé l'envoi au Congrès des députés d'une loi d'incompatibilité concernant les parlementaires et précisant que députés et sénateurs ne pourront dorénavant exercer d'autre fonction publique. Cette disposition affecte plusieurs *dizaines de députés du groupe* socialiste, où les enseignants sont nombreux. Elle touche aussi la formation conservatrice, Alliance populaire, qui compte de nombreux représentants des professions libérales.

La première loi d'incompatibilité, votée en *juin 1982* par les centristes et l'Alliance populaire, prévoyait l'interdiction pour les fonctionnaires de recevoir plus d'un salaire de l'administration. Mais le cumul d'emplois était autorisé lorsque l'un des deux était à mi-temps. Les médecins de la Sécurité sociale étaient autorisés à exercer plus d'un emploi, à condition que leurs horaires respectifs soient compatibles.

Cette dernière exception, d'autant plus mal accueillie que l'Espagne compte quatorze mille médecins sans emploi, avait conduit le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) à *voter, à l'époque, contre* une loi qu'il jugeait trop limitée. Son entrée en vigueur, le 1er janvier, a provoqué parmi les secteurs affectés une levée de boucliers contre... les socialistes, parvenus entre-temps au gouvernement.

En décidant de se montrer plus *sévère sur le problème des incompatibilités*, le P.S.O.E. sait qu'il s'expose à des réactions corporatistes d'autant plus vives que la législation espagnole a toujours été très laxiste en ce domaine. Tel député de l'opposition conservatrice, adversaire implacable de la loi, cumulait, il y a peu encore, les fonctions de parlementaire, de conseiller municipal, d'avocat au Conseil d'Etat, de conseiller de la Banque extérieure d'Espagne et de conseiller de la RENFE (Société des chemins de fer). *Le pluriempleo, c'est-à-dire le cumul d'emplois, est une pratique profondément ancrée dans la société espagnole.*

Dans les milieux disposant de faibles revenus, elle permet de compenser l'insuffisance notoire des salaires accordés par l'administration. Les socialistes le savent, mais une réévaluation des salaires est impensable aujourd'hui. Aussi semblent-ils surtout décidés à faire preuve de fermeté à l'égard de ceux pour qui le cumul d'emplois n'est pas une nécessité. Les résistances risquent cependant d'être fortes. Les hauts fonctionnaires ont déclenché, le 15 février, un mouvement de grève inégalement suivi, qui vise officiellement à protester contre ce qu'ils appellent leur « mise à l'écart » des négociations salariales dans la fonction publique. En fait, c'est un avertissement politique adressé au gouvernement par les privilégiés de l'administration.

THIERRY MALINIAK.

PROCHE-ORIENT

A ALGER

Le président du Conseil national palestinien assure que l'O.L.P. « ne veut détruire aucun Etat »

Alger (*A.F.P.*). — M. Khaled El Fahoum, qui vient d'être reconduit dans ses fonctions de président du Conseil national palestinien, a défini mercredi 16 février, pour la première fois publiquement, les limites territoriales d'un éventuel Etat palestinien. Affirmant que le plan adopté au sommet arabe de Fès était *« conforme aux précédentes résolutions du C.N.P., et [avait] déjà été adopté par l'O.L.P. »*, il a ajouté :

« Le « point sept » de ce plan, qui prévoit le droit de tous les Etats de la région à vivre en paix, signifie une paix juste, la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien, notamment le droit à un Etat en Cisjordanie et à Gaza avec pour capitale Jérusalem et l'acceptation de toute garantie du Conseil de sécurité de l'ONU. »

Précisant qu'un tel Etat palestinien recouvrirait 20 % du territoire de la Palestine du mandat britannique, M. Fahoum a également déclaré que l'O.L.P. ne voulait *« détruire aucun Etat ni jeter quiconque à la mer »*, mais que, en même temps, les Palestiniens *« ne voulaient pas être détruits ni repoussés vers le désert »*.

Par ailleurs, M. Fahoum a assuré qu'aucun Etat arabe ne sera mandaté pour parler au nom des Palestiniens, coupant court aux informations selon lesquelles le roi Hussein de Jordanie pourrait se voir confier une mission en ce sens.

M. Fahoum a également déclaré que le C.N.P. reconduira dans ses fonctions M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., et, selon lui, *« plus fort que jamais »*. Ces propos semblent répondre à certains commentaires de presse faisant état des difficultés rencontrées par M. Arafat pour faire adopter sa ligne politique.

Enfin, selon M. Fahoum, le C.N.P. poursuivra jusqu'à vendredi ses travaux en séance plénière, puis les commissions se réuniront à huis clos pour examiner les diverses recommandations présentées par la direction palestinienne, avant une ultime séance plénière pour l'adoption du programme de l'O.L.P.

LA TENSION ENTRE TRIPOLI ET KHARTOUM

Le président Reagan minimise la portée des manœuvres américano-égyptiennes au large de la Libye

Washington (*A.F.P.*) — Le président Reagan a *« dédramatisé »*, vendredi soir, des informations faisant état de l'envoi d'avions-radars AWACS en Egypte et du porte-avions nucléaire *Nimitz* au large de la Libye, pour faire face à une éventuelle menace libyenne contre le Soudan.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi soir, M. Reagan a confirmé l'existence de manœuvres américano-égyptiennes, mais a nié qu'un *« mouvement d'unités navales soit actuellement en cours »*.

Il a toutefois indiqué que deux appareils AWACS se trouvaient actuellement en Egypte, pour des manœuvres dont il n'a pas précisé la nature. *« C'est un genre d'exercice que nous avons déjà pratiqué dans le passé »*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'existence de menaces libyennes contre le Soudan, le président américain a déclaré : *« Nous sommes conscients des tentatives libyennes pour déstabiliser les voisins* (...) *Nous savons que le Soudan est l'un des Etats voisins qu'il* (le colonel Kadhafi) *a menacés de déstabilisation, de même que le Tchad. »* M. Reagan a souligné qu'il *« n'avait jamais été envisagé »* d'utiliser des forces américaines en cas d'attaque libyenne contre le Soudan.

La chaîne de télévision américaine C.B.S. avait annoncé, un peu plus tôt dans la soirée, que le porte-avions *Nimitz* avait été envoyé au large de la Libye à la demande du président égyptien Hosni Moubarak, qui s'inquiétait d'une menace libyenne contre le Soudan.

On avait par ailleurs annoncé, de sources proches du Pentagone, l'envoi de plusieurs avions AWACS en Égypte et confirmé le déplacement vers la Libye du *Nimitz* et de son escorte. Ces manœuvres auraient été décidées, selon ces sources ayant requis l'anonymat, à la suite de la concentration par la Libye d'unités aériennes, menaçant apparemment le Soudan. Ces mêmes sources avaient précisé que le porte-avions *Nimitz* opérait au nord du golfe de Syrte, dans des eaux considérées comme internationales par les États-Unis et comme territoriales par la Libye. C'est au-dessus de cette région que des chasseurs américains avaient abattu deux appareils libyens au cours de l'été 1981. A ce propos, le président Reagan a mis en garde la Libye en déclarant : *« Chaque fois qu'on tirera sur nos forces, elles seront en droit de se défendre. »*

Un responsable de la Maison Blanche a précisé, après la conférence de presse, que, dans ses réponses, le président Reagan se référait à un exercice américano-égyptien, auquel ont participé les AWACS. Ce responsable, qui a, lui aussi, demandé l'anonymat, a toutefois ajouté qu'un second exercice avait eu lieu avec la participation du *Nimitz* dans le golfe de Syrte. Il a indiqué que cet *« exercice de routine »* était terminé et que le *Nimitz* ne se trouvait plus dans le golfe de Syrte.

ASIE

Philippines

Le pouvoir, l'Eglise et la répression

La description de la situation aux Philippines faite par notre envoyé spécial R.-P. Paringaux (le Monde *des 11, 12 et 13 janvier) est vivement contestée par l'ambassadeur de ce pays en France, M. Felipe Mabilangan.*

« Les arrestations de certains membres du clergé ayant rejoint les éléments subversifs, *nous écrit-il*, sont effectuées selon les lois interdisant d'inciter les gens à la sédition et à la rébellion, ce qui constitue, comme dans n'importe quel autre pays, un crime sérieux. Ces arrestations (...) n'impliquent, toutefois, aucune fissure dans les relations de l'Eglise et de l'Etat. La preuve en est le dialogue continu entre les deux parties pour résoudre la question épineuse d'un petit nombre de membres du clergé qui prêchent la violence, contrairement au véritable esprit des enseignements de l'Eglise. »

Les violences attribuées aux forces de l'ordre et signalées par votre envoyé spécial ne peuvent, poursuit l'ambassadeur des Philippines, « être considérées comme des cas étendus et ne reflètent en aucune façon la conduite générale des autorités militaires. Le gouvernement philippin n'a jamais accepté ni toléré l'usage de la torture ni aucune violation des droits de l'homme ».

S'agissant des problèmes d'ordre économique, M. Mabilangan écrit encore : « Les difficultés (...) auxquelles nous avons à faire face actuellement sont le résultat de facteurs extérieurs affectant encore plus sévèrement les pays en voie de développement. En dépit de la récession mondiale et de la crise pétrolière (...), le pays a atteint une croissance annuelle moyenne de 6,5 % durant la dernière décennie. (...)

» Le gouvernement philippin ne peut être accusé d'être insensible à la condition de vie du peuple. Une analyse du plan de développement et du budget national de 1972 a aujourd'hui prouvé que le développement du pays est l'objectif principal des projets gouvernementaux portant sur la productivité agricole et industrielle. »

∴

Nous donnons acte de ses observations à l'ambassadeur des Philippines. Sur un point au moins, d'ailleurs — le taux de croissance de l'économie au cours de la dernière décennie, — elles ne contredisent pas les informations données par notre envoyé spécial.

Affirmer, en revanche, qu'il n'existe « aucune fissure dans les relations de l'Eglise et de l'Etat » *nous paraît d'autant moins conforme à la vérité que l'archevêque de Manille, Mgr Sin, vient de communiquer aux évêques philippins une lettre pastorale en date du 11 février dans laquelle il reproche au gouvernement d'interpréter comme* « rébellion et trahison » *des attitudes de* « dissentiment légitime ». *Mgr Sin, qui dénonce la « militarisation croissante » du pays et la mise en œuvre de* « projets socio-économiques parfois discutables et d'une sagesse douteuse », *affirme que* « la pauvreté est la condition économique dans laquelle vit une large majorité de notre peuple ».

L'archevêque de Manille avertit que l'Eglise s'élèvera contre les tortures et les assassinats dont le personnel gouvernemental se rendrait coupable. Défendant la liberté de la presse, il dénonce encore la répression visant ses membres, réduits au silence « seulement parce qu'ils disent la vérité sur la réalité nationale ».

LA PISTE HO-CHI-MINH, SUR TF1

Désintoxication vietnamienne

C'est à une très salubre opération de désintoxication que nous ont conviés, peut-être à leur insu, les auteurs du reportage sur la piste Ho-Chi-Minh présenté le 16 février par les « Mercredis de l'information » sur TF 1 (le Monde du 16 février).

Rappelons-nous, en effet, la version diffusée officiellement par Hanoï pendant presque quinze ans : le conflit au Vietnam du Sud provenait d'une insurrection spontanée de la population du Sud ; le Nord n'avait prêté son aide qu'au fur et à mesure de l'engagement des Etats-Unis, essentiellement à partir de l'envoi de conseillers américains par Kennedy en 1961 et de l'extension de la guerre par Johnson en 1965. Enfin, le Sud menait son combat sous la direction du Front de libération nationale, prolongé plus tard par le Gouvernement révolutionnaire provisoire, toutes institutions authentiquement sudistes et d'ailleurs non communistes. Les Américains, qui cherchaient partout la main du « Politburo de Hanoï », passaient pour des maniaques.

Or qu'apprenons-nous aujourd'hui ? Que la piste Ho-Chi-Minh, qui a conduit vers le Sud non seulement des armes et de l'équipement mais des « cadres » et des « troupes », a été ouverte par une décision du comité central du parti au pouvoir à Hanoï en 1959, bien avant que Kennedy soit arrivé à la Maison Blanche. Qu'il a été décidé de faire passer cette piste par les territoires du Laos et du Cambodge en 1961, bien avant l'envoi du corps expéditionnaire américain au Vietnam : jusque-là on s'était borné à violer la « zone démilitarisée » qui séparait les deux parties du pays depuis les accords de 1954.

Tout cela nous est tranquillement expliqué, dans un excellent français, par le général Giap, sans qu'il soit question ni du F.L.N. ni du G.R.P.

Entendons-nous bien. La volonté d'Ho Chi Minh et de ses compagnons de récupérer, après dix ans de guerre victorieuse contre les Français, la partie du territoire vietnamien qui leur avait échappé en 1954 n'est pas surprenante, pas plus que n'était justifiée l'intervention américaine dans cette guerre. La franchise satisfaite du général Giap, dont le succès a couronné les calculs stratégiques, n'est pas étonnante non plus et même plutôt tonifiante, bien que cette victoire ait été passablement ternie par ce qui s'est passé après et par le drame des réfugiés de la mer. Mais l'intoxication des opinions occidentales était une partie intégrante de cette stratégie. Même vingt ans après, il n'est pas trop tard pour en tirer les leçons.

MICHEL TATU.

Inde

Folie meurtrière en Assam

(Suite de la première page.)

Ceux-ci ont été, selon lui, du meurtre à la hache, par des immigrants, de trois filles assamaises dans la localité de Boko à l'incendie des villages assamais du district de Darrang, à la fin de la semaine dernière. Craignant les sanctions, notre interlocuteur préfère ne pas être nommé.

La violence s'est étendue ici à pratiquement toutes les régions, à l'exception des districts de Cahar et de Goalpara, à la frontière du Bangladesh, où les imigrants en provenance de ce pays sont en majorité. C'est dans ces seuls districts que la consultation a connu un certain succès pendant la première journée de scrutin, le 14 février.

Le vote a été étalé sur trois jours — le second, ce jeudi et le troisième, dimanche prochain — afin de permettre une concentration maximale des forces paramilitaires de sécurité dans les zones concernées. Les effectifs de ces dernières ainsi que des forces de police fédérale amenées spécialement par avion dépassent maintenant 75 000 hommes en Assam.

A la hache

Le sentiment de folie exprimé par l'officier indien, à Gauhati, traduit la réalité dans les régions que nous visitons. Des villages ont été complètement rasés. Des enfants ont été tués à la hache, les vieux et les infirmes n'ont pas été épargnés. Un vieillard pleure en silence. *« Quel a été notre faute... Ils ont tué les nôtres »*, murmure-t-il, plus pour lui-même qu'à l'intention des journalistes...

Les témoignages en provenance de Darrang, où a eu lieu le plus horrible carnage — au cours duquel cent à cent cinquante personnes au moins ont été tuées, — indiquent que les autorités sont toujours incapables de se rendre dans de nombreux villages.

Les habitants, pour la plupart des Assamais, ont été systématiquement massacrés. Les attaquants, armés de couperets, de pointes de bambou, d'épieux et de flèches, ont également rasé les huttes. *« J'ai rarement vu quelque chose de semblable, ils paraissaient hantés par des esprits, il ne restait plus rien quand nous nous y sommes rendus »*, nous a dit un journaliste local qui a été l'une des rares personnes à pouvoir se rendre sur place.

Selon certaines informations, les Assamais se sont vengés dans plusieurs secteurs. *« Il y a déjà eu trois cents morts, mais c'est pourtant le début d'un nouveau chapitre d'histoire, nous allons peut-être vivre avec une épée suspendue sur nos têtes »*, dit un observateur.

DILIP GANGULY.

● *L'Indonésie a été condamnée*, le *mercredi 16 février à Genève*, par la Commission des droits de l'homme de l'ONU, pour son occupation de la partie orientale du Timor depuis septembre 1975. Par 16 voix (dont l'U.R.S.S. et la Chine) contre 14 (dont les Etats-Unis, le Canada et l'Australie) et dix abstentions (dont la France, la R.F.A. et la Grande-Bretagne), la Commission a affirmé le *« droit inaliénable du peuple du Timor oriental à l'autodétermination et à l'indépendance »*. — (*A.F.P.*)

LA CHINE LIVRE DES AVIONS D'APPUI TACTIQUE AU PAKISTAN

Islamabad (*A.F.P.*). — Le Pakistan a acheté à la Chine dix-huit avions de combat A-5, conçus pour l'appui tactique aux forces terrestres, a-t-on appris de source officielle, le mercredi 16 février à Islamabad. Six premiers appareils sont déjà arrivés à Peshawar (nord du Pakistan), à la frontière avec l'Afghanistan, où les douze autres sont attendus prochainement.

A la suite de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, en décembre 1979, le Pakistan avait décidé de renforcer ses forces aériennes. Il a déjà reçu, en janvier dernier, six avions de chasse F-16 achetés aux Etats-Unis et trente-six Mirage français équipés de missiles Exocet, rappelle-t-on.

● *Contre les exécutions en Malaisie.* — Le parti socialiste, dans un communiqué signé par MM. Jacques Huntzinger et Michel de la Fournière, signale que deux nouveaux condamnés, Liew Weng Seng et Heng Kin Chong, doivent à leur tour être pendus le vendredi 18 février, après avoir croupi plus de cinq ans en prison, leur seul crime étant d'avoir détenu une arme à feu.

« Le parti socialiste, poursuit le communiqué, *proteste avec indignation contre ce nouvel acte de barbarie en préparation. Il souligne que ces exécutions sont en contradiction complète avec l'évolution positive que connaissait la Malaisie depuis plusieurs années, et lance un appel aux autorités malaisiennes et au peuple malaisien pour renoncer à ces exécutions. »*

AMÉRIQUES

Le Chili de mal en pis

II.– *L'autorité qui procède de Dieu*

La faillite du modèle économique ultralibéral imposé par les partisans de M. Milton Friedman a provoqué au Chili une crise économique et politique sans précédent depuis le coup d'État militaire de 1973 qui a renversé le régime d'unité populaire de Salvador Allende (*le Monde* du 17 février). Soumis à des critiques de plus en plus vives des secteurs civils et aussi militaires, le général Pinochet continue pourtant de concentrer la totalité des pouvoirs.

De notre envoyé spécial
JACQUES DESPRÈS

Santiago-du-Chili. – Près de deux ans après le démarrage de « *l'étape de transition* » qui devait se caractériser par une « *évolution graduelle* » vers la démocratie, force est de constater qu'aucun progrès n'a été réalisé dans le sens du rétablissement de l'état de droit.

Le général Pinochet utilise systématiquement l'arsenal répressif contenu dans l'article 24 du « *statut transitoire* », approuvé en même temps que la nouvelle Constitution, le 11 septembre 1980. Ce dernier confère au président de la République une gamme impressionnante de pouvoirs : droit de faire détenir jusqu'à vingt jours chez elles ou dans des lieux qui ne soient pas des prisons les personnes accusées de troubler la paix intérieure. Droit d'interdire l'accès du territoire ou d'expulser ceux qui propagent certaines doctrines. Droit de reléguer dans d'autres villes que la résidence habituelle et pour une durée maximale de trois mois ceux qui constitueraient un danger pour la paix ou réaliseraient des actes contraires aux intérêts de la patrie. Droit de restreindre la liberté de réunion et la liberté d'information en ce qui concerne la création, l'édition et la circulation de nouvelles publications...

Le Chili vit toujours sous un régime d'exception. A l'heure actuelle s'appliquent simultanément « *l'état d'urgence* » et « *l'état de danger de perturbation de la paix intérieure* » qui peut être prorogé tous les six mois. Le couvre-feu a été par ailleurs maintenu entre 3 heures et 5 heures du matin. La C.N.I. (Centrale nationale d'informations), qui a remplacé la DINA en août 1977, continue de semer la terreur. On affirme que l'ancien chef de la DINA, le général Contreras, aujourd'hui à la tête d'une société qui vend des informations aux entreprises et loue du personnel de surveillance, n'a rien perdu de son influence au sein de la police secrète du général Pinochet. Certaines opérations auraient même été menées à l'insu de l'actuel chef de la C.N.I., le général Gordon.

Les organisations humanitaires chiliennes et étrangères sont unanimes : la situation des droits de l'homme s'est aggravée au Chili durant l'année 1982. Selon le bilan du vicariat de la solidarité, 1 213 personnes ont été arrêtées en 1982 pour des motifs politiques contre 909 en 1981. La commission chilienne des droits de l'homme fait état pour sa part de 1 789 arrestations en 1982 contre 908 en 1981.

Dans la plupart des cas, les personnes détenues ont été libérées une semaine après leur arrestation sans qu'aucune charge ait pu être retenue contre elles. On a assisté également à une recrudescence des relégations aux confins du pays, dans des zones particulièrement inhospitalières : 66 cas ont été enregistrés contre 60 1981. Le rapport de la commission des droits de l'homme affirme : « *La relégation est devenue une routine. Chaque fois qu'une personne est arrêtée pour la deuxième fois, elle est immédiatement reléguée même si elle n'est accusée de rien.* »

D'autre part, 23 personnes se sont vu interdire le retour dans leur pays et cinq autres ont été expulsées (au cours du seul mois de décembre, deux dirigeants syndicaux, M. Manuel Bustos et M. Hector Cuevas, ainsi que le président de l'Association nationale des producteurs de blé, M. Carlos Podlech, ont dû abandonner le Chili).

Une commission contre la torture

Les forces de l'ordre se livrent fréquemment au « nettoyage » des *poblaciones* (bidonvilles) de la périphérie de Santiago. Deux opérations spectaculaires ont été menées à la fin de l'année à *la Cisterna* et à *Nuevo Amanecer*, où 1 500 habitants de sexe masculin ont été brutalement tirés de leur lit et placés durant douze heures dans un terrain vague aménagé en camp de concentration.

Officiellement, il s'agissait de rechercher « *des délinquants et des armes* ». En réalité, les autorités cherchent par de tels procédés à terroriser les habitants de ces bidonvilles où le parti communiste et le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire) sont très actifs. Selon le vicariat de la solidarité et la commission des droits de l'homme, les cas de torture dénoncés par les victimes ont augmenté en 1982 (95 contre 61). Un responsable du vicariat affirme : « *La pratique de la torture s'est systématisée et sophistiquée. Les agents de la C.N.I. utilisent des voitures spécialement équipées. Des médecins ont été engagés afin que les services soient savamment dosés et ne laissent pas de traces.* » Selon M. Maximo Pacheco, président de la commission chilienne des droits de l'homme, « *la torture n'est plus seulement une méthode de répression politique. Elle est de plus en plus utilisée comme technique courante d'interrogatoire par la police* ».

Une commission nationale contre la torture vient d'ailleurs d'être créée pour lutter contre ce fléau. Lorsque les détentions, les relégations et les mesures de bannissement sont jugées insuffisantes, les forces de l'ordre ont recours à l'assassinat pur et simple. Le 25 février, le président de l'Association nationale des employés publics (ANEP), M. Tucapel Jimenez, a été sauvagement poignardé. Quelques jours auparavant, le leader syndical avait lancé un appel à l'unité des travailleurs et préparait une grève générale. Un an après, l'enquête piétine toujours. Trois syndicalistes officialistes et trois fonctionnaires de la C.N.I. ont toutefois fait l'objet d'une mesure dite d'*arraigo*, c'est-à-dire qu'il leur est interdit de quitter le pays.

Face à ce sombre bilan, l'autorisation accordée à 204 exilés de rentrer au Chili ne pèse pas lourd. D'autant que les espoirs mis dans la Constitution, en novembre dernier, d'une commission chargée de faire des recommandations en la matière sont allés en s'amenuisant. Irrité par le vote défavorable de l'Assemblée générale des Nations unies, qui a une nouvelle fois dénoncé de « *graves et systématiques violations des droits de l'homme* », déçu par le report du débat sur la levée de l'embargo américain et mécontent des conclusions de la commission qui avait demandé que tous les dirigeants démocrates-chrétiens en exil soient autorisés à rentrer, le général Pinochet a purement et simplement dissous l'organisme. Les deux listes qui ont été communiquées ne contiennent aucune personnalité politique, et la plupart des Chiliens autorisés à retourner dans leur pays l'avaient quitté normalement ou avaient purgé leur peine de « *bannissement* ».

Selon M. Manuel Sanhuesa, président du groupe d'études constitutionnelles (groupe des 24), « *la concentration du pouvoir entre les mains du général Pinochet n'a fait que s'accentuer depuis le début de l'étape de transition. Le régime est chaque jour plus autoritaire et plus personnel* ». Le chef de l'Etat s'est d'ailleurs lui-même chargé, dans ses derniers discours, de ne laisser aucun doute sur le fait qu'il est seul maître à bord. Commentant l'expulsion de M. Carlos Podlech, ancien officier de l'armée de terre qui fut « *son élève* » et qu'il « *aimait beaucoup* », le général Pinochet a déclaré : « *Cette mesure s'imposait, car il n'a pas respecté l'autorité qui procède de Dieu* ». Le chef de l'Etat affirmait un peu plus tard, « *lorsque Rome était en danger et devait affronter les légions ennemies, elle cherchait un homme qui soit capable de commander sans se perdre dans des discussions utopiques et byzantines qui ne conduisent nulle part* ».

Le général Pinochet rappelle certes qu'il s'en ira lorsqu'il aura mis en place « *une démocratie comme forme de vie, forte, efficace, stable et protégée* ». Mais même ses partisans doutent aujourd'hui de sa sincérité. Ils critiquent en privé ses excès de langage. « *On ne devrait pas le laisser improviser* », affirme l'un d'eux. Ils s'inquiètent de son penchant excessif pour l'exercice solitaire du pouvoir. Ils craignent surtout que son comportement de plus en plus tyrannique ne finisse par remettre en cause les acquis du régime militaire et ne favorise le retour au pouvoir de la gauche.

Quant à l'opposition, elle ne manque pas de présenter le général Pinochet comme un dictateur fasciné par le pouvoir. « *Débarrassé de tout le fatras juridique qui n'a servi qu'à institutionnaliser l'arbitraire, le général Pinochet n'est pas différent de Somoza.* » L'un des slogans favoris des manifestants qui défilent dans les rues de Santiago est d'ailleurs : « *Que s'en aille Pinochet, puisque Somoza l'a déjà fait.* »

Prochain article :

LES SIGNES DU RÉVEIL

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan propose un programme de création d'emplois

New-York. — M. Reagan vient, une nouvelle fois, de céder à la pression des événements : il a accepté un important programme de créations d'emplois, une mesure que les démocrates réclamaient depuis plusieurs mois, mais que le président, fidèle à ses principes d'économies budgétaires, avait jusqu'ici obstinément refusée.

En en faisant le thème majeur de sa conférence de presse du mercredi 16 février, M. Reagan s'en est même attribué le mérite. Les signes de relance de l'économie apparus depuis quelques semaines lui ont, il est vrai, permis d'insister sur la possibilité de lutter enfin efficacement contre le chômage. Il a assuré d'ailleurs qu'il ne s'agissait pas de nouvelles dépenses, mais d'une simple *« accélération des attributions budgétaires »*. Bien que le programme continue à faire l'objet d'âpres négociations entre démocrates et républicains, les deux partis paraissent d'accord pour parvenir rapidement à un compromis qui pourrait permettre l'application des premières mesures en avril.

La Maison Blanche propose un budget de 4,3 milliards de dollars répartis en 2 milliards de dollars pour l'amélioration des transports publics, des routes et de la voierie, 1,2 milliard pour les travaux urbains, 765 millions pour la réparation des bâtiments fédéraux, des prisons et des logements militaires, 50 millions pour les garderies d'enfants et 250 millions en « aide humanitaire » pour le logement et la nourriture des plus démunis.

Les démocrates, qui font valoir que ce programme ressemble étrangement à celui qui avait été voté par la Chambre des représentants en décembre dernier et auquel M. Reagan avait opposé son veto, réclament un budget supplémentaire de 1 milliard de dollars pour des aides alimentaires aux femmes enceintes et aux jeunes enfants et des emplois d'été pour les jeunes.

Le chef de la majorité au Sénat, M. Howard Baker, a certes demandé à ses collègues de ne pas tenter de « saboter » le programme du président, mais les démocrates, assurés que la nouvelle mansuétude de

De notre correspondante

M. Reagan s'explique par la présence de vingt-six nouveaux élus de la minorité à la Chambre des représentants, paraissent décidés à défier le président sur ce terrain. Le sénateur républicain de l'Oregon, M. Mark Hatfield, président de la commission des attributions budgétaires, a, de son côté, proposé un programme de 4,4 milliards de dollars qui tient compte de quelques-unes des suggestions démocrates.

La bataille des créations d'emplois survient alors que les signes de reprise économique se multiplient, mais Wall Street, qui reste réticent, conclut pour l'instant à une relance *« modérée et provisoire »*. La cote de popularité de M. Reagan s'effrite dans les milieux les plus touchés par le chômage, alors même que les supputations sur sa candidature éventuelle à un nouveau mandat vont déjà bon train. Le président a insisté sur le fait qu'ayant connu la grande crise des années 30, il n'était nullement « insensible », comme le lui reproche l'opposition, aux dures réalités du chômage.

Le scandale de l'agence de l'environnement

M. Reagan a dû répondre à plusieurs questions insidieuses : la première sur le rôle joué par son administration dans ce qui menace de devenir le « scandale de l'agence de l'environnement ». La directrice de l'agence, Mme Gorsuch, a-t-elle, oui ou non, fait disparaître des documents concernant les dépôts de matières toxiques utilisés par certaines grandes firmes dans lesquelles des membres de l'administration Reagan ont des intérêts ?

« J'ai une confiance totale dans l'agence », a répondu le président. Jonglant à son habitude avec les chiffres (huit cent mille documents *« ont été mis à la disposition du Congrès »*), il a admis qu' *« une centaine d'entre eux avaient disparu »*. Mais il a assuré qu' *« il ne couvrirait jamais une action illégale »* et que, d'ailleurs, le département de la justice avait été prié d'ouvrir une enquête.

Les réticences — c'est le moins qu'on puisse dire — de la commission des relations internationales du Sénat à confirmer la nomination de M. Kenneth Adelman, ancien assistant de Mme Kirkpatrick, l'ambassadeur auprès des Nations unies, au poste de directeur de l'agence de contrôle des armements, laissent M. Reagan de marbre. *« La réduction des armements est une affaire trop sérieuse pour qu'on la laisse se politiser »*, a-t-il dit, faisant allusion à la demande d'une majorité des membres de la commission pour qu'il *« reconsidère son choix »*. La commission a, en fait, remis son vote à la semaine prochaine, espérant sans doute que M. Reagan admettrait l' « incompétence » de M. Adelman.

A propos de l' « option zéro » pour les armements nucléaires, le président s'est déclaré certain de son bien-fondé, aucune *« contre-proposition légitime n'ayant été proposée »*.

NICOLE BERNHEIM.

● *Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz,* a catégoriquement démenti, le mercredi 16 février, des rumeurs selon lesquelles les Etats-Unis chercheraient à négocier avec la guérilla salvadorienne, tout en appuyant le gouvernement de San-Salvador. — *(A.F.P.)*

● *L'ambassadeur de France itinérant en Amérique latine, M. Antoine Blanca,* a réaffirmé mercredi 16 février au Nicaragua la volonté de la France de contribuer à une solution pacifique des conflits de la région. *« Le gouvernement français s'est déjà concerté à ce sujet avec plusieurs pays et va le faire prochainement avec l'Espagne, pour parvenir à un règlement rapide des conflits »*, a précisé M. Blanca avant de quitter Managua pour le Honduras. Au Nicaragua, M. Blanca a rencontré les dirigeants mais aussi des représentants de l'Eglise catholique, de la coordination démocratique d'opposition et du secteur privé. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Ethiopie

LA FAMINE MENACE DANS PLUSIEURS RÉGIONS

« Des dizaines de milliers de personnes risquent de mourir et plus de trois millions d'autres sont menacées par la famine en raison de la pire sécheresse en Ethiopie depuis dix ans », a déclaré, mercredi 16 février à Nairobi, M. Mark Bowden, conseiller régional du Fonds de secours de l'enfance. Il a précisé, à son retour d'une visite en Ethiopie, que la sécheresse affectait surtout les régions élevées du Wollo, du Tigré et de Gondar, au nord d'Addis-Abeba, où sévissent couramment pneumonies, bronchites et typhus. M. Bowden a ajouté que des dizaines de milliers de personnes quittaient les zones les plus touchées, *« dans un dénuement complet »*, et vivaient *« sur les routes, sans abri »*.

D'autre part, le quotidien gouvernemental *Ethiopian Herald* écrit que l'absence de pluies pendant quatre années consécutives a obligé 1 300 000 personnes à fuir leur région. Le journal qualifie la situation de *« désespérée »* et rappelle que la commission éthiopienne de secours a déjà annoncé la mort de quarante-quatre personne et de plus de cinquante mille têtes de bétail dans la région du Wollo et de Gondar. — *(Reuter.)*

Djibouti

Le H.C.R. organise le rapatriement « librement consenti » des réfugiés éthiopiens

De notre correspondante

Genève. — Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) vient de poser les jalons d'une délicate opération de rapatriement *« librement consenti »* des réfugiés éthiopiens de Djibouti, qui seraient au nombre de trente mille, ce qui représente près de 10 % de la population du pays d'accueil. L'initiative du H.C.R., prise après consultation des deux gouvernements concernés, s'explique notamment en raison des risques de tension que crée, à Djibouti, la présence de ces réfugiés, parfois fortement politisés, et sans doute aussi parce que l'expulsion des travailleurs immigrés du Nigéria a créé un précédent inquiétant.

Les autorités de Djibouti sont peu désireuses d'offrir indéfiniment un asile à cette masse de réfugiés généreusement accueillis à partir de 1977-1978, mais que la population refuse d'intégrer. Pour le H.C.R., ces Ethiopiens n'ont pas d'avenir à Djibouti, où ils sont totalement assistés et vivent groupés dans des camps, une opération qui lui coûte 4 millions de dollars par an, en dépit des contributions du Programme alimentaire mondial (PAM), la Croix-Rouge Internationale et divers systèmes d'assistance bilatérale.

Le gouvernement éthiopien, qui a promulgué une loi d'amnistie, s'est dit prêt à se montrer compréhensif à l'égard des rapatriés. Pour le moment, MM. Michel Mussali et Antoine Noël, respectivement directeur de la division de protection et chef du bureau régional pour l'Afrique du H.C.R., prévoient la mise sur pied d'une structure d'accueil et d'installation sur le territoire éthiopien. Ils se rendront le 15 avril à Addis-Abeba pour en examiner les modalités et obtenir la garantie qu'aucune entrave ne sera mise à leur liberté d'action, et surtout à la sécurité des rapatriés.

Le H.C.R. s'efforce de convaincre les réfugiés de retourner en Ethiopie. Les rapatriements n'ont pas encore commencé. L'expérience des premiers volontaires du retour sera cruciale. Le « téléphone arabe » fonctionne efficacement à travers la frontière qui sépare l'Ethiopie de Djibouti. Le H.C.R. estime que, si les nouvelles sont bonnes, 90 % des réfugiés rentreront chez eux. La campagne de persuasion qu'il vient d'entreprendre n'en soulève pas moins une certaine inquiétude à Genève. Le régime en place à Addis-Abeba et quelques précédents malheureux ne sont pas faits pour rassurer l'opinion.

ISABELLE VICHNIAC.

Une lettre de M. Jean-Marie Daillet (député U.D.F.)

A propos de ce projet de rapatriement , M. Jean-Marie Daillet (député U.D.F.) nous écrit :

Tous mes renseignements concordent : parmi ces réfugiés, plusieurs milliers sont des opposants au sanglant régime du colonel Mengistu et ne sont aucunement volontaires pour retourner en Ethiopie. On peut même se demander si les autres, paysans chassés de leurs terres par le conflit et la famine, sont réellement volontaires pour être rapatriés dans un pays actuellement en proie à une dictature qui, avec l'aide des Soviétiques et des Cubains, s'est déjà livrée aux pires forfaits.

Plus de cent mille détenus politiques peuplent les camps et les prisons de Mengistu, y compris des enfants de huit ans. Des milliers d'exécutions — dont celles d'enfants devant leurs parents — ont marqué une terrible « épuration ». On n'oubliera pas le massacre de plusieurs centaines de juifs en 1979. Tout cela, et pas seulement la guerre, a provoqué le déversement d'un énorme flot de réfugiés en Somalie, où l'on estime qu'ils sont au nombre d'environ un million, et à Djibouti.

Voilà pourquoi l'« accord » conclu début février entre responsables djiboutiens et éthiopiens, avec l'assistance du Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations unies, peut être suspecté dans la mesure où l'on ne possède aucune garantie que les rapatriés seront bel et bien d'authentiques volontaires.

OCÉANIE

Australie

DES FEUX DE BROUSSE ONT FAIT AU MOINS QUATRE-VINGTS MORTS

Canberra *(A.F.P.)* — Quelque quatre-vingts personnes ont péri dans des feux de brousse qui ravagent depuis mercredi 16 février les régions de Melbourne et d'Adélaïde (sud-est de l'Australie), selon un bilan provisoire publié par les pompiers. Les autorités craignent que ce bilan ne s'alourdisse, de nombreuses personnes ayant été vraisemblablement prises au piège dans leur maison ou leur voiture.

Le premier ministre australien, M. Malcolm Fraser, et le chef de l'opposition travailliste, M. Bob Hawke, ont tous deux interrompu leur campagne électorale pour les élections législatives du 5 mars prochain et se sont rendus sur place.

Les feux de brousse dans la région d'Adélaïde semblent déjà maîtrisés, les pompiers ayant bénéficié d'un changement de temps, après les très fortes chaleurs, atteignant parfois 40 degrés, qui avaient été enregistrées. En revanche, les pompiers sont toujours en difficulté dans la région de Victoria, où des incendies menacent quelque 60 000 hectares de forêts. Près de Cockatoo, une des régions les plus touristiques d'Australie, onze pompiers sont morts carbonisés.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● LA GUÉRILLA DE L'UNITA. — L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola de M. Savimbi a annoncé, mercredi 16 février, avoir tué cent sept soldats des Forces armées angolaises (FAPLA) et quarante-cinq Cubains au cours de dix attaques effectuées le 11 février dans sept provinces angolaises. L'Unita a eu dix-sept morts et trente-deux blessés au cours de ces attaques, assure un communiqué de l'organisation diffusé à Lisbonne. — *(A.F.P.)*

Cameroun

● LA VISITE DU PRÉSIDENT BIYA A PARIS. — A l'issue de sa *« visite officielle de travail »* en France, au cours de laquelle il a rencontré deux fois M. Mitterrand, M. Biya s'est félicité, mercredi 16 février, en fin d'après-midi, de l'absence de contentieux entre Paris et Yaoundé ainsi que du *« renforcement des liens d'amitié et de coopération »* entre les deux pays. M. Biya, qui a rencontré plusieurs ministres français ainsi que des représentants du C.N.P.F., a déclaré, à propos de la situation intérieure de son pays, qu'il *« n'était pas mûr pour le multipartisme »*. M. Mitterrand pourrait se rendre au Cameroun en juin.

Centrafrique

● LES DÉTENTIONS POLITIQUES. — Un comité de soutien à tous les prisonniers d'opinion en Centrafrique, constitué à Paris et présidé par le professeur Pierre Kalck (1), nous a adressé un appel, déjà signé par une centaine de personnalités, en faveur de *« plus d'une centaine de patriotes centrafricains, dont le professeur Abel Goumba, détenus au camp militaire Kassaï, pour simple délit d'opinion, dans des conditions inhumaines »*. Le comité demande *« la libération immédiate de tous ces prisonniers d'opinion »*.

(1) 2, place de la Sapinière, 94470, Boissy-Saint-Léger.

Colombie

● UN CAPITAINE ET DEUX SOLDATS ont été tués mercredi 16 février dans une embuscade. Deux autres soldats et un pilote d'hélicoptère ont été blessés au cours de cette embuscade survenue au cours d'une contre-offensive de l'armée dans le sud du pays. — *(A.F.P.)*

Espagne

● CINQUANTE MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ A SAGUNTO, dans la province de Valence, mercredi 16 février, pour protester contre la prochaine fermeture d'un haut fourneau. Le mouvement de protestation est soutenu par les principaux partis politiques du pays et par les syndicats. Les manifestants ont lancé des slogans tels que : *« Felipe* (Gonzalez, chef du gouvernement), *le peuple ne t'admet pas. »* — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LES CONSERVATEURS disposent désormais d'une avance considérable sur les travaillistes dans l'opinion, selon un sondage publié ce jeudi 17 février par le quotidien libéral *The Guardian.* Si les élections générales avaient lieu actuellement, ils recueilleraient, selon cette étude, 49 % des voix, contre 28 % seulement au Labour, et 22 % pour l'alliance social-démocrate et libérale. Le mode de scrutin assurerait donc une très large majorité parlementaire à Mme Thatcher. — *(A.F.P.)*.

● TRENTE-SIX MANIFESTANTES PACIFISTES ont été condamnées, mercredi 16 février, à deux semaines de prison pour être entrées, le 1er janvier dernier, dans la base aérienne de Greenham-Common, à 100 kilomètres à l'ouest de Londres (*le Monde* du 17 février). Une trentaine de femmes, en moyenne, campent devant cette base depuis plusieurs mois pour manifester leur opposition au stationnement éventuel de quatre-vingt-seize missiles nucléaires américains de croisière sur cette base, en cas d'échec des négociations de Genève sur les euromissiles. Les trente-six militantes condamnées ont refusé de s'engager à ne plus troubler l'ordre public, ce qui aurait permis leur relaxe. Six autres manifestantes ont été relaxées après avoir pris cet engagement. — *(A.F.P.)*

● DEUX NOUVELLES LETTRES PIÉGÉES, émanant de la milice des droits des animaux, ont été désamorcées à temps mercredi 16 février par la police dans le nord de l'Angleterre. Cette nouvelle alerte porte à sept en deux jours le nombre de lettres et de colis explosifs envoyés par cette organisation à des fourreurs, ou d'autres personnes ayant un travail en rapport avec les animaux, ainsi qu'à l'embassade du Canada. — *(A.F.P.)*.

Hongrie

● MM. MIECZYSLAW RAKOWSKI ET STANISLAW CIOSEK, vice-premier ministre et ministre chargé des affaires syndicales de Pologne, sont arrivés mercredi 16 février à Budapest, a annoncé l'agence officielle M.T.I. Cette visite fait suite à celle qu'avait effectuée en Pologne, fin janvier, M. Sandor Gaspar, secrétaire général des syndicats hongrois et président de la *Fédération syndicale mondiale.* — *(A.F.P.)*

Italie

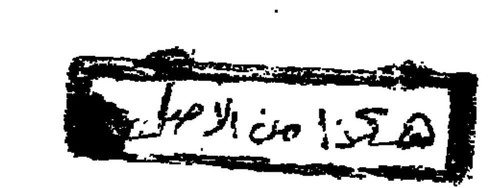
● M. VICTOR PRONINE, chef d'escale de l'Aeroflot à Rome, a été inculpé d'espionnage politique et militaire par la justice italienne, rapporte ce jeudi 19 février l'agence Ansa. — *(Reuter, A.F.P.)*

R.D.A.

● LIBÉRATION DE HUIT PRISONNIERS POLITIQUES. — La R.D.A. a expulsé huit prisonniers politiques mercredi 16 février, vers Berlin-Ouest, affirme le quotidien *Berliner Morgenpost*, dans son édition de jeudi. Cette libération anticipée, la première de l'année 1983, a été obtenue par Bonn dans le cadre de son action humanitaire en faveur des prisonniers politiques est-allemands, ajoute le *Morgenpost.* — *(A.F.P.)*

Suriname

● LES QUINZE PERSONNALITÉS TUÉES au Surinam, dans la nuit du 8 au 9 décembre 1982 ont été torturées avant d'être achevées, affirme le comité de juristes néerlandais pour les droits de l'homme dans un rapport publié mardi 15 février à Leyde. Le rapport est basé sur des déclarations de témoins oculaires. — *(A.F.P.)*.



هكذا من الأصل

Publicité

LA FRANCE DOIT RECONNAITRE L'O.L.P.

Depuis trente-cinq ans, le peuple palestinien – quatre millions et demi d'hommes et de femmes – vit sans patrie, pour moitié dans l'exil, pour moitié sous l'occupation. Trente-cinq ans après la décision de l'ONU de créer deux Etats en Palestine, l'Etat palestinien attend encore de voir le jour.

Depuis quinze ans, la moitié du peuple palestinien – en Cisjordanie et dans la bande de Gaza occupées – résiste à la colonisation et aux expropriations, à la répression et aux « représailles collectives », aux expulsions et à la terreur : refusant l'occupation et la pseudo-autonomie des accords de Camp David, il proclame sa volonté d'autodétermination et sa revendication d'un Etat palestinien indépendant. Depuis plus de quinze ans, le peuple palestinien en exil s'est organisé, sous la direction de l'O.L.P., pour exiger et faire triompher ses droits nationaux inaliénables. Et l'O.L.P. est aujourd'hui le symbole et l'incarnation de l'unité du peuple palestinien, par-delà la dispersion qui lui est imposée.

La récente guerre israélo-palestinienne au Liban et la tentative avortée d'Israël d'anéantir l'O.L.P. ont démontré au monde entier l'unité palestinienne derrière l'O.L.P., sa capacité de résistance, son autorité politique et sa volonté de contribuer à la recherche d'une paix globale et juste au Moyen-Orient. Aujourd'hui plus que jamais, il est clair qu'il ne saurait y avoir de paix dans la région sans l'O.L.P. Plus de cent trente États membres de l'ONU, parmi lesquels les gouvernements socialistes européens de l'Autriche et de la Grèce, conscients de cette évidence, ont reconnu l'O.L.P.

Le gouvernement français, qui proclame son attachement aux principes de justice et de liberté partout dans le monde, et qui a mis récemment tout son poids pour empêcher le gouvernement israélien de réaliser son projet de « liquidation » de l'O.L.P., doit aller jusqu'au bout de sa démarche, et reconnaître à l'O.L.P., non seulement « le droit de se battre », mais aussi la représentativité juridique qui est la sienne. Seul cet acte politique peut contribuer, de façon efficace et cohérente, à la recherche de la paix.

C'est pourquoi nous appelons tous les hommes et les femmes épris de justice et de paix à signer cet appel pour la reconnaissance officielle et immédiate de l'O.L.P. par la France.

Signataires (deuxième liste) :

De nombreux signataires ne figurent pas sur cette liste, l'orthographe de leur nom n'étant pas suffisamment claire. Veuillez nous en excuser.

Suite à la parution dans le Monde du 26 novembre 1982 de l'appel pour la reconnaissance de l'O.L.P. par le gouvernement français, nous avons tenu à publier cette deuxième liste qui montre l'écho favorable qu'il a rencontré auprès de l'opinion publique de notre pays. Des milliers de nos concitoyens, de tous les horizons politiques et sociaux et de toutes les régions de France, ont répondu favorablement à cet appel, et continuent à le faire.

I. – Elus - Responsables et militants politiques - Syndicalistes

Yvonne ALLEGRET, Olivier BALVET, Philippe BANCEL, Pierre BAUBY, Bruno BELEY, Lucette BERTHOLLET, Henri BOUGEAREL, Marcel BRACQUEMONT, Jacques BRUN, Huguette BUISSARD, Jacques CAMY, Hubert CHERTIER, André CUZON, Hilaire DANEYROLE, Dolorès DAUMAS, Robert DELOCHE, Patrick DERN, Jean-Pierre DJEMBA, Gaston DUMONT, Gilbert DUPE, Alain DUPOUY, Nicolas FAUCIER, Alfrédo FUMAGALLI, Noël GIRARD, Gilbert GIRAUD, Maurice GOUAISLIN, Camille GRANOT, Jacques HEURTAULT, Marcel HOUEL, Jacques JURQUET, Alain KINART, Loïc LE GAC, Odile LUPPI, Pierre Manuel MARTINEZ, René MESTRE, Geneviève MIALLY, Michel MOREAU, Jean-Louis PARIS, Jean PERRAUDEAU, Henri PEYRE, Bernard PHARISIEN, Yves PICHET, André POUJARLAT, Pierre PREMOLI, Patricia RETAILLEAU, Pierre ROSE, Maurice SANCHOT, André SIREDEY, Louis TERRENOIRE, Jean-Pierre VALLA, Robert VIAL, Valérie WASSNER, Florence WILHEM-REZENDE.

Centre information tiers-monde (Caen), Comité Irlande (Caen), Fédération P.S.U. Vaucluse, Femmes pour la paix (Colmar), Ligue communiste révolutionnaire (Caen), S.G.E.N.-C.F.D.T. (Paris), S.G.E.N.-C.F.D.T. (Union régionale Nord-Pas-de-Calais), Section française des chrétiens pour le socialisme.

II. – Avocats - Juristes - Médecins - Ingénieurs - Architectes

Dr Andrée ABOULKER, Dr Hugues ALEXIS, Dr Jacques AZEMA, J.-F. AUDUY, Max BAILS, Serge BALHIGERE, J.-P. BARBE, Dr Pierre BEGUERY, J.-Luc BERGER, Philippe BERIEL, Philippe BERTHELOT, J. BESSY, Chantal BORALEVI, Dr Yves BRAYE, Dr Paul BRETECHER, Me Françoise BRICCHI, Dr G. BRUSSELAARS, Gérard BURLAT, Renée BUREAU, Dr Noël CADOURAT, Guy CALLEDE, Me René CAMPOCASSO, Michel CERRUTI-BROGLIA, Marc CHANEZ, Danielle CHAPOULARD, Dr Catherine CHAUMIE, Dr Dominique CHOMAT, Dr Henri CHRETIEN, Emeric de CLERCQ, J.-R. COLLEAUX, F. Nicolas COUDSI, Michel COUSY, Dr Roland CRESPEL, H. CROELS, A. CRUZ-ROJAS, J.-Bernard DELPECH, Gilles DENIS, J. DESCHAMPS, Dr Mirabelle DETEUF, Me Christian DONADINI, J.-Guy DUFOUR, Michel DUPIN, Jean DUPUY, Dr Lucienne DUTHU, Jeanine DURIEUX, Dr J.-Baptiste EDWARD, Dr A.-P. EYGUN-BAS, Patrice FEDERIGHI, Henri FERNANDEZ, Me Pierre FONTAINE, Serge FOUILBEY, François GAGGINI, Dr Monique GALTIER, Bruno GERMAIN, Jacqueline GOUILLARD, M.-T. GOURNAY, Serge GREBER, Michel GREGOIRE, J.-François GUAYDIER, Jeanine GUENEDAL, Dr Jean GUERIN, Daniel GUICHARD, Gérard GUIEU, Dr Nina GRICOUROFF-PARCHINE.

Dr Richard HABLAL, Dr René R. HELD, Marc HERES, François HERPIN, Dr Amede ISMAEL-DAOUDJEE, Michèle JACROT, Pascal JANOTS, Marcel JOSSE, Dr Claudine JULLIEN, Sammy KAVASS, Marc KAVASS, G.-R. KUNTZ, Me Yves LACHAUD, Claude LALES, Dr Pierre LANGLOIS, Me Germain LATOUR, R. LAVIGNE, Dr Andrée LAZIR, Me Henri LECLERC, Claude LEMERLE, Dr Vivianne LE CROM-HUBERT, Me Henri-José LEGRAND, Me Francine LEPANY, Dr Max LUCAS, Michel MAHE, Jean MALLIERE, Dr Gérard MARCEL, R. MARGARIA, J.-C. MARIE, Dr Odette MASURE, Dr Brahim MATINE, Dr C. MATINE-PIZARD, André MATHIEU, Pierre MAUREL.

Dr Martine MERSEN-MAYSOUNAVE, Gérard MERAND, Me Katharina MERTENS, Bernard MINO-VERCELLIO, Albert-Jean MORAZZANI, Hubert MILLEON, Dr Ariel MOREL-MAROGER, Jacques MUNSCH, Me François NATIVI, Albert NELSON.

Gérard ONIC, Me Simone PACOT, Dr François PANIER, Me Sylvie PAPAZIAN, Claudette PERENNES, René PERRICHER, Bernard PERROT, Dominique PICARD, W. PLOECKEL, Roger POLGE, Hervé RADUREAU, Fernando RAMOS-CASTRO, Me Marion RAOUL, Pierre ROBLIN, J.-M. ROGUET, Henri ROSSI, Jocelyne ROUHAUD, Dr Dominique SARRADIN-PESANT, Dr Eliane SAUVENT, Ch. SEISEN, Claude SEKALY, Robert SELCEM, J.-M. STEBE, Christiane SURIANO, Jean SURIANO, Henriette SUSBIELLE, Me Gérard TCHOLAKIAN, A.-M. TELLIOGLU, Me Madeleine TERRASSON, Annie TEURTROY, Pierre THIERRY, Dr Bernard THIRION, Dr Martine TOULET, Dr Suzanne TROCME-SWEANY, Yannis TSIOMIS, Gérard VERROUST, André VILLAIN, Alain VRIENS, Dr Monique WAAST, Dr Yves WAILLE.

Et cinquante-sept techniciens et ingénieurs de l'université de Paris-Sud, Centre d'Orsay, dont les prénoms n'étaient pas mentionnés.

III. – Chercheurs - Economistes - Universitaires - Enseignants

Emile ADECHINA, Jean-Louis APCHAIN, Pierre AGUER, Michel AIGON, M. ANTOINE, Jacqueline ARNAUD, Martine ARRIO, M.-C. AUDOIRE, Alain AUDOUARD, Jacques AVELLAN, Jérôme BACHOLLE, M.-F. BARBIER, A.-M. BARON, J.-C. BARON, Elie BARON, Pierre BARRAT, Rémy BARRETEAU, Iear BARRY, Marc BARTOLI, Thérèse BATUT, Andrée BAZERQUE, Gérard BEAUMERT, Christine BENARD, Alain BERGEROT, Annie BERGEROT, Gérard de BERNIS, Thérèse BERRUT, William BERTRAND, Raymond BLED, Catherine BLOT, René BODINEAU, Brigitte BOIS, Dominique BOISDRON, Marc de BOISSIEU, Dominique BOMBLED, Rolando BORELLY, Jean-Yves BOSSEUR, France BOUSSEY, Mireille BOTTO, Daniel BOUCHIER, Monique BOUILLET, Jacques BOURDAIS, Antonin BOURDET, Michel BOUSSARD, Francine BOUSSEY, Pierrette BREMONT, J.-C. BRENOT, Luc BROSSARD, Robert BRISSAUD, Jean BRUNEL, Yves BRYGOO, Chantal BUFFET.

Claudie CAHOUR, Georges CATOLAY, Jacques CALVET, Bernard CALVINO, Carmel CAMILLERI, G. CAMPANI, Alain CAPIAN, Gérard CAPON, M. CATANI, Catherine CAVELIER, D. CECCALDI, J.-C. CETEAUD, J. CHAILLOU, Marc CHAMANT, André CHAMBON, Jean-Pierre CHAMBON, Claude CHANEZ-BEL, J.-Y. CHARBONNEL, Daniel CHARLOT, Claude CHARRION, Myriam CHEDOTAL, Bernard CHEDOTAL, J.-P. CHRETIEN, Y. CHUDZINSKA, Sylvie CLABECQ, Pierre CLEMENDOT, Pierre CLEMENT, Monique CLERC, M.-C. COLOMBET, Bernard COLOU, M. COMBESCURE, A.-M. COULAND-MAGANNCO, Bernard CORNEUIN, Anne COUTEAU, Abel CRAMARD, P. CROZAT, Nina CROWTE, Jean CRIBILLE, M.-F. CRUSSON, Jean CUISANCE, Joëlle DANION, Roger DARCEL, F. DAVID, Jacques DAVY, Bernard DECARIS, Jacques DECHAUME, Hélène DEJENNE, A. DELFORNO, Jean DELEMER, Ghislain DELEPLACE, Francis DEMIER, Annie DEMIN, Dominique DENEUVE, Blandine DESCLOQUEMANT, Lucienne DESTOT, Marcel DESTOT, Bernard DEYRES, Josette DHENAIN, Solange DIARD, R. DI RUZZA, Roland DOUHARD, Jacques DROUBAY, Pierre DUBOIS, Benoît DUCRET, Micheline DUPERRON, Emile DURAND, F. DURAND, M. DURAND-BUTZBACH, Philippe DURON.

Paul ECOFFET, Roland EDWIGE, Yvette ENSALEM, René ENSALEM, Bruno ESCOUBES, Monique EXANMEN, Jacques FAISANT, Boris FALAHA, Georges FARGEOT, Jacques FARKAS, Daniel FAUDRY, M.-J. FAYOLE, Georges FISCHER, Paul FOHR, Christian FOLLETETE, Guy FOSSAT, Pascal FOUBNIER, Michel FOUTANNAT, Jeanne FRADET, F. FRANCOU, A.-M. FRENEA, Annie FRETIN, H. FROHLICH, Ginette GABILLON, Isabelle GAGGINI, Mireille GALANO, Christian GARDRAT, Catherine GARMIER, Claire GASPARD, Monique GASPERINI, Jean GASSIES, Irène GEFFRAY, Suzanne GERBE, Jean GERBE, Bernard GERBIER, P. GERDANIAN, Margaret GHILES-HYMAN, Marcel GHILES, Catherine GIFFARD, Alain GIRAL, Odile GOERG, M.-M. GOMBERT, Josette GOMEL, Véronique GOURAUD, Denis GRANDET, Hélène GRATIOT-ALPHANBERRY, Claude GRENUT, Paul GRUNWALD, Jean GUENOT, M.-G. GUERARD, Christian GUERIN, R. GUIDIERI, Claire GUILLAUD, Pierre GUILLOSSOU, Danièle GUILLOSSOU, Monique GUILLOTON, André GUILLOTON.

Christine *HAUDEBOURG, Guy HAUDEBOURG, J.-P. HEBERT,* Françoise HEDDE, Bernard HEDDE, Daniel HEGUY, André HENRY, Hélène HENRY, Colette HOFFSAES, M.-N. HOMEIDAN, P. HOROVITZ, Didier HORRY, François HOUTARD, S. HUBERT, Reynolds HUMPHRIES, J.-M. HUREAU, P. JAGUELIN-MOREAU, Isabelle JOBARD, Guy JOIGNAUX, L.-N. JOUX, Alain JOXE, A. KALOGEROPARS, Antoine *KARAM, Gustave KARS,* Annick KARSENTY, M. KELLY, Sylviane KERGROACH, Angèle KOUYMJIAN, H. KRIVINE, C. KUDACN, Michèle LABUSSIERE, Dominique LACHIVER, Anne LACROIX, Jacques LADSOUS, Claude LANDEUX, Philippe LANGLET, Céline LAPLANTE, Henriette LAVALLEE-LIMOUZIN, Jean LARWE, Joëlle LE BAILLY, Hervé LE BRAS, Robert LECŒUR, Annette LECŒUR, A. LEFEBVRE, Robert LEFEVRE, Sylviane LEFRANC, Chantal LEFRANÇAIS, Daniel LEFRANÇAIS, Loïc LE GAC, Jacques LEGARDINIER, Paul LE GUILLOUX, Henri LE MASNE, Hubert LEMEE, Soizick LE NEVE, Bernard LENCLUD, A.-M. LE PAPE, Nadia LEPERTEL, J.-Gh. LEPOIVRE, Gérard LE PRETRE, J.-P. LE ROCH, J.-P. LEROY, J.-L. LESPES, Janine LE VU, Monique LEVY, Jean LIBERT, Christian LOHYN, Monique LOHYN, Lucien LOUDERO, André LUBATTI, Mireille LUBETH, J.-C. LUCAS, M.-S. LYCZKO.

M.-N. MRAD-FELIX, Roland MACHET, Christian MALECOT, Sylvie MANOUCKIAN, Christian MARCADET, Roland MARCHAL, Jean MAREC, Bernard MARLIERE, Noëlle MAS, B. MASSABIEAUX, Alain MASSAT, Daniel MASSIERA, Nicole MAY, Marylène MAZZORANA, Maria MECIAS, Bernard MELGUEN, Suzanne *MERINO, Dominique* MERLLIE, Jacques MEUNIER, Roger MEYER, Andrée MICHEL, Bruno MINSAT, Bernard MOCH, J.-P. MOLINARI, J.-P. MOLINE, Jacques MONNOT, Annie MOREAU, Claire MOULIN, Jacques MOULIN, J.-L. MOYNOT, J.-B. NEISS, Jackie NEISS, Denise NEUGNOT, Serge NICOLAS, Dominique NOGUEZ, Bernard OLLAGNIER, Marcel OLLON, Michel ORIOL, L.-C. ORTIZ.

J.-Pierre PAIROU, A.-Marie PARENT, Félix PAOLETTI, Anne PARADISI, N. PARAIRE, Edouard PATARD, Edgard PAYET, Jacqueline PECANTET, Paul PELLAS, Claude PENNETIER, Jacques PERCEBOIS, Colette PERRIER, Guy PERRIER, Roger PERROT, Gérard PHILIPPE, Jean PHILIPPOT, Anne PICARD, I. PIERRET, André PLAIN, Jacques PLAS, Jenny PLOCKI, Denise POLGE, Marie-A. POLI, M.-Louise POLI-*PROSPERI, Jacques POMMIER, Serge POKROVSKY, Jacqueline POMMIER-MASSERON,* Olivier POZZO DI BORGO, Joël PRADO, Christian PREBOIS, André PRENANT, Térèse RABOUIN, Alex RABOUIN, Henri RADOU, Gérard RAIMBAUD, Hélène RAMC-PERRAYON, Roger PERRAYON, Serge REGOURD, Christine RENAUD, Pascal RENAULT, Louis RIALLAND, Aimée RICHARD, J.-Claude RIVAUD, Michel RIVIERE, Danielle ROBERGET, Francine ROBICHON-MUGNIER, Michel ROGALSKI, Dominique ROGUE, Marcel ROUAULT, Alain ROUQUETTE, Michel ROUSSELIN, Yvette ROUZAUD, Gérard ROVILLE, Gérard ROYER.

Bruno SAINT-BLANQUAT, Didier SAINT-MAXEN, Françoise SALMAN, Jacques SALZER, Robert SANTEREY, Joël SARROTTE, Hagop SAZDJIAN, Patrick SECOUET, J.-Michel SERVANT, M.-Thérèse SGHAIER, Pierre *SIGNOLES,* Fabienne *SILVA, Renée SIMON, Mary SMITH,* Antoine *SORET,* Andrée SOUBIRAA, Pierre SOUBIRAA, Jocelyne STREIFF, Benoît SUEP, Jacques TAILHADES, Lucie TANGUY, Y. TANGUY, Vivian TERRIEN, Jacques THOBIE, Ramon TORTAJADA, Annick TOUCHEPEU, Claire TORREILLES, J.-F. TOURNAIRE, Charles TOURNE, Catherine TOURNIER, Bernard TREMEL, Olivier TRIC, Claudette VANACKER, Jean VANDENBESSELAER, Nicolas VAROPOULAS, Jacques VASSEVIERE, Paul VERMANDE, Lisette VINCENT, Christian WECKERLE, Michel ZURBACH.

Et cinquante-neuf chercheurs et enseignants de l'université de Paris-Sud, Centre d'Orsay, dont les prénoms n'étaient pas mentionnés.

IV. – Edition - Journalistes - Ecrivains - Pasteurs - Prêtres

Michel ALVES, Marcel ANDRÉ, Lucien AOUAD, Georges BAGUET, Michel BARBIER, Denise BARRAT, Serge BENARD, Marc BERGE, Alain BERNIER, André BLANCHET, Michelle BOLUE, Claudine BONUTTO, Sylvie BRAIBANT, Sylvie BRIET, Yves BUANNIC, Marie-Claire BUCZEK ; Eric CHALMEL, Marie-Madeleine CHARMELOT, V.F. de CICCO, Hugues COUSIN, Jean-Paul CRUSE, Dorothée DANSET, Monique DELANNOY, Bertrand DUCLOS, M.L. DUMAS-SOULA, Alain ECHEGUI, Gabriel ENKIRI, François FOURNIER, Daniel GALLAND, Hélène GARIPUY, Paul GAUTHIER, François GEZE, Charles GRÉGOIRE, Arlette GUEHO, C. GUILLEMOT, Simon GUILMENT, Anne-Marie GUILLAND.

André HENRY, Thomas JALLAUD, Maria JEAN-ÉLIE, François KOCH, M.T. LACAZE, Guy de LACHAUX, J.-P. LAVAL, Bruno LONGEVIN, Michel MARTIN, Jean MASSE, Daniel MAUDINET, François MEGARD, Micheline MÉZIÈRE, Pierre MIREL, Etienne MOULIN, Felipe NAVARRO, Claire NEBUT, Anne NELSON, Louis OURY, André PÉRILLARD, Daniel PÉRISSE, Gilles PERRAULT, Jean PIGNON, Dominique PRADALIER, Lucien PUCCIARELLI, Michel RIBON, Pierre RONDOT, Joseph SANDJIAN, Marcel SCHLEWER, Michel SERAIN, Ricardo SILVA, Marie-Joseph STEVE, Jean-Marc TATON, Suzanne TENAND ULMANN, Pierre TOURNE, André TRUAISCH, Jean-Luc VARIN, Raymond VIDAL-PRADINES, Jean-Luc YACINE.

V. – Art - cinéma - théâtre

Nadine ALLARY, Catherine ALMÉRAS, Jacques ALONSO, Maria AMARAL, Gilles ATLAN, Jean-Claude BOSQUET, René BOULZENNEC, Catherine BRASIER, Eric BROCHERIE, Laurent CHANTRAINE, César CHAUVEAU, Lydia CIVIDINO, Max CLARAC-SÉROU, Paul CURT, Juliette DURUP, Jean-Philippe ELANTKOWSKI, Jean FOURNIER, Jean GARINO, Didier GENINET, Gérard GILLET, Bruno GRELIER, François GUINOCHET, Guy KAYAT, Bernard LALLEMAND, Annie LALLEMAND, Marc LEFLAIRE, José LEGRAND, Myriam LIBORT, Yves LOYER, Jacques MEYER, Momcilo MILOVANOVIC, Raymond MOREL, André NOBLET, Madeleine OSTERMANN, Patrick PRADO, Lise TAILHADES, Régine TRIEAU, Thierry VALANCOGNE, Julien VERDIER, Jacques VEVE, Marc WEIRICH, André ZÉMIRI, Association des artistes peintres de Cayenne-Guyane.

VI. – Professions paramédicales et sociales

A. ABARCA, Pierre AGERON, D.G. ALEXANDRINE, Sylvie ALTER, Liliane ARNOFFI-HÉGY, Henri ARVIER, Patricia AUDOUARD, C. BANDERLY, Roger BARBARAY, Fabienne BASTENDORFF, Christiane BATY, Patrick BELLOIS, Emmanuel BELONY, Patrice BIBARD, Geneviève BILLON, Ghislaine BILLON, Cécile BIRAUD, Catherine BOCQUEL, Hélène BOLIAN, Marc BOUCHARDEAU, Nicole BOURASSEAU, Anne BOUTS, Annie BOYER, Gilbert BROSSAIS, Charles BRUNID, Daniel BUREAU, M.J. BURGAUD, Christine *CARRIÉ, Liliane CAUSSEQUE, Danièle CHABANNE, J.-L. CHAMPY, Marc CHAZOT,* Brigitte CHEVALIER, Annick CHEVET, Françoise CUNIN, Patrice DEBESQUE, J.-P. DEBRAY, Florence DELOR, M.-Odile DESBONNET, Jacqueline DOUCET, Arlette DUBUISSON, Gérard DUBUS, Mireille DUCLOS, Claude DUCLOUX, J.-P. DURU, Maryse ELSAYED, Violette ESCOBAR, Elisabeth FAYAT, M.-Lise FAYAT, Patrick *FELDSTEIN,* C. FILLON, Benoît FLEURANCE, *Thérèse* FROGER.

Véronique GELI, Catherine GHIDAOUI, Dominique GOUACHI, M.-Claude GOURNIER, Sylvie GRELLIER, Agnès GUEGUEN, Alexis GUÉNÉGO, Cybèle GUESDON, Yvette HADDI, Michel HAMMART, Liliane HASSON, Hervé HOSTALIER, Denise HUNEAU, M.-Luce JAOUHARI, Paul JONATHAN, Annick KOUBA, Liliane LACOSTE, Joseph LECOQ, *Danielle LAIGRET,* Suzette *LARCAUD,* Brigitte *LE BRIS,* Anne *LEFUN,* Pierre LERAY, François LEVENT, Martine LÉVÊQUE, Marc et M.-T. LOUCHE PÉLISSIER, Danielle LOUIS, Françoise MALIDIAN, Yves MARISSAL, Monique MARTIN, Chantal MARTIN, Chantal MELLON, Danielle MOLLIÈRE, Laurence MORAUD, Françoise NASSOY, Claire NEYRET, Catherine PAJOT, Claude PANNE, *Mireille PANNE, Annie PÉCHAUD, Odile PERRAUD, Odette PEUZET-OSSANT, Claudine PICHERIE,* Hélène PICOT, Claude PIRAULT, Christian POLACHARD, Claire PRÉVOST, Odile PY, Arlette QUIGNON, Isabelle RABALLAND, Ginette RAIMBAUD, Geneviève REUSS, Martine RIOU, Elisabeth SALOMON, Dominique SANTONI, Noëlle SIMON, Pierre TESSIER, Michel TORT, Pierrette TRICOT, Emile TURLAN, Marc VOGELEISEN, *Chantal WENDER, Corinne WENDLING,* Dominique WIENER.

VII. – Agriculteurs - Artisans - Commerçants Cadres - Employés - Ouvriers

Odile ADNET, Roland AESCHIMANN, Manfred AGHABIAWIAN, Charles AGIUS, Bruno AGUERRI, Dominique ANCEY, A.-M. ARANDA, Marcelle ARON, Camille ARS, Fabienne AUSESKY, Simone BAID-LAFITTE, Maryvonne BALAA, Alain BARA, Gérard BARANGER, Gilbert BARATIN, Maryvonne BARBERET, Brigitte BARRAL, François BARRAL, Jean-Claude BATUT, Raymond BATY, Paul BAUDRY, Olivier BAUDRY, Claude BAUDRY, Lucette BEAUNE, Richard BEGHIAN, Christine BEGUET, Jean-Marie BEKHOUCHE, Henri BELLINI, Jean-Luc BÉRARD, Frédéric BERNABÉ, Jean BERNARD, Robert BERTHAUD, Jeannine BERTHAUD, Jean BERTHET, Thierry BETTAS-BÉGALIN, Jean BIDON, Brigitte BIGNOTTI, Jeannine BILLE, Elisabeth BILLON, Arlette BLANCART, Marcel BLANCHI, Gisèle BOCQUILLON, Dominique BOLZER, J.-L. BONABEAU, Jacky BONISSENT, Solange BOUDGHÈNE, M.-T. BOUBARNE, André BOUDIN, J.-A. BOULADOUX, Eric BOULLY, Laurent BOUTRAIS, Pierre BOUVET, J.-Y. BOURMAUD, Maryline BROSSEAU, René BRUNEL, Tarcisse BRUNET, Valentine BRUNO, Robert CAMUS, Jean CANTERA, Salvador CARBO, Gilbert CARCHON, Claude CARIOU, Michelle CAUCHARD, I. CECCHINEL, J.-M. CHAMI, Madeleine CHAMP, Marie CHAPET, J.-P. CHARTRON, Claude CHASTAING, Danielle CHASTELLAIN, Sylviane *CHAUDURIE, Marcel CHAUVIN, J.-M. CHÊNE, Georges CHEREL, L.-Ch. CHEVALIER, Lila CHICARD,* Denis COLLONGUES, Daniel CONSTANTIN, Maurice COROYER, Françoise CROM, Sylvie CROQ, Annick CROU, Chantal CRUBILLE.

Gérard DANIEL, Christine DAVY, Monique DEBAT, France DEBOT, J.-P. DECLERCQ, Daniel DELAMMÉE, Jacqueline DELORME, Nicole DELOUCHE, Joël DEMASSON, Xavier DENECKER, J. R. DENIAUD, Daniel DERDAR, J.-M. DERDAR, Jack DERENE MESNIL, M.-M. DESBORDES, Martine DESBROSSE, Pascale DESNOUX, Jean DEVIERS, Jacky DRIFFONT, M.-Th. DUFOUR, Anne DUGAST, Jeannine DUSSEAUX, Raymond ESCUDERO, Michel EMERAND, S.-J. ENDER, M.-J. ESCRIBAND, Bernard EUGENE, Simone EYROLET, K. FARDEAU, Brigitte FASSANARO, Nicole *FAURE,* Christian *FAVREAU,* Pierre FAYAT, J.-L. FERNANDEZ, Michel FICET, Geneviève FOLIARD, M.-C. FOURNIER, Jacqueline FRECHOU, Alphonse FRESNEAU, Jean FROGER, Guy GASSER, Vincent GAGGINI, Nicole GAILLARD, M.-C. GAILLARD, Rémy GANACHE, J.-P. GASQUET, Joël GAUDIN, François GAUTHIER, *M.-C. GAUTHIER, J.-P. GAUTIER, Alain GENTY. Philippe GEORGES, François GERARD,* Monique GERNIGON, J.-L. GERNIGON, J.-D. GLADIEU, Pierre GODARD, J.-P. GONIN, Paulette GOSSELIN, Yvonne GOUPIL, Chantal GOURDON, Paulette GOYAULT, Bernadette GRENAPIN, Yvonne GROULT, Fabienne GUENEDAL, Patricia GUENEDAL, Jeannine GUENEDAL, Jeanne GUEZI, J. GUIBET, Jacques GUILBAUD, *Albert GUILLOT, Michel HARDY, Béatrice HAULTCŒUR, Roger HEBERT, Br. HELARD,* Claude HELLIER, J.-P. HEREAU, P. HEVIA-DIAZ, Jean HILLION, André HOFFMANN, Alexandre HOMEZ, M.-Cl. HUARD, Jacques HUBERT, Yves HUBERT, J.-B. HULIN.

Claudine JACOTIN, Jacques IKNI, J. INACIO, Claude JAME, Christian JAMES, Jeanne JAUFFROY, *J.B. JOLLY, Bernadette JONVAL, Claire JOUATTE, Pierre JOURDAIN, Mariette JUNIQUE,* Y. KAVASS, Bernard KUTTLER, L.-G. LABATUT, Bernard LABOURE, Christian LADORET, Alain LAMOTTE, Serge LAURENT, J.-L. LAROCHE, Nadine LAURENT, Georges LAURET, Dominique LAVAUD, Claudine LAWRENCE, Michel LEBEC, J.-L. LE BIGOT, Annick LEBRETON, Bernadette LEBRETON, Claude LE *CLOEREC, Eliane LE CŒUR, Elisabeth LECŒUR, Christian LEFEBVRE,* Daniel LEFEVRE, Patrick LEFUR, Brigitte LEFUR, Georges LE GALL, Béatrice LE GALL, Françoise LE GOYET, Joëlle LE HERISSE, Roger LEMAISTRE, Christian LEMARIE, Monique LEMEE, Christian LEMONNIER, M.-F. LETERTRE, Odile LEMOINE, Robert LEPVRIER, Philippe LEROUX, Alain LEROY, Alain LESUEUR, Thérèse LETRANGE, Yannick LETSCHER, Jacques LHOTELLIER, Thierry LHUILLERY, Claude LIBERMANN, Suzanne LIOMET, Félix LONGEPE, Lionel LOPES, Yves LOTH, Ange LUCA, Joseph LUCAS, Micheline LUNEAU, Denis LYANNAZ, J.-C. MAESTRACCI, J. MAITRE, P.-A. MALOD, Claude MARIE, Yves MARIEL, Robert MARIN, Dominique MARKOVIC, Michel MARQUEZ, Dominique MARTIN, Gérard MASURE, Denis MATELIER, Danièle MATERNE, M.-N. MAULAVÉ, Olivette MAVILLA, M.-C. MELAT, Jean MENAGE, Maryvonne MERRIOU, Bernard MEURLAY, Chantal MEURLAY, Joseph MICAELLI, Jean-Marie MICHEL, Daniel MONNIER, Roland MOINEL, Noëlle MOISAN, Denise MONTEIL, Ch. MORANDEAU, G. MOREAU, J.-J. MOREAU, Christian MORETTO, Jean MORIN, J.-L. MORINIERE, Francine MOUZER, André MUREAU, Liliane NEHME, W. NEHME, André NICOLET, F.-L. NICOLETTA, J.-Y. NOBLET.

J.-P. OLLIVIER, Amélie OSMANIE, Arthur PACHAY, André PACCION, Albertine PAIS, M.-J. PAYET, A. PERREIRA, Gérard PERRIN, Jack PESANT, Dominique PESNEAU, Madeleine PESTRE, Michel PESQUEROL, Ulysse PERRAU, Monique PIOT, J.-E. PINSET, J.-F. PINSON, Marc PIRON, Denis PLAISANT, Edith PLUCHARD, Antoine POLI, Lucien POLI, Charles POLLASTRINI, Patrick PRAND, Françoise PREVOST, Michel PRODEAU, Raphaël PUJOL, Jean PUSSIC, Philippe RABOUIN, Patricia RABOUIN, Robert RASHIA, Gérard RASTEL, Michelle RENAULT-VILLAIN, Oscar RETAMAL, Madeleine RICA, Béatrice RICH, Jean-Yves RIVOIRE, Thierry ROBERT, Maurice ROCHER, M.-C. ROESCH, Claude ROUSSEAU, Danielle ROUX, Henry RUBINO, Jacques RUFFENACH, Alfred ROULLAND, Françoise ROULLAND, Daniel SACOBOWSKY, Dominique SALEMBIER, Patrice SAURET, Angèle SAUVAGET, *René SAUVAGET, Claude SAVINEAU,* Annick SCANVIC, Pierre SEPTOANT, Monique SICOT, Ginette SKANDRANI, Gilles SNIATECKI, A.-M. SONCIN, Brigitte SOREY, Jean SORIN, M.-J. SOUILLE, Christine SOURMAIL, J.-C. STEFANI, Janine SUAIRE, Michel SUAIRE.

Alice TARPINIAN, J.-M. TASSEEL, Fernande TESSIER, M.-J. THARAN, Claudie THARREAU, Edy THEIN, Guylaine THUAL, Marc TISSANDIER, A. TRESOLDI, Daniel TROUILLARD, Pierre VACHEROT, Michel VAILLANT, Yves VANDRAME, Françoise VAN MEYEL, Alain VENTALON, Maryline VAUTHIER, Yves VIEILLE, René VINCE, Yann VINCE, Daniel VINCE, Catherine VINCE, Jean-François VIVARES, Frieda VIVARES, Marie-Claire VOISINE, *Roland* VONTHRON, Josette VREL, Nicole YOUS.

Claude CHARPENTIER, Yves CHAULET, Isabelle CHAULET, Vincent DELEGUE, André-Marcel DENNEFELD, Sylvain DREYFUS, Yves IDIER, Alain LE COTTIER, Nicole COLON, Serge GASBART, Jean-Claude LACOMBE, Roger LUGAND, Philippe MORAUD, Alain RICHARD, Jean-Pierre ROUX, Nazar NEHME, Alain VACHETTE, Gérard VIAULT.

VIII. – Professions diverses - Retraités

Aimée ADAM, Elisabeth AHGIBAUD, Nicole AKPO, Bernard ALBERT, Hervé ALLARD, Jacqueline ALLEE, Jeanne ALVES, Béatrice AMMI, Claire ANDREE, Guy ARNAUD, Pascal ARNAUD, Paul ARNOUX, Odette ARSAC, Constance AUDIA, M. AUDRAIN, Gabrielle AUFFRET, A.-C. AUSSANT, Robert AUVADE, Christine AZEMA, Louis BAGUET, Patrick BANZET, Gilbert BAQUER, E. BARBIER, Roger BARBOTTEAU, Catherine BARBOTTEAU, Michel BARILLER, Nicole BARRE, Fabienne BARTHET, Daniel BARTKOWIAK, Claude BARZUGER, André BAUR, Simone BELLANGER, M.-D. BELLINI, Pascale BELLOCHUVIQUE, René BELLOIN, M.-C. BELOUIN, Michel BERARD, Marcelle BERNADAT, Paur de BERNARDY, Gisèle BERNIER, Emile BERRANGER, Pascale BERTA, A.-M. BERTRAND, Emmanuel BETOU, Paulette BIDON, Catherine *BILLAUD, Jean BISCARROS, S. BLANC, Ernest BLINDT, Louise BLONDEL, Denis BLONDOT,* Paul BLUTEAU, Michel BOISSARD, Christian BOISSET, Simone BOLLMANN, Evelyne BOLZER, Liliane BONNETAUD, Richard BOSI, Monique BOUGEAREL, Denise BOUITEL, M.-L. BOUITEL, Martine BOULORD, J.-C. BOUR, Emilie BOURAY, Louis BOURDAT, François BOURDON, Eugène BOUREY, Geneviève *BOURGEOIS, Monique* BOURIOT, Christian BOURON, Roselyne BOUSQUET, Claire BOUSSARD, Henriette BOUTET, M.-T. BOUTRAND, Jacqueline BOUVET, Lucienne BROCHIER, Philippe BRODSKY, Roger BRIARD, José BUSTOS, Georges BUTLOW.

Monique CADORET, Raymond CAILLEAU, Jeanine CAILLEAU, Raymonde CAILLEAUD, Raymond *CALISSEQUE, Gérard CALLIALI, Patrice CAMMAS, Kathleen CAMP, Huguette CAMPELLO,* Jean CANCES, Guy CANONGE, M.-A. CARIOU, Andrée CARTRAU, J.-J. CASPER, Roger CASTEL, Daniel CAUSOLLE, René CEBELIEU, Clara CERVONI, Odette CHABIN, René CHABOD, Mylène CHAMI, Claude CHAMINAS, Georges CHARAT, Thérèse CHARAT, Robert CHARLEMOINE, Marguerite CHARPENTIER, Alain CHARVY, Huguette CHAUVET, Simone CHAUVIERE, Jeanine CHENAIS, Yvan CHEMWA, Gabriel CHEVALIER, Alain CHIARI, Francesco CHIODA, Goldie GLABECA, Xavier COMAN, Michèle CONSTANT, Michel CONSTANTIAL, Eric COQUELIN, Roger CORPARD, Joël CORPARD, Lucien COUSTILLAC, Philippe CROCHET, Pierre CROSSOUARD, Alain CUDERE, Daniel CURT, C. CYPRIANI, Virginie DARRAS, M.-C. DAVID, Joëlle DECHERF, Alain DELAUNAY, Michel DELCLUSE, Anne DELHAYE, Madeleine DELOCHE, Odile DENIAUD, Adeline DENIS, Stéphane DENOYER, Isabelle DESCAMPS, Maurice DESIMON, Bertrand DESPLANQUES, Dominique DESPLANQUES, Bernard DESRUES, Daniel DESSORDES, Josette DHENAIN, Marie DIGEON, Vivianne DI RUZZA, Michel DOBELLI, Martine DODU, Claudine DOLLE, Claude DONNION, Alain DONTAINE, André DORIGNY, Odile DORNOT, Claude DORRIEN, Claude DOURLIN, Marc DUBOIS, J.-P. DUCHAMPLEVAL, Paulette DUFOURNET, Jean *DUMAS,* Robert DUMESNIL, *M. DUMONT, Marc DUMONT,* Catherine DUMONS, Andrée DUPARC, Nadine DUPONT, Jeanine DURAND, C.-F. DURAND, Vivianne DUTAUT, Tanina DUTKIEWICZ-WETAIS.

Cécile EDON, Eliane EL DANI, Fernande ELOSU, Bernard EMERY, Catherine EMONOT, Henriette ESNAULT, Marguerite FALCO, André FARRAULT, Jacques FAURE, Ghislaine FAURE-ARNAL, François FAVIER, Edith FAY, Jacqueline FEGEANT, Claude FELGEROLLES, Lucette FERRAGER, Joël FERRIER, Jacques FEUILLET, Colette FILLION, Alain FISCHER, Jacques FIZGRIND, Martine FLE, Pierre FORAY, J.-C. FORET, Christiane FORET, Robert FOUCAULT, Christophe FRANGEUL, M.-A. FREMY, Philippe FRETIN, *Max FRICHET, Gaston FUSTER, Annie FUZAT-LIZEROUD, M.-J. GABILLON, Michel GAGNAIRE,* Bernard GAIDIOZ, Fernande GAIDON, Roger GAILLARD, Olivia GALL, Jean GARCIA, Anais GARNIER, Jeanne GARNIER, M.-F. GARRIGUES, Denise GARRY, Elise GAS, Denise GASPART, Armelle GAUDIN, M.-F. GAUTHIER, Gilberte GEBELIN, Geneviève GEMAHLING, Yves GENET, P. GERARD, Anne GERBER, Alain *GERMAIN, M.-L. GERVAIS, Pascale GHIGONETTO, Mauricette GHIOTTI, François GIRARD, Geneviève* GIRARD, Suzanne GODET, Madeleine GOIC, Noël GOIMARD, Roger GONIN, Georges GONNET, M.-F. GORIUS, Philippe GOUDAIL, J.-C. GOUILLARD, M.-Th. GRANGE, Manuela GRAU, Elisabeth GRAVANIS, Victor GREFF, Marcel GREGOIRE, Odile GREGOIRE, Georges GRELET, Christiane GRELET, Annie *GRELIER,* Jean *GROUZET,* J.-F. *GRUAIS,* Jacqueline *GRUAIS, Marguerite* GRUNWALD, Yves GUELAUD, Françoise GUEVARA, Yvannick GUIHENEUF, H.-J. GUILLARD, Gérard GUYOT.

Danielle HACINI-DELAYE, J.-P. HARDY, Dominique HEBERT, Jean HOWATZ, René HUBERT, Ginette HUBERT, Serge HUET, Marcelle HUISMAN, Jacques HUOT, M.-N. JANIN, Edmond JEAN-JEAN, Emmanuelle *JOFFROY,* Françoise *JOSEPH, Max JOUBERT, E. JOURDAN, Marcelle JOUYAUX, Renée JUTTIN,* Hans KATZER, Bertrand KELLER, Chloé KELLER, Maryvonne KHARBACHE, N. KINTZINGER, Pierre LABIT, Mario LABRIN, Armand LAC-BERIERE, Louise LACOMBE, Louis LACROIX, M.-C. LADAM, Robert LAFERTE, Emma-Léone LAFRANCE, Robert LAFRANCE, Geneviève LAMI, Yvette LAMOULIEN, Gérard LAPLACE, Alain LARGIER, Ginette LARRIBE, André LAROCHE, Bernadette LAROCHE, Marcel LAURE, Pierre LAUER, André LAURENS, M.-L. LAURENT, Jean LAURENT, Pierre LAURENT, Philippe LAVAL, Patrick LAWIN, Frédéric LAZIN, Yves LEBOUVIER, Vincent LEBRUN, Sylvie LEBRUN, Simone LE CALVEZ, Monique LECORNI, Martine LEFEBVRE, Yvette LEGOUIC, Pauline LE GALL, David LEIBA, Marie LELOUP, Elisabeth LEPAGE, Antoine LEPLAY, Anne LEROI-GOURHAN, Serge LEROY, Jeanne LETERNE, Françoise LEVENEUR, Jacques LHABITANT, Akila LIEN, Pierre LIOTARD, Denise LONGEPE, Patric LOUCHE-PELISSIER, Monique LOUCHE-PELISSIER, Louis LOZE, Marcelle LUCAS, Claude LUCCHINI.

Ginette MADANI, Bernard MAGARD, J.-M. MAGARD, Daniel MAISERET, Eric MAISERET, C. MANET, René MARCEAU, Claudine MARCEREAU, Odile MARCHAND, Claude MARCHAND, Bernard MARENDAZ, Michelle MARIE, Frédérique MARSAL, Augustin MARSAL, Jean MARTEL, Alice MARTIN, Bruno MARTIN, Christine MARTIN, Dominique MARTIN, Paul MARTIN, Irène MARTINS, S. MARTY, C. MASSANO, Bernard MAURIN, Luc MAZARE, Pascal MAZEN, M.-N. MEGUIN, Denis MELKIAD, Micheline MENEUX, Pierre MERIAUX, M.-C. MEUNIER, Catherine MEYNARD, J.-L. MICHAUD, M. MICHEL, Maurice MICHEL, Corinne MIGUEL, Françoise MOINEL, Fantez MOMMET, Danièle MOMMET, G. MONTAGNE, Daniel MORCHON, Bernard MORELLET, Gaël MORIER, Gilles MORINIERE, Jean MOUILLET, M.-M. MOUZE, Madeleine MOYON, Colette MULLER, Jeanne MULTEDO.

Henri NAUMANN, M.-E. NEMOZ, Loïc NEVY, Martine NOALHYT, Janine NOEL, Jean NOEL, Claude NONNEZ-LOPES, J.-F. NOUVEL, Olga OGIER-DENIS, Charles ORSINI, Yvonne ORSINI, Pierre ORTOLI, Roselyne PANNEL, Nicole PARACCHINI, Madeleine PARADIS, Monique PASCAL, Chrystelle PASDALI, Hervé PASSAROTTO, Michèle PASQUET, Blandine PASQUIER, J.-L. PATOUILLARD, Hélène PAUMIER, M.-C. PAUTRAT, Robert PEAN, Robert PEIGNE, Jacqueline PELERINS, Jean PELLE, N.-T. PELLE, C. PELLENQ, Paul PELTIER, Jean-Paul et Mercédès PENARD, Jean PERENON, Valérie PERIOLI, J.-J. PERRIER, Marc PESSIDOUS, André PETIT, Abel PETIT, Bertrand PETIT, Solange PETIT-CLAIR, Henri PEYRE, Georges PEZZANA, Renée PHILIPPO, Marcel PHILIPPO, Patrick PINCET, Jean-Jacques PIRON, Brigitte POGGI, A. POGGIALE, Ghislaine POIRET, J.-D. PONCET, Joseph PONCET, Françoise PONT, Odile POPHILLAT, Agnès POULET, E. POULLET, Paulette POURE, Philippe PRADEAU, B. PRECLAIRE, Fernande PREUSS, Claude PREVOST, Madeleine PRODEAU, René QUEBRIAC, Raymonde QUEHEN, Jean QUERCY, Suzanne RAIEVSKY, Raymond RAMAYE, Madeleine RAPETTI, Nadine RASSOUL, Guy RAVILLY, Nicole RESTE, Michèle RETZIGNAC, Marguerite REVERCHON, Myriam REYES, Noëlle ROBERT, Madeleine *ROBIN, Michel ROBIN, Paul ROLLET, A.-M. ROMAIN, Camille ROMBAUT, Dominique ROMET,* Mathilde RONDOT, François RONZON, Nicole ROOBAERT, M.-A. ROSSIGNON, Emile ROUAIX, Elizabeth ROULET, Frédérique ROSSUM, Eric ROUX, Denis ROY, Marie-Laure ROY, Françoise RUELLAN.

Danielle SABEL, Henri DE SAIN, Mathurin SALIN, Laure SANCEWLADIS, Roger SANCE, Léonie SAULNIER, Suzanne *SAUREL, Martine SAUVAGEON, Marie SCHLEWER, M. SCHMIDT, Renée SENA,* Dominique SENEE, Jean SERRAT, Catherine SEVOZ, M.-M. SIMON, Françoise SINELLE, B. SIVARDIERE, Geneviève SOHIER, Jeanine SORIN, Françoise STRULLU, Josiane STANESCOU, Daniel STECK, Bernadette SUGNY, Anne TABOURET, Jean TABOURET, Josette TALEB, Claude TARRICONE, Patrick TARTHIX, M.-France TEGOU, *Ismaël TESTANIERE, T. TEURTROY, François THEUREU, Blandine THOBIE, Gilberte THOMAS,* Georges THOMAS, A. THOME, C. THOME, Denis TIBERTI, Alain TRIQUET, Gustave TROCHOL, Nadine TRONEL, Nadine ROUX-TRUDDAIU, Pietro TRUDDAIU, Rosanne TRUDDAIU, Bernadette Vallée, Dominique VALLEE, M.-F. VALLET, Joseph VALOMET, Jean VANOYE, Claude VAUCHELLE, Alain VAUCHEZ, Eugène *VAUTIER, Roland VENNIN, Paul VERCAMBRE, Marcel VERRET,* J.-P. VEZARD, A.-M. VIAL, D. VIENOT, A.-M. VIGNERON, Pierre VILTOUX, Laurent VINCE, Hélène VINCENT, Monique VINEE, Alain VIRASSAMYNAIKEN, Yannick VOYEAUD, S. VULIC, J.-L. WEBER, Gilles WILLIAM.

IX. – *Etudiants*

Antoine AGUADO, M.-Th. ADMAR, Noëlle AKAN-PREVOT, Michel ALEXANDRE, Guillaume ALLEE, Hervé ARTEAUD, M.-L. ARTHOIS, Denis ASSEMIAN, J.-L. ATIENZA, Michèle AUVRAY, Elisabeth *AVENEL, Michel BALLANGER, Christine BARRADA,* Corinne BARBERET, Lionel BARBOTTEAU, Nicolas BARRAY, Nicolas BARRE, Sophie BEAUVERGER, Véronique BELLINI, Alain BERGEROS, Etienne BERLING, Jean BERLING-PESANT, Nathalie BERNARD, Agnès BESSELIEVRE, Marc BEUGRE, Viviane BILLAUD, Anne BILLON, Karine BLIN, Pascale BLUN, Serge BORG, Nathalie BREMONT, J. BROGONZOLI, Nicolas BULOT, Jérôme BURQ, M. BUSNOT, Olivier CAPES, Valérie CHANEZ, Gilles CHANEZ, Jean-Paul CHEHAB, Jacqueline CHEVALIER, Fabienne CLUBERT, Christine CORLAY, Sandrine COSTENTIN, Michel COUPARD, Annie COUSIN, Hervé CUBIZOLLE, Christine CUMOND, Christine DACHE, Christophe DALI-CHAMPT, Véronique DANTIER, Laurent DAPPE, Bertrand DELAUNE, Guy DELBECCHI, Vincent DEROUET, Gilbert DESNOYERS, B. DESTREMAU, J.-P. DOGUET, Serge ELOI, Nadine EMERIALL, Isabelle EMERIAU, Eric FERON, Gilbert FEUILLOY, J.-P. FILIU, Benoît FLOQUET, Muriel FOKASSI, Olivier FOUREY, Pascal FRETAUD, Ph. FRISON, Joëlle GALAUDIER, Olivier GALLET, M.-H. GAUVRIT, Béatrice GAYOUX, Eliane GOMBAUD, Sylviane GOUAISLIN, Dominique GRASSET, J.-M. GUALBERT, Edith GUEGUAN, Marylène GUERIF, Martine GUERZEDER, Sylvie GUERZEDER, Nicole GUIEU, Patrice GUILLON, Valérie GUION, Christian GUYONVARCH, *Marie HELLIER, M.-D. HELOUIN, Gilles HAMMARD,* Viviane HEREAU, Philippe HEUZE, Antoine JABRE, Véronique JAILLARD, Xavier HOUDAYER, Nathalie HUTIN.

Patrice JARRET, Alain JAVELLO, Fabienne JOUANGUY, Cl. JOUANNE, M.-C. JOUBERT, Sandra JOXE, *Jérôme* LAIR, Sylvie LAMBERT, Nathalie LAMBERT, Franck LAMY, Michel LANGEVIN, Fr. LAPIERRE, Catherine LEBLOND, Eric LEBREUX, Sylvie LE BRIZE, M. LECARDONNEL, Pascal LECHAT, Chantal LECLERC, D. LECLERCQ, Béatrice LECOQ, Olivier LECOURT, Mireille LEDANOIS, Frédéric LE DILY, Claude LEFUR, Renaud LE GAL, Thierry LEGER, Ph. LELIEVRE, Hervé LE MARCHADOUR, J.-L. LEMEE, Vincent LE MIEUX, Louise LEPLEY, Philippe LE RENDU, Denis LESUR, Françoise LEULLIEUX, Jocelyne *LEVILLAIN, Loïc L'HARIDON, M.-L. LIBERTOSI, Sophie et Jeannine MACHAVOINE, Isabelle MAHUT,* Patricia MALVAL, Chrystel MALLIERE, Franck MAINDON, Laurent MAIDON, S. MALAN, Guy MANEO, Lionel MAR, Eric MARESCASSIER, Jean MARIE, Gilbert MARIE, Sylvain MARTINA, Catherine MARZIN, Odile MASSARD, Tin MAUNG, David MAVOYANGUI, Annie MERCIER, Françoise MIGNOT-TAYBI, César MIQUELIN-TAVARES, J. MOHANG, Alain MOIRET, Valérie MOLINERO, Henri MORAND, Patricia MOREAU, Anne MOREAU, Sylvie MOREAU, Claudine MORVAN, Christophe MULLER.

Véronique NOEL, U. NONNENMACHER, Manuel NOWAKOWSKI, Christophe OUGENET, Claudine PADIOLEAU, Annie PARPAILLON, J.-M. PASQUET, Sylvie PATARIN, Anne-Marie et Viviane PAYET, Laurent PELLE, Pierre PERNET, Nicole PERRODO, J.-M. PIRON, Ginette PLANCHAIS, J.-J. POPARS, J. POTTIRON, Bruno POUVELLE, Jacques PUCHEU, Carole QUEMENER, Gilles RAMSTEIN, Philippe RANDAL, Peggy RAVLIN, Marc REGNOUX, Pierre REGOBY, Sophie REYES, Françoise RICHARD, Alain RIVIERE, Emile ROBERT, Alain ROSIER, Nadia ROUDY, J.-Ph. ROUSSEAU, Nelly RUEZ, Dominique SAMAN, Bertrand SAMBUCHI, Serge SARRAZIN, Ariane SCHMIED, Anne SCHNOEBELEN, Corinne SCOLA, Catherine SOINARD, Pierre SOLOMON, J.-F. TALLIO, Agnès TARVIOT, Bruno THOBIL, Nadine VAILLAND, P. VALENTIN, Isabelle VAN MOERBEKE, Lucien VICENZOTTI, Michèle VIERLING, Patrick VIGNAL, Catherine VIGOT, Véronique VINCE, Pierre VINCENTI, Yves VOISINE, J.-Ch. WENSBECK.

J'adhère à cet appel pour la reconnaissance de l'O.L.P.

Nom .... Prénom ....

Adresse .... Tél. .... Profession ....

Comité pour la reconnaissance de l'O.L.P.

C.N.P. (C.R. O.L.P.), B.P. 146 - 75263 PARIS CEDEX 06

POUR TOUT SOUTIEN FINANCIER, ENVOYEZ VOS DONS AU C.C.P. N° 18.862.75 - E PARIS (à l'ordre du C.N.P.)

Le Monde

politique

LES DÉCLARATIONS DU PREMIER MINISTRE A « L'HEURE DE VÉRITÉ »

« Si nous devions aller plus loin dans la rigueur il faudrait nécessairement imposer les plus riches »

M. Pierre Mauroy, qui était, mercredi soir 16 février, l'invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, a été presque exclusivement interrogé, pendant une heure et demie, sur les affaires économiques et sociales. En faisant appel à Alain Duhamel, Albert Duroy, tous deux représentant la rédaction d'Antenne 2, et à Yann de l'Ecotais, rédacteur en chef adjoint de *l'Express*, pour le questionner, le directeur de l'émission, François-Henri de Virieu avait souhaité qu'il en fût ainsi.

Le premier ministre, qui n'affectionne pas ce genre d'exercice technique, s'y est montré plus à l'aise que d'habitude mais en cette période électorale son objectif personnel était visiblement de s'exprimer plus en chef de la majorité qu'en gestionnaire. Et autant le militant fervent est apparu convaincant, autant le responsable de la politique gouvernementale est resté parfois superficiel. En politique aussi le charme de la bonhomie trouve ses limites.

Outre la nécessité permanente d'inspirer confiance, qu'il assume sans forcer sa nature, M. Mauroy tenait d'abord à faire une ultime mise au point, pour essayer de clôre le débat sur la rigueur ouvert par les récentes déclarations du secrétaire général de la C.F.D.T., M. Edmond Maire, et le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, M. Michel Rocard. Afin de minimiser la controverse, le premier ministre s'est borné à souligner, non sans humour, qu'il est naturellement dans la fonction d'un ministre du Plan de faire de la prospective sans pour autant engager le gouvernement pour le présent. Lapsus révélateur : M. Mauroy a déclaré que M. Rocard est *« solitaire derrière le président de la République et le premier ministre »*... Il voulait dire « solidaire », bien entendu.

Le premier ministre tenait aussi à répliquer à l'opposition, en particulier à MM. Raymond Barre et Jean Lecanuet qui avaient ironisé, le même jour, dimanche 6 février, sur la cohésion de l'équipe gouvernementale. Sur ce point, M. Mauroy a rappelé que les donneurs de leçon d'aujourd'hui ont la mémoire courte. Ainsi a-t-il évoqué les *« phrases assassines »* de M. Michel Poniatowski au début du septennat précédent, à l'époque où celui-ci, ministre de l'intérieur, dénonçait, par exemple en novembre 1975, le *« laxisme »* et la *« clémence des juges »* placés sous l'autorité de son collègue le garde des sceaux, M. Jean Lecanuet, ce dernier avait répliqué en parlant des bavures de la police, et M. Poniatowski avait jugé à son tour *« sans intérêt »* et dûe *« à la fatigue »* la réaction de M. Lecanuet.

Il est vrai qu'il incombe à M. Mauroy de veiller à ce que sa majorité ne tombe pas dans ce travers et, en ce domaine, les risques subsistent.

ALAIN ROLLAT.

Interrogé tout d'abord sur le « climat » de la campagne électorale, M. Mauroy affirme : *« Quelques uns de nos adversaires sont en train de créer un débat qui est tout à fait un débat imaginaire, qui n'a aucun rapport avec la réalité. J'essaierai de démontrer* (...) *que, finalement, les gros problèmes sont derrière nous. C'était au mois de novembre, quand il fallait fixer la politique du gouvernement. Mais la politique du gouvernement est fixée, et, actuellement, pratiquement tous les indicateurs de la politique gouvernementale se remettent tranquillement au vert. Si bien qu'il y a un décalage qui n'est pas compréhensible. Mais, je fais tout à fait confiance à l'opinion* (...) *Le peuple français est plein de bon sens* (...) *Il n'aime pas l'excès et il n'aime pas la démesure. »*

A propos des déclarations faites récemment par MM. Edmond Maire et Michel Rocard, le premier ministre répond : *« Ce qui est important, c'est la politique du gouvernement et ce sont les résultats. Ce n'est pas l'intervention de tel ou tel ni les interrogations de tel ou tel.* (...) *Il n'y a aucun plan d'austérité, et cette discussion sur l'austérité est une discussion qui ne se pose pas actuellement.* (...) *Michel Rocard a fait plusieurs déclarations et il a bien précisé qu'il était, à la fois, solidaire, derrière le président de la République et le premier ministre. Michel Rocard intervient en étant ministre du Plan.* (...). *Mais quelle est sa fonction ? Sa fonction est justement d'être ministre du Plan. C'est-à-dire de couvrir une période qui va s'ouvrir en 1984 pour cinq ans. Pour le moment, il dit : Quel temps fera-t-il. C'est d'ailleurs lui-même qui a usé de l'expression : Je suis un peu le « M. Météo ». Quel temps fera-t-il pour le gouvernement, de 84 à 88 ? Et il nous dit : Ce ne sera pas facile. Il y aura des difficultés et il ne fera pas beau. Mais en fonction de ce qu'il nous dit, en fonction de ce que les commissions du Plan préparent, nous arrêterons nos propositions et la représentation nationale aura à en discuter.* (...) *Mais le problème ne se pose pas en 1983. Pour 83, nous avons fixé la ligne de la politique gouvernementale. Elle a été un succès au niveau du blocage, au niveau de la sortie du blocage. Maintenant, nous sommes en ligne.* (...) *Mon rôle est de maintenir strictement en ligne la politique du gouvernement. Evidemment, il y aura quelques adaptations conjoncturelles, qui sont indispensables. »* (...)

Mais comment prétendre maintenir en 1983 la consommation et le pouvoir d'achat des Français compte tenu des déficits du commerce extérieur, du budget, de la sécurité sociale, des caisses d'assurance chômage et des entreprises nationalisées ?

M. Mauroy souligne que *« partout, dans tous les pays, il y a ces déficits »*. Il ajoute : *« S'il n'y a avait pas une politique gouvernementale qui réussisse, effectivement, vous pourriez me dire qu'il y a de quoi être inquiet. Mais si justement il n'y a pas à être inquiet, c'est parce qu'il y a une politique gouvernementale qui réussit. »*

Le chef du gouvernement insiste sur le taux de croissance : *« Nous avons réalisé, en 1982, 1,5 de croissance. C'est-à-dire que nous avons eu la plus forte croissance de tous les pays industrialisés. »* Il insiste sur le maintien du pouvoir d'achat en moyenne : *« On ne peut pas contester que le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages ait augmenté de 4 % en 1981-1982. »* Il insiste sur la stabilisation du chômage : *« J'ai entendu M. Barre dire : ils ont un truc pour le chômage, ils le traitent socialement. Oui, nous traitons socialement le chômage. »* Il souligne : *« Je ne pourrais pas m'exprimer avec l'assurance que j'ai ce soir si la politique du gouvernement n'avait pas réussi à se frayer un chemin de crête entre le chômage et l'inflation (...). Nous n'avons pas à bouger. Car trop de rigueur relancerait lea chômage et pas assez de rigueur relancerait l'inflation. Il faut faire ce qu'il faut avec mesure. »*

M. Mauroy note que les résultats obtenus dans la lutte contre l'inflation l'ont été grâce à *« un certain concensus de la part des grandes organisations syndicales : et nous atteindrons notre objectif fin décembre 1983 : un 8 %* [de taux d'inflation] *et ensuite nous nous mettrons sur la pente de 5 % »*.

COUP DE POUCE POUR LE SMIC

M. Pierre Mauroy a confirmé que, lors de l'augmentation automatique du SMIC au 1er mars, celui-ci bénéficierait d'un coup de pouce en pouvoir d'achat de 0,8 %.

Conformément à la loi, le SMIC est réajusté automatiquement dès que l'indice officiel des prix s'accroît de 2 %. Si l'on se fonde sur les dernières prévisions (0,7 à 0,8 % en janvier), l'inflation des mois de novembre, décembre et janvier devrait être de 2,5 à 2,6 %. En 1982, le gouvernement avait revalorisé le pouvoir d'achat du SMIC de 3,2 % au lieu des 4 % promis. C'est le 0,8 % manquant que le premier ministre s'est engagé à accorder au 1er mars. Le SMIC devrait ainsi être augmenté de 3,3 à 3,4 %.

Cette revalorisation sera jugée insuffisante par la C.G.T. qui a estimé, le 16 février dans un communiqué, que *« l'augmentation du SMIC à intervenir le 1er mars ne doit pas être inférieure à 5 % »*. Evaluant l'*« augmentation obligatoire »* à 3,5 %, la C.G.T. demande qu' *« il soit ajouté 1,5 % au titre d'une première étape de progression du pouvoir d'achat du SMIC pour 1983 »*.

Nous faisons mieux que la droite

Le premier ministre confirme que le gouvernement tiendra, en mars, sa promesse d'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC et il s'engage à *« ne pas augmenter la pression fiscale »* en 1983, sans pour autant s'engager à ce qu'il n'y ait pas d'impôt nouveau. Il déclare, en outre : *« Si nous devions aller plus loin dans la rigueur, il ne serait pas question d'imposer davantage ceux qui sont les plus démunis, ceux qui sont les plus pauvres, ceux qui ont des revenus moyens. Si on devait aller davantage dans la rigueur, il faudrait nécessairement imposer ceux qui sont les plus riches.* (...) *Faire la différence entre ceux qui sont riches et ceux qui ne le sont pas, c'est* [la différence entre] *ceux véritablement qui manquent de quelque chose et ceux qui, au contraire, sont dans une situation aisée.* (...) *Nous avons pris nos responsabilités pour une politique qui reste une politique de croissance, la croissance la plus forte possible, mais menée de manière rigoureuse. La rigueur, pour nous, n'est pas une politique. C'est une méthode. C'est pourquoi je fais une distinction entre l'austérité, qui serait un état, et la rigueur, qui est une méthode. La politique du gouvernement, c'est le choix de la croissance.* (...) *Je crois que nous sommes en train de faire la démonstration, tranquillement, que nous avons rempli nos engagements et que nous avons une conduite de la politique qui sait respecter les bons équilibres et qui le fait mieux que la droite. Et il n'y a pas d'autre explication à cette espèce d'enragement de nos adversaires : c'est le spectacle de la gauche qui est en train de réussir. M. Barre ne se remettra jamais d'avoir terminé avec 14 % d'inflation,* [alors que] *le gouvernement de la gauche fait moins de 10 %. »*

DES EMPRUNTS INFERIEURS A 25 MILLIARDS DE DOLLARS

M. Mauroy a *« formellement démenti »* un chiffre d'endettement de la France de 25 milliards de dollars pour 1982. *« Nous ne sommes pas le premier emprunteur sur le marché,* a-t-il ajouté, *puisque nous sommes précédés par les Etats-Unis et le Canada. »* La comparaison avec les Etats-Unis qui empruntent en dollars est difficile, quant au Canada, il aurait obtenu de l'ordre de 20 milliards de crédits l'an passé.

Le démenti aurait été plus convainquant si le premier ministre avait opposé un chiffre à ceux qui sont avancés. Tant à Matignon que Rue de Rivoli, on refuse la moindre précision. Une indication trop nette, affirme-t-on, ferait apparaître par solde le montant des prêts et dépôts saoudiens en France, or nous nous sommes engagés vis-à-vis du royaume wahabite à ne pas fournir ces chiffres.

Nous ne souhaitons pas, ajoute-t-on, indiquer à l'extérieur l'utilisation de l'emprunt de 4 milliards qui pour partie, n'a pas été utilisé. Il n'y a aucune raison de donner des armes à la spéculation internationale.

A l'évidence, dit-on encore, les chiffres cités intègrent l'ensemble des emprunts contractés en 1982 par les banques françaises qui, avec cet argent, ont souvent nourri des prêts à des non-résidents. Plusieurs milliards de dollars ne pèsent pas de ce fait sur la balance des paiements non plus que sur l'endettement extérieur.

Le moment venu, précise-t-on enfin, lorsque les difficultés actuelles seront écartées, *« toutes les données seront établies »*.

Interrogé sur l'attitude de la haute administration à l'égard du gouvernement, M. Mauroy affirme sa confiance dans la fonction publique, mais réaffirme que la gauche rencontre, en ce domaine, *« des difficultés d'ordre culturel »* : *« Actuellement en France, il y en a encore trop qui s'estiment détenteurs d'une sorte, élitisme qui les conduirait à avoir le pouvoir. Ce n'est pas eux qui donnent le pouvoir, c'est le peuple. Et c'est lui qui a voulu ce gouvernement de gauche. Et ce gouvernement, bien entendu, ne commettra pas l'erreur, je tiens à le préciser, de ne pas reconnaître les élites, et de ne pas travailler avec les élites. »* Sur ce point, le premier ministre ajoute : *« C'est vrai, nous avons été à plusieurs reprises gênés par des informations communiquées à l'extérieur avant que la décision gouvernementale ne soit prise (...). Je dis aux fonctionnaires qui se livrent à ce petit jeu-là qu'ils ne servent pas la France. »*

« Les petites phrases de M. Poniatowski... »

A propos de la cohésion gouvernementale, M. Mauroy évoque le proche passé, *« au temps de MM. Lecanuet, Poniatowski, Chirac dans le même gouvernement : j'entends encore les petites phrases assassines de M. Poniatowski (...). Je dirai que ce qui se dit au niveau du gouvernement, autour du gouvernement ou à propos du gouvernement, est loin de ce que l'on entendait avec les gouvernements précédents. »*

Evoquant ensuite l'endettement de la France, le chef du gouvernement déclare : *« Ce n'est pas vrai que la France ait emprunté 25 milliards et qu'elle soit le premier emprunteur. Le premier emprunteur ont été les Etats-Unis, le Canada ; la France n'est qu'en troisième position. Ce chiffre* [de 25 milliards] *est beaucoup trop élevé (...). C'est absolument faux. Je démens absolument cette information. En ce qui concerne l'endettement, le ministre de l'économie et des finances s'est exprimé en juin dernier. La France a un endettement qui est l'équivalent d'un mois d'exportation. »*

M. Mauroy indique, d'autre part, que le gouvernement espère rétablir la situation du commerce extérieur dans les deux années à venir *« sans prendre de mesures protectionnistes »*.

Il répond, enfin, à quelques questions posées par les téléspectateurs.

Le procès de Klaus Barbie à la télévision ?

Interrogé sur une éventuelle retransmission, en direct à la télévision, du procès Klaus Barbie, le premier ministte répond : *« J'y suis favorable. A une condition : que cette décision ne soit par prise uniquement pour le procès de Barbie. Car je crois qu'on n'a pas le droit de prendre des décisions uniquement pour un procès. (...) Il ne serait pas sain et il serait même dangereux de prendre une loi uniquement pour un cas comme celui de Barbie. »* M. Mauroy estime *« qu'il n'y a pas de Français »*, qui, en Algérie, *« ait été aussi loin »*, malgré les tortures, que Klaus Barbie.

A propos de la querelle scolaire, M. Mauroy parle d'un *« débat complètement anachronique »*. *« Au lieu de se poser le problème de l'enseignement privé et de l'enseignement public »*, il serait préférable à son avis, de *« mobiliser tous* (les) *jeunes gens de France »*.

Questionné sur les Français qui placent leur argent en Suisse, le premier ministre déclare : *« J'espère que l'on pourra punir ceux qui commettent cette faute extraordinaire de ne pas avoir confiance en son pays »*.

A propos des élections municipales, M. Mauroy affirme : *« Il n'y a aucune ville à perdre, aucun village à perdre. »*

Méthode Coué

La synthèse est toujours gouvernementale, aimait à dire Proudhon, et ce n'est pas M. Pierre Mauroy qui fera mentir le grand théoricien du socialisme. Les réponses faites mercredi soir à la télévision par le premier ministre aux questions des journalistes ont tout de même été beaucoup trop optimistes. A quelques semaines d'élections municipales importantes, on pouvait difficilement demander à M. Mauroy d'exposer ses états d'âme ou d'aller très loin dans l'analyse des difficultés que traverse le pays. Reste que le bilan de l'état de l'économie dressé par le premier ministre a été manifestement biaisé, et beaucoup de Français, qui demandent comme M. Maire qu'on leur dise la vérité en auront été soit profondément déçus, soit carrément choqués.

Non que la gauche au pouvoir ne puisse avancer de résultats positifs. Le chômage n'augmente plus que lentement en France (+ 4,7 % en un an), contrairement à ce qui se passe à l'étranger, où la détérioration de l'emploi est rapide. Les hausses de salaires se modèrent grâce à une politique contractuelle nouvelle qui s'étend progressivement. Les prix de détail ont augmenté de façon modérée pendant quatre mois. Le pouvoir d'achat a été maintenu et même amélioré.

Ces faits ne sont pas contestables. Encore faut-il en connaître le prix. La lutte contre le chômage — socialement efficace — est fort coûteuse et, de l'avis même de l'INSEE, ne devrait pas empêcher le nombre des demandeurs d'emploi de recommencer à augmenter d'ici à l'été. Les chiffres avancés sont de plus sous-estimés d'environ trente mille ainsi que l'a noté l'INSEE du fait de radiations de « chômeurs longue durée ».

La hausse des prix de détail s'est ralentie. Mais le blocage a appauvri les entreprises publiques (jamais E.D.F. et G.D.F. n'ont été aussi déficitaires) et les firmes privées. L'encadrement très strict des prix et des tarifs mis en place depuis la fin de l'année dans l'industrie permetra probablement au gouvernement de respecter son objectif de 8 % de hausse en 1983, mais affaiblira une industrie déjà mal en point, qu'elle soit publique ou privée. De plus, le ralentissement des prix est un phénomène mondial, beaucoup plus net à l'étranger qu'en France.

L'erreur de M. Mauroy est d'aller contre le bon sens qui permet à chacun d'apprécier au travers d'expériences quotidiennes les difficultés de l'heure. Elle est aussi de pécher contre une nécessaire pédagogie. Toute politique économique, tout choix, a nécessairement des conséquences multiples qui, en aucun cas, ne peuvent aller toutes dans le même sens. Le choix de la rigueur, le rétablissement du commerce extérieur jugé prioritaire, il y a quelques semaines, ne peuvent aller de pair avec celui de la croissance le plus élevé possible ou celui du maintien, voire de la hausse du pouvoir d'achat. Tout n'est pas possible en même temps, et le fait d'annoncer que chaque chose et son contraire sont visés simultanément est l'aveu même d'une politique moins claire dans ses principes, moins ferme dans sa conduite qu'il n'a été dit.

M. Maire n'avait pas tort de s'inquiéter récemment de la nécessité d'un durcissement de la politique de rigueur. Quoi qu'en dise M. Mauroy, ce problème a bel et bien été posé au sommet de l'appareil de l'Etat, c'est-à-dire à l'Elysée comme à Matignon. Les dénégations apportées par M. Mauroy à ce sujet s'expliquent — outre l'approche des élections — par la baisse du prix du pétrole et celle du dollar qui vont réduire notre déficit extérieur, mais ne dureront peut-être pas longtemps. Qu'on prenne garde à ce qui arrivera lorsque la reprise économique se manifestera aux Etats-Unis. A l'évidence, les cours du « brut » recommenceront à augmenter. Le débat sur la rigueur accrue reste contrairement un véritable débat.

La prise de conscience des difficultés dans lesquelles se trouve la France est probablement indispensable pour que soient durablement acceptés les sacrifices qui restent nécessaires et nous attendent encore. Notre endettement extérieur qui, de l'avis même de M. Delors, ne doit plus augmenter, la pénétration de notre marché automobile par l'étranger, la faiblesse de notre industrie, nos déséquilibres financiers internes, sont autant de signes alarmants. A trop écouter M. Mauroy, à négliger les avertissements d'hommes tels MM. Delors, Rocard ou Maire, les Français risquent de ne plus les percevoir.

ALAIN VERNHOLES.

● *M. François Léotard*, secrétaire général du P.R. a notamment déclaré : *« M. Mauroy est une drogue douce pour la France. A force d'en prendre, on ne sent plus rien (...). Quand M. Mauroy dit que les indicateurs économiques sont au vert, ce n'est pas ce que ressentent les femmes françaises quand elles font leurs courses. »*

La majorité reprend espoir

(Suite de la première page.)

Il faut aussi faire la part des règlements de comptes.

L'an dernier, à la même époque, avant les élections cantonales, c'est M. Defferre qui avait vivement attaqué M. Chirac. C'est ce même M. Defferre qui a préparé puis défendu devant le Parlement un nouveau statut des grandes villes, donc de Paris, que M. Chirac promet d'abroger s'il revient au pouvoir. Il n'est donc pas étonnant de voir M. Chirac s'en prendre vigoureusement au ministre de l'intérieur dans la ville dont ce dernier est le maire, à Marseille.

Si la droite « enrage », c'est peut-être parce qu'elle doute d'elle-même. Après le temps du triomphalisme — les élections municipales étaient présentées par avance comme un désaveu de la majorité — est venu le temps des hésitations. L'opposition ne doit s'en prendre qu'à elle-même. Elle est d'abord victime d'un *« effet de portillon »*. Ses trois principaux chefs de file se sont bousculés dès qu'ils ont perçu les premières indications de tendance défavorable à la gauche. La majorité n'a pas eu à forcer son talent pour réintroduire dans le débat l'image de la guerre des chefs.

L'opposition souffre également des effets pervers de sa propre stratégie. Elle a politisé la campagne, mais elle n'a pas su, ou elle n'a pas encore pu, donner un contenu positif à cette politisation. Bien au contraire. L'interprétation qui a été donnée des « scénarios » élaborés par M. Giscard d'Estaing était de nature à inquiéter une opinion réputée légitimiste.

Le programme adopté par le R.P.R. lors de son congrès extraordinaire de la porte de Versailles a suscité la critique dans la majorité, qui y a vu un projet de régression sociale et la remise en cause des acquis de la gauche. Il a aussi suscité la critique dans l'opposition. M. Barre a cru respirer un parfum de *« reaganisme mal digéré »*.

« Ceux du château » et le « peuple de gauche »

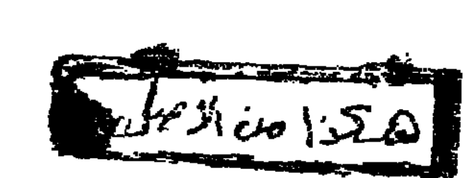
L'opposition a fait mauvaise impression. Dans le même temps, le gouvernement paraît mieux maîtriser sa démarche qu'à la veille des élections cantonales. En février 1982, l'adoption des cinq ordonnances sociales — dont la réduction de la durée hebdomadaire du travail — avait provoqué des polémiques au sein de la majorité ; cette fois, la retraite à soixante ans est acceptée par l'ensemble des syndicats et approuvée par 68 % des Français (selon la Sofres). En outre, le gouvernement peut se prévaloir des chiffres du chômage et de l'inflation.

Dans ce contexte, le débat sur la rigueur est le point faible du pouvoir. M. Mauroy s'est efforcé, mercredi soir, à Antenne 2, d'y mettre un terme. Il l'a fait en s'adressant prioritairement à *« l'électorat de gauche »*, en opposant le gouvernement de *« ceux du château »*, qui prévalait, selon lui, avec M. Giscard d'Estaing, au *« gouvernement du peuple »*, le sien. Son discours sur la méfiance des *« élites »*, qu'il doit affronter, sa justification de l'annulation de la baisse de la rémunération de l'épargne, étaient, de la même façon, de nature à conforter le *« peuple de gauche »*.

Il reste que, s'il y a doute dans l'opposition — *« soyons modestes »*, dit désormais M. Chirac — et regain d'optimisme dans la majorité — dont témoigne la prestation du premier ministre, — il ne faut pas perdre de vue que les élections municipales ne sont pas encore jouées.

Le seuil fixé par la majorité elle-même pour évaluer sa défaite éventuelle continue de se situer autour d'une trentaine de villes de plus de trente mille habitants. On comprend mieux que M. Mauroy et les leaders de la gauche aient intérêt à maintenir avec l'opposition un certain degré de tension, gage d'une mobilisation qui reste à obtenir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.



Le Monde

LIVRES

Le dernier message de Jouhandeau

● *Un grand égotiste.*

IL avait un peu des allures de *diplodocus parmi les carnassiers*, promenant dans la jungle contemporaine, chaque fois qu'il sortait de sa retraite de Rueil, une aisance ironique, une grâce altière, étonnamment juvénile chez le vieillard qu'il était, des airs d'un autre monde – le sien. Tel l'artiste, selon le *critère baudelairien, il ne sortait* pas de lui-même, ce qui ne l'empêchait pas de tout saisir : il avait l'œil vif, comme la plume. C'étaient les hommes du jour, si pressés d'affirmer et d'infirmer, agités par des modes et des querelles au vent du caprice, qui avaient souvent l'air d'être menacés par les incertitudes du temps en regard de ce témoin d'un autre âge, immuable dans ses choix, dans ses goûts, dans un style de vie et de littérature admirablement accordés.

Au long de sa carrière d'écrivain, Jouhandeau s'est beaucoup conté à *travers les personnes*, les *faits*, les lieux qu'il avait connus, ou dans un face-à-face, tour à tour inquiet ou exalté, avec lui-même. Il a dit ses origines provinciales par le menu en faisant revivre dans *Chaminadour* et d'autres textes, plus encore qu'un pays natal, tout un espace humain pittoresque, *surprenant, parfois* inquiétant. Il a tenu le *Mémorial* de ses parents, de ses amis, des figures familières, ainsi que les *Chroniques maritales* que relie épineusement le « lien de ronces » qui l'unissait à Elise, l'ex-belle excentrique à l'œil d'orage.

Un style d'ascète en robe de velours

Il a dit les *plaisirs et les jours*, les animaux et les fleurs, les errances et les veilles, les épanchements spirituels et charnels. Il a chanté Dieu, la beauté de la création et des créatures, comme il a baguenaudé aux rives de l'enfer en décrivant ses mirages. Il a mis sa vie en équation et proposé son *Algèbre des valeurs morales*, allant de l'élan sublime à l'abjection. Il a loué le plus « pur amour » comme il s'est fait le chroniqueur des passions, allant jusqu'aux confidences les plus intimes, les plus scabreuses, sans s'y complaire. Il a défini une éthique à son usage, qui ne cessait d'être voluptueuse, conciliant l'amour de Dieu, agrémenté de louanges païennes, avec celui des garçons et, plus encore, celui de la vie réduite aux solutions essentielles. Tout cela composé et recomposé à l'harmonium bien tempéré de son style – un style suprêmement élégant, nerveux, limpide, aux harmoniques savantes mais naturelles, diapré, par instants, de quelques précieux éclats, à la façon dont un bijou relève la sobriété d'une toilette. Un style d'ascète en robe de velours.

Au long de l'itinéraire de ce grand égotiste, les volumes des *Journaliers* marquent les étapes : moins élaborés que d'autres œuvres, ils n'en sont pas moins les miroirs à facettes qui réfléchissent le cours *ordinaire de la vie jouhandesque*, ce qui est loin d'exclure l'inaccoutumé, le drame, le cocasse. Le premier volume sortit en 1961 (années 1957-1959) ; le dernier, le vingt-huitième, vient de paraître, il va de décembre 1973 à Noël 1974.

« L'éveilleur d'âme »

Que nous dit-il dans cet ultime message composé à quatre-vingt-*sept ans ? Tout d'abord sa solitude*, inhérente à son âge, à son isolement moral, à tout ce qui fait naître, jeu d'ombres sur l'écran d'une vie, la lumière crépusculaire de l'avant-mort (1). « *Je me sens plus mort que mort, puisque je vis, tout mort que je sois.* » Un relatif dénuement ajoute à ce sentiment dramatique d'épurement. Pourtant, le vieil écrivain a charge d'âme en la personne du petit Marc, l'enfant de Céline, partie à jamais. Dans l'instruction de Marc, Jouhandeau retrouve ses dons et ses goûts pédagogiques qui le faisaient appeler « l'éveilleur d'âme », dans ce pensionnat de Passy où il enseigna trente-sept ans, « sans punir ». Et l'écrivain de s'interroger : « *Durant toute mon adolescence, je me suis cru destiné à la prêtrise. Est-ce que l'enseignement et mon activité d'écrivain ne relèvent pas d'un idéal voisin du sacerdoce ?* ».

Autour de cette veille d'un enfant, dont les cris du cœur l'enchantent, le solitaire de Rueil évoque des souvenirs, commente des lectures, note un trait de caractère et, le plus souvent, une défaillance morale, en revenant toujours à l'analyse de son état de « sursitaire ». Il y redécouvre sa ferveur spirituelle, au-delà des orages de toute une vie, une vie dont elle ne fut pas absente mais où elle se confondit, lors des élans les plus intimes, avec une sorte de mysticisme païen.

Cette contemplation intérieure amène l'écrivain à reconsidérer ce qui fut aussi la grande affaire de son existence : ses goûts sexuels. « *Tout cela me semble plus ou moins désaffecté. Le charme, la duperie ont cessé. Je vois les choses comme elles sont. Me voici enfin démystifié.* » Même s'il contredit au moins une fois, semble-t-il, sa résolution d'ignorer le plaisir, il ne voit plus dans l'homosexualité qu'un mirage, « *qu'un accident où le mysticisme et l'esthétisme avaient plus à faire que la sensualité* ». Il a conscience de *n'avoir aimé*, à *travers ses penchants*, qu'une entité, à l'exception de deux figures, Serge et Robert. Au total, il se flatte d'avoir administré ses passions avec sagesse. « *Même au temps de mes folies*, confie-t-il, *j'ai toujours gardé un sens rigoureux de la mesure.* » Ce que Paulhan, à l'amitié de qui il rend hommage, appelait son « *savoir-vivre* ».

C'est bien la sérénité, la légèreté de l'homme en accord avec lui-même – de l'élu, de l'élu de sa propre vie, – « *une sorte de bien-être physique et de bonheur moral* », qui dominent, malgré la maladie et la morosité de certaines heures trop solitaires. On ne s'étonnera pas des redites, du retour de certains thèmes au fil de ces pages. Comme tout bon écrivain, Jouhandeau aime à revenir sur le motif, au risque de se répéter. On le quittera sur l'heureuse expression de sa fidélité, de cette fidélité à lui-même qui l'a fait aller au plus fort de ses désirs sans y être asservi, au plus profond de lui-même sans s'y perdre, et vers une haute exigence littéraire pour en faire la matière de son œuvre.

PIERRE KYRIA.

* Marcel Jouhandeau : *Dans l'épouvante le sourire aux lèvres*. « Journaliers » XXVIII, Gallimard, 199 pages, 82 F.

(1) Jouhandeau allait mourir, à quatre-vingt-onze ans, le 7 avril 1979.



(Dessin de CAGNAT.)

Extraits

« Quand on est deux, on est deux fois seul. »

∴

« Il y a *toujours assez de bien pour* vous consoler du pire, ce qui permet, quelle que soit la misère physique ou morale et malgré le malheur, de poursuivre son chemin, en clignant de l'œil, à la manière de M. François Mauriac. »

∴

« Placé entre l'abject et le sublime, on ne vit que dévorant ou dévoré, sans autre relais que le sens de la mesure qui accompagne le savoir-vivre. »

∴

« C'est vrai, je n'ai jamais pu supporter plus d'une heure, deux heures au plus, la présence de ceux que j'aimais. Autrement dit, la présence de ceux que j'aime m'est intolérable. Si je me suis plu à partager la vie de quelques femmes, c'est parce *qu'avec elles je n'étais pas exposé à* l'adoration, à l'extase. »

∴

« Le mal qu'on me fait ne m'atteint pas tout à fait. Seul m'atteindrait celui dont je me rendrais coupable. »

∴

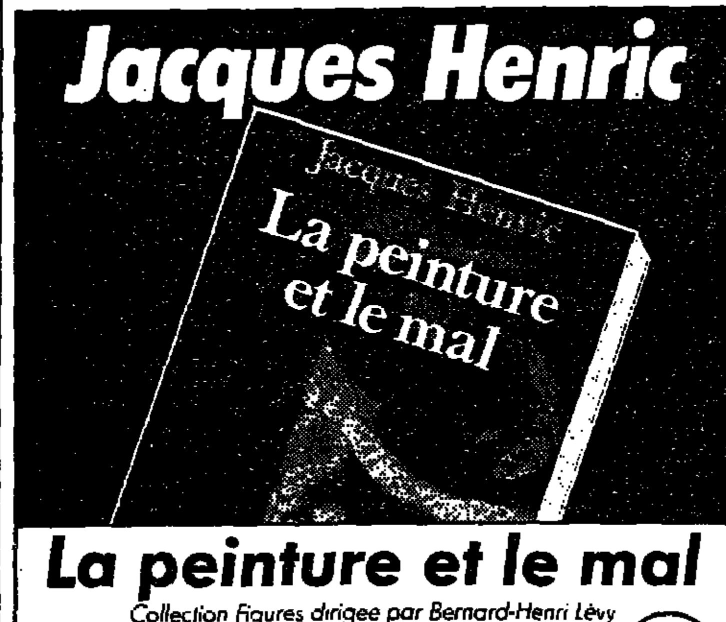
« Pour être un sage, il faut être tenté souvent de prendre contre soi le parti de ses ennemis. »

∴

« La jalousie suppose une sorte d'absence d'amour-propre, d'orgueil. Je n'ai jamais été jaloux, ce qui suppose de ma part une estime de moi incommensurable. »

∴

« Le bonheur est une civière sur laquelle on halète hors du temps, de l'espace, hors de soi. »



billet

L'illusion du mouvement

UNE pratique en usage dans l'édition comme dans le négoce veut que l'on s'attache le directeur ou le conseiller littéraire qui a si bien réussi chez le confrère. A suivre les va-et-vient, les départs et les atterrissages de son personnel, que le Monde *annonce régulièrement, on pourrait croire que l'édition a été saisie d'une frénésie de changements. Pourtant, examinés de plus près, ces déplacements ne paraissent pas conduits par le souci de mettre l'imagination au pouvoir. Ils sont davantage inspirés par le jeu des « chaises », selon lequel on prend les mêmes et l'on recommence jusqu'à ce qu'un des joueurs s'élimine, faute de trouver un siège libre.*

En fait, après trente années de développement continu, l'édition ne distingue pas encore le neuf qui se profile derrière la crise. On serre les boulons en attendant d'y voir plus clair.

Ainsi une grande partie des éditeurs se tournent vers la recherche de la rentabilité immédiate. On pourchasse le double emploi, en ce qui concerne les hommes, les collections, voire les maisons à l'intérieur des groupes. Les filiales sont priées d'inscrire leur stratégie dans la ligne générale, comme cela se passe dans les autres secteurs de l'économie. A l'inverse, tel groupe récupère ou constitue dans sa mouvance de petites unités de création autonomes. Ailleurs, on se contente de rajeunir ou de remettre en ordre les comités éditoriaux.

L'accélération du mouvement observé ces derniers mois ne doit pas, répétons-le, faire illusion : elle traduit paradoxalement une attitude plus attentiste que dynamique.

Les éditeurs se trouvent placés, en effet, devant un changement des habitudes d'achat des lecteurs dont ils ne peuvent encore mesurer l'ampleur. Par exemple, de moins en moins de lecteurs achètent les nouveautés à l'aveuglette (cela vaut aussi pour les livres de poche). En revanche, les ouvrages dont les auteurs disposent d'une grande notoriété se vendent de mieux en mieux. Cette perte de goût du risque (reflet de la crise ?) menace ainsi la production des jeunes auteurs, notamment dans le domaine romanesque ou dans celui des sciences humaines.

Autre raison de l'attentisme actuel : la fascination que l'audiovisuel exerce sur les éditeurs. Par le biais des droits annexes en cas d'adaptations ou par un effet de synergie entre les produits, on peut supposer qu'il y a là une manne financière à recueillir. C'est pourquoi les éditeurs observent avec passion la stratégie des trois ou quatre grands groupes qui peuvent investir dans l'audiovisuel, en espérant découvrir quelque « créneau » encore ouvert.

Mais par la force des choses, du savoir-faire et de l'argent, peu d'entre eux accéderont à l'audiovisuel. Les éditeurs qui ont du caractère se diront, comme La Bruyère, que « c'est un métier de faire un livre, comme de faire une pendule ». Ceux qui croient encore que leur avenir est dans la qualité devraient méditer la sentence des Goncourt : « Il y a des livres qui meublent. Ce sont ceux qu'on vend le plus et qu'on lit le moins. »

BERNARD ALLIOT

le feuilleton

« DES FEUILLES DANS LA BOURRASQUE »
de Gabriel Garcia Marquez

Vingt ans de solitude

DEMANDEZ à votre libraire : les jeunes lecteurs ne boudent pas la fiction. Ils boudent *seulement le roman français*. L'étranger, ils ne disent pas non. Les américains, les latinos, s'enlèvent, en poche. On comprend ça. Les bobos de la *bourgeoisie française* avant guerre, pendant guerre, après guerre, on a donné. Les métèques, eux, transmettent enfin une réalité autre, sous-exprimée. Pourquoi *Cent ans de solitude* se vend-il encore à des milliers d'exemplaires chaque semaine ? Non parce que l'auteur a remporté le Nobel l'an dernier : parce que les « fans », quand ils parlent du livre, donnent à ceux qui ne l'ont pas lu l'impression de perdre quelque chose. Parce qu'un monde, une humanité, une parole insoupçonnés y sautent au visage. Exotisme *de la pauvreté sous les tropiques ? Evidemment ; mais un exotisme* impropre à la consommation pépère, du haut d'un hamac de prisu.

Dans *Cent ans de solitude* – rappelez-vous ou courez-y voir, – le personnage principal était le village de Macondo. Ce n'était pas la première fois que Marquez mettait en scène cette communauté soumise aux caprices de la nature humaine et du profit. Il l'a fait dès son premier roman, que voici enfin accessible en français. Parue en 1955, *la Hojarasca* précède *Pas de lettre pour le colonel* (1961), *les Funérailles de la Mama grande* (1962), *les Temps difficiles* (1962). Le mot espagnol *hojarasca* signifie feuilles mortes, branches inutiles – d'où le titre *Des feuilles dans la bourrasque.* Il veut dire aussi : verbiage, paroles en l'air. Il évoque le tourbillon de poussière et de détritus que le vent torride fait tenir immobile au-dessus des décharges, du côté de Macondo.

MACONDO ne se trouve sur aucune carte de Colombie. Le village n'en existe que davantage. C'est à la fois la minuscule Arataca, où Marquez est né, en 1928, sur la côte grillée de Santa-Marta, et la figure mythique de centaines de bourgs semblables, cloués de chaleur entre dunes et sierras, fermés sur leurs fiers secrets, dans un silence de sieste.

par Bertrand Poirot-Delpech

Colonisé à la fin du dix-neuvième siècle par les réfugiés des guerres civiles colombiennes, Macondo n'a vécu en paix qu'à partir de 1903 et a bientôt connu cet autre fléau : la richesse passagère des exploités. Après la fièvre de la banane, qui a créé une véritable ruée vers l'or entre 1915 et 1918, la pauvreté revenue a livré ceux qui restaient au banditisme, aux épidémies, aux nostalgies, aux culpabilités, aux soupçons, aux présages, à la folie morne des collectivités rejetées de l'histoire après avoir cru l'écrire.

Des feuilles dans la bourrasque raconte cet accès de fièvre des années 1902-1928, à travers les biographies et les regards de trois générations : un vieux colonel comme Marquez les affectionne, bravache et impénétrable ; sa fille Isabel, revenue en silence au domicile paternel après la disparition d'un mari volage ; et le fils d'Isabel, double de l'auteur, jambes ballantes sur sa chaise d'osier, l'œil dévorant et le cœur dévoré.

Au cours de monologues alternés, ces trois personnages reconstituent la vie d'un quatrième, qui vient de se pendre, et que le village entier abominait. Telle Antigone, le colonel doit braver l'opinion pour assurer une sépulture au suicidé, par suite d'un pacte obscur.

POURQUOI cette hargne ? L'homme est venu d'ailleurs, recommandé au colonel par un autre militaire. On ne connaissait ni son nom ni sa nationalité. On savait seulement qu'il avait, peut-être, fait sa médecine et qu'il lisait des journaux français : une sorte de Céline, farouche, pour qui le mal est moins un ennemi qu'une preuve, savourée en douce, de la pourriture générale.

Quand la flambée bananière a amené d'autres praticiens à Macondo, le « docteur » s'est enfermé, ne quittant son hamac que pour manger l'herbe des ânes. Un temps, il a courtisé la fille du coiffeur, puis la domestique du colonel, qu'il a engrossée, fait avorter, installée richement comme couturière, exhibée à l'église, *puis, sans doute, assassinée.*

Une nuit d'élections, il a refusé de secourir des blessés, prétextant qu'il avait oublié sa médecine. Mais cette non-assistance ne suffit pas à expliquer que le village songe à le lyncher et rêve, à sa mort, de le livrer aux charognards. L'homme cumule les opprobres attachés à l'état de célibataire, de médecin sans clientèle, ignorant ce que lui réserve la minute à venir, et s'en moquant éperdument.

Il y a du louche dans ce retirement hors d'atteinte et d'attente du démoniaque. Il quittera cette terre comme un chien. Ses yeux jaunes et ses cheveux en bataille n'auront jamais inspiré qu'une insondable peur. La solitude effraie toujours par ce qu'elle révèle de renoncement à être compris.

EN fait de solitude, on est loin des « cent ans » qui vont suivre. *Hojarasca* couvre seulement vingt années d'un seul homme. Elle se ressent d'avoir été écrite à dix-neuf ans, sans le souffle et la technique qui allaient s'imposer. Mais les thèmes et les figures des livres suivants sont esquissés. Déjà défilent de ces « moments » qui créent tant de connivence entre les lecteurs de Marquez. Parmi ces arrêts-sur-l'image : le teint du pendu qui *rappelle à l'enfant la couleur des doigts lorsqu'on les boudine avec* une ficelle ; le visage du curé, aussi inexpressif qu'un crâne de vache morte ; le crépuscule et sa majesté d'écurie en feu ; la sieste à Macondo, qui étire le temps comme un filet de bave au creux des oreillers...

J'ai parlé d'exotisme : il faudrait un autre mot moins chargé de condescendance et de pittoresque. Chez Marquez, le détail familier se hausse naturellement au légendaire. Une malle pleine de *vieux papiers devient à elle seule l'emblème de l'enracinement* précaire des Macondiens. La bourrasque brûlante et ses tournoiements de feuilles symbolisent le passage des compagnies bananières, avec ses retombées polluantes sur les vies privées et l'existence collective.

Les jeunes lecteurs français ont raison : contrairement aux américains, aux espagnols, aux italiens, nos romanciers n'en peuvent plus de se regarder le nombril, ils en ont le cou cassé par l'effort. *Que le cercueil d'un pendu inexplicable* tangue dans la lumière d'une journée tropicale, et c'est soudain comme si la littérature entière – écoutez son traînement de semelles poudrées – se remettait en marche !

★ DES FEUILLES DANS LA BOURRASQUE, de Gabriel Garcia Marquez, texte français de Claude Couffon, Grasset, 246 p., 59 F.

la vie littéraire

La poésie visionnaire de Vittorio Sereni

Le poète Vittorio Sereni, qui est mort à Milan le 10 février (voir *le Monde* daté 13-14 février), *occupait une place importante dans la poésie* italienne de ce temps.

Né en 1913 à Luino, sur le lac Majeur, il avait commencé à publier, en 1941, dans le sillage des poètes « hermétiques », Luzi, Getto, Bigongiari, *avec un recueil intitulé Frontiere*. Par la suite, il n'avait cessé d'édifier son œuvre poétique. Il était venu lire certains de ses textes au Centre Beaubourg il y a quelques *années ; mais, sauf erreur, aucun de ses* poèmes n'avait été traduit en français, à l'exception de ceux que Claude Esteban avait confiés à la N.R.F. en 1972.

Poète exigeant, cultivé, raffiné, attentif aux expériences menées dans d'autres pays (il avait d'ailleurs traduit, fort bien, entre autres, le Valéry des trois dialogues d'*Eupalinos, W.C. Williams, et René Char), il avait été* marqué par sa captivité en Algérie, de 1943 à 1945, puis par sa collaboration de plusieurs années avec une importante entreprise industrielle, au cours des années fastes du « boom » économique, avant d'assumer la direction littéraire des éditions Mondadori. Codirecteur de l'éphémère mais importante revue *Questo e altro, au début des années 60*, c'est-à-dire au plus fort des polémiques qui virent naître la néo-avant-garde du Groupe 63, il avait joué un rôle déterminant dans la poésie italienne des trente dernières années.

En 1965, E. Montale écrivait de lui, à propos de la publication de son recueil *Gli Strumenti Umani* : il est de ceux qui tendent *« à créer des formes complexes dans lesquelles les significations s'entrelacent ou se superposent, comme cela se produit dans ce demi-sommeil qu'est la vie de l'homme de notre temps, réduit à la condition d'objet de soi-même et des autres... »*

Partant de situations très simples, d'« occasions », comme eût dit Montale, le chant de ses poèmes s'élève, sans recherche apparente, ambitieux et réservé à la fois, comme le *montre, mieux que tout autre peut-être*, le texte poignant qu'il a intitulé *Autostrada della Cisa*. C'est une méditation sur la mort d'un être cher où, peu à peu, les détails concrets, la route, les *virages, les phares aveuglants, laissent la place* à une illumination douloureuse mais visionnaire : les mots, alors, prennent le relais de l'émotion, la restituent et la transcendent.

MARIO FUSCO.

Manipulations et moralité

Chacun en convient : il n'est pas très moral de « manipuler » autrui ; en revanche, nul ne s'accorde vraiment sur ce qu'est la « manipu*lation », sur ce qui la distingue de la persua*sion, de l'incitation, voire de l'instruction. En général, nous appelons « manipulation » une action sur un sujet ou sur une collectivité en *vue d'objectifs que nous* condamnons. Et, par « persuasion », nous désignons la même action lorsque les buts nous agréent.

Tzvetan Todorov, dans une étude qui est un modèle d'intelligence, reprend le débat sur *manipulation et moralité en interrogeant la tradi*tion rhétorique qui, née en Sicile et en Grèce vers le cinquième siècle avant notre ère, avait pour objet d'enseigner l'éloquence, c'est-à-dire l'art de parler de telle sorte qu'on parvienne à convaincre son interlocuteur. « *Très tôt*, écrit-il, *la rhétorique provoque aussi un débat moral : est-il licite d'apprendre une technique qui peut se mettre au service aussi bien du juste que de l'injuste ?* » Todorov nous donne la réponse des sophistes, de Socrate, d'Aristote et de Quintilien. Au terme de ce parcours, il explique pourquoi il ne trouve pas le mot « manipulation » d'une grande utilité : « *Pour ce qui concerne l'interprétation et l'interaction humaine, le jugement négatif* a priori *me paraît de trop, et la frontière entre les interactions manipulées et les autres, impossible à établir.* »

Publiée par la revue *le Genre humain* (hiver 82-83 ; éd. Fayard, 160 p. 40 F), cette étude de Todorov constitue le fleuron d'un ensemble de textes consacrés à la manipulation. Citons notamment ceux de Jean Lévi sur les théories de la manipulation en Chine ancienne, d'Alix Domergue sur la chanson de rue comme outil de propagande et de Jean-Claude Kaplan sur le génie génétique.

ROLAND JACCARD.

Ghelderode à redécouvrir

Cinquante représentations de *Pantagleize* au *Théâtre Présent, cinq de la Mort du docteur Faust* à Bobino : on ne peut pas dire que la France ait dignement commémoré le vingtième anniversaire de la mort de Ghelderode. Et *pourtant celui-ci fut sans doute le dramaturge* le plus joué à Paris entre 1947 et 1954. L'éclipse de ses pièces truculentes et sulfureuses étonne d'autant plus que *Hop Signor !*, *Magie rouge* et *Barabbas* triomphent non seulement dans sa Belgique *natale mais aussi aux* États-Unis, en Italie et en Pologne même.

Gallimard vient de publier le tome sixième de son *Théâtre*, vingt-cinq ans après le cinquième. Outre-Quiévrain, on a édité ou réédité *récemment des œuvres quasi introuvables, un* drôlatique *Mystère de la Passion* pour marionnettes, l'hénaurme *Siège d'Ostende, La Flandre est un songe*, un recueil de chroniques, et surtout *Sortilèges*, chef-d'œuvre incontestable *du conte fantastique contemporain*. On annonce pour cette année la publication de la *Bibliographie gheldérodienne*, très attendue, de Roland Beyen, qui comprendra près de dix *mille références, le premier tome de la Correspondance* et les actes d'un colloque qui s'est tenu à Bruxelles à la fin de 1982.

Les rencontres Ghelderode qui se sont dé*roulées récemment à Bruxelles ont montré que* l'œuvre de l'écrivain belge — malgré lui — était inégale certes, géniale et scandaleuse, mais d'une richesse inépuisable donc irrécupérable. *Gageons qu'on la redécouvrira en France.* — JEAN-YVES GUÉRIN.

Flaubert et Sand sur les planches

Comment le théâtre peut servir la littérature qui n'est pas « de théâtre », on le voit au spectacle tiré par Denise Bosc et Robert Marcy de la *Correspondance Flaubert-Sand* (1). Un intelligent découpage permet aux deux comédiens de camper dans leur vérité la plus intime ces deux *« troubadours de pendule »* (2), comme ils se nommaient eux-mêmes, avec un sourire en coin.

George a soixante ans quand cette amitié entre dans sa vie, Gustave, dix-sept de moins. Mais c'est elle qui est jeune, follement gourmande de tout, des êtres, des événements : *une chaleureuse extravertie*. En face, dans ce dialogue en toute liberté, un chaleureux *noué*, mal à l'aise dans sa peau, un peu réactionnaire et pas mal anarchiste, qui se débonde, grogne, *s'attendrit sur soi-même et sur sa vieille « chère Maître »*. Incontestablement, la générosité, les élans d'enthousiasme, la sincérité et la sagesse de George aident Gustave, incompris des critiques et du public. *Et elle aime être tendrement aimée par ce bourru écorché vif.*

Pas une ligne du texte qui ait été ajoutée ou déformée. La plus scrupuleuse honnêteté littéraire régit un spectacle qui est une fête de bout en bout.

GINETTE GUITTARD-AUVISTE.

(1) Éditée par A. Jacobs, Flammarion, 1981.

(2) Tous les soirs, sauf le dimanche, de 22 h. 15 à 23 h. 45, au Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

vient de paraître

Romans

VÉNUS KHOURY-GHAT : *Vacarme pour une lune morte.* — Fresque baroque sur une famille extravagante visitée par les esprits de papes morts mais qu'une tourmente ressemblant beaucoup à la guerre du Liban vient brusquement ramener à la réalité. Par l'auteur du *Fils empaillé*. (Flammarion, 256 pages, 60 F.)

ROBERT LAFONT : *l'Icône dans l'île.* — Après un cataclysme atomique, des Français et des Grecs tentent de survivre sur une île de la Méditerranée. Les deux derniers rescapés, délivrés par des piroguiers noirs, reconstruiront un monde nouveau. Traduit de l'occitan par Philippe Gardy et Bernard Lesfargues. (Fédérop, 132 pages, 45 F.)

Lettres étrangères

DAVID MALOUF : *l'Enfant du pays barbare.* — Le premier roman traduit en français de cet écrivain australien d'origine libanaise très prisé dans le monde anglo-saxon pour son ésotérisme raffiné, s'inspire de l'exil d'Ovide aux confins de l'empire romain. Traduit de l'anglais par Marie-Claude Peugeot. (Éditions Lieu commun, 9, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris ; 155 pages, 58 F.)

Mémoires

JEANNE CASTILLE : *Moi, Jeanne Castille, de Louisiane.* — A soixante-treize ans, Jeanne Castille regarde son passé, son pays — la Louisiane — et témoigne de sa lutte d'Acadienne pour la préservation de la langue française dans cette enclave francophone des Etats-Unis, où elle fut institutrice pendant près d'un demi-siècle. (Luneau Ascot, 222 pages, 62 F.)

Histoire littéraire

BERNARD BEUGNOT et JOSÉ-MICHEL MOUREAUX : *Manuel bibliographique des études littéraires.* — Destiné surtout aux étudiants de maîtrise et de doctorat, ce manuel répertorie la plupart des instruments de travail utiles à l'histoire littéraire comme à l'analyse critique. Préface de René Rancœur. (Nathan, 478 pages, 125 F.)

Poésie

CHRISTIAN MONCELET : *Nostalgies, silence d'honneur.* — Un recueil de vers inspirés par les peurs enfantines et les mystères du village. Dessins de Paul Trilloux. (Éditions BOF, 1, rue Cadou, La Roche-Blanche, 63670 Le Cendre ; 65 F.)

Humour

CHRISTIAN MONCELET : *Fouchtra ! Ah ! Ah !* — Première partie d'une encyclopédie de l'humour auvergnat, du Moyen Age à aujourd'hui. (Editions Horvath, Z.I. les Etines, 42120 Le Coteau ; un album illustré de 214 pages, 159 F.)

Essais

VITTORIO LANTERNARI : *les Mouvements religieux des peuples opprimés.* — Réédition d'une étude, parue en France en 1962, qui montre comment les peuples opprimés ou colonisés ont intégré les religions des forces dominantes pour mieux s'en défendre. Traduit de l'italien par Robert Paris. (La Découverte, Maspéro, 398 pages, 80 F.)

BERTRAND MARY : *la Pin-up ou la Fragile indifférence.* — Comment l'image de la pin-up, née au milieu du siècle dernier, marque l'itinéraire des migrations vers les villes et vers les plages, mobilise pour le champ de bataille et éclaire les embarcadères pour le Nouveau Monde. (Fayard, 394 pages, illustrations, 150 F.)

BARRINGTON MOORE : *les Origines sociales de la dictature et de la démocratie.* — Réédition d'une étude, devenue un classique, sur le processus qui a *transformé les sociétés agraires* en sociétés industrielles modernes et sur le processus historique et politique qui a engendré des démocraties ou des dictatures. Traduit de l'anglais par Pierre Clinquart. (La Découverte, Maspéro, 434 pages, 85 F.)

en poche

La religieuse et le pêcheur

« L*E monde, ce matin encore, est en ordre* » : ainsi songe, en son couvent de la Trappe au Japon, Madre Teresa qui, par amour de Dieu, a enfoui sous le voile et dans le silence la soufflure inscrite de naissance *sur son visage. Chaque jour de sa vie est fait d'un lever précoce*, de prières ferventes, de besognes triviales et de retraite assidue. Jusqu'à cette aube dominicale où tout bascule : au bord de l'étang, elle croise un pêcheur japonais, lui parle des carpes et rompt ainsi la règle.

Tel est le thème de *la Fiancée du roi* (qui date de 1972). Michel Huriet, écrivain et diplomate, a construit un récit que scande lentement le rythme des dates pieuses et des dialogues de sourdine. La fraîcheur la plus concrète s'y allie à l'extrême finesse de l'aventure spirituelle. A travers ces deux êtres séparés et séduits s'accomplit aussi, discrètement, le face-à-face de deux civilisations étonnées de leurs reflets inversés dans un étrange jeu de miroirs : « *Je ne connais rien de votre pays* », murmure-t-elle. « *Et sans le connaître, ah ! pour lui vous réussissez à prier !* », lui répond-il. Cet homme enseigne l'histoire de la civilisation occidentale, cite Dante et projette d'assister à « *un congrès sur la naissance de l'humanisme européen* ». Où ? A Florence, *furusato*, « mon ancien village », dit Teresa qui, pour avoir failli au vœu de mutisme, éprouve d'être « *rejetée dans le monde, le temps et la souffrance* ».

Ces *innocentes, tâtonnantes et bouleversantes rencontres* de l'aube nous mènent à un triple dénouement : du « *signe du roi* » tracé sur la joue de Teresa, l'homme qui pêche et professe guérit la femme qui prie ; puis, sur ses instances à elle, il disparaît ; et, *enfin, alors qu'on l'a retrouvé noyé (accident ou suicide ?)*, la religieuse tentée par le secours des pauvres à Kobé renonce au départ et s'ensevelit dans ce milieu « *des muettes qui finissaient par devenir sourdes* ».

On lit ce livre comme un chuchotement gonflé de cris retenus : « *Tout est rentré dans l'ordre.* »

SERGE KOSTER.

* « LA FIANCÉE DU ROI », de Michel Huriet. Gallimard éd., coll. « Folio », 153 p., 16 F.

en bref

● POUR LE CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE GEORGES PERROS, les éditions Calligrammes et Bretagne ont réuni en un volume des dessins et peintures parmi ceux qui sont présentés au Musée des beaux-arts de Quimper du 23 février au 28 mars. Le livre contient aussi un long entretien de Georges Perros avec Michel Kernéen, une biographie et une bibliographie complète de Georges Perros. Calligrammes, 18, rue Élie-Fréron, 29000 Quimper.

● L'INSTANT PERPÉTUEL, collection de poésie et d'images, « *fonctionne un peu comme une anthologie vivante de poésie et d'art contemporains*, expliquent ses créateurs. *Le poète et le graphiste collaborent à part égale à la réalisation de chaque projet* ». Les cahiers sont vendus séparément mais peuvent aussi faire l'objet d'un abonnement. L'Instant perpétuel, Christian Nicaise, 5 rue Guillaume-le-Conquérant 76000 Rouen.

● « CAFÉ LIBRAIRIE » se veut plus qu'une revue. En présentant son premier numéro, son directeur, Jean-Louis Schefer, évoque Cesare Beccaria et la fondation en 1774, après l'ouverture de la « Société des poings », de son « café » littéraire et philosophique. Il espère « de cet autre « café » écrit un lieu aujourd'hui ouvert aux paroles, c'est-à-dire possible, pour ne pas en venir, nous non plus, à une autre « société des poings ». Ce numéro propose, outre 34 pages de notes de lecture, douze textes, parmi lesquels « Mélancolie de Delacroix » par Daniel Sallenave, « Sur Robert Musil » par Jean-Louis Schefer, « Sur Samuel Beckett » par Jean-Michel Rey, « Poétiques d'espace » par Michel de Certeau. (Diffusion PUF, 42 F.)

● *LE CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE D'HISTOIRE DES IDÉES ET DE LA SENSIBILITÉ* de l'université de Rouen publie son troisième ouvrage collectif, « Iconographie et littérature : d'un art à l'autre » aux Presses universitaires de France (220 F). Il comprend une quinzaine de monographies de chercheurs français et américains qui, toutes, étudient à partir de cas précis les rapports de la littérature et des arts plastiques, « la correspondance des arts, les équivalences possibles entre peinture et littérature ».

● *UNE ASSOCIATION* « LES AMIS DE JULES VALLÈS » vient de se créer à Saint-Étienne où l'écrivain habita durant cinq années. Constituée autour de spécialistes des textes vallésiens, elle se propose d'œuvrer à la connaissance des écrits de l'auteur de « l'Insurgé » et du journaliste du « Cri du peuple ». (Renseignements : MM. Étienne Fournial ou Roger Bellet, « Les Amis de Jules Vallès », université de Saint-Étienne, 2, rue Tréfilerie, 42100 Saint-Étienne).

histoire littéraire

LES QUATRE-VINGTS ANS DE GEORGES SIMENON

« Comprendre et ne pas juger »

IL y a du Victor Hugo dans le cas de Georges Simenon. Nés l'un et l'autre à l'aube d'un siècle, entrés en littérature très jeunes, *comme dans une profession* qui doit avant tout vous faire vivre, écrivant, révérence gardée, comme d'autres vont à l'usine, et manifestant beaucoup plus longtemps qu'il n'est d'usage le même appétit de vie et de femmes : les ressemblances s'arrêtent là.

Il y a, cela a été dit, du Balzac dans Simenon : dans l'apparente rapidité de la rédaction, dans le refus de « bien » écrire, ou du moins de donner le pas aux effets de style sur la marche du récit, dans la froideur clinique de l'observaton, et au fond dans ce même tempérament « voyeur », contre un Hugo « voyant ». Les ressemblances s'arrêtent là, et Simenon reste Simenon, né à Liège le 13 février 1903.

Toute œuvre étendue sur cette durée et cette dimension est un cas. Ou plutôt, est un cas le rapport qui s'établit alors entre le producteur et la chose produite. A ce sujet, Simenon s'est lui-même raconté et expliqué en plusieurs occasions (1) : de brèves périodes de transe d'écriture, alternant avec ce que lui-même présente, avec quelque exagération dans l'humour, comme la vie de M. Tout-le-monde.

Ce rapport et son résultat – d'être aujourd'hui l'un des auteurs les plus lus du monde, sinon le plus lu, – l'auteur refuse avec assurance, et quelque coquetterie, qu'on l'attribue au génie. Il n'en a pas *c'est* [son] *subconscient qui se charge de tout.* Son subconscient, une mémoire certainement hors du commun, et une capacité tout aussi extraordinaire de construire un récit *autour* d'une image concrète, d'une chose vue, souvent banale : *la Cage de verre* d'un correcteur d'imprimerie (1971), le gâteau acheté chaque dimanche à la sortie de la messe ; *le Fils Cardinaud* (1942), *Un Chien jaune* trottant sur les talons d'un vagabond (1931), un professeur sans histoire soudain familier du bistro *l'Évadé* (1932).

Parmi les millions de lecteurs (et de lectrices) de Simenon, il en est sans doute qui n'ont presque rien manqué de ses deux cents romans « officiels », dont près de quatre-vingts Maigret. Quelle image se font-ils de l'univers de leur auteur et des *rapports de cet univers avec* la réalité humaine et sociale des années 30-70 ? Comment leur apparaît-il ? Comme la juxtaposition de petits drames bêtes rompant brusquement la monotonie de vies bêtes ? Comme autant de devinettes bien posées ? Ou comme une véritable « comédie humaine » de cette *époque, la nôtre encore ?*

Nous ne le savons pas. Et nous ne savons même pas qui sont au juste *ces lecteurs*, faute d'une enquête, et comme si une sorte de pudeur leur interdisait de s'afficher, pour nombreux qu'ils soient. Peut-on aimer à la fois Proust et Simenon ? Maigret et Vautrin ? *Les Caves du Majestic* (Maigret, 1939, publié en 1942), et *les Caves du Vatican* (André Gide, 1914) ? Qui le dira ?

Quant à son œuvre, l'analyse n'en est sortie des à-peu-près anecdotiques que depuis une dizaine d'années, avec l'édition par Gilbert Sigaux des *Œuvres complètes* (Rencontre, Lausanne, 1967-1973), l'année Simenon à Liège (1973), la création à Liège *par le professeur* Maurice Piron d'un Centre d'études Georges Simenon (1976), et l'*année* suivante du Fonds Simenon, grâce à *la remise* par l'auteur de tous ses manuscrits et notes de travail à l'université de Liège.

Aux « simenonistes » de Liège nous devons aujourd'hui deux ouvrages un *Lire Simenon* sous la direction de Jacques Dubois (1980), et le tout récent *l'Univers de Simenon*, sous la direction de Maurice Piron. Complémentaires, ils se placent tous deux sous la devise dont Simenon a fait son *ex libris :* « Comprendre et ne pas juger ». Ils y sont fidèles.

JACQUES CELLARD.

★ La télévision soviétique a rendu hommage à *Georges Simenon*, le dimanche 13 février dans la soirée.

(1) En particulier dans une interview recueillie par Francis Rico, dans *Paris-Presse* du 8 novembre 1955.

Un dénombrement biblique

C'EST *une chance* pour l'histoire de la littérature contemporaine de langue française que Simenon soit né à Liège et qu'il s'y soit trouvé en 1970 une équipe universitaire homogène, active et décidée à faire de sa ville natale le *foyer des futures études* simenoniennes. C'est de cette rencontre qu'est née, en *1972*, l'entreprise aujourd'hui concrétisée par une somme de près de 500 pages sur l'univers romanesque de l'auteur.

Sur une partie du moins de cet univers, mais la plus connue et la *plus importante : les 117 romans* « non Maigret » signés Simenon, du *Relais d'Alsace* (1931) aux *Innocents* (1971), et les 76 « Maigret », de *Pietr-le-Letton* (1929) à *Maigret et Monsieur Charles* (1972) ; soit 193 romans auxquels s'ajoutent parallèlement une série « non Maigret » de 23 *Contes et Nouvelles*, et une série « *Maigret* » de vingt-six.

Ce dénombrement d'allure biblique est ordonné avec une rigueur toute... simenonienne, si ce n'est que *la succession* chronologique des dates de rédaction (connues par les dossiers de Simenon lui-même) est masquée par la répartition des romans dans les deux séries : « Destinées », et « *Enquêtes de Maigret* ». Mais le tableau synoptique des *dernières* pages reconstitue l'alternance, sur quarante-trois ans, des « sans » et des « avec ».

Une alternance assez peu *significative*, du reste. Maurice Piron remarque *justement* que des « Maigret » sans issue tragique coexistent avec des « Destinées » à trame criminelle. Sans doute serait-il plus juste de parler de « périodes Destinées » et de « périodes Maigret » dans la genèse de l'ensemble de l'œuvre. *Ainsi 1930* et *1931* sont des années « Maigret », avec quatre romans pour la première et huit pour la seconde ; 1936 et 1937, des années « Destinées », avec six romans pour la première, sept pour la seconde, et pas un « Maigret » ; 1932 et 1941 (toujours à titre d'exemple), des années partagées, avec huit « *Destinées* » et *quatre* « Maigret » pour l'une, quatre et trois pour l'autre. Et 1938 est la grande année des « Nouvelles », avec dix-neuf !

Rigueur encore dans la fiche *signalétique* de chaque roman : en page de gauche, le lieu et la date de la rédaction et de la publication, le cadre et les protagonistes du récit, et ses « aspects particuliers ». En page de droite, un résumé qui a l'allure d'un synopsis toujours remarquable*ment écrit*.

Certes, et Maurice Piron est le premier à le rappeler, « *le résumé d'un roman de Simenon ne ressemble en rien à un roman de Simenon* ». L'essentiel du roman n'est pas dans la trame du récit, mais dans sa force de simulation d'un réel de *Signes particuliers néant* que le coup de pouce du romancier fait basculer du côté de l'étrangeté de toute condition humaine.

En refusant d'engager son ouvrage « *dans les procédures à la mode qui explorent le non-dit à travers le dit* », et en confiant à la psychocritique, à la critique thématique ou au structuralisme la charge de ces explorations, M. Piron *manifeste*, avec un rien d'ironie discrète, que la plus brillante des analyses à venir du phénomène Simenon devra, pour être prise en considération, partir des matériaux qu'il a rassemblés.

Bien loin de dispenser les non-initiés de la lecture d'au moins quelques Simenon, cette *Enquête sur...* les y incitera avec force. Qu'un travail universitaire de cette ampleur et de ce sérieux donne envie de lire celui qui en est l'objet, c'est une surprise de plus à joindre au dossier Simenon.

J. C.

★ *L'Univers de Simenon, guide des romans et nouvelles (1931-1972) de Georges Simenon*, sous la direction de Maurice Piron, avec la collaboration de Michel Lemoine, Presses de la Cité, 490 p., 95 F.

Gris

L'UNIVERS de Simenon est gris. Gris comme le ciel d'hiver, comme l'appareil du téléphone. Ses personnages occupent des emplois médiocres dans des entreprises moyennes. Ils ne se déplacent *qu'en métro ou en autobus*. Ils habitent des immeubles délabrés, assez loin du centre. Ce sont des personnages qui parlent peu, qui sortent peu, qui reçoivent peu de visites. On les imagine volontiers vêtus de gris : *ce sont des personnages* taillés dans l'ombre.

Là est le premier *mérite* de Simenon : il a entrouvert les volets gris de leur vie *privée* ; il nous a appris que ces gens, *apparemment sans histoire*, en ont quand même une.

Alors que la plupart des auteurs *qui connaissent les faveurs* du public racontent des histoires hors du commun, des histoires qui font rêver, Simenon a bâti son succès sur des *personnages qui ne font pas recette*. Si nous sommes aussi nombreux à le lire, c'est sans doute parce que nous nous reconnaissons en eux. Il nous empêche de *rêver*. Il est le romancier des couples qui n'ont *plus rien à se dire*, des temps morts, des robinets qui fuient, des volets mal fermés, du lait caillé. Quand on lit plusieurs de ses romans d'affilée, on finit *par éprouver une sensation* d'étouffement.

Son style même est gris. C'est une écriture qui ne cherche pas à se faire remarquer, qui se contente de rapporter les faits et gestes des uns et des autres. C'est son second mé*rite : il a banni de son œuvre* tout artifice littéraire. Les phrases brillantes ne sont pas nombreuses chez lui. Quand on en trouve une, on est surpris, on a l'*impression* qu'elle lui a échappé, qu'il n'a pas dû l'écrire *exprès*. Elle fait penser aux brins d'herbe qui poussent par accident entre les pavés de la rue. Il a cette qualité rarissime chez un écrivain : il est *modeste*.

VASSILIS ALEXAKIS.

au fil des lectures

Romans

LES « PARADIS » DE CHRISTINE ARNOTHY

Il commence par d'assez belles pages, ce *« paradis sur mesure »* que se cherchent Laurence, la fille, et Yolande, la mère. Laurence *aperçoit dans la rue, de dos*, un homme tenant une jeune femme par la main – un sosie de son mari, pense-t-elle, avant de devoir admettre que c'est bien lui, Marc. A trente-deux ans, Laurence n'est pas décidée à être une victime consentante, comme sa mère, qui, à quarante-neuf ans, attend depuis vingt ans le retour d'un mari infidèle.

C'est pourtant vers cette mère qu'elle accourt, ivre de chagrin. Devant cette femme longue et belle, vieillie par l'absence, étriquée de solitude, elle trouve la force de jouer à celle qui part, délaissant son mari pour suivre un *amant américain et retrouver* le New-York de ses années d'étudiante.

Certes, Christine Arnothy sait raconter, ficeler une histoire. Ce n'est pas tout à fait assez pour transcender la banalité de tous les conflits amoureux ; pas assez pour ne pas s'ennuyer avec Laurence dans ce New-York d'été qu'elle ne sait pas voir, trop repoussant tant qu'elle y est seule et soudain trop beau quand elle va de boutique en boutique pour se faire couvrir de cadeaux par un mystérieux amant.
Yolande, elle, est partie en vacances avec de l'argent offert par sa fille. Elle est allée en Suisse pour tenter de revoir l'homme auquel elle s'était refusée quinze ans plus tôt, lors de vacances à Ibiza. Elle le *retrouve*. Un vrai conte de fées, plus réussi que celui de Laurence, qui n'est qu'une supercherie. Le bel amant s'est servi d'elle pour un travail. *Dédommagée*, mais blessée, elle rentrera à la maison, et tout cela ne laissera au lecteur qu'un petit goût de trop peu.

JOSYANE SAVIGNEAU.

* **UN PARADIS SUR MESURE, de Christine Arnothy. Grasset, 332 p., 75 F.**

Souvenirs

LES AVENTURES DE JACQUES PERRET

Le mot d'aventurier n'a pas trop bonne réputation. Il suggère la *combinazione*, l'argent mal acquis, les mœurs *douteuses. Mais prenez un* aventurier pauvre et destiné à le rester autant par tradition que par tempérament. Aussitôt tout s'arrange, l'exploit balaye les soupçons *et ramène* le vocabulaire dans le droit chemin de l'honneur. Libre *au héros de zigzaguer de son côté*, au gré d'une fortune qu'il se soucie peu de trouver.

C'est ainsi que Jacques Perret, à peine revenu du Maroc où il pacifia *le Rif, mit le cap sur* la Guyane. Le hasard, incarné par une irrésistible Danoise, lui fit faire un crochet par le Grand Nord, puis un autre par la Syrie, par le Liban. Mais il gardait l'Eldorado en tête et, sous les yeux, une carte du seizième siècle qui lui *en indiquait l'emplacement* exact. A la fidèle fiancée qui tentait de lui mettre la corde au cou lors de ses étapes à Paris, il promettait quelques pépites d'or pour la corbeille de noces. Bien sûr, il rentra les mains vides, et puis après ? Il rapportait plus de souvenirs que s'il avait mille ans et il n'en avait que trente. Durant le demi-siècle qui suivit, il ajouterait à sa collection un *Caporal épinglé*, des *Histoires sous le vent*, des *Bâtons dans les roues*, deux bonnes douzaines de livres qui le *classeraient parmi les* maîtres prosateurs.

Avec *Belle Lurette*, il regagne la ligne de départ, il rassemble les souvenirs d'une jeunesse avide de *« littoraux sincèrement exotiques »*. Heureux temps du coup d'envoi dont l'allégresse lui fouette encore *les sangs* et la plume ! *« Comment fait-il donc ? Quel est son secret ? »*, s'étonne le lecteur émerveillé par la joie de vivre de ce fringant octogénaire. Son exemple nous incite à jeter par-dessus bord les écrasantes vétilles, ambitions, regrets dont nous nous encombrons. *« L'oubli économise la mémoire »*, nous confie cet aventurier aux poches percées et au cœur plein.

GABRIELLE ROLIN.

* **BELLE LURETTE, de Jacques Perret, Julliard, 213 pages, 60 F.**

bandes dessinées

Les frères Varenne à Berlin

Comme les Goncourt ou les Tharaud, les Varenne sont deux frères, unis dans la création et indissociables dans le talent. *Berlin Strasse*, le dernier album des *aventures* d' *Ardeur, leur héros* ambigu, démontre que l'art de la *bande dessinée se caractérise* par l'adéquation du texte et de l'image. On connaît des scénarios faibles qu'un dessinateur habile fait oublier. Il existe des dessins médiocres qu'un bon texte rend supportables. Les Varenne *sont deux et de même niveau.*

L'aîné, Alex, âgé de quarante-trois ans, est le dessinateur. On lui doit ce style particulier, cette sorte de tachisme en noir et blanc. Personnages ombreux, clair-obscur, lumières éclatées, « bavures » utiles, gris léger, blanc absolu ou noir profond : *tout concourt au mystère, à l'angoisse* et à la médiocrité dans les décors et les personnages de ces histoires étranges.

Etrangeté imaginée par Daniel, le scénariste, âgé de quarante ans. Ardeur, l'anti-héros, *individualiste, rétif aux causes*, après avoir hanté Varsovie dans *Warschau*, oscille cette fois des deux côtés du mur de Berlin. Il passe d'Est en Ouest. Parfois, on ne sait pas – et lui non plus – de quel côté du « mur » il se trouve. *Il choisit* la liberté dans les deux sens.

Ses nuits – ses rêves ? – sont peuplées par une collection d'individus louches, des médiocres semi-clochards, des influents cossus, une beauté fatale prénommée Ida. Dans ce roman en images qui fluctue aux marges *du « polar » et* de la politique des blocs, il y a un super-héros de béton, de *lumière et de sang :* Berlin, ville partagée, absurde, ville-limite, où s'affrontent les restes de deux décadences opposées.

*Berlin Strasse avait été « pré*publié » en novembre et décembre 1982, *dans Libération*. L'album sur papier glacé accroît le plaisir de la lecture.

Tous deux professeurs de dessin dans des collèges (Alex à *Evreux, Daniel à Paris), les frères* Varenne ont publié leurs premières bandes dans *Charlie mensuel* en 1975, à l'époque où Wolinski dirigeait encore ce journal. Leur prochaine œuvre fera de la belle Ida le personnage central *de nouvelles aventures à l'Est*. Elle sera prépubliée dans *l'Echo des savanes*.

Si les frères Varenne continuent sans se laisser griser par *un succès mérité, on peut prévoir* que l'éducation nationale y perdra deux professeurs, mais que la B.D. française y aura gagné deux créateurs d'un haut niveau.

BRUNO FRAPPAT.

★ BERLIN STRASSE, d'Alex et Daniel Varenne, « l'Echo des savanes » - Albin Michel. 100 p. 49 F.

Récits

MÉDITATION SUR LE VOYAGE

Ni roman ni essai, *les Frontaliers* de Jacques Bertoin se présentent à la fois comme une rêverie poétique et comme une réflexion sur la crise de la modernité. La rêverie se nourrit d'un imaginaire où brillent les *figures des grands* voyageurs de l'histoire : Christophe Colomb, Marco Polo – ou Moïse, – frontaliers à la recherche d'un ailleurs neuf, puisque, toujours, un monde derrière eux s'achève. Vers quelle Amérique, vers quelle Terre pro*mise se sont-ils mis en chemin* ? Et vers quelle Amérique, vers quelle Terre promise partir à notre tour ?

Car, pour nous, la culture ne peut plus se définir par la fidélité exclu*sive aux traditions longtemps soute*nues, à l'abri d'un clocher, mais par une appartenance plus vaste et totalement ouverte, où les paysages de la pensée se confrontent, s'affrontent, dans leur diversité et pourtant leur unicité planétaire et humaine.

Le voyage auquel nous invite Jacques Bertoin ne peut plus se justifier par un but qu'il faudrait atteindre pour s'y reposer : être en route devient la vraie raison de partir. Le *pèlerin est traversé par les contrées* qu'il traverse, et son voyage, donc, devient ce qui le constitue et fonde son être nouveau.

Ainsi peut-on voir dans *les Frontaliers un grand livre d'images*, ou un opéra, dont les couleurs brillent d'un éclat d'autant plus vif que, toujours, une *terra incognita* gardera secrète son aube inaccessible. C'est cette patrie cachée qui pousse en avant le voyageur. L'écrivain, lui aussi, sait *bien* que la *partie visible* de son travail est toute inspirée, animée, par l'absence, le silence, et le jamais dit.

JOSANE DURANTEAU.

* ***LES FRONTALIERS*, de Jacques Bertoin. Ed. Lien commun. 187 p. 59 F.**

UNE ENFANCE CORSE EN 1900

Tout le monde peut, magnétophone à l'appui, interviewer sa grand-mère. Il est infiniment plus malaisé d'en tirer un livre comme celui-ci, où revit, sans fioritures ni attendrissement factice, l'île du début du siècle. Celle où, à l'école, il est formellement *interdit de parler* corse *« sous peine de coups de baguette »*. Celle où toute une jeunesse, avant d'aller mourir en Argonne, dit *« comme en France »* pour exprimer le *« nec plus ultra du chic »*. Celle où les fillettes rêvent du *« fabuleux brevet élémentaire, récompense suprême qui permet de devenir quelqu'un, fonctionnaire, institutrice, peut-être gloire de la famille »*.

Mais aussi l'île Cendrillon de la République, terre de pauvreté ancestrale et de rites agraires où le continent fascinant n'envoie que ses pensions et sa morue, saumâtre pitance des mal-lotis *« baccalà par Corsica »*. L'expression est devenue *le symbole d'une déréliction ressen*tie d'abord avec amertume, puis avec la colère que l'on sait. Cette enfance corse, racontée avec fraîcheur, talent et vérité, en dit plus long sur l'île et son attente que bien des analyses savantes.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ **MARIE DI LOLA : UNE ENFANCE CORSE EN 1900, de Michèle *Castelli*, Coll. « Mémoire du peuple ». Editions universitaires, 251 p. 75 F.**

portrait

Les nostalgies d'Anne Bragance

• Quand Jonas et Ada ne se rejoignent jamais...

AVEC ses cheveux noirs tirés en chignon sur la nuque, sa peau mate et sa minceur, on la voudrait en robe gitane à volants et corsage échancré, le pied cambré dans une chaussure à bride. Quand elle ne sourit plus, c'est une des filles de Bernarda : Andalouse aux trois quarts, le dernier quart, de Picardie ; mais sa famille s'est établie au Maroc voici plusieurs générations.

Depuis 1959, Anne Bragance est une exilée, « *une nomade*, dit-elle, *mais sans la vocation* ». Elle n'a pas oublié, elle ne reniera jamais Casablanca où elle est née, qu'elle a quitté à seize ans, propulsée par hasard au Mans, où, à défaut de découvertes exaltantes, elle a vu la neige pour la première fois.

Avec constance, avec espoir, elle s'efforce de s'établir, sans y parvenir : dix-huit domiciles déjà, un mari dont elle se sépare après quinze ans de vie commune, deux filles dont elle paraît la sœur à peine aînée et à qui *elle* voudrait donner des racines. Pour douze mois, titulaire d'une *bourse du Centre national des lettres*, elle est « créateur résident » à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Après ? « *L'inconnu* ». Aucune revendication féministe dans cette solitude. Nostalgique du pays perdu, *Anne Bragance est aussi* une nostalgique du « couple ».

« *Je voudrais croire*, dit-elle, *qu'un homme et une femme peuvent vivre ensemble. C'est difficile. L'autre est toujours une énigme, comme on en est une à soi-même.* »

Une valse noire, le dernier et le cinquième de ses romans, danse sur ce thème éternel et mélancolique ; une danse dans un labyrinthe, où Jonas et Ada, mariés, ne se rejoignent jamais. Unis par hasard (ce hasard où l'on joue si souvent un rôle inconscient), chacun ne voit de l'autre qu'un de ses multiples aspects, aspect public, officiel, en quelque sorte. Derrière, une quantité de possibles, aussi vrais, aussi faux : la vie privée, tout axée sur l'imaginaire.

L'équilibre interne de Jonas est si fragile qu'il s'est construit, pour se protéger, une existence bien routinière, et, quand la fantasmagorie s'y introduit, Ada n'y a aucune part, Ada qui représente « le confort », une paix immobile chaque soir retrouvée. De son côté, « mise sous les scellés *conjugaux* », *en pleine monotonie* d'un grand ensemble, Ada s'invente des rôles, autant de personnages *qu'elle quitte dès que* s'annonce Jonas ; ils lui ressemblent, mais un peu seulement, car elle est un être docile, intérieurement ravi *de se couler dans le moule intangible* assigné par son mariage.

Pourtant, elle a vécu une histoire antérieure, dont elle s'est évadée ; on le comprend en avançant dans ce récit construit comme une fugue à deux voix, chacune chantant sa partition *sans jamais* rattraper l'autre. En contrepoint, divers destins traversent ceux de Jonas et Ada, liés *aux leurs pour un instant ou les re*coupant sans raison apparente, exactement comme nous croisons cer*tains êtres dont nous ne connaîtrons* jamais que l'apparence d'un moment.

C'est là un roman difficile, qui exige des lecteurs attentifs aux silences entre les mots, au double sens des mots, à leur assemblage elliptique.

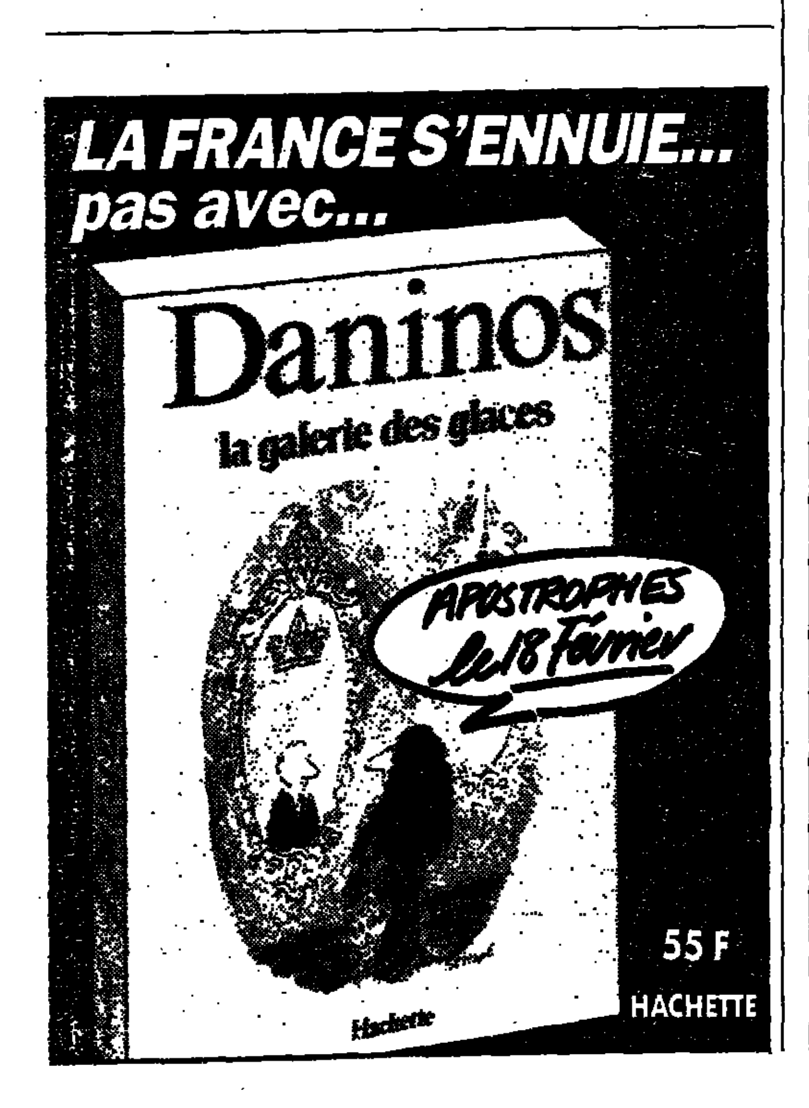
« *Je suis bien consciente de cette difficulté*, poursuit Anne Bragance, *ce que j'ai voulu exprimer n'est pas simple. Nous vivons avec des « moi »provisoires et antagonistes, et l'amour nous condamne à l'immobilité. Peut-être, aussi, le roman n'est-il pas mon véritable élément. Je me sens viscéralement nouvelliste (1). Ce sont là deux formes d'art très différentes, le souffle n'est pas le même, la façon de voir et de sentir les choses, sans rapport. Mais les lecteurs français boudent la nouvelle, et les éditeurs également. Ainsi, j'ai été payée pour un recueil, écrit en 1979, qui n'a jamais été édité. Je suis comme un arbre auquel on a mis un tuteur pour l'orienter contre nature.* »

G. GUITARD-AUVISTE.

★ UNE VALSE NOIRE, d'Anne Bragance, Le Seuil, 190 p., 59 F.

(1) Prix Katherine Mansfield de la nouvelle, avec *Changement de cavalière* (1978). Anne Bragance fait partie de « 40 écrivains d'aujourd'hui » rassemblés dans *l'État des lieux* pour « 40 nouvelles » (Presses de la Renaissance).

(Dessin de Bérénice CLEEVE.)






civilisation

Les Berbères existent-ils ?

Les *Berbères* existent-ils ? D'où viennent-ils ? Qui sont-ils ? Autant de questions qui n'ont cessé de se poser aux historiens depuis l'Antiquité. Le réveil de la berbérité, auquel on assiste depuis quelques *années, a rendu ce problème tout autant* culturel que politique. Mais il n'est pas vécu avec la même acuité dans tout le Maghreb : en Libye, en Tunisie et en Mauritanie, il ne reste que des îlots berbérophones, et les Touaregs, dont l'aire de mouvance couvre le sud de l'Algérie et de la Libye et le nord du Niger et du Mali, ne sont environ qu'un million. En revanche, au Maroc, les berbérophones représentent 60 % de la population et, en Algérie, ils constituent des groupes importants, notamment en Kabylie, au Mzab et dans les Aurès. A Alger comme à Rabat, le pouvoir central se méfie de ce réveil, craignant qu'il ne mette en cause l'unité nationale et l'appartenance du Maghreb à la civilisation arabo-musulmane. Quelques *ouvrages récemment publiés, ou fort judicieusement réédités* après avoir été longtemps introuvables, contribuent à éclairer aussi bien cet arrière-plan culturel que les problèmes du Maghreb.

P.B.

D'éternels rebelles

QUELLE ressemblance existe-t-il aujourd'hui entre un cultivateur kabyle à la peau blanche et aux cheveux roux ou bruns, un commerçant ou un industriel mozabite portant sa calotte blanche, un chamelier touareg au visage noir caché par ses voiles bleus, un montagnard chleuh de l'Anti-Atlas qui a conservé l'art de construire des terrasses sur les versants escarpés ?

A la différence des types humains et des modes de vie s'ajoutent les différences de dialectes. Un auteur marocain le souligne (1) pour affirmer que les Achlaïn (habitants du Haut-Atlas), les Zayaïn ou Amazighin (Moyen-Atlas), les Achrifin (Rif), les Akbaïlin (Kabyles du Djurdjura), les Amachkin (Sahara central) et les Achaouyin (Aurès) ne se reconnaissent pas dans le vocable commun de « berbères » utilisé par Abderrahman Ibn Khaldoun, né en 1332 à Tunis et mort en 1406 au Caire, dans ce monument qu'est l'*Histoire des Berbères* (2). Et pourtant...

Dans cet ouvrage fourmillant de détails, Ibn Khaldoun *ne fait pas un* récit chronologique des événements de la région mais une histoire généalogique. Il commence par discuter des différentes hypothèses sur l'origine et la filiation de toutes les tribus berbères, en soulignant la diversité des populations et des influences subies. Ainsi parle-t-il de la Kahena, reine des Aurès, dont les sujets « *professaient le judaïsme, religion qu'ils avaient reçue de (...) Syrie* » et des différents conquérants grecs, romains, latins, arabes...

« Les enfants de Canaan »

Il conclut d'ailleurs que les Berbères n'ont « *aucune origine arabe* » mais qu'ils sont « *les enfants de Canaan, fils de Cham, fils de Noé* » et précise que « *leur aïeul se nommait Mazigh* », nom qu'ils se donnent encore aujourd'hui et qui signifie « homme libre ». Aussi peut-on s'étonner que des historiens de l'époque coloniale aient abusivement sollicité Ibn Khaldoun pour opposer les Berbères, d'après eux indo-européens, aux Arabes sémites.

Plusieurs dynasties berbères ayant été contemporaines, il examine chacune séparément pour suivre son histoire dans sa continuité. Et, tout en décrivant la diversité des tribus, il *dégage leurs traits communs*. « *Nous croyons*, dit-il, *avoir cité une série de faits qui prouvent que les Berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux, un vrai peuple comme tant d'autres dans ce monde, tels que les Arabes, les Persans, les Grecs et les Romains.* »

Ailleurs, il énumère longuement leurs vertus et note que ce sont d'éternels rebelles. Il définit aussi leurs coutumes, et précise par la même occasion leur aire territoriale, qui s'étend de l'Atlantique à l'Egypte et de la Méditerranée au Sahara : « *Ils mangent le couscous, portent le burnous et se rasent les rouous* » (crânes). Mais, pressentant sans doute de futures querelles et soulignant la complexité des imbrications, il note, cette fois dans le *Discours sur l'histoire universelle* (3) : « *Arabes et Berbères ont vécu depuis si longtemps au Maghreb qu'on a peine à imaginer qu'ils aient vécu ailleurs.* »

Au-delà d'apparentes contradictions, l'archéologue contemporain confirme les intuitions et les renseignements de l'historien-sociologue du quatorzième siècle. « *En fait*, écrit Gabriel Camps (4), *il n'y a aujourd'hui ni une langue berbère, dans le sens où celle-ci serait le reflet d'une communauté ayant conscience de son unité, ni un peuple berbère, et encore moins une race berbère. Sur ces aspects négatifs, tous les spécialistes sont d'accord... et cependant les Berbères existent.* »

Une sorte d'enquête policière

Spécialiste de la protohistoire de l'Afrique du Nord et du Sahara, ce chercheur, qui prépare une *Encyclopédie berbère* à laquelle collaborent une centaine de spécialistes internationaux, se livre dans son ouvrage à *une sorte d'enquête policière* pour traquer le « mystère » des Berbères.

Ainsi suivons-nous les Garamantes *qui introduisirent le char* et le cheval, les Gétules nomades par opposition au Libyens sédentaires, les Numides et les Maures, dont on ne sait si leur nom vient du grec *mavros* (sombre) ou du sémitique *mahaurim* (occidentaux) ; nous découvrons que Goliath *(djoulouta* ou *djallout*, qui veut dire « roi », comme *aguellid*, en berbère) avait un fils Ifricos, qui donna son nom à l'Afrique après y avoir conduit ces Berbères, dont le nom, repris par les Arabes, viendrait de *barbarus* (étranger à la culture grecque et latine) mais pourrait avoir aussi été tiré du nom d'une tribu maure, les Bavares, particulièrement remuante.

Le dernier chapitre, « Permanence berbère », n'est pas le moins passionnant, parce qu'il fait le lien entre le passé et le présent en étudiant les constantes de cette civilisation à travers les coutumes familiales et sociales, la langue et l'art avec ses motifs géométriques qu'on retrouve aussi bien sur les bijoux, les poteries, les tapis, les coffres, etc. *Dans un registre totalement* différent mais tout aussi éclairant, citons l'étude d'Yves Lacoste (5), qui explique, à partir de l'œuvre d'Ibn Khaldoun, les causes du sous-développement du Maghreb.

PAUL BALTA.

(1) « Berbères et berbérisme », de Farid Naimy, in *Al Asas*, Rabat, juillet 1982.

(2) Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, traduite par le baron de Slane, éditions Geuthner, 4 volumes, 380 F,

(3) Ibn Khaldoun, *Discours sur l'histoire universelle*, traduction de Vincent Monteil, éditions Sindbad, 1978, 3 volumes, 240 F.

(4) Gabriel Camps, *Berbères, aux marges de l'histoire*, 352 pages, éditions Hespérides, Toulouse-Cedex, B.P. 490-31010.

(5) Yves Lacoste, *Ibn Khaldoun, naissance de l'histoire, passé du tiers-monde*, 278 pages, Maspero.

L'« Annuaire de l'Afrique du Nord »

L'*ANNUAIRE de l'Afrique du Nord 1980* (1) vient de paraître avec quelques mois de retard. Le Centre de recherches *et d'études sur les sociétés* méditerranéennes, qui est le maître d'œuvre de cette somme de près de 1400 pages, est décidé à faire en sorte que chaque tome sorte dans un délai de six à huit mois après l'année traitée. Malgré ce retard, l'annuaire n'est pas « *décalé* » *par rapport aux grands* courants qui travaillent en profondeur les sociétés maghrébines ; il lui arrive même de prévoir les développements de phénomènes en gestation, sans doute parce qu'il est un forum d'échanges – unique et permanent – entre les *chercheurs des deux rives de la* Méditerranée.

Avec le tome XIX, *A.A.N. 1980*, le C.R.E.S.M. entame une série de programmes de recherche interdisciplinaires sur les problèmes sociaux qui vont se poser, avec de plus en plus d'acuité, aux pays maghrébins et à leurs partenaires européens. Ainsi l'annuaire s'ouvre-t-il par des études sur « La politique de l'emploi-*formation au Maghreb, 1970-1980* », sous la direction de Chantal Bernard. Ces articles – *près de 500 pages* – préparent assez logiquement ceux qui évoqueront dans les annuaires 1981 et 1982 les problèmes de l'émigration et les questions syndicales.

A *ces études s'ajoutent*, comme d'habitude, des textes sur les questions d'actualité : « L'émergence du fait berbère », en Algérie, et « Gafsa comme enjeu », où sont examinées les conséquences de la tentative de déstabilisation du régime tunisien en 1980. Puis viennent les chroniques diplomatique, politique, économique, sociale et culturelle, suivies de la chronologie, des listes des accords et traités, des documents concernant les remaniements ministériels et les textes législatifs et, enfin, des quelque 350 pages de bibliographie.

P. B.

(1) Editions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France, 75700 Paris, 1396 pages.

La revue « Grand Maghreb »

« *GRAND MAGHREB* », revue mensuelle de documentation et d'information publiée à l'Institut d'études politiques de Grenoble-II va faire paraître son vingtième numéro : bel exemple de persévérance *qui tranche* sur le destin éphémère de nombre de publications universitaires. Il est *vrai que l'expérience tentée par la* petite équipe du Centre d'information sur le grand Maghreb (Cigma), créé en mai 1981, est originale. La collaboration systématiquement établie entre des journalistes et des universitaires permet d'allier le sens de l'actualité *et la rapidité de réaction des* premiers à la rigueur et au souci didactique des seconds. Chaque numéro présente une chronologie du mois écoulé et un index détaillé, pays par pays, de toutes les informations significatives diffusées par une trentaine de journaux et revues, français ou maghrébins, concernant d'ouest en est, la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Le classement adopté, politique intérieure et administration, économie et société, éducation culture et communication, relations économiques, politique étrangère, *questions militaires et conflits*, hommes et racines, facilite les recherches. Des bibliographies, des fiches techniques documentaires et la recension de tous les ouvrages parus sur le Maghreb (thèses universitaires, numéros spéciaux de revues, livres, y compris des romans) permettent une rapide et complète mise à jour des connaissances. Des chroniques enfin donnent la parole à des universitaires, des journalistes, pour qu'ils commentent librement l'actualité politique, économique ou culturelle (1).

Un tel instrument de travail, modestement mais agréablement présenté (il est notamment illustré par le célèbre dessinateur algérien Slim), vient à point à l'heure où les relations franco-maghrébines sont plus intenses que jamais.

D.J.

★ **GRAND MAGHREB**, revue mensuelle du Cigma, Institut d'études politiques de Grenoble-II, B.P. 34, 38401 Saint-Martin-d'Hères.

(1) Au sommaire du numéro 19 les réflexions de Gilles Martineau sur le Paris-Alger-Dakar : « Jeu de piste pour nantis » et une étude d'Abdelkader Djeghloul, maître assistant en sociologie à l'université d'Oran sur Frantz Fanon.

Le premier dictionnaire kabyle-français

CHACUN de nous a eu l'occasion d'entendre résonner, à l'entrée d'un chantier ou dans l'une de ces petites épiceries *qui ne connaissent pas la fermeture* dominicale, la langue parlée dans la montagne marocaine, sur les cimes du Hoggar ou sur les plages de Djerba. Cette langue, nous l'appelons traditionnellement le berbère, mais les usagers lui donnent autant de noms qu'elle comporte de variétés régionales. Il n'existe en effet aucun berbère « standard », officiel ou littéraire.

Dans certaines zones cependant, les parlers constituent un ensemble, un « dialecte » assez homogène pour assurer une communication aisée entre des gens que réunissent, par ailleurs, un même mode de vie et des traditions communes.

Quelques dialectes doivent aux hasards de l'histoire d'avoir acquis, pour nous, une certaine notoriété : ainsi le touareg ou, au Maroc, le rifain et le chleu. En Algérie le kabyle est l'un des plus importants. Si important même, qu'il est peut-être temps de lui reconnaître, le titre de « langue ». Car l'opposition entre langue et dialecte est d'ordre politique ou culturel, plutôt que linguistique : dès maintenant le touareg, sous le nom de *tamasheq*, est compté *parmi* les « langues nationales » du Niger, et l'intérêt qu'on porte aujourd'hui aux valeurs régionales pourrait faire admettre l'existence d'autres « langues » berbères.

13000 mots

Toutes les cultures berbères ont en commun de ne pas reposer sur *une tradition écrite*. Malgré sa passion toute neuve pour l'audiovisuel, l'homme occidental doit encore faire effort pour concevoir qu'une langue non écrite possède une grammaire et qu'elle véhicule des traditions, des pensées, des sentiments, bref une littérature, souvent des plus élaborées.

Comme on disposait seulement de lexiques, incapables de décrire les nuances et la complexité des emplois, J.-M. Dallet avait conçu le projet d'un grand dictionnaire. Après sa mort, survenue en 1972, ses collaborateurs, Madeleine Allain, J. Lanfry et P. Reesink, décidèrent d'achever l'œuvre entreprise.

Leurs efforts aboutissent aujourd'hui à une publication qui est un événement pour la culture kabyle. Les jeunes générations trouveront là un héritage que l'oubli parfois menaçait et qui leur permettra de créer à leur tour : près de 13 000 mots, dont les valeurs sont classées, commentées et, mieux encore, éclairées par des exemples tirés de la conversation ou du répertoire littéraire. Aussi n'est-il pas de page où l'on ne découvre une expression savoureuse, un proverbe, voire quelques vers, tandis que les attitudes religieuses ou les traditions populaires se trouvent décrites en mainte occasion.

On demande souvent si le berbère ressemble à l'arabe. Très différentes, les deux langues sont pourtant unies par une double relation de parenté et de voisinage, un peu à la manière de l'anglais et du français, qui appartiennent tous deux à la famille indo-européenne et que l'histoire a encore rapprochés, puisque le vocabulaire *continental* a *envahi* l'Angleterre avec les Normands. Le berbère et l'arabe, eux, font ensemble *partie du groupe* des langues dites chamito-sémitiques. Si lointaine qu'elle soit, leur parenté explique sans doute que le mot berbère, comme le mot arabe, soit construit sur une armature de consonnes, la « racine », qui permet un classement plus rationnel que l'ordre purement alphabétique : *le dictionnaire distingue* ainsi plus de 6 000 « racines ».

Seul le touareg du Hoggar, excellemment décrit par le Père de Foucauld, avait fait l'objet d'une étude lexicale aussi étendue. Un deuxième modèle est *maintenant proposé aux* berbérisants, que d'autres parlers attendent. Il n'y faut plus que la science et la foi.

LIONEL GALAND.
(Directeur d'études à l'École pratique des hautes études).

★ **DICTIONNAIRE KABYLE-FRANÇAIS, de J.-M. Dallet, SELAF (Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, 5, rue de Marseille, 75010 Paris). Préface de Salem Chaker, XL et 1 052 pages, 220 francs.**

L'Algérie toujours

ARABES et Berbères, Arabes ou Berbères ? La question, lorsqu'on évoque *l'Algérie et ses populations* n'est pas plus contournable aujourd'hui qu'elle ne l'était hier, ainsi que l'ont rappelé en 1980 les émeutes de Tizi-Ouzou et les manifestations organisées par les jeunes générations de lycéens et d'étudiants kabyles soucieux de *préserver leur héritage culturel* et linguistique et de voir reconnaître leur droit à la différence. Dans l'ouvrage bien documenté qu'ils viennent de publier aux éditions Complexe, deux sociologues, Jean-Pierre Durant et Habib Tengour ne se dérobent pas devant cette épineuse *question*, mais s'attachent à dépassionner le dossier en le ramenant à ses données historiques. Refusant l'antagonisme Arabes-Berbères, faux débat périodiquement relancé en raison de l'intolérance et du terrorisme culturel pratiqué de part et d'autre par des minorités agissantes, ils notent fort justement que les clivages ne sont pas de nature raciale mais linguistique.

Les pages consacrées à cette question éminemment sensible dans un pays en proie à une profonde crise d'identité s'insèrent dans un bilan qui se veut exhaustif et objectif de l'Algérie d'aujourd'hui, de ses réalisations, de ses difficultés, de ses échecs. Au-delà des données économiques et de l'analyse des chiffres et des textes, les auteurs tentent d'aller au cœur des conflits engendrés par le choc culturel de la colonisation et la formidable pression toujours exercée par les modèles occidentaux, pression favorisée par la proximité géographique, et l'ampleur de l'émigration en France. La place et le rôle de l'islam, les contradictions *qui déchirent l'institution familiale*, le débat entre modernisme et tradition, la plupart des points sensibles sont abordés mais l'approche souvent prudente fait largement place aux thèses officielles et le dossier démographique, le plus explosif, est laissé de côté dans ses divers aspects, qu'il s'agisse de la place de la femme dans la société, de l'espacement des naissances et de façon générale des problèmes de santé.

L'Algérie toujours. Vingt ans après l'indépendance, elle continue à hanter les Français et surtous ceux qui ont fait cette guerre. Armand Frémont est de ceux-là. De juillet 1959 à décembre 1960, il a parcouru l'Algérie avec un groupe d'artillerie.

Frais émoulu de l'agrégation de géographie, il accomplit ce périple le carnet à la main. Au-delà des classiques souvenirs de bidasse, il nous fait découvrir, avec acuité, l'état des populations de la ville et du bled, une société et un pays bouleversés par la guerre. Ces notes ont sommeillé. *D'autres sont venues les* rejoindre, lorsque l'auteur, chercheur au C.N.R.S., a rempli dans l'Algérie *indépendante* des missions de coopération. Regroupées, judicieusement juxtaposées et complétées, elles constituent un témoignage très riche et vivant sur un pays qui depuis un siècle et demi n'a cessé d'interpeller une France qui niait jusqu'à son existence.

DANIEL JUNQUA.

★ **L'ALGÉRIE ET SES POPULATIONS, de J.-P. Durant et H. Tengour, Éditions Complexe, Bruxelles, 300 pages, 98 F.**

★ **ALGÉRIE - EL DJAZAIR, LES CARNETS DE GUERRE ET DE TERRAIN D'UN GÉOGRAPHE, d'Armand Frémont, Maspero, collection « Hérodote », 276 pages, 80 F.**

lettres étrangères

L'impossible Mister Burgess

Dans le sillage de *Monsieur Enderby*, trilogie fleuve commencée il y a vingt ans, Anthony Burgess se taillera-t-il enfin, en France, la place qu'il mérite et que lui reconnaissent les pays anglo-saxons ? Sur ses quarante-deux romans, Hortense Chabrier et Georges Belmont en ont traduit une douzaine, qui vont de l'espionnage à la science-fiction, ressuscitent *Napoléon, l'Homme de Nazareth*, ou échappent à toute catégorie, comme *Orange mécanique*, farce linguistique dont le cinéma tira un film de terreur, et comme *Puissances des ténèbres*, une épopée pontificale. Enfin voici *Enderby*, poète martyr, aventurier raté, clown maladroit, qui est seul à croire à son génie. Et s'il avait raison ?

« *ALLEZ-VOUS en savoir !* soupire Anthony Burgess. *Après une si longue et si intime cohabitation, ce type demeure un mystère pour moi. Nous n'avons en commun que le métier, ou plutôt l'outil : les mots. Car moi, je ne suis pas poète, j'ai bien trop peur de me mettre à nu. Et puis, je dois gagner mon pain, les vers ne se vendent pas. S'il m'arrive d'en écrire, c'est par personnage interposé ou en adaptant ceux d'autrui. J'ai transposé Cyrano, et maintenant je me collette avec Tartuffe. Je travaille à la commande, beaucoup trop sans doute, mais j'adore ça. Vite un article, un scénario, un opéra ! Pour mener la vie d'Enderby, il faut avoir des rentes. A soixante-cinq ans, je n'en ai pas encore.* »

Est-ce par jalousie que Burgess a planté son poète sur un W.-C. ? L'a doté de digestions difficiles, borborygmes, flatulences et pétulances intestinales ? L'a condamné aux fiascos amoureux ?

« *Non, il est né comme ça. Et je m'en accommode, étant trop timide pour décrire mes prouesses sexuelles. Solitaire par vocation et par tempérament, Enderby se rabat sur lui-même. Où voulez-vous qu'il se réfugie sinon dans une salle de bains ? Et où s'asseoir sinon sur le W.-C. ? Dès qu'il met le nez dehors, ses ennuis commencent, les femmes le guettent. Bonne poire, il se laisse faire, mais sa muse ne le lâche pas, toujours prête à lui couper ses effets. On m'attribue injustement la misogynie d'Enderby. Moi, je me suis marié deux fois, c'est dire ! Pourtant, comme mon héros, j'ai eu une marâtre irlandaise qui ne brillait pas par l'intelligence. Ma vraie mère était actrice et jouait les soubrettes, mon père accompagnait au piano les films de Chaplin et de Laurel et Hardy. Je suis donc un enfant de la balle, pas un « gentleman-writer », un écrivain du grand monde, comme T.S. Eliot, E.M. Forster ou Virginia Woolf. Ce qu'elle m'agace celle-là ! Elle voyait en James Joyce* « un prolo qui grattait ses boutons ». *Qu'aurait-elle pensé d'Enderby ? Mais l'on peut, aujourd'hui, gratter n'importe quoi sans émouvoir personne. La mode récupère tout. La pétomanie par exemple... Il paraît que Germaine Greer, la célèbre féministe, et Sonia Orwell, la veuve de George, n'ont, dans ce domaine, pas de leçons à recevoir d'Enderby.* »

Et Burgess de rire, comme un collégien dissipé et fier de l'être. C'est à désespérer de la bonne éducation britannique.

« *Mais je suis à peine britannique*, rectifie-t-il. *J'ai du sang gallois et irlandais et, pour comble, je suis d'origine catholique. Pas un converti comme Evelyn Waugh, Muriel Spark ou Graham Greene, que la théologie tourmente. Quand on est « né dedans », on se sent beaucoup plus à l'aise, beaucoup plus libre. Nous avons un martyr, dans la famille, brûlé par la reine Elisabeth, et un cousin archevêque de Birmingham. Voilà qui me donne le droit de fuir en ricanant lorsque le pape reçoit les pèlerins à Castel-Gandolfo. Entre nous, je me méfie un peu du Saint-Père.* »

L'irrespect qu'il témoigne à l'égard de la religion prouve son attachement. Son œuvre tente de ramener tout le monde dans le giron de l'Église. Y compris Shakespeare !

– *Pourquoi pas ?* lance-t-il. *Il m'en semble digne. En outre, je me plais à imaginer qu'il collabora à la traduction de la Bible du roi Jacques et qu'il glissa son nom au quarante-sixième verset des psaumes de David. Relisez le texte. Vous y trouverez « shake » (tremblement) et « spear » (la lance), à quelques lignes de distance. Le pauvre, il espérait ainsi passer à la postérité ! J'ai permis à Enderby de le rencontrer, et il lui doit quelques instants de bonheur avec une superbe actrice noire. En Amérique, tout est possible. Quel pays !* »

Tour à tour conférencier, professeur d'art dramatique ou animateur de spectacles, Burgess a un pied aux États-Unis, un autre en Italie, patrie de sa femme, et un domicile à Monte-Carlo. Il a écrit des dialogues pour le *Casanova* de Fellini, inventé la langue des premiers hommes pour le film *la Guerre du feu* ; il tient la critique littéraire de l'*Observer* et dialogue avec Jacques Chancel (France Inter, du 14 au 28 février, à 16 heures). Il est partout, aux aguets, aux écoutes. Rien de ce qui est humain ne lui est étranger... sauf la politique.

« *Il y a trois siècles qu'elle ne présente plus d'intérêt*, déclare-t-il, *et je m'étonne de voir les Français la prendre encore au sérieux. L'art en a beaucoup plus à nous dire, et le roman en particulier. Bien sûr, les mutations du langage, la déchéance des valeurs traditionnelles, posent un problème. L'anglais souffre d'un excès d'apports étrangers. On parle, à Londres, cinquante langues différentes. Mais le roman survit, les écrivains font feu de tout bois. En ce moment, j'ai en chantier, une fresque historique,* A.D., *Annus Domini, qui se déroule à Rome juste avant Jésus-Christ, et je prépare, avec mon fils André, un* Livre de cuisine pour veufs, *qui, même en France, devrait être un best-seller.* »

Surtout s'il emprunte les recettes d'Enderby, chaud partisan de la graisse de mouton pour tenir les dentiers. Quoi qu'il en dise, Burgess a créé un poète à son image. Rebelles, marginaux, exilés, ils appartiennent tous deux à la race des devins et derviches qui inventent des mythologies, des fables, puisent à pleines mains dans l'héritage culturel et sèment l'or au fil des pages. Gardez-vous d'applaudir, ils vous tireraient la langue. Chez eux, c'est marque de pudeur.

GABRIELLE ROLIN.

★ **MONSIEUR ENDERBY, d'Anthony Burgess. Traduit de l'anglais par Hortense Chabrier et Georges Belmont. Editions Acropole, 503 pages, 89 F.**

★ **LE TESTAMENT DE L'ORANGE vient d'être réédité dans le livre de poche.**

Découvrir Pedro Salinas

QUI connaît en France Pedro Salinas ? Né à Madrid en 1892, mort à Boston, aux Etats-Unis, en 1951, il appartint pourtant à cette merveilleuse génération poétique espagnole dite « de 1927 », qui comprenait des talents aussi divers que Lorca, *Rafael Alberti ou Jorge Guillén*. Poète, essayiste, dramaturge, il admirait la poésie française, découverte lors de ses années d'études à Paris, durant la première guerre mondiale, alors qu'il préparait sa thèse de doctorat. *Vicente Aleixandre l'a évoqué*, dans sa maison madrilène, écrivant impassible, avec ses deux enfants sur les genoux : une petite fille rieuse lui tirant l'oreille et un petit garçon grave chevauchant inlassablement la jambe *paternelle. L'humour nimbait sa* vie. L'exil l'ayant contraint à poursuivre l'enseignement de la littérature espagnole à l'université de Baltimore, il affirmait : *Non seulement je fais ce qui me passionne, mais je suis payé pour cela.*

En 1943, la recrudescence des bombardements aériens et la liste sans cesse plus longue des villes endommagées ou anéanties par la guerre moderne inspiraient à Pedro Salinas un texte angoissé : *Néant.*

Mais pour les Espagnols, qui le lisent et le récitent de mémoire, Pedro Salinas a été et demeure le vrai poète de l'amour. Son chef-d'œuvre est sans aucun doute ce long aveu d'émerveillement adressé à la femme aimée : *La voix qui t'est due*, publié en 1933 et que vient de traduire avec bonheur Bernard Sesé.

De la pointe des doigts
tu fais vibrer le monde,
[tu lui arraches
aurores, triomphes,
[couleurs, joies ;
c'est ta musique.

proclame-t-il, dès le prélude. Nous sommes très loin de la poésie amoureuse traditionnelle, celle de Garcilaso de la Vega, par exemple, auquel le livre emprunte pourtant son titre. L'aimée, être magique, n'est pas ici une fiction idéale inventée par l'imagination lyrique, mais une femme concrète, proche, intime, qui anime et transfigure la vie quotidienne. La quête du poète est celle d'un moi avide et interrogateur, à l'éternelle poursuite du toi vital et régénérateur :

Pour vivre je ne veux
îles, palais ni tours.
Quelle plus haute joie :
vivre dans les pronoms !...
Pardonne-moi la douleur,
[parfois.
C'est que je veux tirer
de toi mon meilleur toi.

L'art de Pedro Salinas est fort bien défini par son « meilleur compagnon », le poète de *Cantique*, Jorge Guillén, dans le court prologue à cette précieuse édition : « *Pensée, passion, tendresse, sensualité se fondent dans ces poèmes qui n'admettent que des mots intenses.* »

CLAUDE COUFFON.

★ **PEDRO SALINAS : *Néant*, présentation et traduction de Françoise Pechère, 37 pages, Le Cormier, Bruxelles.**

★ ***LA VOIX QUI T'EST DUE*, poème traduit par Bernard Sesé. Le Calligraphe, 120 pages, éd. bilingue 62 F.**




à travers le monde

SUÈDE

Toutes les lettres de Maïakovski à Lili Brik

Grâce à un universitaire slavisant suédois, Bengt Jangfeldt, vient de paraître à Stockholm la première édition complète de la correspondance de Vladimir Maïakovski et de Lili Brik, grâce à laquelle il sera enfin possible de saisir l'ampleur et l'importance de l'amour fou du poète soviétique pour sa muse – indissociable de la profonde amitié pour Ossip Brik – depuis 1915 jusqu'au suicide.

Des extraits de cette correspondance – traduite par André Robel – avaient paru chez Gallimard en 1969, mettant fin à une campagne de dénigrement de la sœur d'Elsa Triolet, orchestrée par ceux qui s'étaient juré « *d'arracher Maïakovski aux juifs* » et qui, notamment dans le journal satirique *Ogoniok*, venaient de « *révéler* » qu'il y avait eu d'autres femmes dans la vie de Maïakovski. Ce que personne n'avait jamais nié... Quatre cent seize lettres, télégrammes, petits mots, sont ainsi répertoriés pour la première fois, et une cinquantaine de photographies illustrent cet ouvrage passionnant. Pour ceux qui lisent le russe.

★ VLADIMIR MAIAKOVSKI ET LILI BRIK, CORRESPONDANCE 1915-1930. Notes et préface de B. Jangfeldt. Acta Universitatis Stockolmiensis, Almqvist et Wiksell International, Stockholm, 300 pages.

PARIS

« Shakespeare and Co » et les autres

Connaissez-vous George Whitman ? Le *Wall Street Journal* (édition européenne) vient de consacrer son grand article de première page à ce libraire excentrique et irremplaçable, bien connu des voyageurs anglophones de passage à Paris, qui, en face de Notre-Dame, fournit un gîte et de la lecture à ceux qui sont trop démunis.

Cette librairie, unique en son genre – baptisée « Shakespeare and Company » en hommage à Sylvia Beach, – existe depuis 1951. M. Whitman, que les habitués appellent tous « George », est né dans le New-Jersey il y a environ soixante-dix ans, et s'est fixé à Paris après avoir erré de Panama à la Chine, de Darjeeling aux déserts arctiques, ouvrant un havre à tous les routards papivores.

« *On encourage à feuilleter les livres*, écrit le Wall Street Journal, *et un rat de bibliothèque peut passer la journée à la Shakespeare and Company sans aucune obligation d'ouvrir son porte-monnaie. Mais les clients doivent tenir compte de l'humour tout à fait personnel de M. Whitman, qui sera capable de mettre à la porte un visiteur inoffensif qui lui déplaît.* »

« *Si la Shakespeare devait fermer*, conclut un Américain, *ce serait une raison suffisante pour quitter Paris.* »

★ Shakespeare and Company, 437, rue de la Bûcherie, Paris-5e.

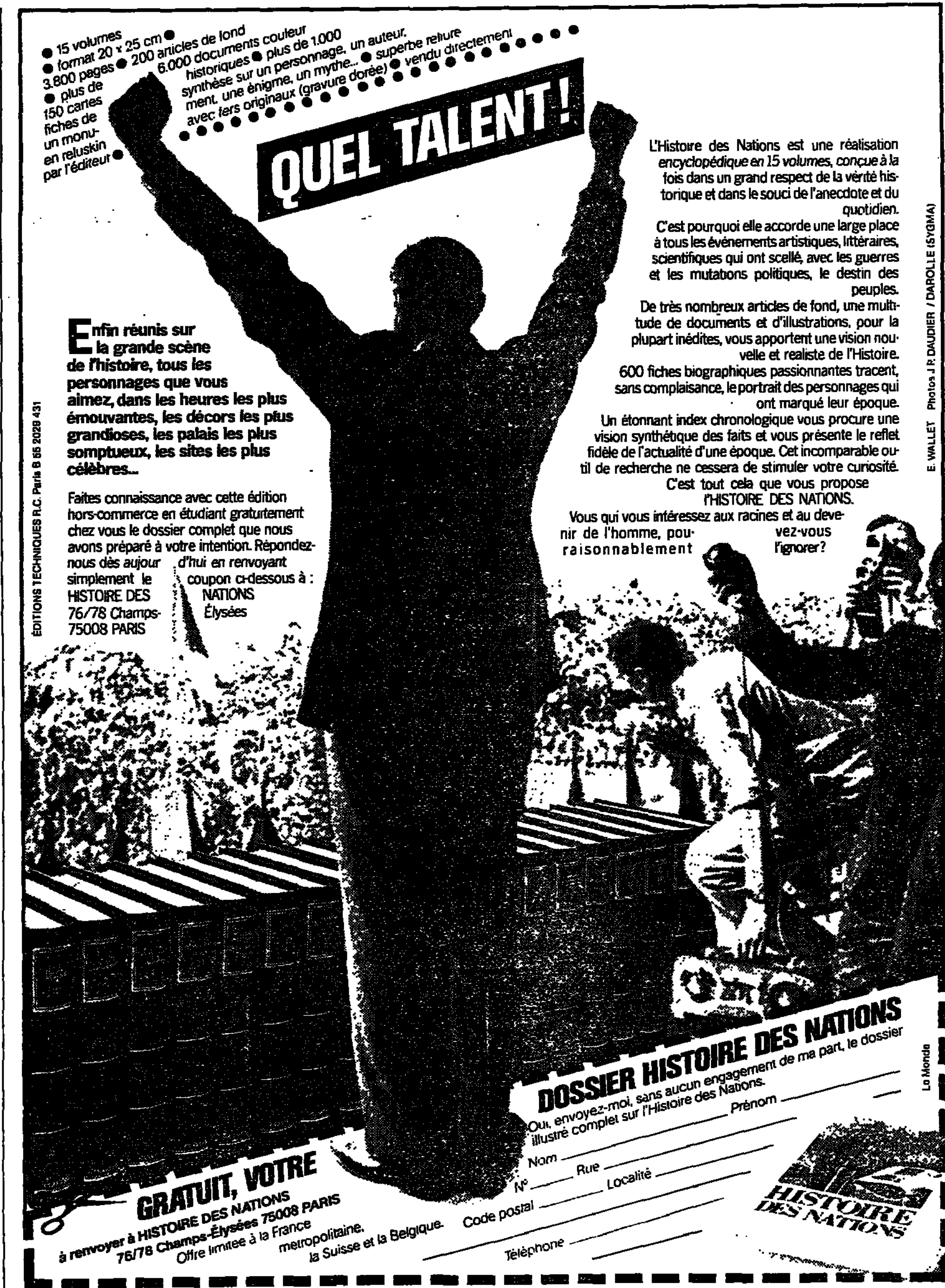
ÉTATS-UNIS

Un roman inédit de Mark Twain

L'université de Californie vient de publier un roman inédit de Mark Twain : *The Mysterious Stranger* (L'étranger mystérieux), une satire qui se situe dans l'Autriche du Moyen Age.

Ce texte, qui n'avait pas été repertorié par le biographe officiel de Twain, Albert Bigelow Pain, n'avait été découvert qu'en 1916, six ans après la mort de l'écrivain.





ÉDUCATION

Plusieurs centaines d'étudiants de Paris-III ont manifesté contre la réduction des heures complémentaires

Plusieurs centaines d'étudiants de l'université Paris-III ont manifesté à Paris le 16 février, du centre Censier à l'Assemblée nationale, pour protester contre la diminution des heures complémentaires de cours. Auparavant, une assemblée générale s'était prononcée pour la prolongation du mouvement de grève.

Au mois de janvier déjà, ont eu lieu des grèves de cours (*le Monde* du 21 janvier) et plusieurs manifestations dans les rues. Selon les responsables du comité d'action des étudiants, *« il faut obtenir le rétablissement des crédits alloués les années précédentes »*. Cette position est soutenue par de nombreux enseignants. Pour le directeur des enseignements supérieurs au ministère de l'éducation nationale, *« les universités avaient été prévenues des diminutions d'heures complémentaires dès le mois d'août »*, mais l'université Paris-III n'aurait pas modifié ses cursus en conséquence (*le Monde* du 3 février).

« Pour nous, la pilule est amère »

Les divers articles que nous avons publiés, à propos de la situation au centre Censier nous ont valu un abondant courrier dont nous publions ici quelques extraits.

Mme Claire Chabal, institutrice, cite un département *« gravement touché » : « Inscrite en troisième année de « Genèse et acquisition du langage », je n'ai pas la ressource de me mettre en grève puisque les cours n'ont jamais pu commencer. Nous préparions cette année des U.V. (unités de valeur) spécifiques assurées par des vacataires payés sur les heures complémentaires. Attribution d'« heures complémentaires » pour le département linguistique générale : zéro. Manifestations, lettres, protestations, demandes réitérées, restent sans effet. La presse se tait. Pour nous, la pilule est amère.*

» Nous attendions, nous avons lutté, nous avons eu enfin la gauche au pouvoir. Nous prenions sur notre temps libre pour assumer cours, travaux, examens, trajets aussi, sans espoir d'un diplôme monnayable, mais avec la satisfaction d'acquérir une formation sérieuse en prise directe avec notre travail auprès des jeunes enfants. Cette formation (que nous n'avons jamais eue) que nous venions chercher à Paris-III n'existe que dans cette université (pas d'équivalence possible) et rien de tel ne se fait en école normale, où, d'ailleurs, on a le plus grand mal à obtenir des stages. »

» Au lieu d'avoir jeté à la rue les étudiants, la Sorbonne nouvelle a eu le mérite de refuser, depuis sa création, le numerus clausus *que pratiquent différentes universités voisines. Je rappelle que ce* numerus clausus *est rejeté par le ministre de l'éducation nationale dans tous les projets de textes qui sont actuellement soumis à la concertation.*

» Enfin, les enseignants en poste dans mon université n'ont jamais refusé de pratiquer la solidarité. Ils se demandent cependant ce que serait une solidarité dans un système qui maintient les inégalités des structures héritées du passé. »

Les précisions du président de l'université

M. Henri Behar, président de l'université Paris-III précise :

« La répartition des heures complémentaires, chichement allouées par le ministère cette année, s'est faite dans mon université selon un mode de calcul extrêmement complexe qui pondère plusieurs paramètres et qui a servi de modèle au ministère dans ses diverses simulations. La vérité des chiffres est incontournable : une réduction globale de 43 % se traduit nécessairement par des difficultés dans une université dont la moitié du potentiel pédagogique est assurée par des enseignants vacataires.

Le premier cycle défavorisé

Enfin un groupe de travail étudiants-enseignants dénommé « Pour le changement à l'Université », qui s'est constitué à l'université de Paris-III, souhaite dépasser le seul problème du maintien ou de la suppression des heures complémentaires :

« Les universitaires sont souvent présentés comme une catégorie homogène de nantis. Or les enseignements au centre Censier sont essentiellement assurés par des enseignants dits de rang B (assistants et maîtres assistants) et par des chargés de cours rémunérés en heures complémentaires. Les relations hiérarchiques dans l'Université se sont lentement modifiées depuis une dizaine d'années, même si le schéma ancien du professeur et de son assistant, dévoué porte-serviette, a la vie dure et continue de fonctionner dans certains cas.

» Lorsque les assistants refusent de jouer ce rôle et revendiquent une place d'enseignant-chercheur à part entière, que se passe-t-il ? Certains d'entre eux se voient insidieusement rejetés de leur spécialité et contraints de faire les bouche-trous alors que les professeurs (enseignants de rang A) recrutent des chargés de cours qui leur sont totalement dévoués puisque entièrement dépendants d'eux et soumis à leur bon vouloir.

» La création de filières à vocation professionnelle, le plus souvent plaquées sur ce qui existait auparavant et sans moyens spécifiques, n'a fait qu'accentuer la course aux heures complémentaires et les disparités d'encadrement à l'intérieur de l'Université. Pour ne pas perdre de clients, l'Université a largement ouvert ses portes à ce nouveau public, mais rares sont les enseignants sur poste qui travaillent dans ces filières. Là aussi, il y a eu recrutement massif de chargés de cours.

» Ce sont les enseignants et les étudiants de premier cycle qui sont principalement touchés par les réductions d'heures complémentaires et le renvoi des chargés de cours. (...) Il n'a pas été question un seul instant de toucher à ceux que l'on considère comme les « vrais » étudiants et les « vrais » enseignants — ceux des maîtrises et concours. Ainsi se perpétue un système inégalitaire où le travail en premier cycle universitaire est dévalorisé. »

DÉFENSE

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE ET LA GRANDE-BRETAGNE S'ASSOCIENT POUR CONCEVOIR UN NOUVEAU MISSILE ANTICHAR

La France, la République fédérale d'Allemagne et le Royaume-Uni ont conclu, mercredi 16 février, un accord sur le lancement d'études, en commun, en vue de la fabrication d'un missile antichar de nouvelle génération, destiné à remplacer les missiles actuels Milan, Hot, Tow et Swingfire en service dans les armées de terre de ces trois pays.

Selon un communiqué signé des ministres de la défense des trois pays partenaires, la définition et la mise au point d'un tel missile devraient permettre un accroissement sensible de la capacité de défense des forces de l'alliance atlantique pour le combat en Europe.

D'autres pays européens, membres de l'alliance atlantique et du Groupement indépendant européen de programmes (GIEP), ont été informés de ce projet commun à la France, à l'Allemagne fédérale et à la Grande-Bretagne. Les trois signataires précisent qu'ils sont favorables à un élargissement de l'accord selon des modalités qui sont à définir.

La maîtrise d'œuvre de ce programme d'armement, qui fera appel à des technologies nouvelles touchant au système de guidage terminal du missile et à la micro-électronique de traitement des signaux, a été confiée au groupement d'intérêt économique Euromissile, qui a déjà conçu les missiles antichar existants Milan (tirés par l'infanterie) et Hot (tirés par des hélicoptères). Euromissile réunit la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) pour la France, Messerschmitt Bolkow Blohm pour l'Allemagne fédérale et British Aerospace pour le Royaume-Uni. Ces missiles ont été largement vendus à l'exportation.

PROMOTIONS ET NOMINATIONS MILITAIRES

Sur proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 16 février, a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● *Marine.* — Est promu aux rang et appellation de vice-amiral d'escadre le vice-amiral René Beaussant.

● *Armement.* — Est nommé ingénieur de 2e classe l'ingénieur en chef de l'armement Pierre Rochefort.

● *Air.* — Est promu général de brigade aérienne le colonel du corps des officiers de l'air Léon Brisset.

● *Santé.* — Est nommé avec rang et prérogative de général de brigade avec appellation de médecin général le médecin chef des services de classe normale Bernard Brisou.

Le contrôleur général des armées Jacques Barthélémy est nommé directeur des affaires financières au ministère de la défense.

SPORTS

FOOTBALL

L'équipe de France victorieuse au Portugal (3-0)

De notre envoyé spécial

Guimaraes (Portugal). — Qualifiée d'office pour le prochain Championnat d'Europe des nations, en juin 1984, l'équipe de France de football a poursuivi victorieusement sa préparation, le 16 février à Guimaraes, en battant celle du Portugal par 3 à 0. C'est la troisième victoire consécutive des Français après leur succès au Parc des Princes devant les Hongrois (1-0) et de Rotterdam contre les Néerlandais (2-1).

La deuxième carrière de Maxime Bossis

Dans sa croisade pour la réhabilitation d'un football spectaculaire et le respect des joueurs, Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France, ne cachait pas son indignation en découvrant le stade de Guimaraes. Cette cité de vingt-six mille habitants, située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Porto, où naquit Alfonso Henriques, le premier roi du Portugal, est bien la *« ville monumentale, riche de souvenirs »*, décrite dans les guides touristiques, mais son stade encore en chantier et sa pelouse bosselée et gorgée d'eau après la fonte de la neige tombée la veille pour la première fois depuis quatorze ans dans cette région, n'étaient guère dignes d'une rencontre internationale.

Les footballeurs français devaient, semble-t-il, cet exil à la visite, une semaine plus tard à Lisbonne, de l'équipe nationale ouest-allemande et surtout à la proximité des élections pour la présidence de la Fédération portugaise, pour lesquelles il convenait de ne pas négliger les voix des clubs du Nord. A ce manque de considération, les Français ont répondu de la meilleure façon en infligeant aux Portugais leur plus sévère défaite à domicile depuis de nombreuses années.

La « révolution des œillets » et surtout l'accession à l'indépendance des anciennes colonies portugaises (Angola, Guinée-Bisseau, Mozambique), en 1974 et 1975, ont considérablement amoindri le football lusitanien. Nul n'a oublié le rôle prépondérant tenu par des joueurs comme Costa-Pereira, Coluna ou Eusebio, originaires du Mozambique, dans la double victoire du Benfica de Lisbonne en Coupe d'Europe des clubs champions 1961 et 1962 ou dans l'obtention par le Portugal de la troisième place de la Coupe du Monde 1966.

Privés de leur contingent africain, les clubs portugais ont trop tardé à entreprendre un travail de formation. Il est vrai que les trois grands, Benfica, le Sporting-Club du Portugal et le Football-Club de Porto, détenteurs de *tous les titres nationaux* depuis 1946, sont trop prospères et tournés vers l'Europe pour partager les problèmes des autres équipes condamnées à végéter. Ce manque de renouvellement au sommet a fini par déteindre sur la sélection nationale, écartée de toutes les grandes épreuves depuis 1966.

Contre la France, la moyenne d'âge de l'équipe portugaise, formée de joueurs des trois grands clubs, à l'exception de l'arrière gauche du Sporting de Braga, Joao Soares Cardoso, dépassant vingt-neuf ans. Lourds, incapables de changer de rythme et trop soucieux de s'aligner pour piéger leurs adversaires en position de hors-jeu, les défenseurs portugais se sont ainsi fait prendre de vitesse sur les accélérations des deux benjamins de l'équipe de France, Yannick Stopyra (vingt-trois ans) et Jean-Marc Ferreri (vingt ans), auteurs de deux buts dès les septième et huitième minutes, sur de remarquables passes en profondeur de Michel Platini.

Une équipe conquérante

L'expérience acquise en Coupe du monde, la confiance et la maîtrise technique des anciens, l'émulation et l'enthousiasme apportés par des jeunes au talent prometteur, ont transformé l'équipe de France en formation conquérante, même sur terrain adverse. C'est ainsi qu'après avoir contrôlé le jeu les Français ont répliqué par un troisième but de Stopyra (70e minute) aux ultimes velléités d'attaque des Portugais en fin de partie.

L'opération de Marius Trésor, le corecordman des sélections, offrait surtout à Michel Hidalgo l'occasion d'essayer Maxime Bossis au poste de défenseur libre qu'il occupe déjà à Nantes depuis le début de la saison. « Libéros » de formation, Trésor ou Christian Lopez misaient sur leurs qualités athlétiques — puissance, détente, souplesse — pour tenir presque exclusivement le rôle d'ultime défenseur. Sans négliger cette fonction où il excelle grâce à son expérience d'arrière latéral et à son sens du placement, Bossis peut profiter de sa technique d'ancien attaquant pour mieux soigner la relance, prêter main-forte à ses équipiers au centre du terrain, voire partir en contre grâce à un dribble court qui le rend difficile à stopper.

A l'origine du deuxième but français, Bossis créa encore un grand danger à la quarantième minute quand il traversa toute la défense portugaise avant de centrer le ballon pour Ferreri, dont la reprise obligea Manuel Bento à effectuer un formidable arrêt-réflexe. Pour Michel Hidalgo, l'expérience est déjà concluante. *« On se demandait qui pourrait succéder à Trésor,* disait-il après le match. *La question ne se pose plus. »* A vingt-sept ans, et après quarante-sept sélections, Bossis a sans doute entamé à Guimares une deuxième carrière en équipe de France.

GÉRARD ALBOUY.

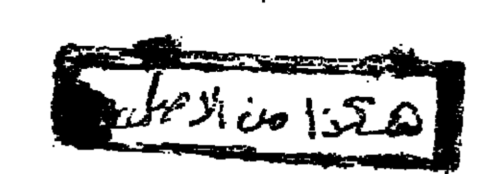
D'un sport à l'autre

● BASKET-BALL. — *En match aller des demi-finales de la coupe Korac, les Limougeaux, tenants du trophée, ont été battus 93 à 86, le 16 février à Moscou par l'équipe du Dynamo. Dans la coupe Ronchetti féminine, le Stade français et Villeurbanne n'ont pu s'imposer dans leur salle face, respectivement, au Spartak de Moscou (72 à 65) et à Budapest (73 à 72).*

● SKI ALPIN. — *Les anciens continuent à se distinguer aux championnats de France organisés au Grand-Bornand (Haute-Savoie). Mercredi 16 février, le slalom géant féminin est revenu à Fabienne Serrat, qui a devancé Carole Merle de 62 centièmes de seconde et Perrine Pelen de 78 centièmes. La descente masculine, disputée à Chatel, a été gagnée par Jean-Philippe Vulliet (vingt-quatre ans), qui a battu l'Australien Steven Lee de 11 centièmes et Philippe Verneret de 60 centièmes.*

● TENNIS. — *Après Henri Leconte la veille, Yannick Noah s'est qualifié le 16 février pour le troisième tour du tournoi de Memphis (Tennessee), doté de 315 000 dollars, an battant l'Américain Mark Dickson 7-6, 6-3. Noah, qui souffre d'une tendinite au genou gauche, risque d'être diminué pour la suite du tournoi. Guy Forget a été battu au deuxième tour par l'Américain Brian Gottfried, 7-5, 6-0.*

● VOILE. — *Le Français Philippe Jeantot a doublé le cap Horn mercredi 16 février, en tête de la troisième étape de la Course autour du monde en solitaire, disputée entre Sydney et Rio-de-Janeiro.*



Le Monde

culture

MUSIQUE

L'ANNÉE RAMEAU

Tricentenaire en multivision

L'Institut de musique et de danse anciennes (IDMA) de l'Île-de-France a présenté mardi à l'hôtel de Sully l'exposition et le spectacle audiovisuel qu'il consacre à Jean-Philippe Rameau, avec le concours du ministère de la culture, deux réalisations de qualité qui seront des pièces maîtresses pour la « reconquête » du grand musicien en cette année du tricentenaire.

L'exposition, due à Jean-Luc Vannier, offre cent cinquante photographies et reproductions de documents divers, en vingt-sept panneaux clairs, élégants, accompagnés de légendes pédagogiques très frappantes. Établis actuellement en trois exemplaires, elle voyagera dans toute la France, le plus souvent avec un spectacle audiovisuel de Philippe Beaussant, qui est un véritable petit chef-d'œuvre (1).

Disponible soit en multivision (sur double écran, plus image centrale et image panoramique) de six cents diapositives, soit en monovision (film de 16 mm ou cassette vidéo), ce spectacle a été construit par Jean-Michel Mahenc, avec la participation de Catherine Kintzler. Il donne à aimer Rameau en un parcours moins didactique qu'amoureux, où les éléments historiques s'associent à la peinture (Watteau, Boucher et d'autres) et surtout à de prodigieux moments de musique. En quarante minutes, c'est le portrait le plus fin, juste et passionné qu'on puisse rêver. Une centaine de villes ont déjà manifesté leur intérêt pour l'exposition et le spectacle, qui doivent séjourner à Paris, à la discothèque du Trocadéro, sans doute du 15 mars au 15 avril.

L'année Rameau a pris un assez bon départ. En dehors des manifestations déjà signalées (le Monde *du 2 janvier), notons que le Théâtre des Arts de Rouen vient de donner* les Indes galantes *avec l'Ecole d'art lyrique de l'Opéra de Paris. La production de cette même œuvre par le Théâtre musical de Paris (24 mai-4 juin) sera reprise ensuite à Dijon et à la Fenice de Venise.* Hippolyte et Aricie *illustrera le Festival d'Aix-en-Provence et* Dardanus *sera monté en septembre à Clermont-Ferrand.* Pygmalion *voyagera de Saintes au Festival estival de Paris, à Besançon, Belfort, Nantes, Aurillac, Clermont, Nancy, Orléans, Saint-Quentin et Soissons. Et l'intégrale des* Motets *sera donnée à Versailles le 19 septembre pour l'Union européenne de radio diffusion.*

A Dijon, ville natale du compositeur, auront lieu un concours de clavecin du 1er au 11 septembre et un colloque musicologique du 20 au 25 septembre. On espère enfin que, pour le jour du tricentenaire (le 25 septembre), une manifestation officielle de grand retentissement pourra être organisée à Paris ou à Versailles.

J. L.

★ Pour tous renseignements, s'adresser (par lettre ou téléphone) au Centre d'information de l'Association Rameau, 66, rue d'Assas, 75006 Paris, tél. 548-91-27.

(1) Ils sont actuellement visibles à l'hôtel de Sully, les 17, 18 et 19 février, de 14 à 18 heures (spectacle audiovisuel de 14 heure à 16 heure).

2e2m AU CENTRE POMPIDOU

Premières auditions

Il faut toujours se méfier des bonnes réputations et ne pas craindre de remetire en question des certitudes chaque fois que l'occasion se présente. Betsy Jolas (né en 1926) appartient à une génération où les compositeurs justement célèbres ne sauraient se compter sur les doigts des deux mains et cependant, parmi tant de noms illustres, le sien est attaché à une production remarquablement constante tant par la qualité de la facture que par un sens de la forme et de l'expression qui lui ont évité d'écrire des œuvres insignifiantes, gratuites ou ennuyeuses.

Sa dernière œuvre, *Point d'or*, pour saxophoniste et orchestre de chambre, que Daniel Kientzy et l'ensemble 2e2m présentaient en création le 14 février, allait-elle apporter un démenti à une renommée si justement établie ? On pouvait se le demander pendant toutes les premières mesures : une mélodie écartelée entre les registres grave et suraigu du saxophone baryton, dans un style très « années 50 », une certaine violence sans objet...

Puis, peu à peu, au fur et à mesure des métamorphoses du soliste, utilisant à tour de rôle les quatre instruments principaux de la famille, le propos de l'œuvre se dessinait, avec ses transitions subtiles d'une atmosphère à une autre, ses effets de perspective entre les plans superposés, d'écho ou de dialogue entre le soliste et les musiciens, et surtout une netteté de l'écriture n'excluant nullement le souffle lyrique. On pourrait, à certains moments évoquer l'opéra – Alban Berg n'est pas loin – mais, en l'absence de tout canevas dramatique, les idées s'enchaînent les unes aux autres avec évidence et avec un intérêt sans cesse renouvelé. En outre, l'exécution était particulièrement convaincante : Daniel Kientzy se joue des pires difficultés, Denis Cohen dirige ses musiciens avec une véritable intelligence de la partition.

Mais Denis Cohen est davantage connu comme compositeur. Lui aussi bénéficie de préjugés favorables et qui pourraient sembler exagérés, puisqu'il vient d'avoir trente ans ; pourtant, après sa dernière composition, une *Cantate* sur des textes cinglants de Georg Webern, il faut bien se faire une raison : certes, ce n'est pas de la musique pour passer le temps ni pour bercer quelque rêverie hivernale, elle se situe plutôt dans la ligne pure et dure des œuvres vocales de Boulez ou de Barraqué. Elle n'est cependant pas exempte de délicatesse ni même de mélodie dans les parties vocales confiées à Evelyne Razimowsky (soprano) et à Marie-Claude Vallin (mezzo). Tout est jouable, chantable, intelligible, tout sonne distinctement et, n'était une prédilection avouée pour les attaques sèches et brèves des percussions sonnant comme des rappels à l'ordre (et qui contribuent à uniformiser le discours), on se livrerait au plaisir d'une admiration dans réserve.

Le concert s'ouvrait avec *Bouchara*, une mélodie amoureuse de Claude Vivier (né en 1948) qui n'est pas dépourvue d'attraits, mais souffrait d'un voisinage trop impitoyable pour un tissu si fragile.

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

« ELËN », au Théâtre de la Bastille

Romantique

Romantisme perverti d'une histoire folle, personnages décadents embrasés de passions narcissiques, attentifs aux convulsions de leurs désirs. Ils s'écoutent vivre, mettent en scène leur mort. Ils parlent, s'adonnent aux mots comme à une drogue exaltante. Des personnages de littérature qui joignent la distance de l'artifice à la brûlure vraie de l'insatisfaction. C'est *Elën* – femme fatale, envoûtante et vouée au malheur, – un conte de Villiers de l'Isle Adam, adapté et monté par Pascal Jouan dans la petite salle du Théâtre de la Bastille, comme un tableau gothique qui déborderait de son cadre. Le centre du plateau est effectivement occupé par un grand cadre qui enferme un paysage : les ruines d'un château au sommet d'un roc. Les acteurs sont habillés « Musset » et « mode-style », ça fait bricolage mais ce n'est pas gênant du tout, l'absence de richesse ne gêne pas le talent.

Elën est le troisième spectacle de Pascal Jouan, élève de Daniel Mesguich, à qui il emprunte certaines manies comme de couper les phrases par des rires sans raison, des gags sur des jeux de mots en rupture. Seulement, Daniel Mesguich est doué d'une intuition théâtrale supérieurement aiguë, qui soutient les fioritures et ne se transmet pas. Comme Daniel Mesguich, Pascal Jouan aime les éclairages mystérieux et leur éclat éphémère, les équivoques beautés des images lascives et clinquantes. Bien à lui, il possède une sensibilité nerveuse, une naïveté sans fadeur. Parmi ses comédiens – souvent gauches – se détache Jean-Marc Bourg : il a un physique frêle, une personnalité complexe, une fougue qu'il ne parvient pas toujours à maîtriser. Et, surtout, il y a Viviane Eychart, qui s'impose dès qu'elle apparaît. Elle a l'aura, la grâce sensuelle et enfantine, l'étrangeté d'Elën. Elle est une Elën parfaite. – C.G.

★ Théâtre de la Bastille, 19 h 30.

CINÉMA

« CINQ JOURS, CE PRINTEMPS-LA », de F. Zinnemann

Le grand amour trahi

Un médecin anglais (Sean Connery bien en chair, mais le crâne presque déplumé) débarque en Engadine avec une jeune maîtresse, Kate (Betsy Brantley), au printemps de 1932. Ils découvrent progessivement un paysage sublime, une Suisse touristique piquée de neiges éternelles, d'arêtes impressionnantes.

D'emblée, le réalisateur, le septuagénaire Fred Zinnemann, lui-même aujourd'hui fixé au pays de Guillaume Tell, donne le ton : une majesté écrasante, l'homme comme confronté à l'éternité, à sa vérité intérieure. Le metteur en scène ne cache pas son intérêt pour le documentaire – il fut brièvement, en 1930, le collaborateur de Robert Flaherty pour un projet avorté de film en Union soviétique. L'homme est façonné d'abord par la nature, le milieu. *Cinq jours, ce printemps-là* ne dément pas ce premier choix.

Mais la passion prend le dessus, une passion en demi-eteinte, feutrée, un drame murmuré plus qu'assené. Car, c'est là l'originalité de ce récit, le ton, le rythme, les sentiments, doivent beaucoup à une forme de sensibilité bien datée, proche de celle de la période décrite. Les conflits psychologiques y sont à peine suggérés, le sexe, bien présent, au cœur du drame, est cependant rejeté au second plan.

Douglas, le médecin quinquagénaire, vient passer un long week-end avec sa nièce qu'il a séduite. Il quitte une épouse nullement aveuglée par la situation, et les chantiers de la Clyde dont il a hérité. Douglas espère conjuguer deux plaisirs, cet amour tardif pour un tendron échappé d'une comédie anglaise ou américaine de ces mêmes années 30 et son goût de la montagne. Un jeune guide, Johann (rôle tenu par Lambert Wilson, fils de Georges Wilson), va le mener jusqu'au sommet d'une mythique aiguille de la Demoiselle. Il sera le révélateur d'une tragédie qui n'ose pas dire son nom, et la victime de cet étrange jeu de la vérité. Johann, avant de périr emporté par une chute de pierres, explique à Douglas et à Kate que la jeunesse doit rester la jeunesse, que leur aventure est grotesque.

Réduit à ce mince argument, le film n'aurait guère de consistance s'il n'était traité constammment en demi-teintes, comme harmonisé à la sensibilité d'une époque. Encadré du début à la fin par la présence envahissante des neiges éternelles, il est nourri d'un rapport physique avec la nature, mais aussi admirablement équilibré par l'anecdote parallèle d'un jeune homme du pays arraché au glacier, quarante ans après sa mort accidentelle, à la veille de son mariage, et pleuré aujourd'hui par une vieille femme. Fred Zinnemann nous ramène à l'essentiel : le véritable amour traverse les apparences, défie les conventions. Et si Kate avait tort, et avec elle la morale bourgeoise toujours vivante dans les consciences ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE », de Robin Davis

Une pâle série blême

Transposer, en France, un roman de William Irish et lui garder, tout de même, ses caractères spécifiques (mystères, angoisse, fatalité) n'est pas impossible : François Truffaut l'a bien prouvé. Mais, en adaptant *J'ai épousé une ombre* (jadis publié dans la « Série Blême »), Robin Davis a commis la même erreur que les scénaristes de la version américaine de 1950, *Chaînes du destin*, réalisée par Mitchell Leisen. Il a supprimé le retour en arrière du récit, le doute empoisonnant à jamais la vie d'un homme et d'une femme qui, débarrassés d'un maître chanteur, se soupçonnent, mutuellement, de l'avoir tué sans être sûrs d'une preuve.

Reste le noyau de l'histoire : Hélène, jeune femme sans famille et sans ressources, enceinte de huit mois, abandonnée par un amant instable, brutal et cynique, est prise, à la suite d'un accident de chemin de fer, pour la belle-fille de riches viticulteurs du Bordelais, morte avec son mari dans la catastrophe et qui, comme elle, attendait un bébé. Parce que les Meyrand n'ont jamais vu leur bru, parce qu'elle est arrivée au bout du désespoir et veut assurer l'avenir de son enfant nouveau-né, Hélène devient Patricia, s'introduit, par effraction, dans la famille en deuil, prend la vie d'une autre avec laquelle elle avait échangé quelques paroles juste avant l'accident.

En adoptant le style bien rôdé du « réalisme psychologique », Robin Davis rend la situation vraisemblable, transporte son héroïne des tristes villes industrielles de l'Est à la nature calme et harmonieuse du Sud-Ouest (les images sont très belles dans leurs contrastes) et réussit l'étude d'un comportement immoral mais touchant. Grâce, d'ailleurs, à Nathalie Baye, dont le personnage de voleuse d'identité, d'affection, de richesse, marchant sur la corde raide, est autrement subtil que celui qu'elle tenait dans *la Balance*. Mais la trahison du roman d'Irish fait que les choses se gâtent.

Amour du « beau-frère » (Francis Huster), retour de l'amant qui devient maître chanteur (Richard Bohringer) et est assassiné sans qu'il y ait, ici, doute sur l'auteur du meurtre : le film sombre dans le mélodrame, l'invraisemblance, cherche à tout prix une fin heureuse et réunit deux tourtereaux, tout mensonge effacé. Ce serait difficile à avaler si Madeleine Robinson, dans le rôle de Lena Meyrand, la mère majestueuse, justicière, dévorée d'amour pour l'enfant de la fausse belle-fille, ne s'imposait merveilleusement en grande dame, en grande comédienne, créant à elle seule – et tant mieux, bravo ! – une vraie tragédie. Avec Madeleine Robinson, on se retrouve du côté de chez Mauriac.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

UN PETIT EXPLOITANT ATTAQUE LES GRANDES FIRMES

M. Jean-Louis Delahaye, juge d'instruction à Paris, a inculpé mardi, 8 février, cinq dirigeants de grandes firmes françaises de distribution de cinéma pour « refus de prestation de service » à la suite d'une plainte contre X, déposée en avril dernier par un exploitant indépendant, M. Volf Roitman, animateur du cinéma Movie les Halles. Les inculpations visent deux dirigeants de Gaumont, un de Parafrance, un d'U.G.C. et un de la société de distribution A.M.L.F.. M. Roitman, qui a cité comme cas particuliers les refus qui lui avaient été opposés de programmer les films *Noces de sang* ou *Lola, une femme allemande*, avait déjà dénoncé, en 1981, le système de distribution cinématographique en France, dans un pamphlet intitulé *Don Quichotte et Sancho Pança en contrée féodale*.

Rappelons que le 11 janvier dernier le ministre de la culture, M. Jack Lang, a annoncé plusieurs mesures destinées à protéger les petits exploitants (*le Monde* du 12 janvier).

■ **La station de sports d'hiver Isola 2000 organise des Rencontres internationales entre artistes de différentes disciplines dont la première session a lieu du 27 février au 3 mars, sur le thème « les arts et l'amour ».**

Le colloque culturel de la Sorbonne vu par la presse américaine

Le colloque qui s'est tenu les 12 et 13 février à la Sorbonne, à l'initiative de M. Jack Lang (le Monde *du 15 février), a suscité plusieurs réactions dans la presse américaine. Deux d'entre elles nous ont paru significatives :*

NEW YORK TIMES : un tour de force.

M. E.J. Dionne écrit dans le *New York Times* : « La rencontre a été un tour de force du gouvernement socialiste français et de Jack Lang, son ministre de la culture, controversé et haut en couleur. (...) [Elle] a reflété l'importance que le gouvernement attache à reconquérir pour la France le rôle de leader culturel international dynamique. C'est là une préoccupation particulière du président François Mitterrand, qui a dit un jour : « Le socialisme est d'abord un projet culturel. »

» (...) Le libellé très vaste des thèmes a conduit à des discussions souvent vaseuses et à un style hautement abstrait d'argumentation qui a irrité plusieurs participants, notamment les Américains (...). Pourtant, la plupart des participants américains ont comparé favorablement les efforts culturels du gouvernement français à ceux de l'administration Reagan. »

WALL STREET JOURNAL : nullité française.

M. Raymond Sokolov, rédacteur en chef du *Wall Street Journal* pour les questions culturelles, écrit :

« *Au lieu de s'inquiéter à propos de* Dallas, *Jack Lang devrait se demander pourquoi la France est une nullité dans la culture mondiale contemporaine active. Au lieu de se poser en sauveur de la culture planéraire, il devrait se demander pourquoi la France n'a produit aucun romancier de réelle importance en vingt ans, à l'exception de Michel Tournier, pourquoi la France a disparu dans le domaine des arts plastiques et pourquoi le monde entier rit de l'emphase de la rhétorique française traditionnelle telle qu'elle est encore enseignée dans les écoles françaises archaïques et telle qu'elle est écrite au ministère français de la culture.*

» *Il ne fait pas de doute que M. Mitterrand est un authentique homme de culture. Mais il est venu à la Sorbonne non pas pour rendre un hommage mais pour en recevoir un. Plus important, il a utilisé un groupe de personnes pour la plupart bien intentionnées afin de figurer dans un tableau soigneusement composé pour éblouir les électeurs français.* »

LE SAINT-SIEGE S'EST DOTÉ D'UN « CONSEIL INTERNATIONAL POUR LA CULTURE »

Le pape Jean-Paul II avait créé en mai 1981 un « *conseil pour la culture* » dirigé par deux prélats français, le cardinal Gabriel-Marie Garonne et l'évêque Paul Poupard, et assisté par un secrétariat général confié au Père canadien Hervé Carrier. Cette équipe vient de se voir adjoindre par le pape un « *conseil inernational de la culture* » composé pour le moment de douze membres parmi lesquels un Français, M. Jean Larnaud, secrétaire général du Centre catholique pour l'Unesco à Paris. Le français est la langue de travail courante de ce « bras culturel » dont vient de se doter le Saint-Siège.

Les autres membres du conseil international sont M. Léopold Senghor, ancien président du Sénégal, le Père Georges Anaouati, dominicain égyptien, Sœur Maria Braganza (Inde), le professeur Carlos Chagas, directeur de l'Institut de biophysiqe de Rio-de-Janeiro ; le Père Théodore Hesbourgh, président de l'université Notre-Dame (Etats-Unis), M. Nicolas Lobkowicz, professeur de philosophie à Münich, l'académicien espagnol Julian Marias, sir William Rees-Mogg, ancien directeur du *Times* et vice-président de la B.B.C., le professeur Kinhide Muchakoji (Japon), M. Jacek Wozniakowski, éditeur à Cracovie, et M. Adriano Bausola, doyen de la faculé des lettres et philosophie de l'université du Sacré-Cœur à Milan.

Ces personnalités se réuniront une fois par an autour du souverain pontife pour lui apporter « *l'écho des grandes aspirations culturelles du monde d'aujourd'hui* ». – J.-P. P.-H.

■ **Sur le thème, « *Que peut le cinéma ?* » (dans les manifestations de l'inconscient), *le Discours psychanalytique* organise un débat, vendredi 18 février à 21 heure, 5, rue de la Clef, 75005 Paris, avec la participation de Philippe Adrien, Frédéric Mitterand, Jorge Semprun et Pierre Zucca.**

■ **Au Festival de Montreux-Vevey, M. Yves Petit de Voize succédera au directeur artistique actuel, le chef d'orchestre René Klopsenstein. Yves Petit de Voize a notamment fondé, en 1973, l'Académie-Festival des Arcs (Savoie), qui accueille, en été, huit cents jeunes musiciens et danseurs venus recevoir l'enseignement d'artistes.**

■ **Une galerie spécialisée dans la vente de dessins d'architectes ouvre à Paris ; elle proposera en permanence des œuvres de Gaudin, Montès, Parent, Portzamparc, Pencréac'h et le groupe Tau, et commence ses activités avec une exposition de travaux de Claude Parent.**

★ Archétypes, 17, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, tél. : 272-18-15.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHAUD ET FROID – Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30.
LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN (en allemand) Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30.
LE JEU ET VIOLS – TAI (278-10-79), 22 h.
LA FLEUR AU FUSIL – Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30.
TRIPTYQUE – Odéon (325-70-32), 20 h 30.
PLATT BAND – Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.
LA COLÈRE D'ACHILLE – Chelles, C.C. (421-20-36), 20 h 45.
LES DIX PETITS NÈGRES – Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer 18 h 30 : Palerme ou Jérusalem. – Grand Théâtre 20 h : Hamlet.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Jocaste.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : le Pip Simmons ; Sniff, le silencieux.
BEAUBOURG (277-12-35) Débats-Rencontres Musée : 18 h 30 : Autour de Tchékhov ; Art international et expressions artistiques contemporaines du tiers-monde ; 20 h 30 : Fera-t-il beau demain. – Cinéma-vidéo : Nouveaux films Bpi, 16 h : Série introduction à la musique contemporaine « Musique et modernité » ; 19 h : le Chant des fous ; 18 h : Surréalisme ; 19 h : D.W. Griffith. – Concerts/chansons : le Concept de recherche en musique – à 18 h 30 : Ph. Manoury ; 21 h : Tr. Murail, R. Reynolds,20 30 : M. Bernard.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : les Bas-fonds ; 18 h 30 : Deller consort.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.
AMERICAN CENTER (321-42-20) 21 h : Contretemps.
ANTOINE (208-77-71) 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24) 21 h : L'amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), I : 18 h 30 ; II : 21 h : Ida.
BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Elen ; 21 h : Krehler.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 20 h 30 : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) 18 h 30 : la Nuit des rois ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes.
CASINO DE PARIS (874-26-22) 20 h 30 : Superdupont ze show.
CINQ DIAMANTS (580-18-62) 21 h : la Mort d'Elsa.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Resserre 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois ; Galerie 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 20 h 45 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
DAUNOU (261-69-14) 21 h : Argent mon bel amour.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 17 février

DEUX PORTES (361-49-92) 20 h 30 : Les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49) 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ESCALIER D'OR (523-15-10) 20 h 30 : 1981.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94) 20 h 30 : Vaïardy 83 ; 22 h : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55) 20 h 30 : Tambours de la nuit.
FONTAINE (874-74-40) I. 18 h 30 : Jeux de mots ; 20 h 15 : Vive les femmes ; II. 20 h 30 : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 30 : la Chienne dactylographe.
GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 20 h 30 : Gilles X ; Maréchal de Rais.
GYMNASE (246-79-79) 21 h : G. Bedos.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Cirque.
LA BRUYÈRE (874-76-99) Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-THEATRE (586-55-83) 20 h 30 : Armaguedon.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 15 : Eden cinéma 22 h 15 : Troubadours de Pendule.
MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : la Dixième de Beethoven.
MATHURINS (265-90-00) 21 h : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74) 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-28-80) 20 h 30 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90) 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Trois fois rien.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30 : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PENICHE-THEATRE (245-18-20) 21 h : Rêves d'écluse.
POCHE (548-92-97) 21 h : le Butin.
POTINIERE (261-44-16) 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : le Charimari.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. 20 h 30 : Freud ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h : Hamlet.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h ; Pas de fantaisie dans l'orangeade.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : Fragments.
THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30 : Scaramouche.
THEATRE 14 (545-49-77) 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Dylan ; Petite salle, 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Le Mal court ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : Le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a changé ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une goutte de sang dans le glaçon.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 15 : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : J. Mailhot ; 21 h 15 : Étoiles rouges.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : la Garçonne.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; 22 h 30 : Douby.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Le chemin des dames ; 21 h 45 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Le monde est petit, les Pygmées aussi ; 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 18 h 30 : Le joueur de saxo ; 20 h 30 : Sautons français ; 21 h 30 : Les Imfurs ont des bérets.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : A la Courte-Paye.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26), 21 h : A vos Ronds... Fisc.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : B. Haller.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 30 : Faustino.
FORUM (297-53-47), 21 h : E. Wiener.
LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Thierry Le Luron.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : M. Jonasz.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), 21 h : M. Sardou.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Dimitri.
THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : A la mémoire de ma fille chérie ; 20 h 30 : J. Gaudin : les Autruches.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle.
TEMPLIERS (272-94-56), 20 h 30 : Ballet Iberia.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Quatuor G. Pierné (Pierné, Fornebach...) ; 21 h : N. Mason, C. Lupovici, J. Patin).
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Y. Malinin, Orchestre de chambre T. Varga (Bach, Saint-Saëns, Mendelssohn...).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Paris, dir. Penderecki (Penderecki, Tchaïkovski).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : A. de Larrocha (Granados, de Falla, Chopin).
SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h 45 : P.-Y. Asselin (Daquin, Buxtehude, Bach).
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE, 21 h : Jeune Philharmonie, dir. : J.-J. Werner (Haydn).
TEMPLE SAINT-JEAN, 21 h : Ensemble l'Estro Armonico (Haendel, Scarlatti, Purcell).
INSTITUT POLONAIS, 20 h 30 : T. et H. Kaban-Blazej (Dobrzynski, Chopin, Lutoslawski...).
MUSEE CARNAVALET, 20 h 30 : G. Fumet, I. Nodaira (Schubert, Donizetti, Schumann, Franck).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : A.-M. Aivazian (Scarlatti, Mozart, Liszt...).
SALLE CHOPIN-PLEYEL, 15 h : Sextuor de clarinettes français (Schmitt, Mozart, Weber...).
SALLE BERLIOZ, 20 h 30 : L. Korcia, F. Boffard (Bach, Isaïe, Franck), P.-A. Volondat (Beethoven, Liszt).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Sans laisser d'adresse, de J.-P. Le Chanois ; 19 h, Hommage à J. Ivens : Etudes de mouvements, le Pont, les Brisants, la Pluie, Pilotis ; 21 h, Zuyderzee ou Nouvelle Terre, Symphonie industrielle.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la Nouvelle Babylone, de L. Trauberg et G. Kozintzev ; 17 h, Hommage à L. Comencini : la Belle de Rome ; 19 h, Hommage à D.W. Griffith : Pour l'indépendance.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
AMITYVILLE II (A.) (**) (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
(296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
ÇA VA PAS ÊTRE TRISTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).
LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).
DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE CAPTIVE, film français d'Alain Robbe-Grillet : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA, film américain de Fred Zinnemann, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE, film français de Robin Davis, Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LE JOUR DES IDIOTS, film allemand de Werner Schroeter, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MEURTRES EN TROIS DIMENSIONS (*), film américain de Steve Miner, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
PARTNERS, film américain de James Burrows, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PHOBIA, film américain de John Huston, v.o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 18e (241-77-99).
THE VERDICT, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-30-19) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56). H. sp.
LA BOUM 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e
L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SPECTACLES

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GISELLE (Bré.) (**) (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. sp.).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES GUERRES (Lib., V.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33).

TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TRIPTYQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-48).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALPHAVILLE (Fr.) : Logos, 5e (354-26-42).

L'AMOUR L'APRÈS-MIDI (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Marylin, 14e (542-67-42).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

COUSIN COUSINE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

DEEP END (Angl., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FAMILY LIFE (Angl. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FIST (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Accacias, 17e (764-97-83).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie : jeu., sam. et lun. ; 2e partie : mer., ven., dim. et mar.) : Grand Pavois 15e (554-46-85).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX 1 (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

PROVIDENCE (Fr.-Ang.) - V.a. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

REPORTERS (Fr.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA VEUVE MONTIEL : 7 Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES VIKINGS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Fille Courage

Le hasard a voulu que nous rencontrions cette semaine à la télé deux êtres placés sous le signe de la mort, deux êtres incarnant à mes yeux le Mal et le Bien en lettres majuscules, le Bien et le Mal absolu. Dimanche c'était le « boucher de Lyon », c'était Barbie, interviewé dans l'avion qui le ramenait de La Paz, un vieil homme au sourire mince et froid, la honte de l'humanité. Et vendredi sur FR 3 ce sera l'espoir, au contraire, la gloire de l'humanité, représentée par une petite fille, au sourire tendre et crâne, appelée Valérie, une gamine atteinte d'une maladie terrible, l'aplasie médullaire.

C'était il y a quatre ans. Elle en avait onze. Hospitalisée à Nancy, elle a subi pendant plus de cinquante-quatre mois, sans aucun résultat, trois traitements successifs, des traitements lourds, très lourds, entraînant des effets secondaires insupportables. Alors, on lui a dit : bon, on recommence tout. En augmentant les doses. Et elle a répondu : non. En toute lucidité adulte, courageuse, avec la complicité tremblante, touchante, de sa pauvre mère, elle a décidé d'arrêter les frais et de rentrer chez elle pour y mourir en paix.

Il y a sept mois de ça. Elle vit encore, elle vit normalement, elle vit à son pas, à sa guise. Elle cherche, elle trouve dans l'homéopathie et dans un certain cadre de vie la force, la volonté, l'énergie de se battre, de dominer et de vaincre le sort. Depuis que j'ai croisé à l'écran, sous la lourde frange de soie sombre, ce regard joliment assorti, depuis que j'ai entendu cette voix d'enfant un peu abîmée, déformée par trop d'hormones, de sérum et de cortisone, analyser les circonstances et les étapes de ce long calvaire avec une intelligence et une hauteur d'âme assez rares, encore mûries, grandies par l'apprentissage de la souffrance, je ne pense plus qu'à elle.

Peut-on laisser une gosse de cet âge décider de sa vie, de sa mort ? Le juge pour enfants qui, en juin dernier, a voulu l'obliger à retourner à l'hôpital, ne le pensait pas. Il vous dira pourquoi. Son honnêteté ne fait pas de doute. La cour d'appel en a décidé autrement. Devant une volonté aussi calmement affirmée, on peut que s'incliner bien bas.

CLAUDE SARRAUTE.

* Valérie, l'enfant qui devait mourir. Magazine « Vendredi », FR 3, vendredi 18 février, 20 h 35.

Jeudi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Un adolescent d'autrefois.
D'après le roman de François Mauriac, adaptation M. Suffran, réal. A. Michel, avec M. Robinson.
Heurs et malheurs d'un adolescent au début de ce siècle, prisonnier de la propriété de Maltaverne et de l'éducation de ses parents...

22 h 15 Document : les Mauvais Démons.
Emission d'H. Glaeser, avec M. Condé, A. Fontaine, L. Poliakov, etc.
Qui sont les démons, chargés de tous les péchés de la terre, responsables de la chasse aux sorcières aux États-Unis, de l'hystérie collective en Iran, des attentats en Corse ? Des personnalités du monde de la pensée discutent du pouvoir politique de ces « démons ».

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : L'histoire en question, d'A. Decaux.
Le 6 février 1934, une manifestation place de la Concorde dégénère en affrontement sanglant.

21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Houba-Houba, avec Joe Jackson ; magazine de la vidéo : haute tension, avec les groupes Tuxedo Moon the Cure, etc.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma-passion.
De Marie-Christine Barrault.

20 h 40 Film : le Fanfaron.
Film italien de D. Risi (1962), avec V. Gassman, J.-L. Trintignant, C. Spaak, C. Gora, L. Cini, C. Olmi (N.). *Un homme hâbleur, perpétuellement agité, prêt à toutes les extravagances, entraîne un jeune étudiant timide dans une balade en voiture qui va durer deux jours. L'étudiant croit découvrir la vie.*

22 h 20 Journal.

22 h 40 Mémoires de France.
Emission de Pascal Ory.
Le Poitou protestant au péril des dragons, avec MM. André Tiercet, étudiant en théologie protestante, et Jean-Pierre Richardot, journaliste.

23 h 37 Une minute pour une image,
d'Agnès Varda.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Winterreise, *de F. Schubert, avec D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel au piano.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Pique-nique », de H. Danon. Réal. G. Peyrou. Avec C. Hubeau et J. Dautremay.

22 h 30, Nuits magnétiques : Bonsoir la compagnie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France), récital de piano A. de Larrocha : œuvres de Granados, de Falla, Chopin.

23 h 30, *La nuit sur France-Musique : musiques de nuit,* studio de recherche radiophonique : Pekka Siren ; 0 h 5, Nocturnes.

Vendredi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 Vision plus.
12 h HF 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes.
16 h 30 Croque-vacances.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Formule 1.
Mireille Mathieu et Bobby Ewing, avec E. Fitzgerald, J. Denver, Ch. Aznavour, Ch. Goya.

21 h 40 Série : Quelques hommes de bonne volonté.
D'après l'œuvre de J. Romains ; adapt. M. Jullian ; réal. F. Villiers, avec J.-C. Dauphin, J. Blal, J. Barney...
Un portrait de la société française de 1908 à 1933, à travers des personnages qui ont des problèmes de conscience, des passions, et qu'on retrouve (mais pas toujours) d'un épisode à l'autre.

22 h 40 Signe particulier : Néon.
Enquête de Ch. Kimmerlin ; réal. E. Calmel.
Le néon comme objet utilisé par les artistes Piotr Kowalski, Martial Raysse et George Segal.

23 h 05 Journal et Cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Le retour du Saint.
16 h Reprise : L'histoire en question : le 6 février 1934.
(Diff. jeudi 17 février, à 20 h 35.)
17 h 15 Itinéraires.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Capitaine X.
Réal. B. Gantillon, avec P. Malet, T.-A. Savoy.
No 6 : La fin des Habsbourg. Panique à Budapest : Charles Ier et ses partisans ne sont plus qu'à quelques kilomètres de la capitale.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot :
Portraits. – Avec M. Barouh (Dictionnaire des visages) ; *J. Castille* (Moi, Jeanne Castille de Louisiane) ; *P. Daninos* (la Galerie des glaces) ; *A. Tetry* (Jean Rostand, prophète clairvoyant et fraternel) ; *E. Langlois* (Langlois dit Émile Lenormand, compagnon du devoir) ; *D. Letessier* (Loïca).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Jean Rouch) : Moi, un Noir.
Film français de J. Rouch (1957), avec O. Ganda, P. Touré, A. Maiga, A. Bemba, K. Faoudou.
De jeunes Nigériens, venus de leurs terres à Abidjan pour gagner de l'argent, végètent dans le quartier noir de cette ville. Ils se sont donné des noms de héros de cinéma. Histoire d'un déracinement africain vécu, joué, par des personnages réels qui ont improvisé le film avec Jean Rouch.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
20 h 35 Le nouveau vendredi : Valérie, l'enfant qui devait mourir,
reportage de J.-M. Perthuis.
(Lire ci-dessus l'article de Claude Sarraute.)

21 h 35 Magazine de la photo : Flash 3.
La revue de presse ; Lucien Bodard commente les archives de la guerre d'Indochine. Portrait : Martine Barrat ; Pratique : les Reflex 24 × 36 (suite).

22 h 45 Journal.
22 h 50 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h Prélude à la nuit.
Winterreise, de F. Schubert, par D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel au piano.

FRANCE-CULTURE

8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge à propos de : « De la désobéissance », d'E. Fromm.
11 h 2, Musique : l'Orchestre national de France à Gennevilliers (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : « Moi, Jeanne Castille de Louisiane », de J. Castille.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire. (Antoine Conselheiro)
17 h 32, Instantané, magazine musical.
18 h 30, Feuilleton : Le bonheur fou.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : le milieu interstellaire, avec C. Cesarsky.
20 h, Emission médicale (en liaison avec l'émission diffusée sur TF 1 le 14 janvier) : les vaisseaux sanguins.
21 h 30, Black and blue : la clarinette.
22 h 30, Nuits magnétiques : arrêts fréquents.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Charlie Parker.
12 h, Equivalences.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes : (en direct du Studio 119) : Rio-Toyoda, violoncelle, œuvres de A. Khatchatourian, J.-S. Bach, B. Britten.
14 h 4, Boîte à musique : Poulenc.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Magazine du chant choral.
16 h, D'une oreille l'autre : Beethoven, Nielsen.
17 h 5, L'histoire de la musique.
18 h 30, Studio concert (en direct du Théâtre du Ranelagh) : Sonates pour violon du dix-septième siècle italien, par E. Gatti, violon, et R. Alessandrini, clavecin (œuvres de Bononcini, Uccelini, Merula, Corelli, Frescobaldi, Fontana, Mont'Albano).
19 h 38, Jazz : le clavier bien rythmé.
20 h, Musique contemporaine.
20 h 20, Concert (émis de Baden-Baden) : « Windows » de J. Druckman, « Concerto pour piano et orchestre no 2 en ré mineur » de E.-M. Dowell et « Symphonie le Miracle » de J. Haydn, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. B. Rubinstein, sol. J. Siegel.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : les mots de Françoise Xenakis ; 23 h 5, Ecrans : la comédie musicale à Broadway ; 0 h 5, Musiques traditionnelles.

COMMUNICATION

LE TEMPS DE PAROLE A LA TÉLÉVISION

Protestations de F.O. de la C.G.C. et de la C.F.T.C.

Les syndicats réformistes ont à leur tour réagi à la publication, par le ministre de la communication, des temps de parole à la télévision (*le Monde* du 12 et daté 13-14 février). Pour ce qui concerne les organisations syndicales, les trois chaînes ont, rappelons-le, accordé, en 1982, 6 h 35 mn à la C.G.T., 6 h 5 mn à la C.F.D.T., 1 h 36 mn à F.O., 57 mn à la C.G.C. et 24 mn à la C.F.T.C.

Force ouvrière affirme qu'il y a « *deux poids et deux mesures à la télévision française* ». Elle déclare : « *Aujourd'hui, les faits sont là : en 1982, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont bénéficié d'un temps d'expression cinq fois supérieur (1) à celui de F.O. C'est scandaleux dans le cadre d'un service public, dont la mission devrait se fonder sur une information honnête et complète.* »

F.O., qui assure compter 1 100 000 adhérents, « *exige qu'à son encontre on observe un comportement identique à celui pratiqué à l'égard de la C.F.D.T. ou de la C.G.T., au nom de l'équité* ».

De son côté, la Confédération française de l'encadrement C.G.C. constate qu'elle n'a « *jamais été une privilégiée des écrans de télévision* », et que, avec 57 minutes seulement, bien qu'elle soit « *la quatrième confédération de salariés, rang obtenu aux récentes prud'homales* », elle arrive « *loin derrière la C.G.T. et la C.F.D.T., loin aussi derrière la C.G.T.-F.O.* ».

« *Cela en dit long sur le respect du pluralisme* », estime la C.G.C., qui ajoute : « *Cette scandaleuse disproportion trouve son explication dans ce qui est un parti pris simpliste : la C.G.C. est trop critique, elle n'appartient pas au front de classe. Autrement dit : c'est l'indépendance de la C.G.C. qui est sanctionnée. Cela est clair. Cela doit être connu de l'opinion.* »

Pour sa part, la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) estime que « *le problème du respect du pluralisme syndical et de la liberté d'expression est posé au gouvernement comme aux milieux de l'information dans toute son ampleur. C'est une question de démocratie et d'équité qui appelle d'urgence des mesures de redressement* ».

(1) N.D.L.R. : quatre fois, en réalité.

A Paris

LES RADIOS LOCALES NÉGOCIENT LEURS FRÉQUENCES AVEC T.D.F.

Les quatre membres de Radio Solidarnösc, qui observaient depuis le 7 février une grève de la faim pour protester contre l'exclusion de leur radio de la liste des stations autorisées sur Paris, ont cessé leur mouvement dans la soirée du 16 février. Des négociations avec la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et le secrétariat de la commission Galabert leur donnent en effet un espoir de trouver place dans l'un des regroupements autorisés, des contacts sérieux ayant été pris avec Canal 89.

D'autre part, dans un communiqué du 14 février, la Haute Autorité s'est expliquée sur la démarche qui l'a conduite à décider l'attribution de vingt-deux autorisations sur Paris. Elle affirme avoir voulu « *sauvegarder les intérêts et l'écoute des radios locales privées qui seront autorisées à émettre, ainsi que ceux des radios de service public, telle que France-Musique, aujourd'hui anormalement perturbée* ». Évoquant le nombre de fréquences dégagées et la puissance des émetteurs égale pour tous — 500 watts, — « *de l'avis seul qualifié des instances techniques publiques compétentes, le maximun compatible avec la protection indispensable de l'espace hertzien* », elle reconnaît avoir été obligée « *d'écarter plusieurs radios dont elle ne méconnait ni l'intérêt ni les mérites* ». Ces dernières n'ont, selon elle, « *d'autre solution que de proposer, si elles le souhaitent, leur coopération aux radios locales privées qui seront autorisées* ».

Actuellement en rapport avec Télédiffusion de France (T.D.F.) pour la mise au point de leurs cahiers des charges techniques, les stations devraient recevoir très prochainement leur autorisation définitive, qui, signée par la Haute Autorité après rapport de T.D.F., figurera au *Journal officiel*. Ces autorisations interviendront au fur et à mesure des négociations conclues avec T.D.F., et n'attendront pas la publication d'un plan de fréquence global pour la région parisienne.

EN ITALIE

Le quotidien d'extrême gauche « Il Manifesto » gagne son procès contre l'Etat

De notre correspondant

Rome. — La liberté de la presse doit parfois se défendre au tribunal *pour contraindre le pouvoir à appliquer les lois qu'il s'est données.* C'est la garantie matérielle de cette liberté que le juge Preden, de Rome, *a en tout cas réaffirmée le 14 janvier* en statuant sur une action en justice réclamant l'application de la loi de 1981 sur l'édition. L'accusé : l'Etat italien. Le plaignant : *Il Manifesto* (extrême gauche).

En application de la loi de 1981 sur l'édition, le juge a fait obligation à l'Etat de payer avant le 31 mars son dû au quotidien (quelque 2 milliards de lires, soit 25 % du budget de celui-ci), au titre de la subvention pour le papier, plus les intérêts pour les retards dans les versements. Depuis l'entrée en vigueur de la loi, l'Etat n'a rien versé à aucun quotidien

La décision du juge Preden est exemplaire à plus d'un titre, d'abord en ce qu'elle consacre le pouvoir de la justice de mettre l'Etat en demeure de faire face à ses engagements. En outre, elle met certes en évidence la situation des finances publiques italiennes : non seulement un déficit chronique (80 000 milliards de lires, soit 20 % du P.N.B.), mais surtout la pesanteur d'une bureaucratie. Une inertie au demeurant qui n'est pas sans implications politiques. Il est évident que ce sont les journaux les plus faibles qui ont le plus besoin de cette loi sur l'édition pour laquelle ils se sont battus. Mais ce sont aussi les plus faibles pour faire valoir leurs droits. *Il Manifesto* se trouvait, depuis plusieurs mois, devant la situation paradoxale suivante : avec 2 milliards de créances sur l'Etat, il ne pouvait payer leur salaire à ses journalistes.

L'action en justice d' *Il Manifesto* est, en fait, symptomatique de sa situation particulière — voire de sa solitude — dans le monde de la presse italienne. C'est le seul journal (depuis la disparition de *Lotta Continua* brièvement réapparu en 1982) qui n'a derrière lui ni un parti, ni un propriétaire étranger à sa rédaction : il appartient à une coopérative de journalistes et n'est l'expression que de lui-même. Ayant depuis quelques mois cherché à donner plus de poids à l'information qu'au commentaire, il n'en a pas pour autant perdu son caractère de journal d'opinion : un exemple de fidélité à soi-même sans concession pour la mode de gauche « accrocheuse », qui mérite d'être souligné.

Lorsque *Il Manifesto* décida à la fin de l'année dernière d'entamer une action en justice contre l'État, son directeur, Valentino Parlato, n'obtint de la part de ses confrères que des encouragements polis ou gênés : les journaux les plus riches n'ayant pas vraiment besoin de l'application de la loi sur l'édition et d'autres — étant donné qu'elle stipule la transparence du capital — préférant faire le mort. *L'Unita*, organe du P.C., et *l'Avanti* (socialiste) apportèrent leur soutien à l'action d' *Il Manifesto*, mais ne s'engagèrent pas à ses côtés. *Il Manifesto* s'est donc retrouvé seul (avec le poids de ses vingt mille exemplaires vendus chaque jour) *contre l'État.*

« *Du point de vue politique et juridique, il s'agit d'une victoire complète* », commente Valentino Parlato. Une victoire qui vient, en fait, s'ajouter à une autre puisque *Il Manifesto*, pratiquement seul encore une fois, a réussi avec un éditorial musclé à faire annuler par la commission de contrôle de la RAI, la télévision publique italienne, un projet de « référendum » sur la peine de mort (abolie en Italie), qui aurait dû suivre une émission télévisée du type « Dossiers de l'écran » (un film introduisant un débat). Deux témoignages de la combativité d'un quotidien qui reste la dernière voix de l'extrême gauche en Italie.

PHILIPPE PONS.

● *Le Courrier Picard*, quotidien régional édité à Amiens, a changé de rédacteur en chef : M. Alain Ganassi, quarante et un ans, remplace M. René Domon, qui prend sa retraite après trente-huit ans passés dans le même journal. — *(Corres.)*

[Né le 26 juin 1941 à Casablanca, *M. Ganassi*, a été notamment rédacteur en chef du quotidien *l'Ardennais* du 1er janvier 1981 au 31 janvier 1983, et précédemment chef de département au Centre de perfectionnement des journalistes.]

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 17 FÉVRIER

— *MM. Claude Champaud*, qui conduit la liste d'opposition à Rennes et *Edmond Hervé*, ministre délégué chargé de l'énergie, participent au débat « Spécial municipales » sur Europe 1 à 19 h 30.

VENDREDI 18 FÉVRIER

— *M. Pierre Juquin*, membre du bureau politique du P.C.F., est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C. à 8 h 30.

— *MM. Gustave Ansart*, membre du bureau politique du P.C.F. et *Claude Labbé*, député R.P.R. des Hauts-de-Seine et président du groupe à l'Assemblée nationale, sont invités à un face-à-face au journal de 13 heures sur TF 1.

Lu

« LETTRE OUVERTE A LA DROITE LA PLUS MAL A DROITE DU MONDE », de Dominique Jamet

La honte de soi

Le débat politique français obéit depuis trente ans à une règle du jeu sournoise, d'une malhonnêteté morale absolue. Tandis qu'un parti communiste, un parti socialiste, francs sur leurs principes, fiers de leur identité, affirment et répètent qu'ils incarnent la gauche, MM. Giscard d'Estaing ou Chirac, Bernard Pons, Poniatowski ou Alain Peyrefitte récusent énergiquement leur appartenance à la droite. Une moitié du pays vote cependant pour eux dans l'espoir qu'ils la représenteront. Mais ensemble ou séparément, ils se gardent bien d'assumer ce mot-symbole. Selon l'opportunité, le moment, ils se proclameront plutôt démocrates sociaux, gaullistes, modérés, centristes, libéraux de progrès ou encore, plus platement, républicains, puisque, après un siècle d'usage parlementaire, ce terme passe-partout ne dit plus rien de précis à personne.

Editorialiste au *Quotidien de Paris*, homme de droite lui-même, tranquillement sûr de ses principes, Dominique Jamet examine cette bizarre honte de soi dans une provocante *Lettre ouverte à la droite la plus mal à droite du monde*. Son livre passe beaucoup trop rapidement sur les origines lointaines de cette psychose, due au discrédit où la droite historique tomba en 1944, après la débâcle vichyssoire. Il dresse, en revanche, un inventaire très complet des reniements successifs où les conservateurs se laissèrent entraîner, par crainte de combattre sous leur propre drapeau.

« Le centre, c'est nous »

« *En France, traditionnellement, la gauche à un avantage dans l'opinion* », estimait ainsi M. Yves Guéna en 1976, à la fondation du R.P.R. Victime du même opportunisme, en dépit de son caractère fougueux, M. Jacques Chirac tonnait contre toute vraisemblance : « *Ceux qui veulent nous enfermer dans je ne sais quelle notion droitière perdent leur temps, se trompent et trompent les Français.* » Non sans mépris, Dominique Jamet offre une étonnante collection de ces discours où les chefs de la droite politique nièrent effrontément leur appartenance à la droite sociale, dont ils sollicitaient néanmoins les suffrages à chaque élection. « *Le centre, c'est nous* », clamait le matamore Alexandre Sanguinetti. Propulsé vers le pouvoir par les complots algérois du 13 mai 1958, un Roger Frey lui-même situa le gaullisme d'alors au « *centre gauche* ». En toute simplicité.

Longtemps, le brave et fidèle « *peuple de droite* », pour reprendre une formule chère à l'auteur, endura sans trop rechigner le défaitisme moral de ses chefs. Vint l'élection présidentielle de 1974, M. Valéry Giscard d'Estaing l'emporta sur M. François Mitterrand par moins de 1 % des voix. Ce médiocre succès lui permettait-il vraiment de fleurir quelques mois plus tard le tombeau de Lénine à Moscou, au risque de révulser les siens sans séduire pour autant un seul communiste ?

A l'inverse d'une gauche toujours contestataire par tempérament, les hommes d'ordre répugnent à théoriser leurs désaccords en public. Dominique Jamet inaugure donc, avec sa *Lettre* en forme de pamphlet, un genre nouveau parmi les siens. A en juger d'après les coups impitoyables qu'il assène à MM. Chirac et Giscard d'Estaing — alors qu'il ménage M. Raymond Barre, — notre confrère pratique peu le pardon des fautes.

GILBERT COMTE.

★ Collection « Lettres ouvertes ». Albin Michel, 173 pages, 39 F.

CARNET

Naissances

— Agnès de FLEURIEU, née Troublé,
et Christian BOURGOIS,
Elyzabeth BEAULIEU
et Etienne BOURGOIS,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils et fils,

Léonard, Ado BOURGOIS.

Paris, le 22 janvier.

Décès

— Mme Denise Adda
Et ses enfants Joelle, Arielle et Jean-Marc Adda,
ont la douleur de faire part du décès de

Achille ADDA,

survenu le 13 février 1983 à l'âge de soixante ans.
L'inhumation a eu lieu le 15 février au cimetière de Pantin.

— M. Jean Allais,
M. et Mme François Leroy,
et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Allais,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès survenu subitement, le 12 février, de

Mme Jean ALLAIS,
née Yvonne Sée,

L'inhumation a eu lieu au cimetière Montparnasse, dans la plus stricte intimité.
115, avenue Victor-Hugo, 75116.
25, rue Paul-Valéry, 75116.
32, rue François-Bonvin, 75015.

— M. et Mme Pierre Salanson,
M. et Mme Christian Salanson,
et leurs enfants.
Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Victor BERLINGARD,
née Camille Deudon,
ancien agent général
de la société La Vosgienne,

survenu à son domicile, le 12 février 1983.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 16 février.
53, boulevard Soult, 75012 Paris.

— M. et Mme Philippe Combeau,
M. et Mme Paul Combeau,
M. et Mme Pierre Combeau,
M. et Mme Jacques Combeau,
M. et Mme Jean-Marc Combeau,
M. et Mme Edouard Combeau
Et tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel COMBEAU,
conseiller honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 15 février 1983.
Les obsèques auront lieu le 18 février 1983, à 15 heures, en l'église de Thiviers (Dordogne) dans l'intimité familiale.

— M. et Mme Jean-Pierre Laporte
et leurs enfants,
M. et Mme Michel-Marie Galand
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René LAPORTE,
née Jeanne Lacombe,

rappelée à Dieu le 14 février 1983.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église d'Auteuil le jeudi 17 février, à 15 h 45.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Luc-sur-Mer (Calvados).
Cet avis tient lieu de faire-part.
35, via Buonarroti, 20145 Milan.
11, avenue de Versailles, 75016 Paris.

— M. François Lavaux, son époux,
M. et Mme Bernard Lavaux,
M. et Mme Pierre Even,
Les docteurs Jean-François et Françoise Venaille,
M. et Mme Henry Lavaux, ses enfants,
Flore, Vincent et Martin Lavaux,
Caroline Even,
Nicolas, Anne-Sophie et Céline Venaille,
ses petits-enfants,
Mme Henry Verron, sa mère,
Le docteur Renée Boutet de Monvel,
et ses enfants,
Ses sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme François LAVAUX,
née Marguerite Verron,
ingénieur des Arts et manufactures,

survenu le 16 février 1983.
La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 18 février, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bellevue, avenue du Général Gallieni, à Meudon.
Réunion à l'église.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Combleux (Loiret), à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes, dons au profit de la recherche médicale.
5, rue Georges-Vogt,
92190 Meudon-Bellevue.

— Les familles Granbast, Grumbach, Levisalles, Sée,
ont le regret d'annoncer le décès de

Mme Maxime LEVISALLES,
née Fanny Sée.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : no 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

— M. Armand Fhal,
M. et Mme Norbert Fhal,
M. Bernard Fhal,
Les familles Berdonyo, Suissa, Amar, Achour, Attias, Elmaleh, Menvielle, Pujol, Cazennave, Talbot,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Micheline MENVIELLE-FHAL,

survenu accidentellement le lundi 14 février 1983 à Nîmes (Gard).
Les obsèques auront lieu le vendredi 18 février, à 10 h 30, au cimetière du Raincy, allée du Plateau, 93340 Le Raincy.

— Mme Marcel Brugerolle fait part du décès de son père,

M. Pierre MORLAES,
directeur honoraire
des services fiscaux,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire
et croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 16 février 1983 dans sa quatre-vingt-dixième année.
La levée du corps aura lieu à l'hôpital Rothschild (angle de la rue Picpus et de la rue Santerre, 75012 Paris), le vendredi 18 février, à 9 h 45.
La messe, suivie de l'inhumation, sera dite le vendredi 18 février, à 16 heures, en l'église de Marestay à Matha (17).
10, rue Montéra, 75012 Paris.
1, rue des Douves, 17160 Matha.

— Le docteur
et Mme André Pfrimmer, ses enfants,
Michèle Pfrimmer, sa petite-fille,
Ses neveux et nièces et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Veuve Albert PFRIMMER,
née Suzanne Wilsdorf,

survenu le 7 février 1983, en son domicile, à Asnières-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu, dans la stricte intimité, le 10 février.
Un culte à sa mémoire sera célébré au temple de Bois-Colombes, 72, rue Victor-Hugo, le dimanche 27 février 1983, à 10 h 45.
Docteur André Pfrimmer,
15, rue Joseph-Rossel,
25200 Montbéliard.

— M. et Mme Daniel Serieye
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Tauzies,
M. et Mme Jean Tauzies
et leurs enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert TAUZIES,
directeur honoraire
du groupe de Montpellier
du Crédit lyonnais,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire
1939-1945,

survenu, à Nîmes, le 15 février 1983 dans sa soixante-dix-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Albi.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
5, rue Racine,
30000 Nîmes.

Remerciements

— Mme Jacques Chevassus,
et ses enfants,
M. Pierre Chevassus,
M. Claude Chevassus,
Parents et alliés, profondément touchés des marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Jacques CHEVASSUS,

remercient bien sincèrement les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, leur envoi de fleurs, messages de condoléances, et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

Anniversaires

— Il y a cinq ans,
Anita ESTÈVE,
s'en allait pour toujours.
Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Avis de messes

— A l'occasion de son départ des armées,

Mgr Gabriel VANEL,

célébrera une messe à l'intention de la communauté militaire, le dimanche 27 février, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides de Paris.
Cette messe sera célébrée également pour l'association des anciens du 246e R.I., comme elle avait été prévue.
Cette annonce tient lieu d'invitation.

— Un office aura lieu le lundi 21 février 1983, à 18 h 30, pour célébrer « L'année » de

M. Guy WEISWEILLER,

décédé le 27 février 1982.
A l'oratoire Victoire, entrée, 17 rue Saint-Georges.

Communications diverses

— « Les conditions d'un travail pour la paix ». Cycle de soirées d'information et de réflexion organisé par la communauté Saint-Bernard de Montparnasse (31, place Raoul-Dautry, Paris-14e). La prochaine soirée, sur le Moyen-Orient, sera animée par Maxime Rodinson, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études : « Le Moyen-Orient : analyse des données qui, souvent, sont occultées par les réactions passionnelles. »

— « *Journée Japon* » le samedi 19 février à l'Association française des Amis de l'Orient, 6, rue Albert-de-Lapparent (métro Ségur ou Cambronne). Réserver par téléphone : 723-64-48. A 10 h 30 : Les Japonais et la technologie, par M. Marc Dupuis. A 14 h 30 : Sur les pas des pèlerins de Shikoku, par M. Bernard Frank. A 16 h 30 : Le vagabond de Tokyo, par M. Robert Guillain.

— L'Amicale libre 22e tirailleurs célébrera le 18 février, à 15 heures, une prière Dou'a, à la mémoire du

colonel KALIFA,
du capitaine AIT-IDIR,
et du lieutenant Bel Hadj,

et de nombreux musulmans morts pour la France.
Mosquée de Paris, rue Quatrefages.

Soutenances de thèses

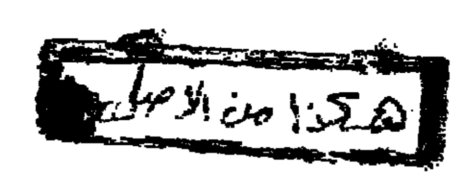
DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-III (Sorbonne nouvelle), samedi 19 février, à 14 heures, amphi Richelieu, Mme Gisèle Venet : « Temps et vision tragique : Shakespeare et ses contemporains ».

Distinctions

— *M. Jean Marin, membre de* l'équipe « Les Français parlent aux Français » de la B.B.C., ancien P.-D.G. de l'Agence France-Presse, a reçu, mercredi 16 février, des mains du président de la République, les insignes de grand officier de la Légion d'honneur.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



SUR ANTENNE 2

VU

L'édredon rose

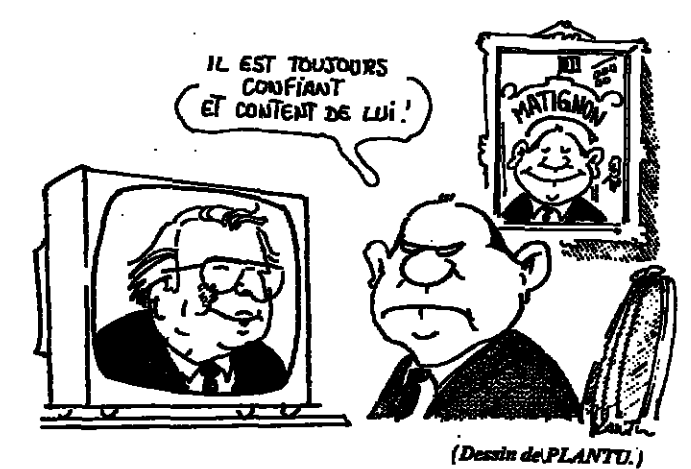
Il a l'ampleur apaisante et légère d'un gros édredon rose dont le seul inconvénient serait de glisser souvent sur la réalité glacée des chiffres et des faits et de *laisser passer les courants d'air*. Il rassure, il réchauffe, il endort : détendez-vous... Vous n'êtes pas bien, là, sous un gouvernement de gauche ? Pourquoi toutes ces idées noires ? Oubliez donc un peu Rocard et ses prévisions météo. La bourrasque, la tempête, *la catastrophe*, ce n'est pas pour tout de suite, c'est pour 1984.

Pardon, monsieur le premier *ministre*, mais 1984, *c'est dans* quelques mois ! Allons, allons, pas de pessimisme, c'est dans un an. D'ici là, on maintiendra *votre pouvoir d'achat. C'est* promis ? Vous n'allez pas nous serrer la vis au lendemain des municipales ? C'est juré. Enfin, *ce n'est pas possible, lui rétorque* un journaliste, comment pouvez-vous le garantir alors que vous êtes à découvert dans tous les *domaines : commerce extérieur* et balance des paiements, budget, caisses d'assurance-chômage, Sécurité sociale et entreprises nationalisées ?

Derrière les lunettes ensoleillées, étincelantes de bonne volonté roublarde et bonhomme, le regard se *rétrécit soudain*, le visage se fige. On l'observe, curieux de voir sa réaction. Elle prendra le ton de l'instit' réprimandant un potache : on ne peut pas additionner des choux-fleurs et des parapluies. Il ne faut pas tout mélanger. Il y a déficit et déficit. Et des déficits, il y en a partout, il n'y en a pas que chez nous. Bon, admettons... On ne demande qu'à se laisser convaincre, vous pensez bien, on ne tient pas tellement à faire rentrer les sortants, d'autant qu'ils ne se sentent plus depuis quelque temps. Ma parole ! ils ont l'air de croire que c'est arrivé et qu'on va leur rouvrir toutes grandes les portes de l'Élysée. Ne poussez pas...

On ne regrette qu'à moitié la générosité brouillonne du début du règne, on approuve la rigueur peut-être un peu tardive à laquelle l'équipe au pouvoir s'est résolue depuis. Seulement, quand Mauroy a le culot de se vanter du blocage des prix et des salaires – y compris ceux des ministres ? – comme d'une grande première, jamais la droite n'aurait osé s'y risquer, on sourit. On sourit jaune : on aurait préféré ne pas en arriver là, nous non plus. Vous parlez d'un cadeau !

CLAUDE SARRAUTE.



(*Dessin de PLANTU.*)

M. SCHWARTZENBERG (M.R.G.) : il faut continuer à assumer la rigueur

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui était l'invité, mardi 15 février, du journal d'Antenne 2, à déclaré : « *Il faut continuer à assumer la rigueur parce qu'il faut continuer de lutter contre l'inflation, qui a été ramenée à 9,7% pour 1982. Il faut continuer de décélérer parce que nous sommes encore à une inflation double de celle de l'Allemagne fédérale. Il faut limiter l'endettement extérieur et le déficit extérieur, les 93 milliards de francs de 1982. Pour cela, il faut assumer la rigueur dans une France ouverte sur le monde extérieur.*

» *Rien ne serait pire, car ce serait une fausse solution, qu'une voie administrative et protectionniste, qui serait marquée par un interventionnisme accru.*

» *Nous disons – et c'est notre originalité à gauche – qu'il faut limiter l'État. Cela veut dire limiter les dépenses publiques, qui sont parfois excessives. Et cela veut dire limiter la pression fiscale. Nous avons progressé en dix ans de 35 % à 45 % de prélèvements obligatoires par rapport à la production nationale. Il faut stopper net et diminuer cela pour que se développent l'esprit d'initiative et la capacité d'épargne.* »

Le parti communiste rendra hommage à Waldeck Rochet le 19 février

Une cérémonie d'hommage à Waldeck Rochet, ancien secrétaire général du parti communiste, décédé le 15 février, sera organisée le samedi 19 février, à 11 heures, devant le siège du P.C.F., place du Colonel-Fabien. MM. Étienne Fajon, membre du comité central, André Lajoinie, membre du secrétariat, et Georges Marchais, secrétaire général, prendront la parole au cours de cette cérémonie. Waldeck Rochet sera inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

M. Mitterrand : des sentiments d'amitié

M. François Mitterrand a adressé *à M. Marchais, mercredi 16 février*, le message de condoléances suivant :

« *A Londres, pendant la guerre, dans les rangs de la Résistance, au Parlement, où nous avons siégé ensemble, comme à l'occasion d'événements politiques décisifs, où nous fûmes proches, j'ai connu et estimé Waldeck Rochet.*

» *Ses origines modestes l'avaient porté à la lutte pour la justice, et bien des humbles se sont reconnus dans son parler franc et son solide bon sens. Au-delà de son parti, auquel il a beaucoup donné, il a su être un ardent militant du mouvement ouvrier, qui lui devra plusieurs pages de son histoire.*

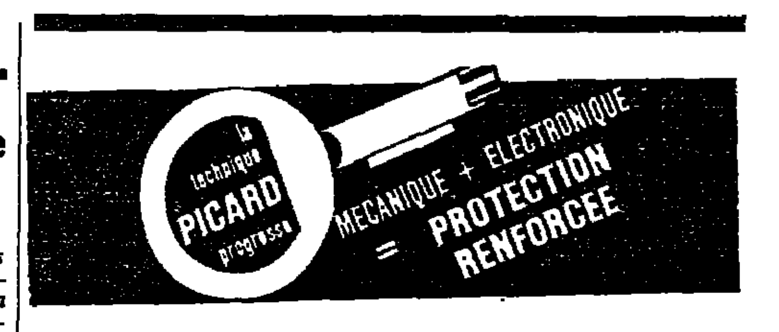
» *Comme tant d'autres, j'ai souvent pensé, au cours de toutes ces années, à cet homme si longtemps reclus dans une longue souffrance et auquel me liaient des sentiments d'amitié.*

» *Au moment où il nous quitte, j'exprime mon émotion à tous ceux qui l'ont aimé, à sa famille, à ses proches, à ses amis et à tous ses camarades.* »

● *M. Charles Fiterman*, ministre d'État, ministre des transports, qui avait été le secrétaire de Waldeck Rochet de 1966 à 1970, a déclaré, mercredi 16 février : « *Waldeck Rochet a su être et agir en humaniste et révolutionnaire de son temps. Je suis profondément ému par* [sa] *mort. J'ai eu le privilège de travailler auprès de lui pendant plusieurs années, avant qu'il ne tombe malade. Je garderai toujours le souvenir, l'empreinte de ses grandes qualités d'homme et de dirigeant politique : sa bonté, sa simplicité, sa modestie, alliées à une exceptionnelle hauteur de vues, sa rigueur de pensée, d'expression et son ouverture d'esprit, son attention à ce qu'il y a de nouveau dans l'événement ; et encore, cette capacité étonnante à sentir notre pays, la France, et son peuple au plus profond.* »

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., participera, lundi 28 février à Cologne, à une réunion de soutien au parti social-démocrate allemand, placée sous la présidence de M. Vogel, candidat à la chancellerie.





(Publicité.)

COMITÉ DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE PAUL QUILÈS A LA MAIRIE DE PARIS

Soucieux de l'avenir de la capitale, appelant de leurs vœux une nouvelle civilisation urbaine, persuadés qu'une autre *politique est nécessaire et possible à Paris, les signataires suivants apportent leur appui à Paul Quilès, candidat de la gauche à* la mairie de Paris et aux vingt listes de rassemblement de la gauche dans la capitale.

Premiers signataires :

Jacques ABISSERA, président de SIONA et de la Fédération séphérade ; *Sophie AGASINSKY, comédienne* ; docteur Fanny AKOUN ; docteur Paul AKOUN ; docteur Maurice ALGAZI ; Charles ANCIER, avocat ; Claude ALLEGRE, professeur ; François ARON, maître-assistant ; Jean ARTHUYS, responsable d'association ; Roger ASCOT, journaliste écrivain ; Marcel ASSOUN, ingénieur conseil ; Louis ASTRE, syndicaliste ; Olivier AUDEOUD, universitaire ; Georges AUDOUBERT, de la Comédie-Française ; Daniel AUDUC, militant associatif ; André BAILLEUL, militant mutualiste ; Claude BAILLARGEON, graphiste ; Pierre BARDE, secrétaire général d'association ; André BARJONNET, économiste ; Alain BARRAU ; Charles BASSOMPIERRE, animateur, membre *du Conseil économique et social ; Jean BASTIDE, responsable d'association* ; Alain BAUER, ; responsable étudiant à Paris-I ; Simone de BEAUVOIR, écrivain ; Marie-Paule BELLE, chanteuse ; Robert BELLET, réalisateur T.V. ; Robert BENAYOUN, cinéaste ; Jean-Pierre BENEJAM, professeur à Paris-VI ; Christian BERGER, enseignant ; Nicole BERNARD, maître-assistant à Paris-VI ; Jean-Yves BERNARD, inspecteur général des finances ; Jean-Michel BELLOT, sportif ; Michel BEROFF, pianiste ; Gaston BESSAY, syndicaliste ; Jean BLANPIED, responsable d'association ; docteur Serge BLISKO ; Raymond BLUM, avocat ; René BOKOBZA, membre du comité économique et social d'Ile-de-France ; Douceline BONVALET, professeur agrégé de médecine ; Nicole BOURDILLAT, universitaire ; Noël BOUTET DE MONVEL, architecte urbaniste ; Jacques BOUVERESSE, philosophe, Félix BRAMI, ingénieur ; Gilbert BRAMI, assureur ; Lionel BRAULT, publicitaire ; Jean-Michel BRAUNSWEIG, avocat ; Jean-Denis BREDIN, avocat, professeur à Paris-I ; Pierre BREUILLIN-CHOBERT, administrateur civil en retraite ; Aurélie BRIAC, écrivain ; Gilberte (Pierre) BROSSOLETTE, ancien député, résistante ; Christine BUCI-GLUCKSMANN, professeur, agrégée de philosophie ; Jean-Claude CAIN, avocat ; Michel CANTAL-DUPART, urbaniste ; Jean-François CANTO, responsable d'association ; Franck CAPALDI, urbaniste ; Anne-Marie CARRIÈRE, chansonnière ; Robert CATTIAU, architecte urbaniste ; docteur Lucien CHABY ; Jean CHAINTRON, ancien sénateur communiste de la Seine ; Colette CHAMBELLAND ; François CHAUMETTE, de la Comédie-Française ; Jean CHARBONNEL, sportif ; docteur CHENEY ; *Catherine CLÉMENT, écrivain, agrégée de l'Université* ; Claire CLOUZOT, réalisatrice et critique de cinéma ; Georges CONCHON, écrivain ; Catherine COQUERY, professeur à Paris-VII ; Claude COSSU, maître-assistant à Paris-I ; Jean-Pierre COT, professeur à Paris-I ; François COURSIN, responsable national d'association ; Vincent COURTILLOT, professeur à Paris-VII ; Anne-Marie COUTROT, responsable d'association ; Antoine CULIOLI, professeur à Paris-VII ; DADZU, dessinateur humoristique ; Évelyne DASSAS, comédienne ; Georges DAVEZAC, responsable national d'association ; Anne DAVID, militante associative ; Anne-Marie DECAILLOT, universitaire, Paris-V ; Chantal *DECROIX, militante associative ; Régine DEFORGES, éditrice* ; France DELAHALLE, comédienne ; Jean-Dominique de LA ROCHEFOUCAULT, réalisateur de télévision ; Danièle DELORME, comédienne ; Jean DEMOS, directeur de recherche ; Alexis DESCHAMPS, syndicaliste étudiant ; Colette DJIDOU, réalisatrice de télévision ; *Geneviève* DOMENACH-CHICH, militante associative ; Jacques DROZ, professeur à Paris-I ; Jean-Michel DUPLAA, militant associatif ; Maurice DUVERGER, professeur à Paris-I ; Laurence EBERHARD, secrétaire général d'O.N.G. ; Manté ERRECART, militante associative ; Rachel ERTEL, universitaire ; docteur Marcel ERTEL ; Lény ESCUDERO, artiste ; Claire ETCHERELLI, écrivain ; Stélio FARANDJIS, secrétaire général du Haut Comité de la langue française ; Jacques FAURE, enseignant ; Victor FAY, journaliste ; Luc FERRARI, compositeur ; Jean FERRAT, chanteur ; Pierre FEUILLY, journaliste, responsable syndical ; Jean FILIPPI, professeur École centrale ; Georges FISCHER, directeur de recherche C.N.R.S. ; *Jean-Jacques FOL, professeur à Paris*-VII ; Élisabeth de FONTENAY, enseignante à Paris-I ; Jean-Patrick FORTIN, architecte professeur ; Stéphane FOUKS, responsable étudiant à Paris-I ; Romain FREGOSI, militant mutualiste ; Jacques FREMONTIER, journaliste ; Gérard FUCHS, parlementaire européen ; Jean GAUDEAUX, ancien administrateur de la T.V. française ; Philippe GAUTHIER, musicien ; Christian GAVALDA, professeur à Paris-I ; Albert GAZIER, ancien ministre ; Daniel GÉLIN, comédien ; Pierre GENTIL, écrivain ; M. GEOLTRAIN, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Chantal GIRARDIN, ingénieur au C.N.R.S. ; Jo GOLDENBERG ; Cécile GOLDET, sénateur ; *Serge GOMEZ DEL JUNCO*, avocat ; docteur GOUDARD ; Jean-Michel GOUX, universitaire, Paris-VII ; Christine GOUZÉ-RENAL, productrice de films ; Georges GRANJOUK, universitaire, Paris-IV ; Juliette GRÉCO, artiste interprète ; François GREMY, professeur à Paris-VI ; Jacques GUÉNÉE, militant associatif ; *Jean GUIGUET, cinéaste ; François HAMON, professeur à* Paris-XI ; Roger HANIN, cinéaste ; docteur David HAZIOT ; Claude HELFFER, pianiste ; Mireille HELFFER, maître de recherches au C.N.R.S. ; Jacques HESS, journaliste ; Georges HIRSCH, administrateur de la danse à l'Opéra de Paris ; Paco IBANEZ, chanteur ; Vladimir JANKÉLÉVITCH, philosophe ; André JEANSON, président d'honneur du CLAP ; René JEUNESTE, dirigeant de société ; Yves JOUFFA, avocat ; Edmond JOUVE, maître-assistant à Paris-I ; Charles-André JULIEN, professeur honoraire à la Sorbonne ; Jean-Pierre KAHANE, professeur à l'université de Paris-XI ; Georges KIEJMAN, avocat, ancien président d'université ; Sam KLEINFINGER, professeur à PARIS-VII ; Paul KREE, professeur à Paris-VI ; Jacques KRIER, réalisateur de télévision ; Daniel KURL, *responsable étudiant à Paris-I ; Dominique LABBE, avocat ; Félix* LACAMBRE, journaliste ; Monique LACHAUSSÉE, militante associative ; Simone et Jean LACOUTURE, journalistes, écrivains ; Philippe LAIK, réalisateur de télévision ; Tony LAINÉ ; Claude LANZMANN, *cinéaste*, codirecteur des « *Temps modernes* » ; André LAPOSTOLLE, responsable d'association ; Pierre LAROCHE, universitaire, Paris-III ; Gérard LEGRAND, écrivain ; Michel LEIRIS, écrivain ; Philippe LENTCHENER, publicitaire ; docteur Isabelle LEPOUREAU ; Jean-Paul LEVY, avocat ; Gilbert LEVY, avocat ; Artur LONDON, écrivain, ancien déporté, résistant ; Hubert LONGEOT, inspecteur général de l'Éducation nationale ; Jean-Serge *LORACH, avocat ; Nicole LUMBROSO-BADER, professeur à* Paris-VI ; Gérard LYON-CAEN, professeur à Paris-I ; Maria-Antonietta MACCIOCCHI, professeur et député européen ; Los MACHUCAMBOS, groupe latino-américain ; docteur MAGNIER ; Françoise MALLET-JORIS, écrivain ; René MALZIEU, chercheur au Collège de France, syndicaliste ; André MANDOUZE, professeur à la Sorbonne ; Stanislas MANGIN, conseiller d'État honoraire ; Lily MARCOU, chercheur au C.N.R.S. ; André MARFAING, artiste peintre ; Danièle MARION-FONDANECHE, avocat ; Jean MARCENAC, écrivain, poète ; Jacques MARTINAIS, enseignant à Paris-VII ; Jean-Pierre MARVILLE, chansonnier ; François MASPERO, *éditeur* ; Hélène MATHIEZ, avocate ; Daniel MAYER ; Paul MAZLIAK, professeur à l'université de Paris-VI ; docteur Gérard MENDEL, psychanalyste sociologue ; Marthe MERCADIER, comédienne, productrice de cinéma ; Jean MESSAGIER, artiste-peintre ; Armand MESTRAL, artiste dramatique ; Patrice MESTRAL, chef d'orchestre ; Charles-Albert MICHALET, économiste ; Bernard MICHAUX, professeur au lycée Henri-IV ; Clément MICHEL, directeur honoraire à la Fédération nationale de la Sécurité sociale ; docteur MIMOUNE ; Jacques MISEREY, militant mutualiste, retraité S.N.C.F. ; Monique MITRANI, militante associative ; Alain MEYER, universitaire ; Jean-Marie MONTARON, vétérinaire ; Hugues MONOD, professeur en médecine à Paris-VI ; Claire MORANDAT, résistante ; Bertrand MOULIN, artiste-peintre ; Raoul-Jean MOULIN, critique d'art, président de l'AICA ; Patrick MULLER, maître-assistant à Paris-VI ; Yves NAVARRE, écrivain ; Gérard NEE, administrateur du Sénat ; Serge NICOLAS, professeur au *lycée Henri-IV* ; Claire NICOLE, chanteuse ; *Jean-François* NOËL, maître-assistant à Paris-I ; Henri NOGUERES, Ligue des droits de l'homme (14e *section*) ; Yves PARIS, économiste ; Hélène PARMELIN, écrivain ; Bernard PARMANTIER, sénateur ; Georges PAUL-LANGEVIN, militante associative ; Jérôme PEI*GNOT, écrivain, professeur à Paris-I ; Georges PERIES, directeur* de recherche à Paris-VII ; Francis PERRIN, professeur au Collège de France ; Jean PERRIN, professeur d'université ; Jean PETITE, syndicaliste, enseignant ; Jean-Louis PIEDNOIR, universitaire ; Edouard PIGNON, peintre ; Charles PIETRI, professeur à Paris-Sorbonne ; Mauricette POMMATAU, responsable d'association ; Martine PORTNOE, assistante conseil (médico-chirurgical), militante féministe ; Edmond PRETECEILLE, chercheur en sciences sociales ; Jean PRONTEAU, ancien colonel « Cévennes », libération de Paris ; Suzanne PROU, écrivain ; Francis PUDLOWSKI, avocat ; Bernard PUYLAGARDE, avocat ; Claude PUYLANGARDE, avocat ; Yvonne QUILES, journaliste ; Jean RABAUT, historien ; Dominique RABOURDIN, journaliste TV ; Guy RAFFI, président d'association ; M. RANCILLAC, artiste-peintre ; Michel REMBAULT, avocat ; Martine REMOND-GOUILLOU, maître-assistant à PARIS I ; Françoise RETOURNE, avocat ; Jean ROUS, écrivain ; Jean *RIBOUT, président-directeur général de Schlumberger* ; Jacques RIBS, avocat ; Jean RIGAUX, chansonnier ; Jean-Marie RONGIER, responsable d'association ; Jean RISTAT, écrivain-poète ; Jacques RIVELAYGUE, universitaire ; Gilberte RODRIGUE, éditeur d'art ; Françoise ROZELAAR-VIGIER, avocat ; Élisabeth RUIMY, avocat ; Jean-Loup SALZMANN, vice-président à PARIS VII ; Raoul SANGLA, réalisateur de télévision ; Pierre SANTINI, comédien ; René SARGER, architecte, professeur à l'École des beaux-arts, déporté à Auschwitz ; Catherine SAUVAGE, chanteuse ; Josette SAVOI, administrateur à PARIS-VI ; Laurent SCHWARTZ, professeur à l'École polytechnique ; Léon SCHWARZENBERG, professeur ; Lucien SÈVE, philosophe ; Gustave SINGIER, artiste-peintre ; Françoise SMITH, professeur à l'université libre de théologie protestante ; Francesca SOLLEVILLE, artiste interprète ; Dominique STRAUSS-KAHN, économiste ; Docteur Danielle SCHNALL ; Marc SECRÉTIN, cadre ; Françoise SELIGMANN, directrice du *journal « Après-Demain » ; Pascal SEVRAN, auteur ; Jean-Daniel* SIMON, metteur en scène ; Jacques SOPPESA, universitaire ; Philippe SOSSEL, historien ; Jacques TAJAN, commissaire-priseur ; Marc TAILLANDIER, maître-assistant à PARIS-VII ; Jean TALBOT, professeur à PARIS-VI ; Bertrand TAVERNIER, réalisateur ; Haroun TAZIEFF, vulcanologue ; Jean-Pierre TERRAIL, sociologue ; Jean-Marc THIBAULT, comédien ; Claude THIERCE, professeur au lycée Louis-le-Grand ; Jérôme TISNE, photographe ; André TOLLET ; Jean-François TOURNADE, universitaire, PARIS-III ; Yves TOURNOIS, avocat ; Pierre URI, économiste ; Jean-Maurice VERDIER, professeur à PARIS-X ; Robert VERDIER, ancien député de Paris ; Jean VERGES, professeur à *PARIS-I* ; Claude VISEUX, sculpteur ; Jean-Pierre WEBEN, militant associatif ; Claude WILLARD, avocat ; Georges WOLINSKI, dessinateur ; Françoise XENAKIS, écrivain ; Docteur ZAKS ; Bernard ZANDSTEIN, universitaire, PARIS-V ; Fred ZELLER, artiste peintre.

COMITÉ DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE PAUL QUILÈS A LA MAIRIE DE PARIS : 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, Paris (7e).



POLITIQUE

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Badinter : l'adresse de mon tailleur

M. Robert Badinter, ministre de la justice, a répliqué, mercredi 16 février, aux propos de M. Jacques Chirac l'accusant de ne pas lutter avec suffisamment de vigueur contre l'insécurité. Le garde des sceaux a rappelé que le maire de Paris avait lui-même voté l'abolition de la peine de mort et a souligné que toutes les grandes réformes intervenues en matière judiciaire avaient été votées conjointement par l'Assemblée nationale et le Sénat *« à majorité conservatrice »*.

Quant aux critiques personnelles que le président du R.P.R. lui a adressées (*le Monde* du 17 février), tant à propos de son élégance que des *« lambris »* de ses salons, M. Badinter a assuré qu'il donnerait *« bien volontiers »* l'adresse de son tailleur au maire de Paris et que *si M. Chirac voulait venir dîner chez lui, il mangerait à la cuisine*, comme ont l'habitude de le faire ses invités.

M. Le Pors : les rejetons de la vieille droite

M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, a dénoncé, *mercredi 16 février, à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), à l'occasion* de la signature de son soixante-douzième contrat de solidarité, les *« rejetons de la vieille droite »*, MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Barre et Lecanuet. Il a souligné que *« chaque fois que le changement démocratique a été mis à l'ordre du jour de l'histoire de France, on a vu se dresser les forces de l'anti-changement, de la réaction. (...) Fauteurs de crise, sans projets, ils sont obsédés par l'idée d'affaiblir le gouvernement de la France dirigé par Pierre Mauroy »*.

M. Chirac : soyons modestes

M. Jacques Chirac affirme, dans une interview que publie *Ouest-France*, jeudi 17 février, qu' *« il y a des raisons d'optimisme pour l'opposition, et aussi – il ne faut pas se faire d'illusion – des raisons militant en faveur d'une certaine modestie dans le pronostic »*, pour les élections municipales.

« Les raisons d'optimisme, explique-t-il, *c'est essentiellement la conscience qu'ont les Français d'avoir l'occasion de porter un jugement sur la politique générale du gouvernement, sans pour autant, naturellement, remettre en cause les institutions.» « Les raisons de modestie,* ajoute-t-il, *c'est d'abord qu'une victoire n'est jamais acquise : il n'est pas convenable de préjuger des positions prises par le corps électoral. C'est aussi que la majorité est sortante dans les deux tiers des villes. » « Chacun,* dit-il, *sait que cela confère un handicap favorable, loin d'être négligeable. Par conséquent, soyons modeste. »*

M. Barre : soyons sereins et objectifs

M. Raymond Barre a déclaré, mercredi 16 février, au journal télévisé de FR 3-Rhône-Alpes, que *« l'opposition aura d'autant plus de chances d'être entendue qu'elle sera objective et sereine »*. Elle doit être *« extrêmement respectueuse des institutions ; elle doit mener un combat digne et se montrer responsable »*, a-t-il ajouté

M. Chevènement : le rire gras de M. Médecin

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a parlé, lundi 14 février, à Nice, des affiches électorales de M. Jacques Médecin (app. R.P.R.), maire de la ville. L'une d'entre elles représente une jeune femme qui enlève *« le haut »*, puis *« le bas »* et déclare : *« Comme promis, après vingt et un mois de socialisme, je n'ai plus rien. »* Selon M. Chevènement, *« la droite méprisante »* a fait de Nice *« la capitale du rire gras »*.

LYON : M. Collomb présente les têtes de liste de la majorité présidentielle

De notre correspondant régional

Lyon. – Au cours d'une réunion publique à la mairie du dixième *arrondissement, présidée par* M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, M. Gérard Collomb, *député (P.S.), chef de file* de l'union de la gauche, a présenté, mardi 15 février, les deux cent vingt et un candidats de la liste Lyon majorité présidentielle au conseil municipal de la ville ainsi qu'aux conseils des neuf arrondissements.

Présentation sans surprise : les socialistes ont obtenu la tête de liste dans huit arrondissements (1). Le P.C.F. n'occupera, pour sa part, la *première place que dans le premier* arrondissement. Un secteur d'ailleurs difficile pour la gauche où un instituteur communiste de vingt-six ans, M. Yves Fournel, mènera la bataille. Le P.C. a finalement cédé la tête de liste dans le huitième arrondissement, jusque-là fief de M. René Chevallier, conseiller municipal sortant, au profit de *Mme Marie-Thérèse Patrat, député* socialiste depuis juin 1981.

Le M.R.G. et le P.S.U. sont associés pour une part assez faible à ces listes. *Si le P.S.U. se félicite de pouvoir, « pour la première fois »*, compter des élus à Lyon – l'un de ses candidats dans le neuvième arrondissement est en position d'être élu au conseil municipal, – en *revanche*, l'accord conclu entre les partis de gauche a paru insuffisant aux yeux de M. Jean Mercier *(M.R.G.), sénateur du Rhône*, qui a annoncé sa démission de ce mouvement. Mais le président de la fédération du Rhône du M.R.G., M. Edmond Maillet, candidat en position d'être élu dans le neuvième arrondissement, a confirmé le soutien de sa formation *« aux partis du gouvernement »*.

M. Louis Mermaz a estimé que, à Lyon, *« la division profonde de la droite offre à la gauche les conditions de faire une percée »*. M. Gérard Collomb, pour sa part, a rappelé les trois priorités de la gauche lyonnaise : l'habitat ; une ville *« accueillante pour tous »* ; l'amélioration de la situation de l'emploi.

CLAUDE RÉGENT.

(1) Il s'agit de MM. Jean-Paul Gauthier (deuxième) ; Philippe Millon-Rousseau (troisième) ; Pierre Laréal (quatrième) ; Dominique Brémaud (cinquième) ; André Vianès (sixième) ; Jean-Pierre Flaconnèche (septième) ; Mme Marie-Thérèse Patrat (député, huitième) ; et M. Gérard Collomb (conseiller sortant, neuvième).

NIMES : neuf conseillers sortants socialistes refusent l'accord P.C.F.-P.S.

De notre correspondant

Nîmes. – La liste d'union de la gauche et son programme ne seront rendus publics, en détail, que le 19 février, mais, d'ores et déjà, on sait quelles sont les grandes lignes de l'accord conclu entre les instances locales du P.S. et du P.C.F. Selon le protocole ratifié le 15 février (*le Monde* du 17 février), chacun des deux partis aura vingt-quatre représentants sur la liste ; les sept places restantes doivent revenir à trois personnalités démocrates (parmi lesquelles l'universitaire occitaniste Robert Lafont), au P.S.U. et au M.R.G., à égalité. Mais le M.R.G. a refusé ce qu'il considère comme une *« trop maigre portion »*.

Mme Georgina Dufoix conduira la liste d'union au second rang, derrière le maire sortant communiste, M. Emile Jourdan, étant entendu que le premier adjoint sera communiste. Cependant, tout n'est pas réglé, car les neuf socialistes de la municipalité sortante, qui n'ont pas été reconduits, ont annoncé qu'ils refusent *« la manière antidémocratique »* dont ils ont été évincés. Sous la conduite du premier adjoint sortant, M. Joseph Alcon, ils ont manifesté l'intention de présenter une liste, pour protester contre le *« diktat »* dont ils sont victimes. La fédération socialiste a rappelé qu'un tel acte d'indiscipline entraînerait automatiquement la mise hors du parti.

Avec la liste de M. Simon Casas, *qui s'est enrichie d'un ancien responsable* du R.P.R., M. Max Collins, et celle de M. Jean Bousquet, qui attend la visite de Mme Veil et de M. Giscard d'Estaing, après avoir reçu l'appui de M. Chirac, on pouvait croire que la mise en place des forces *en présence était achevée. Il* n'en est rien, puisqu'une cinquième liste est en voie de constitution sous l'autorité de M. Adolphe Roustan, *président national* de l'industrie hôtelière et restaurateur local, qui veut symboliser *« une troisième voie entre les deux grandes options de droite et de gauche »*.

A PARIS

M. Quilès : pour une « mission locale » chargée des problèmes de la jeunesse

M. Paul Quilès a exposé au cours d'une conférence de presse, mercredi 16 février, les grandes lignes d'une *« politique de la jeunesse à Paris »* proposée par la liste d'union de la gauche.

Dressant le *« bilan de l'inaction de la municipalité actuelle »*, il a reproché à M. Chirac d'avoir *« freiné l'application des mesures gouvernementales en matière d'insertion professionnelle et sociale des jeunes »* et de n'avoir aucune politique du logement pour les jeunes.

Le député socialiste du treizième *arrondissement a présenté ses propositions*. Il retient particulièrement les difficultés que rencontrent les jeunes des milieux défavorisés, aux jeunes « déracinés » et aux jeunes immigrés. D'une façon plus générale, il propose que dans les programmes sociaux une partie des logements soient réservés aux jeunes et que les jeunes soient associés aux programmes de réhabilitation. Il demande la création d'une *« bourse permanente pour le logement des jeunes »*, qui gérerait les chambres vides en liaison avec les propriétaires. M. Quilès propose que la Ville conclut avec l'Etat un contrat de solidarité afin de créer des emplois pour les seize-vingt-cinq ans, des contrats emploi-formation et des stages alternés pour les jeunes en formation. Il demande la construction dans les quartiers de salles polyvalentes, l'accès à tous aux installations sportives, l'ouverture d'ateliers de mécanique, d'électronique et de création culturelle.

Une *« mission locale »* devra traiter l'ensemble des problèmes en regroupant les représentants des diverses administrations concernées.

M. Chirac : l'équipement sportif de la capitale

M. Jacques Chirac a parlé, le mercredi 16 février, du programme de la liste Union pour Paris en matière de sport. Il a précisé que la capitale ne serait candidate pour accueillir les Jeux olympiques de 1992 que *« si l'Etat respecte ses engagements »*.

« Si l'Etat, a-t-il ajouté, *estime pouvoir assumer les charges, la Ville de Paris ne verra pas d'inconvénients au déroulement de ces Jeux. C'est le président de la République qui a reçu le président du Comité olympique et qui lui a indiqué que Paris serait candidate pour ces Jeux olympiques. M. Mitterrand ne manifestait là qu'une intention, car le décision de dépôt de candidature ne peut être prise que par le maire d'une ville. »*

Dressant le bilan de la municipalité, M. Chirac a déclaré que les crédits affectés aux opérations nouvelles sont passés de 25,7 millions de francs en 1977 à 320 millions de francs en 1983. Pendant cette période, la ville a réalisé neuf piscines, six terrains de grands jeux, quarante-huit courts de tennis, seize terrains d'éducation physique, dix gymnases, quinze salles de sport. Il a affirmé que *« la construction du palais omnisports de Bercy n'avait pas porté préjudice aux équipements de quartier »*. M. Chirac a ajouté que *« Paris était la seule ville à avoir créé un corps de professeurs d'éducation physique exerçant dans les écoles primaires. »*

DANS LE VINGTIÈME ARRONDISSEMENT

M. Léotard assure M. Bariani du soutien du P.R.

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, a tenu, mercredi 16 février, à réaffirmer *« le soutien total qu'il apporte à Didier Bariani, président du parti radical, à la liste Union pour Paris du vingtième arrondissement et aux membres du parti républicain qui figurent sur cette liste »*. La veille, la section P.R. du vingtième arrondissement, sur l'initiative de son président – qui ne figure pas sur la liste de M. Bariani – avait publié un communiqué annonçant qu'elle retirait son soutien au candidat de l'union de l'opposition dans le vingtième arrondissement. Les membres de la section du P.R., qui persisteraient dans une telle attitude, pourraient se voir exclus de leur parti.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et tête de la liste Paris aux Parisiens, dans le vingtième arrondissement, a saisi cette occasion pour souligner : *« Le retrait du soutien de la section du parti républicain du vingtième arrondissement à la liste de M. Bariani montre le désarroi que provoque la désignation du chef d'un parti de gauche à la tête d'une liste de l'opposition parlementaire »*. Il estime que la liste qu'il conduit *« devrait rassembler au soir du 6 mars (...) tous ceux qui refusent toute ambiguïté avec la gauche »*.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres du 16 février a successivement examiné la réforme de l'enquête publique, le problème de la pêche en eau douce, la mise en œuvre de la décentralisation et la réforme bancaire, tous sujets qui ont été traités dans *le Monde* du 17 février.

Le conseil a d'autre part entendu des communications sur la situation internationale, sur l'amélioration des relations des caisses de Sécurité sociale avec leurs usagers (lire page 00) et sur les réformes administratives.

● *LE TEMPS LIBRE*

Sur l'organisation des congés, le communiqué déclare :

Le ministre du temps libre a présenté le bilan des deux campagnes nationales, « Etalement des vacances » et « Découverte de la France », organisées en 1982. Ce bilan est nettement positif : les touristes se sont mieux répartis dans toutes les régions de France, les Français ont davantage visité le territoire national et un mouvement s'est amorcé dans le sens du maintien en activité des entreprises toute l'année.

Le ministère du temps libre poursuivra activement en 1983 cette politique d'organisation annuelle des congés, liée à la découverte de la France. Il renforcera les actions ayant pour but d'attirer en France les touristes étrangers.

● **POUR UNE MEILLEURE ORGANISATION ANNUELLE DES CONGÉS**

1) Le ministère du temps libre engagera avec les grands secteurs économiques, et notamment avec les entreprises nationalisées, une concertation en vue de conclure des conventions ou de formuler des recommandations pour accroître en 1983 et plus encore en 1984 l'étalement des vacances.

2) La politique de contrats de station sera poursuivie et amplifiée, afin que, pendant des périodes plus longues, les stations touristiques soient ouvertes et assurent le maximum de prestations de services. Ces contrats couvriront aussi bien les stations de vacances d'été ou de printemps que les stations de neige.

3) Les compagnies consulaires, les associations de tourisme, les centrales syndicales et les organisations patronales seront associées à la mise en œuvre de la politique d'organisation annuelle des congés.

La mission à l'aménagement du temps, créée au sein du ministère du temps libre, coordonnera l'ensemble de ces actions dont l'objectif est la promotion touristique, l'amélioration de la qualité de vie des Français en vacances, la valorisation et le développement économique des régions et la création d'emplois.

Le ministère du temps libre consacrera à ces actions des crédits d'un montant total de 5,6 millions de francs.

● **POUR LA DÉCOUVERTE DE LA FRANCE EN 1983**

1) L'Agence nationale d'information touristique élaborera, avec les régions, un programme national d'information mettant en valeur le patrimoine culturel, historique et touristique de chacune d'entre elles.

2) Les régions, les départements et les communes seront invités à organiser en liaison avec les ministères du temps de libre, de la culture, de l'environnement et le secrétariat d'Etat au tourisme, des actions de promotion locale.

3) La création d'un nouvel organisme, chargé de la promotion du tourisme international, sera mise à l'étude.

Toutes ces actions seront concertées avec les organismes régionaux, départementaux et locaux qui traitent des problèmes de tourisme et de loisirs.

Le ministère du temps libre leur consacrera une somme de 2,6 millions de francs.

L'ACTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET DU PREMIER MINISTRE

Indices de satisfaction en hausse

Selon un sondage réalisé par Louis Harris du 7 au 10 février auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes et publié par *le Matin* du 17 février, les jugements positifs sur l'action du *président de la République sont en* hausse. 47 % des personnes interrogées ont une opinion « très » ou « plutôt » positive de l'action de *M. Mitterrand (43 % le mois dernier)* et 43 % (45 % précédemment) émettent un jugement négatif. L'action du premier ministre est *jugée satisfaisante par 42 % des personnes* interrogées (38 % le mois dernier).

A l'indice de popularité des ministres, trois de ceux-ci enregistrent une baisse. M. Defferre perd 3 points, MM. Badinter et Fabius en *perdent 1. Les autres membres du* gouvernement maintiennent ou améliorent leur image. C'est notamment le cas pour M. Mexandeau qui *gagnent 12 points* ; pour MM. Hernu et Le Pensec (+ 10) et pour MM. Ralite et Rocard (+ 8) – qui consolide ainsi sa première place.

D'une ville à l'autre

NIÈVRE

Les fédérations départementales du P.C. et du P.S. ne sont toujours pas parvenues à un accord pour la *constitution de listes d'union* dès le premier tour. Le bureau fédéral du P.S. a demandé à ses sections *« de prendre leurs dispositions pour engager seules la campagne »*. La fédération du P.C. s'élève contre le refus du P.S. et s'étonne *« d'avoir appris par la presse locale »* la décision des socialistes.

Les communistes soumettaient la signature d'un accord départemental au *règlement du conflit* qui les oppose au P.S. à Varennes-Vauzelles, commune dont le maire sortant est communiste et où les socialistes revendiquent la tête de liste.

Le désaccord entre les deux formations de la majorité n'intéresse pas la ville de Nevers, où M. Daniel Benoist, P.S., maire sortant, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, conduira une liste d'union sur laquelle figure M. Pierre Bérégovoy.

● *Paris.* – Dans le treizième arrondissement, où s'affrontent MM. Paul Quilès (P.S.) et Jacques Toubon (R.P.R.), le collectif Gauche-Alternatif-13e, dont les trente-neuf candidats sont des *« syndicalistes, des militants de diverses associations, des autogestionnaires et des écologistes »*, annonce qu'il *« proposera à la liste d'union de la gauche de négocier entre les deux tours »*.

INCIDENTS ET POLÉMIQUE A LEVALLOIS-PERRET (HAUTS-DE-SEINE)

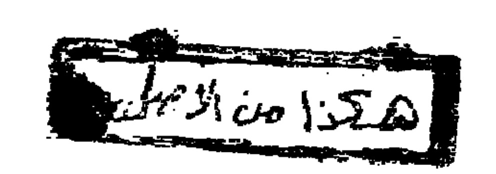
La campagne électorale est tendue à Levallois-Perret, dans la région parisienne. M. Patrick Balkany, vice-président du conseil général (R.P.R.), se présente contre M. Parfait Jans, député communiste, *maire sortant*. Des incidents opposent souvent militants de gauche et de droite. Un journaliste de *l'Humanité*, M. Claude Picant, affirme ainsi avoir été attaqué, mardi 15 février, à 8 h 45, par *« trois hommes de main R.P.R. »*. Les partis de gauche indiquent que M. Picant a été victime de jets de bombes lacrymogènes, de violences physiques et de menaces après avoir tenté de décoller des affiches du R.P.R. à proximité de son domicile. Dans un communiqué, les partis de gauche affirment : *« Les raisons de cette inqualifiable agression tiennent évidemment dans le fait que Claude Picant, depuis plusieurs semaines, mène une sérieuse enquête sur la situation de la famille Balkany et les sources de financement de sa campagne dispendieuse. »* M. Picant a déposé plainte.

M. Balkany, candidat R.P.R., nous a affirmé qu'il s'agissait d'une *« polémique de bas étage »*. Selon lui, il s'agit d' *« un incident imaginaire, d'un coup monté »*. M. Balkany en veut pour preuve un tract de la gauche du 13 février et annonçant l'affaire du 15, qu'il dit avoir en sa possession. Le candidat R.P.R. précise : *« Trois hommes auraient agressé M. Picant à 8 h 45 du matin dans une cité H.L.M. et personne n'a rien vu ! Je vais citer directement en justice les partis de gauche, tout ce beau petit monde qui a signé le tract du 13 février ainsi que M. Picant qui est carrément en haut de l'affiche. »*

FILE D'ATTENTE

Le dépôt des candidatures pour les municipales commençant à courir à partir du vendredi 18 février, à 0 heure, de nombreux candidats prennent place devant les préfectures dans l'espoir d'obtenir le panneau d'affichage no 1, le plus convoité. Ainsi à Paris, les vingt candidats des listes Union pour Paris, dirigées par M. Jacques Chirac, ont, dès mercredi, envoyé leurs mandataires bivouaquer devant l'entrée de la préfecture, 17, boulevard Morland (4e).

Ils sont installés sous une vaste tente dressée sur le parvis de la préfecture. La date limite du dépôt des cautionnements est fixée au samedi 26 février.





LES ÉLECTIONS RÉGIONALES OUTRE-MER

Un scrutin « historique » aux conséquences incertaines

En application de la loi du 31 décembre 1982 adaptant la loi de décentralisation du 2 mars 1982 aux régions d'outre-mer, les électeurs de la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et de la Réunion sont appelés à élire, pour la première fois, le dimanche 20 février, dans chacun de ces départements, leurs représentants au conseil régional. Elus pour six ans au suffrage universel direct et à la proportionnelle, les membres de ces assemblées régionales auront compétence pour « *promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique* ». Ils pourront aussi adresser au premier ministre des « *propositions de modification ou d'adaptation des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur ou en cours d'élaboration* », et, dans ce cas, le chef de gouvernement devra « *accuser réception dans les quinze jours et fixer le délai dans lequel il apportera une réponse au fond* ». Ils pourront, en outre, « *être saisis, pour avis, de tous projets d'accords concernant la coopération avec les États voisins* ».

Tous les partis politiques locaux accordent à ce scrutin une importance capitale pour le devenir des anciennes colonies. « *Ces élections sont historiques* », déclarait M. Pierre Mauroy le 5 février à Trinité (Martinique). La gauche souligne que les pouvoirs dévolus à ces nouveaux conseils régionaux permettront aux départements d'outre-mer d'exercer pleinement la responsabilité de conduire leurs propres affaires. La droite exprime une double crainte. D'une part, elle redoute que cette réforme institutionnelle ne se fasse au détriment des prérogatives des conseils généraux au sein desquels elle prédomine. Ses incertitudes tiennent au fait que le gouvernement n'a pas encore précisé quelles seront exactement les compétences particulières octroyées à ces assemblées régionales (celles-ci doivent être fixées par le Parlement au printemps prochain). Ses inquiétudes ont été alimentées par certaines indications du secrétaire d'État aux DOM-TOM.

M. Henri Emmanuelli a en effet laissé entendre que les assemblées régionales pourraient percevoir l'octroi de mer alors que la gestion de cette taxe locale appliquée aux produits pénétrant dans les DOM est, depuis 1892, l'apanage des conseils généraux. D'autre part, l'opposition craint de voir les conseils régionaux tomber sous la coupe de partis séparatistes. Son appréhension se fonde sur le soutien privilégié apporté par le gouvernement à des formations locales dont les options restent nationalistes. Elle traduit une profonde défiance à l'égard du président de la République française. Les résultats qu'obtiendront les partis indépendantistes – lesquels ont, pour la plupart, décidé cette fois, de participer à la compétition – donneront la mesure du courant séparatiste.

C'est en Guadeloupe que le scrutin sera le plus ouvert : l'électorat y est sollicité par huit listes, soit 328 candidats pour les 41 sièges à pourvoir. Alors que dans l'autre département antillais – la Martinique – les électeurs ont le choix, pour le même nombre de sièges, entre six listes seulement, soit 246 candidats. A la Réunion, six listes (270 candidats) briguent les 45 sièges à pourvoir. En Guyane, les 31 sièges du futur conseil sont convoités par cinq listes, soit 155 candidats.

Seules les listes qui recueilleront un nombre de suffrages au moins égal à 5 % des suffrages exprimés seront admises à la répartition des sièges.

Un insuccès général de la gauche constituerait un revers retentissant pour le gouvernement et pour le P.S., qui insistent, depuis le printemps 1981, sur l'impérieuse nécessité de cette réforme, présentée comme la condition *sine qua non* de toute politique réformatrice.

Mais si la gauche l'emporte, la vie politique de l'outre-mer n'en sera pas clarifiée pour autant. Bien au contraire, la coexistence, sur le même territoire géographique, de deux assemblées dotées de pouvoirs exécutifs le conseil général et le nouveau conseil régional – sera inéluctablement génératrice de conflits.

Dans les deux hypothèses, les conséquences de ce scrutin « historique » apparaissent pour l'instant incertaines.

ALAIN ROLLAT.

MARTINIQUE : le poète, le « shérif » et le turlupin

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. – Fascinant Aimé Césaire ! En cette fin de matinée du vendredi 4 février, les militants du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), massés à l'intérieur de l'ancien hôtel de ville, délirent. A la tribune, décorée d'hibiscus et d'arums, leur président, le maire de leur « capitale », leur député, leur poète chéri, prononce une allocution digne de figurer dans une anthologie des discours politiques. Tout y est : la période ample, classique, les phrases ciselées, la densité dans le fond servie par une forme remarquable, quelques clins d'œil à l'auditoire, un soupçon d'emphase, un brin d'humour. M. Pierre Mauroy, assis à côté de lui, ne dissimule pas, en professionnel, son admiration.

« *Je ne cesse, ces jours-ci, de répéter le mot de Saint-Just : « Le » bonheur est une idée neuve en » Europe »*, dit en conclusion le condisciple de Georges Pompidou et de Léopold Sedar Senghor. *Les politiques suivies jusqu'ici aux Antilles, faites tantôt de colonialisme, tantôt de parternalisme (...) font que l'on peut dire avec la même assurance que la responsabilité est une idée neuve aux Antilles .(...) Qu'on le sache : je la considère non seulement comme la clef de l'avenir mais déjà comme un défi. Il y va de notre honneur collectif, à nous Martiniquais, de savoir le relever. Aussi bien est-ce à l'effort et à l'union – conditions d'un grand sursaut salvateur – que j'appelle mes compatriotes. (...) C'est une bataille de liberté. (...) Il n'y a pas d'escarmouches insignifiantes dans les combats pour l'homme. (...) La parole des hommes de gauche (...) est chaque jour mieux admise, mieux comprise, de plus en plus attendue, de plus en plus espérée, comme si fatigués du ronronnement des propagandes d'hier, fatigués des slogans de ceux qui ressemblent de plus en plus à d'archaïques insectes bombinant dans le vide, comme si, dis-je, les hommes et les femmes de ce pays s'affirmaient de plus en plus avides de capter enfin une parole de vie et de vérité. Aussi bien est-ce dans ma triple ou ma quadruple foi dans la démocratie, dans le socialisme démocratique, dans le progrès, c'est-à-dire dans une certaine rationalité de l'histoire, et, bien entendu, dans ma foi dans les destinées du peuple martiniquais, c'est dans tout ce terreau de crédos divers que je puise la certitude qu'ensemble nous marcherons – parce que, après tout, votre stylistique, Pierre Mauroy, est une stylistique de marcheur et de fantassin – eh bien ! c'est dans ce terreau de crédos divers que je puise la certitude qu'ensemble nous marchons, mais aussi qu'ensemble nous combattons et qu'ensemble nous vaincrons.* »

Dans la salle le délire devient frénésie.

Une nouvelle couleuvre

Pour concrétiser le soutien du gouvernement à la liste du P.P.M., son principal allié local, le premier ministre signe publiquement un contrat apportant l'aide de l'Etat à la ville de Fort-de-France. Au premier rang de l'assistance, parmi les invités, le premier secrétaire de la fédération socialiste martiniquaise, M. Siméon Salpétrier, numéro trois de la liste conduite par le maire de Trinité, M. Casimir Branglidor, avale une nouvelle couleuvre. Il sait désormais que le chef du gouvernement ne prendra pas le risque de froisser le P.P.M. en appelant les électeurs de gauche à préférer la liste du P.S. à celle de M. Césaire. La suite du voyage de M. Mauroy aux Antilles confirmera ce sentiment. Les socialistes, qui se démènent pour apparaître localement comme les interlocuteurs privilégiés du pouvoir, resteront sur leur faim.

Qu'à cela ne tienne : M. Salpétrier a décidé de tenir sans complexe son rôle de turlupin de la majorité : « *Nous, les socialistes, nous plaçons en équilibre, sur la balance, notre appartenance à la République française et notre identité martiniquaise, tandis que les nationalistes* – allusion au P.P.M. – *font pencher la balance du côté de l'identité martiniquaise. Quant à la coalition de parrains qui forme la liste de la droite, elle fait le jeu de l'extrême gauche séparatiste en s'opposant à tout changement.* » Pour être mieux considéré à l'intérieur de son propre parti, M. Salpétrier mise sur un succès aux municipales dans la commune du Lorrain.

Le chef de file de la liste unique de l'opposition, M. Michel Renard, conseiller général et maire du Marigot, chef de file musclé du R.P.R. – surnommé « le shérif » par ses ennemis à cause de ses excès passés, mais désormais converti à la non-violence (*le Monde* daté 6-7 février), – affiche la plus grande indifférence à l'égard de ses adversaires. Ce vendredi 4 février, il boycotte la réunion des assemblées régionales qui a lieu en présence du premier ministre. *Il* préfère utiliser les colonnes de *France-Antilles*, le quotidien dirigé par M. Philippe Hersant, pour interpeller M. Mauroy. En fait, M. Renard s'efforce surtout de mobiliser les militants de droite, moins fringants depuis que la gauche a conquis le pouvoir suprême.

Quant aux trois autres listes – celle du parti communiste martiniquais, dirigée par le maire du Lamentin, M. Georges Gratiant, celle du Mouvement pour l'indépendance de la Martinique, conduite par le maire de Rivière-Pilote, M. Alfred Marie-Jeanne, et celle de l'extrême gauche (Combat ouvrier associé à Révolution socialiste), emmenée par un enseignant de Fort-de-France, M. Gilbert Pago – elles semblent vouées aux rôles mineurs.

A. R.

● *Un régime particulier pour Saint-Pierre-et-Miquelon.* – Le cinquième département d'outre-mer, Saint-Pierre-et-Miquelon, n'est pas concerné par le scrutin du 20 février. Cet archipel d'Amérique du Nord, dont les élus appartiennent tous à la majorité, bénéficiera ultérieurement d'un traitement particulier. Le conseil général s'y est prononcé en faveur d'un passage du statut de département à celui de territoire. Le gouvernement a donné un accord de principe à cette évolution. Un projet de loi devrait être déposé *en ce sens* dans le courant de l'année.

GUADELOUPE : la « Dame de fer » fait patte de velours

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. – La « Dame de fer des Caraïbes » ? Allons donc ! On donnerait le Bon Dieu sans confession à Mme Lucette Michaux-Chévry, quand elle vous gratifie de son sourire angélique en balançant mollement sa chevelure rousse, quand ses mains fines tracent des arabesques comme si elle voulait rendre ses propos encore plus onctueux. Quel charme, dans cette voix, quand elle vous assure de sa totale indépendance politique (« *Mon parti, c'est la Guadeloupe* », affirment les affiches de sa campagne électorale) et quand elle exprime sa détermination à œuvrer dans le seul intérêt de son île natale : « *Je veux construire et peu m'importe de construire avec le Diable s'il le faut.* »

Pour un peu, on oublierait que cette avocate de cinquante ans, membre du barreau de Basse-Terre, a beaucoup de métier, une énergie volcanique et une vive ambition. Sinon comment serait-elle devenue, en mars 1982, la seule femme à présider un conseil général et, depuis, le chef de file de l'opposition guadeloupéenne – bien qu'elle n'appartienne à aucun parti – deux ans seulement après avoir quitté le P.S. pour mener campagne aux côtés des giscardiens ?

Demandez au préfet, M. Robert Miguet, ce qu'il pense de sa façon d'exercer le pouvoir exécutif dans le département, lui dont le budget de représentation vient d'être amputé de moitié par le conseil général, sous prétexte, entre autres, que selon Mme Michaux-Chévry, la collectivité locale ne doit pas subvenir aux besoins domestiques de la préfète...

Mais Mme Michaux-Chévry sait faire patte de velours. M. Pierre Mauroy s'en est personnellement aperçu, le 5 février lors de sa visite à Basse-Terre. Alors qu'il s'attendait à devoir riposter à un discours au canon, le premier ministre a eu droit, de la part du conseil général, à un long exposé strictement technique sur les difficultés économiques et sociales de la Guadeloupe. M. Mauroy n'a pu que constater publiquement la modération de l'opinion locale, contrastant avec l'agressivité régnant à droite dans les autres départements d'outre-mer. Mme le président n'a pas applaudi mais elle a souri.

*Une telle personnalité suscite iné*vitablement les passions. A trop bousculer, on dérange vite. Mme Michaux-Chévry est déjà menacée d'isolement. Certes, la liste de l'« *Union pour le développement et le progrès de la Guadeloupe* », qu'elle conduit avec le soutien du R.P.R. et de l'U.D.F. comprend les *principaux notables de l'opposition* locale, notamment, en deuxième position, le député apparenté U.D.F. de la troisième circonscription, M. Marcel Esdras.

Pourtant cette liste est concurrencée par celle de l' « *Union pour la promotion des Guadeloupéens dans la nouvelle région* », emmenée par le maire du Moule, M. Henri Beaujan, *admirateur de M. Jean-Jacques* Servan-Schreiber et qui n'est autre que le premier vice-président du conseil général. Une liste sur laquelle figure aussi un autre vice-président de l'assemblée départementale, M. Raymond Viviès (mod.), porte-parole turbulent de la communauté créole.

Le leader de la principale liste de gauche, celle du P.S., M. Frédéric Jalton, député, maire des Abymes, rend sur Mme Michaux-Chévry un jugement lapidaire et sans appel : « *Elle a la passion du pouvoir, c'est une mégalomane.* » Pour lui, aucun doute : « *La gauche aura la majorité au futur conseil régional et, à gauche, les socialistes seront majoritaires.* »

Il n'y avait pourtant pas une foule énorme, le samedi soir 5 février, devant la salle des fêtes des Abymes pour écouter le premier ministre (*le Monde* du 8 février). Mais, à gauche, M. Jalton est lui-même contesté. L'ancien premier secrétaire de la fédération socialiste de la Guadeloupe, M. Félix Proto, occupe la deuxième position sur la liste du « *Nouvel horizon pour les Guadeloupéens* », conduite par l'ancien directeur de la caisse centrale de coopération *économique*, M. Harry Méry, qui mène campagne contre tous les notables. « *Nous sommes fatigués des politiciens incompétents et irresponsables* », affirme, pour donner le ton, le président du comité économique et social, M. Jacques Davila, administrateur de société, qui fait équipe avec MM. Méry et Proto dans le dessein de présenter à l'électorat l'image d'une gauche moderniste.

Quatre autres listes complètent l'armada hétéroclite partie à l'assaut du pouvoir incarné par la « Dame de fer » : celle de l'« *Union démocratique et anticolonialiste* », présentée par le parti communiste guadeloupéen et conduite par le maire de Basse-Terre, M. Jérôme Cléry, dont la formation observe à l'égard du gouvernement une attitude de soutien critique ; une liste indépendantiste « *Pour une Guadeloupe débarrassée de l'exploitation et de l'oppression* », constituée par des militants trotskistes et dirigée par un employé de trente-neuf ans, M. Gérard Séné ; deux listes « locales » : l'une constituée dans la région de Capesterre, autour d'un ancien militant communiste, M. Léo Andy ; l'autre formée par un agriculteur de Morne-à-l'Eau, M. Benoît Chapiteau. Mme Michaux-Chévry est ravie : elle adore l'action. Ce n'est pas pour rien qu'on la surnomme aussi « *la Soufrière* ». – A. R.

GUYANE : la lutte des classes

De notre envoyé spécial

Cayenne. – La lutte des classes dans toutes ses dimensions : les élus de la gauche contre ceux de la droite, mais aussi les « masses populaires » contre les patrons. Au premier abord, la situation paraît, en effet, schématique. La liste Pour une décentralisation vraie et démocratique en Guyane, formée par le Parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste) et conduite par le député du département, M. Elie Castor (app. P.S.), maire de Sinnamary, s'oppose directement à la liste unique de l'opposition Guyane d'abord, union d'accord, constituée par le R.P.R., l'U.D.F. et leurs associés centristes du P.P.G. (Parti pour le progrès guyanais) et dirigée par M. Paulin Bruné, conseiller général, chargé de mission du mouvement chiraquien. Entre elles, le débat est presque caricatural : l'une dénonce les risques du conservatisme, l'autre agite la menace du séparatisme.

D'autre part, la Liste des travailleurs de Guyane, formée par le principal syndicat du département, l'Union des travailleurs de Guyane (U.T.G., indépendantiste) et emmenée par un professeur de mathématiques, M. Guy Lamaze, s'oppose à la Liste des socio-professionnels constituée sur l'initiative du président de la chambre de commerce et d'industrie, M. Jean-Pierre Prévôt, qui la dirige.

Mais il ne faut pas se fier aux apparences. Cette lutte des classes se double de luttes intestines.

Si l'U.T.G., qui domine la vie syndicale guyanaise – sauf dans la fonction publique où règne F.O. – a décidé, pour la première fois, de s'engager dans l'action politique, ce n'est pas uniquement pour contrer les représentants du patronat local. L'initiative du syndicat indépendantiste vise aussi, et surtout, le P.S.G., en particulier ses nouveaux porte-parole que sont le député, M. Castor, et le président du conseil régional sortant, M. Georges Othily, accusés d'opportunisme par M. Lamaze.

En présentant sa propre liste, l'U.T.G. veut rejeter le P.S.G. vers la droite et aspire à jouer les trouble-fête au sein de la future assemblée régionale, pour peu que le scrutin proportionnel confirme que le rapport des forces entre la droite et la gauche demeure très équilibré en Guyane.

Quant à M. Prévôt et à ses compagnons de la liste socio-professionnelle, ils marchent allègrement sur les plates-bandes du R.P.R., qui lance contre eux une accusation de néo-poujadisme. M. Bruné affirme même que le président de la chambre de commerce « roule », en vérité, pour le P.S.G. Haussant les épaules, M. Prévôt répond que la présence de sa liste traduit le mécontentement des « forces vives » guyanaises face à la « carence » des notables politiques pour tout ce qui touche aux affaires économiques.

Des socialistes indésirables

Au-delà de son aspect de lutte des classes, cette course au pouvoir régional présente donc toutes les caractéristiques d'un banal « chacun pour soi ».

Beaucoup plus énigmatique apparaît, *a priori*, la cinquième liste engagée dans la compétition par une association – l'Union-démocratie-promotion-Guyane – sous la direction d'un ancien haut fonctionnaire départemental, M. Jean-Serge Gérante. Cette liste s'affirme résolument régionaliste, progressiste, et s'adresse aux Guyanais « *qui désirent se placer au-dessus de tout clivage idéologique pour œuvrer dans la voie démocratique* ». Mais cette liste ne récèle, en fait, aucun mystère. Elle eût peut-être représenté le P.S. si, à Paris, l'état-major socialiste n'avait refusé à M. Gérante et à ses amis l'autorisation de créer en Guyane une fédération du parti. Le projet, pourtant, avait été bien engagé. Après l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, M. Gérante avait noué des contacts avec le délégué du P.S. chargé des DOM-TOM, M. Laurent Cathala, député du Val-de-Marne, et il avait créé un comité provisoire regroupant soixante-quinze Guyanais résolus à militer, au nom du P.S., en faveur de la politique gouvernementale. *La direction du parti* n'a pas donné suite à cette entreprise afin de ne pas froisser la susceptibilité du P.S.G., qui lui avait fait savoir que la création d'une telle fédération constituerait à ses yeux un *casus belli*. Dans ce contexte très particulier de lutte des classes, la liste de ces socialistes indésirables apparaît la plus opprimée...

A. R.

LA RÉUNION : socialistes et communistes concluent un « accord de gouvernement »

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. – Les socialistes réunionnais n'ont pas surmonté leurs divisions. La fédération du P.S. a constitué sous la houlette de M. Wilfrid Bertile, député, maire de Saint-Philippe, et de M. Jean-Claude Fruteau, premier secrétaire fédéral, conseiller général de Saint-Benoît, une liste d'« *Union pour une majorité de développement* » qui accueille à titre personnel le représentant d'une petite formation, M. Paul Hoarau, fondateur du Comité du progrès.

Les militants qui s'étaient regroupés au sein de l'association Forum socialiste, et dont certains avaient démissionné ces derniers jours du parti, présentent leur propre liste sous l'étiquette *Rassemblement des forces populaires pour le soutien à l'action du président de la République et pour le développement de La Réunion.* Enfin, le Rassemblement des socialistes et des démocrates (R.S.D.) a placé en tête de sa liste M. Daniel Cadet, qui, avant de fonder son mouvement, en novembre 1981, avait été le candidat de la fédération socialiste dans la deuxième circonscription aux législatives de juin 1981.

La quatrième liste se réclamant de la majorité présidentielle est celle du parti communiste réunionnais (P.C.R., autonomiste), conduite par son secrétaire général, M. Paul Vergès, maire du Port, qui espère se tailler la meilleure part au sein de la gauche comme lors des scrutins précédents.

Dans l'opposition, M. Auguste Legros (R.P.R.), président du conseil général, maire de Saint-Denis, conduit la liste d'« *Union départementaliste pour le renouveau et le progrès* », soutenue par M. Michel Debré, député R.P.R. de la première circonscription. Mais l'électorat de droite est aussi sollicité par la liste d'« *Union nouvelle dans l'intérêt de la Réunion* », constituée par l'ancien président du conseil général, M. Pierre Lagourgue, ancien député U.D.F.

Toutefois, l'événement politique le plus important de la campagne électorale est incontestablement le protocole d'accord que viennent de signer la fédération du P.S. et le P.C.R. dans la perspective de leur accession au pouvoir régional, auquel la gauche peut effectivement prétendre (*le Monde* du 3 février). Cet accord sans précédent affirme la volonté du P.S. et du P.C.R. *élargir leur rassemblement populaire, au-delà des limites traditionnelles de la gauche, à toutes les forces de progrès qui acceptent les orientations essentielles au développement et de constituer avec ces forces une large majorité susceptible de gérer les affaires communales, départementales et régionales dans le cadre de la décentralisation* ».

D'accord pour « gouverner » ensemble, les deux partis ont décidé de constituer aux municipales des listes d'union, autant que possible dès le premier tour et, dans tous les cas, au deuxième tour. Dans une déclaration commune, ils affirment que la Réunion, « *partie intégrante de la République française, doit prendre toute sa part du changement intervenu en métropole en 1981* », et soulignent que « *la loi de décentralisation (...) règle définitivement le problème du statut de la Réunion* ».

Cette concrétisation de la volonté d'union de la gauche devrait entraîner une nouvelle dynamique parmi les formations soutenant le gouvernement, notamment au sein du P.S., éprouvé par les difficultés qui ont marqué ces dernières semaines la constitution de sa liste. Cette orientation provoquera néanmoins des inquiétudes parmi les petites formations qui, tout en proclamant leur appui à l'action du président de la République, sont très réticentes, dans le contexte réunionnais, à l'idée de toute alliance avec les communistes, suspectés de séparatisme.

HUBERT BRUYÈRE.

Le Monde

société

MÉDECINE

PAR MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES

Une équipe japonaise réussit la synthèse d'une substance du système immunitaire

Une équipe scientifique japonaise, dirigée par le professeur Tadatsugu Taniguchi, vient d'annoncer qu'elle est parvenue à cloner le support génétique qui, chez l'homme, permet la synthèse d'une substance qui joue un rôle essentiel dans le fonctionnement du système immunitaire.

Le clonage a été suivi de l'incorporation du gène dans le patrimoine héréditaire (génome) d'une bactérie. La production de cette substance — baptisée interleukine 2 — a ainsi pu être obtenue. Selon l'un des partenaires industriels de l'équipe scientifique (la compagnie Ajinomoto), une production de masse d'interleukine 2, substance aujourd'hui disponible en quantité infime, est envisagée d'ici quatre ou cinq ans.

Si, en biologie, les comparaisons étaient permises, on pourrait dire de l'interleukine 2 qu'elle est *« l'insuline du système immunitaire »*. On sait peu de chose sur elle, comme sur toutes les molécules biologiquement actives à des doses infinitésimales.

Connue depuis peu, cette substance a été rattachée à l'ensemble complexe et encore mal défini des lymphokines, protéines sécrétées par une catégorie précise de globules blancs sanguins (lymphocytes). Dans cet ensemble, on retrouve notamment un type d'interféron. Ces molécules font actuellement l'objet de très nombreuses recherches. Leurs fonctions, encore mal définies, semblent bien se situer à l'échelon de la régulation-modulation de la réponse immunitaire, cette réaction de défense cellulaire et moléculaire de l'organisme, face à une agression étrangère.

Les très nombreuses applications potentielles des lymphokines laissent supposer que les retombées économiques de ces recherches pourraient être considérables, comme en témoigne l'importante participation du secteur commercial (deux cents personnes sur huit cents participants) à la troisième réunion sur les lymphokines qui vient d'avoir lieu au Haverford College de Philadelphie (1).

Aux Etats-Unis, au Canada, au Japon et en France, six ou sept équipes travaillent actuellement au clonage de l'interleukine 2. L'équipe japonaise qui vient d'annoncer en premier le résultat n'était pas connue pour s'être lancée dans la compétition. Ses travaux sont financés par la Compagnie Ajinomoto et la Fondation japonaise de recherche contre le cancer.

Les chercheurs japonais ont cloné le support génétique (vraisemblablement l'A.R.N. messager) qui permet la synthèse de l'interleukine 2 dans des lymphocytes prélevés chez des malades atteints de leucémie. Ces cellules au comportement anormal constituent, en effet, un matériel plus pratique pour les travaux menés *in vitro*. Le clone obtenu a ensuite été incorporé au génome d'une bactérie. *(Escherischia coli)*.

L'« expression » d'interleukine 2 a bien été obtenue, comme en témoignent les résultats constatés chez une catégorie particulière de souris (souris « Nude ») atteinte de manière héréditaire d'un grave déficit immunitaire. Le travail le plus important pour l'équipe japonaise devrait être maintenant d'améliorer le rendement — encore faible — de ses cultures.

Il lui faudra aussi démontrer que la substance obtenue à partir de cellules cancéreuses est bien identique point par point à l'interleukine 2 naturelle. A cet égard, il semble pour l'heure totalement exclu que ce produit puisse constituer un possible agent thérapeutique.

En France, une équipe s'est récemment constituée sur ce thème, associant l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), M. Didier Fradelizzi, hôpital Saint-Louis, Paris, et le groupe Sanofi ainsi que le Centre national de transfusion sanguine. Leurs travaux portent sur le clonage dans des cellules normales du support génétique permettant la production d'interleukine 2.

JEAN-YVES NAU.

(1) Voir le *Jama* (journal de l'American Medical Association) daté du 14 janvier 1983, qui cite les firmes Genentech, Immurex, Centocor, Interferon Sciences, Smith-Kline-Beckman, Merck-Sharp and Dohme et Biotest.

● *Le prix de promotion internationale de la recherche à Informatek.* — L'Institut international de promotion et de prestige, affilié à l'Unesco, et dont le siège est à Genève, a attribué le prix de la promotion internationale de la recherche à la société française Informatek, spécialisée dans l'informatique médicale.

« *En une dizaine d'années*, souligne l'Institut, *le groupe Informatek a pu s'imposer dans le domaine de la médecine curative et celui de la médecine préventive, sur le plan international, ses instruments de recherche étant utilisés dans tous les centres hospitaliers de renommée mondiale.* »

● *Le prix Jacques Monot de la Fondation de France* (60 000 F), vient d'être remis à M. Philippe Marlière, âgé de vingt-huit ans, ancien élève de l'École normale supérieure, pour ses travaux de biologie fondamentale. M. Marlière s'est en particulier consacré à l'étude des caractères qui déterminent la forme spatiale des macromolécules, et à la recherche sur les enzymes artificielle.

● *Le prix belge de la santé* a été attribué au professeur Jean Bernard. Ce prix décerné tous les deux ans, d'un montant de 4 millions de francs belges (560 000 francs français), a été créé par le comte Baillet-Latour en 1974.



A Paris

Le mouvement de grève des étudiants en médecine continue à s'étendre

Le mouvement de grève des étudiants en médecine des centres hospitaliers universitaires parisiens qui a commencé à l'hôpital Saint-Antoine le 14 février (*le Monde* du 17 février) continue de s'étendre. Selon des estimations faites par l'Assistance publique de Paris, le mouvement était bien suivi à la Pitié-Salpêtrière, Saint-Antoine, l'Hôtel-Dieu, Broussais, Tenon, Rothschild et Trousseau.

Il touchait, dans une moindre mesure, Beaujon, Henri-Mondor et Bichat. Si d'une manière générale les gardes sont assurées, il est, en revanche, difficile de situer avec précision le taux d'absentéisme aux cours. Une assemblée générale inter-C.H.U. devait se réunir ce 17 février à 15 heures dans l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Antoine.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A LA PITIÉ-SALPÊTRIÈRE

« On n'est pas des plombiers ! »

« *Notre grève se situe en dehors de tout débat politique. Les étudiants rejettent toute forme d'utilisation et de récupération de leur mouvement.* » A en juger par les salves d'applaudissements accueillant chacune des nombreuses professions de foi d'apolitisme, les quelque cinq cents participants à l'assemblée générale des étudiants du centre hospitalo-universitaire (C.H.U.) de la Pitié-Salpêtrière ont un souci d'indépendance qui confine à l'obsession. Pourquoi donc déclencher cette grève si tard — le 15 février — à la veille d'une échéance électorale ? Ils passaient des examens jusqu'à cette date ; les étudiants de sixième année étant absents, aujourd'hui, de cet amphithéâtre pour les mêmes raisons.

Personne, ici, ne demande l'abrogation de la « loi Ralite », mais l'aménagement de certaines de ses dispositions. Le principe d'un « examen validant » au cours de la sixième année (fin du second cycle) n'est pas contesté. En revanche, les grévistes refusent un classement à l'issue d'un « *concours déguisé* », ouvrant l'accès aux études de spécialité et aux stages dans les établissements les plus prestigieux. La petite brune qui dirige — non sans autorité — les débats clôt la discussion sur l'attribution des stages par un raccourci très apprécié du public : « *Le système antérieur du piston était dégueulasse. On ne veut pas d'un système qui le soit moins, mais d'un système qui ne le soit plus du tout* ».

Après une seconde lecture des revendications, le principe d'une grève des cours et des stages — reconductible chaque jour en assemblée générale — a été adopté à la quasi-unanimité. La grève des gardes, finalement, approuvée par la majorité des étudiants concernés, conduit les futurs médecins sur le délicat terrain de l'éthique médicale. « *Et si à cause de cette grève un patient meurt et que la presse s'en empare ?* », s'inquiète un gréviste. « *On n'est pas des plombiers !* », s'insurge un autre, désireux d'attirer l'attention sur la spécificité des gardes en cardiologie et chirurgie. Une réponse lui parvient sous forme d'autocritique : « *Les externes font avant tout perdre du temps aux malades !* ». Un délégué du comité de grève rectifie : « *On est utiles, mais pas indispensables* ».

Après quelques propos alarmistes sur d'éventuelles réquisitions des étudiants de garde par la police, on passe en revue les différentes modalités d'action : informer les autres C.H.U. pour étendre le mouvement à l'échelon national, alerter la presse, manifester vendredi 18 février lors de l'inauguration, par le ministre de la santé, de l'hôpital d'Évry. On se dit à demain, non sans avoir, au préalable, fait tourner un seau dans les rangées, destiné à recueillir — nerf de la grève ? — les quelques subsides nécessaires à la confection des affiches et des banderoles.

P. C.

UNE MISE AU POINT DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ SUR LE DISTILBÈNE

Après la publication (*le Monde* du 16 février) d'un article consacré aux dangers liés à l'administration de diéthylstilboestrol (ou distilbène) à des femmes enceintes, le ministère de la santé a publié, le 16 février, un communiqué dans lequel il souligne « *que ce problème est bien connu des autorités et des médecins depuis de nombreuses années* ».

« *Depuis avril 1977*, indique le ministère, *le produit est officiellement contre-indiqué chez les femmes enceintes ou susceptibles de l'être, et la motivation (survenue de lésion génitale chez les enfants nés de mère ayant reçu cet œstrogène de synthèse durant leur grossesse) figure obligatoirement dans la publicité faite auprès du corps médical et du public.* »

L'enquête effectuée par la Mutuelle générale de l'éducation nationale « *tend à concerner les dangers de ce produit chez la femme enceinte mais semblerait indiquer que le phénomène n'a pas la même ampleur ni la même gravité que dans d'autres pays* », ajoute le ministère, qui indique que « *les résultats détaillés de cette enquête très récente* » doivent être soumis à la commission nationale de pharmaco-vigilance.

RELIGION

● *La Fondation Niwano pour la paix* vient de décerner son premier prix à Dom Helder Camara, archevêque de Recife (Brésil). Ce prix, d'un montant de 20 millions de yen (un demi-million de FF), institué en 1978, lui sera remis à Tokyo le 7 avril prochain. Dom Helder Camara a été choisi parmi six cents candidats de quatre-vingt-deux pays.

« *Durant ses cinquante ans de sacerdoce*, dit la citation (...), *Dom Helder a constamment défendu les plus pauvres et les plus démunis et a contribué de manière notoire à la réalisation de la paix dans le monde par son activité non violente (...). Par sa recherche de la paix, l'archevêque de Recife est devenu l'un des promoteurs de la conférence mondiale des religions pour la paix, contribuant ainsi à la compréhension mutuelle et à la coopération entre les religions.* » — (A.F.P.)

Faits et jugements

Le jeune Tunisien de Châtenay-Malabry est toujours dans un état grave

Les parents de Nasser M'Raidi, le jeune Tunisien grièvement blessé d'une balle dans la tête, le lundi 14 février, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), par un brigadier de police (*le Monde* des 16 et 17 février) se sont constitués partie civile, le mercredi 16 février. L'état de santé du jeune homme, qui est retombé dans le coma après une courte période de retour à la conscience, reste extrêmement préoccupant.

D'autre part, M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, a reçu, mercredi après-midi, M. Jean Vons, conseiller général et maire de Châtenay-Malabry (P.S.), et l'a assuré « *que des mesures seraient prises sur le plan de l'organisation et du fonctionnement des services de police* », pour éviter à l'avenir que de tels drames ne puissent se reproduire.

Enfin, en Tunisie, la presse, qui, nous indique notre correspondant à Tunis, suit l'affaire avec attention, a dénoncé, le 16 février, ce qu'elle considère comme des « *manifestations de racisme et de xénophobie* ».

Des policiers verseront 15 000 F au fils de M. Marchais

La première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Pierre Drai, a condamné mercredi 16 février la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.) et son président M. Didier Gandossi à verser, solidairement, pour diffamation publique 5 000 F de dommages et intérêts à M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, et 15 000 F à son fils Olivier, âgé de treize ans.

En décembre 1982, la F.P.I.P., organisation qui se dit « modérée », mais classée à l'extrême droite par les autres syndicats de police, avait enregistré sur son répondeur automatique un texte faisant état d'un viol collectif auquel aurait été mêlé Olivier Marchais. Dans son numéro du 11 décembre l'hebdomadaire *Minute* informait ses lecteurs de l'existence de ce texte et donnait le numéro de téléphone où l'on pouvait l'entendre.

Lors du débat devant le tribunal (*le Monde* du 21 janvier) l'avocat de la F.P.I.P. avait admis l'inexactitude des faits rapportés.

JUSTICE

TROIS RESCAPÉS TÉMOIGNENT CONTRE KLAUS BARBIE

Les enfants du génocide

Ils ne font pas parler d'eux. Ils sont discrets. Chez eux, pas d'effets de manche, une douleur vive, enfouie dans leur corps et leur tête. Ils sont encore jeunes — enfin presque. Ce sont des rescapés. Ils ont échappé de peu à la main de Klaus Barbie. Ils s'appellent Yvette Benguigui, quarante-deux ans, Monique et Alexandre Halaunbrenner, quarante et un et cinquante et un ans. Sans nous en douter, nous les croisons tous les jours — eux ou d'autres. Parfois, nous le savons mais n'en parlons pas. Par pudeur, par trouble aussi. Cette fois, il faut en parler. Barbie en France, ils viennent de se constituer parties civiles, ainsi que leurs mères, âgées toutes deux de soixante-dix-neuf ans.

La guerre, l'occupation. Alexandre Halaunbrenner n'avait que dix ans à l'époque. « *Nous habitions la banlieue lyonnaise. Nous étions sept personnes à la maison. Ils sont venus avec une voiture genre Traction. Ils étaient trois. Ils n'ont pu prendre que deux personnes : mon frère aîné, treize ans, et mon père. Ils sont revenus le lendemain avec un camion mais nous étions sortis, dans la rue. Mon père a été fusillé à l'école de santé militaire de Lyon, le 17 décembre 1943 ; mon frère déporté depuis la prison de Montluc.* »

Alexandre Halaunbrenner raconte sa tragédie, celle de la famille Halaunbrenner. Les mots viennent lentement, à petite voix. Les détails qu'il avait conservés pour lui, depuis 1943, il en fait part à sa sœur, aujourd'hui, sous le poids de l'émotion provoquée par le retour de Barbie en France. « *Nous, nous avons pu nous cacher, d'abord dans une synagogue clandestine, une sorte d'oratoire, puis des personnes de l'Union générale des israélites de France nous ont pris en charge. Ma sœur, qui avait quelques mois, a été placée dans une pouponnière, mes deux petites sœurs au centre d'enfants juifs d'Izieu. Moi, je suis resté avec ma mère avec un nom d'emprunt. En mai, puis en juin 1944, nous n'avons pas eu de nouvelles de mes deux sœurs à Izieu. Lyon a été libéré en juillet, je crois. C'est là que nous avons appris leur déportation et leur mort.* » Sa sœur, placée dans une pouponnière, a eu la vie sauve. C'est Monique, qui travaille dans le prêt-à-porter à Paris. Lui tient un magasin d'articles de sport.

« Il y a une justice... »

A la question banale : « *Qu'avez-vous éprouvé lors de l'expulsion de Barbie vers la France ?* », Alexandre et Monique Halaunbrenner cherchent leurs mots, hésitent : « *C'est très pénible, et c'est une très bonne chose* », avance le frère. « *Cela fait dix jours que nous ne dormons pas*, ajoute la sœur. *Moi qui n'ai pas vraiment connu cette période, je vis avec.* » Un temps de réflexion. « *C'est un apaisement. Il y a une justice... C'est comme une boucle qui se boucle.* »

Yvette Benguigui, elle aussi, n'a pas vraiment connu cette période. Elle avait quelques mois. Elle a finalement retrouvé sa mère à l'âge de quatre ans et demi. L'une a transmis sa mémoire à l'autre : « *Mes parents ont été pris à Marseille. Ma mère a été déportée pendant deux ans et demi à Auschwitz. Mon père, interné, a pu se sauver en sautant d'un train après son arrestation. Il m'a placée en nourrice, pas loin de Lyon.* » Ses trois frères, eux, sont morts. Arrêtés à Izieu, parqués à Drancy, déportés à Auschwitz.

Sa mère avait eu le pressentiment de la mort de ses fils, un jour du printemps 1944, en reconnaissant, à Auschwitz, dans un tas de vêtements, le pull-over qu'elle avait tricoté à Jacques. Un pull reconnaissable entre mille, puisqu'une manche avait été tricotée avec une laine de couleur différente du reste. Mais la certitude est venue après : « *A la libération, quelque temps après, on a appris qu'ils étaient « morts pour la France ». L'aîné avait quatorze ans et demi.* » Yvette Benguigui n'appelle pas à la vengeance. Elle « *pense que la justice va pouvoir enfin faire son œuvre* ».

Aujourd'hui, elle vit à Paris. Monique et Alexandre Halaunbrenner aussi. Ils élèvent leurs enfants.

LAURENT GREILSAMER.

● *La Ligue des droits de l'homme partie civile.* — Le bureau de la Ligue des droits de l'homme a décidé que cette association se constituerait partie civile contre Barbie. Le bureau considère que « *le procès de Klaus Barbie, procès du nazisme, sera une occasion de s'interroger sur les conditions dans lesquelles il s'est développé en France* » et donnera « *l'occasion de juger une idéologie qui est la négation totale des droits de l'homme* ».

Un instituteur est condamné à dix-huit mois de prison pour attentats à la pudeur

De notre correspondant

Troyes. — Le tribunal correctionnel de Troyes présidé par M. Pierre Esquevin a condamné mardi 15 février à dix-huit mois de prison M. Patrick Duflexis, instituteur à Bérulle (Aube), pour attentats à la pudeur commis sur certains de ses élèves âgés de moins de quinze ans (*le Monde* du 8 février).

Au terme de ce débat public, le tribunal avait à choisir entre les affirmations des élèves qui, tous, mettaient en cause M. Duflexis et les dénégations de ce dernier que les témoins cités pour sa défense ont dépeint comme un homme et un enseignant particulièrement estimé.

Cependant, si la population de Bérulle apprécia elle aussi à son arrivée ce jeune instituteur de vingt-cinq ans, l'atmosphère changea à la rentrée scolaire de 1982 lorsque les méthodes pédagogiques de M. Duflexis commencèrent à être mises en cause ainsi que sa moralité. Le 4 novembre l'instituteur était suspendu par l'inspecteur d'académie et le 10 novembre il était inculpé et placé en détention provisoire

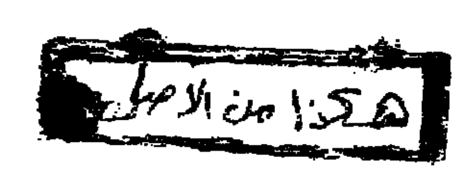
Au cours des débats, l'inspecteur départemental, M. Diot, devait déclarer : « *Duflexis est un sentimental, il a dépassé de loin ce qu'on lui demandait de faire et entretenu avec ses élèves des liens plus étroits que tout autre instituteur. Mais je ne le crois pas pervers, simplement imprudent.* » Le maire de Bérulle a exprimé son « *scepticisme* » et considéré qu'on « *avait fait beaucoup de bruit* » Mais pour le représentant du ministère public, M. Benjamin Bresciani, qui devait requérir cinq ans de prison dont trois avec sursis en se fondant sur les dépositions concordantes des mineurs, « *on peut donner l'image d'un bon instituteur et être pédophile.* »

La défense a vu Mes Billion, Bornant et Delorme s'appliquer vainement à mettre en garde le tribunal contre « *la fragilité, la précarité* » des témoignages d'enfants, qui « *ont fini par croire à leurs propres mensonges* ».

M. Duflexis est en outre condamné à verser le franc symbolique de dommages et intérêts à chacun des parents des victimes qui s'étaient constitués partie civile.

● *E.D.F. n'est pas responsable des coupures de courant* survenues lors des grèves de décembre 1977. Ainsi vient d'en décider la Cour de cassation, réunie en chambre mixte sous la présidence de M. Robert Schmelck, premier président. Ces grèves auraient suscité de violentes polémiques (*le Monde* daté 11-12 décembre 1977), à la suite desquelles quatre mille cinq cent sept entreprises avaient assigné *E.D.F.* en justice. En première instance, les tribunaux de commerce avaient accordé à ces entreprises des dommages-intérêts. Mais en appel E.D.F. avait eu gain de cause. La Cour de cassation vient de faire de même en décidant qu' E.D.F. avait dû faire face à une situation revêtant le caractère d'une « *force majeure* » au sens du code civil.

● *Un policier proxénète condamné.* — La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, le 15 février, pour proxénétisme, un policier, Jacques Hallez, âgé de quarante-sept ans, qui était chargé de la surveillance de la prostitution rue des Lombards, à Paris, à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis, 5 000 francs d'amende et deux ans d'interdiction de séjour et privation de droits civiques.



INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

LES ASSOCIATIONS ET L'AFFICHAGE

Parlons sur les murs

Fini l'affichage sauvage, les murs ont aujourd'hui, officiellement, la parole. *Ou tout au moins devraient l'avoir si les textes légaux étaient appliqués.* Toutes les communes de France *devraient mettre à la disposition* des associations, des syndicats, des partis politiques et même *des simples particuliers* des panneaux de libre expression. Ainsi en a décidé la loi du 29 décembre 1979 sur la publicité. Le texte est ainsi libellé : *« En vue d'assurer la liberté d'opinion et de répondre aux besoins des associations, le maire fait aménager sur le domaine public un ou plusieurs emplacements destinés à l'affichage d'opinion ainsi qu'à la publicité relative aux associations sans but lucratif. »* On ne peut être plus clair.

Un décret de février 1982 a même prévu avec précision la surface minimale de ces emplacements : 4 m² dans les communes rurales, 12 m² dans les villes de 10 000 habitants, 57 m² pour les agglomérations de 100 000 *personnes*. A *Paris* tout un chacun devrait pouvoir placarder ses opinions (à condition *d'indiquer son nom et son* adresse) sur plus de 1 000 m².

Pratiquement cela veut dire que, si la loi était *respectée*, chaque *arrondissement disposerait* d'une dizaine de panneaux d'affichage de libre expression mesurant 5 m² chacun. On est encore fort loin de cette situation idéale. Selon M. Pierre-Charles Krieg, adjoint au maire chargé des questions d'affichage, les officiers municipaux auraient dressé non loin de leurs mairies annexes une trentaine de panneaux totalisant 150 m². *Cette surface devrait* être doublée prochainement en louant des emplacements à *une société privée d'affichage.*

Les *associations sont moins* optimistes. Selon une enquête menée par la plate-forme des comités *parisiens, les panneaux ne* dépasseraient pas la demi-douzaine, offrant une surface d'environ 30 m². *Ils ne sont présents que dans les 4e, 6e, 8e,* 16e, et 18e arrondissements. En outre ils sont encore peu utilisés. *Rares sont en effet* les militants qui connaissent leur existence et, d'une manière générale, les facilités *accordées par la loi.* Sur le panneau d'affichage dressé contre les murs de la mairie annexe du 4e arrondissement, par *exemple, seuls la Croix-Rouge et* le parti communiste ont, jusqu'à présent, placardé leurs annonces.

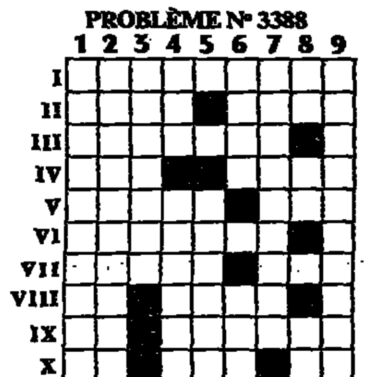
Aussi le bureau de liaison des associations de défense de l'environnement de la région parisienne vient-il d'envoyer à ses adhérents une fiche pratique (1) expliquant comment faire appliquer la loi sur l'affichage associatif. *Les murs ne parleront que si* les citoyens sont décidés à les faire parler.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) « *Pratique* de l'environnement : emplacements d'affichage pour associations », bureau de liaison, 2, rue *Boutarel*, 75004 Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3388



HORIZONTALEMENT

I. D'une affaire courante, Napoléon en fit une affaire personnelle. – II. C'est une manière d'arriver mais *ce n'est pas un endroit où tomber.* Agent caustique. – III. Résultat satisfaisant. – IV. Se présente lorsqu'on appuie sur le bouton. Trouvait son emploi dans la débauche. – *V. Matière d'un fauteuil. Dé*monstratif. – VI. Fait partie des relations que l'on peut avoir dans la police. – VII. Payant dans la maladie, *mais payable dans le travail.* Sort de l'eau. – VIII. Article étranger. Un peu d'eau dans une botte. – IX. Entame un ultimatum. *Marquée* par la griffe ou par la plume. – X. On la tire au violon. Fortes des frotes têtes. Fait partie d'un réseau d'évasion. – XI. Lettres de menaces. Petite pièce qui, sur des manches, permet d'user de la corde.

VERTICALEMENT

1. Certains n'arrondissent pas les angles, d'autres aident à les construire. – 2. Aboutissements de projets qui tiennent toujours à cœur. – 3. Amène *donc* une certaine agitation ou la fait disparaître. – 4. Marque l'endroit. Sont donc emballées, attachées, prêtes à offrir. – 5. Spécialiste du « bouffe » sous la Restauration, ou spécialité de « bouffe » dans la restauration. – 6. Seraient entièrement noirs *avec un peu plus* de blanc. N'est donc pas favorable au changement. – 7. Fonction qui n'a plus de sens en cas d'encombrements. – 8. Parole d'ami. Peut nous éviter certaines piqûres. La nouvelle promet du changement. – 9. Engagement dont on ne peut prendre congé sans solde.

SOLUTION DU N° 3 387

Horizontalement

I. Pression. – II. Aa. Au. Roc. – III. Ire. Dur. – IV. Xénophobe. – V. *Tollé.* As. – VI. *Série.* – VII. Mémoire. – VIII. Loire. Son. – IX. Lit. Nœud. – X. Olé. Tinto. – XI. Su. Été.

Verticalement

1. *Paix. Sillon.* – 2. *Rareté.* Oil. – 3. Énormités. – 4. Sa. Olier. – 5. Supplément. – 6. Hé. Oie. – 7. Ordo. Misent. – 8. Nouba. Route. – 9. Crescendo.

GUY BROUTY.

VIE QUOTIDIENNE

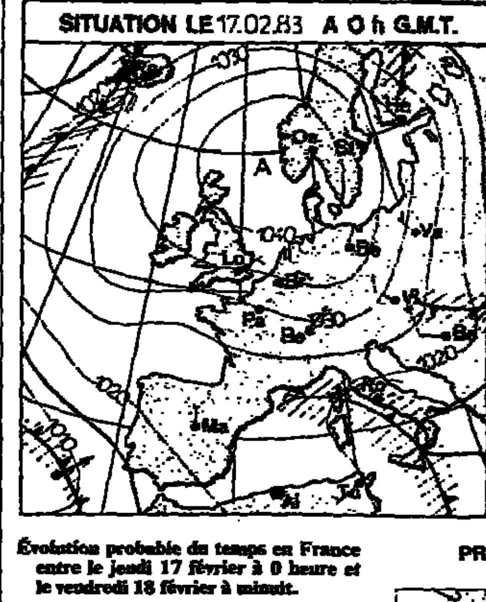
TÉLÉALARME : UNE PREMIÈRE A PAU

Le premier service de téléalarme public français a été inauguré à Pau (Pyrénées-Atlantiques) par *MM. Louis Mexandeau, ministre* des P.T.T., et André Labarrère, maire de Pau, ministre chargé des relations avec le Parlement. La téléalarme permet à l'abonné au *télé*phone, équipé d'un boîtier spécial, d'alerter un centre de secours par *une simple pression sur un bouton.* Un fonctionnaire le rappelle et prend contact avec les personnes susceptibles de lui venir en aide. En l'absence de *réponse, un service* d'urgence est dépêché sur les lieux.

Dans un premier temps, huit cents Palois pourront s'abonner à ce service pour 65 francs par mois, somme qui, pour les personnes à faible revenu, pourra être prise en charge par la municipalité.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17.02.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18 2 83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 17 février à 0 heure et le vendredi 18 février à minuit.

Progressivement les hautes pressions vont se rétablir sur la *France. Le flux* d'est puis sud-est apportera de l'air froid sur la France. La perturbation méditerranéenne s'éliminera progressivement.

Vendredi : une matinée très froide avec des gelées de – 3 à – 10 n'épargnant *que les côtes méditerranéennes* où il fera 3 ou 4 degrés. En toutes régions des brouillards givrants formés au lever *du jour se dissiperont lentement.*

Au cours de la journée, beau temps sur toute la France, du soleil et du ciel bien dégagé. Encore un peu de fraîcheur dans l'est où il ne fera pas plus de 0. Ailleurs 3 à 7 degrés du nord au sud avec *tout de même sur le Pays basque,* la Côte d'Azur et la Corse près de 10 degrés.

En montagne ce week-end : L'ensemble de la France restant sous l'influence d'un vent d'est froid, les massifs bénéficieront pour ce week-end d'un très beau temps ensoleillé dans la journée, mais très froid la nuit avec des brouillards givrants dans les fonds de vallée.

Dimanche après-midi quelques bancs de nuages menaceront de déborder sur les Pyrénées occidentales.

Prévisions pour dimanche : L'axe de hautes pressions qui persistera sur l'Europe occidentale en se renforçant par le nord, maintiendra sur la France une alimentation en air frais de secteur est d'origine continentale.

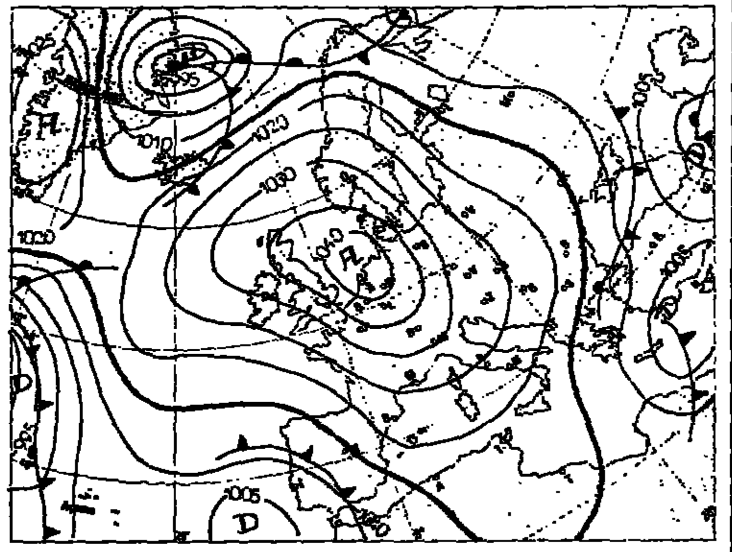
En conséquence dimanche le beau *temps froid et sec persistera sur* l'ensemble de notre pays. Les gelées matinales généralisées seront le plus souvent com*prises entre – 4 et – 6 degrés et attein*dront encore localement – 7 à – 8 dans les régions de l'est et du nord-est.

Le bon ensoleillement permettra dans la journée une lente remontée du thermomètre qui atteindra souvent 4 à *5 degrés et même 10 degrés dans les* régions méridionales.

Les vents d'est-nord-est seront faibles et s'orienteront au sud-est près de l'Atlantique.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le *17 février à 7 heures, de 1 031,9 milli*bars, soit 774 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 18 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 février ; le second le minimum de la nuit du 16 au 17 février) :

Ajaccio, 9 et 3 degrés ; Biarritz, 9 et – 1 ; Bordeaux, 7 et –4 ; Bourges, 2 et –5 ; Brest, 3 et – 3 ; Caen, 2 et –3 ; Cherbourg, 3 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 1 et –4 ; Dijon, 1 et –6 ; Grenoble, 2 et –6 ; Lille, 2 et –6 ; Lyon, 0 et –6 ; Marseille-Marignane, 8 et 0 ; Nancy, 1 et –8 ; Nantes, 2 et – 3 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 2 ; Paris-Le Bourget, 4 et –4 ; Pau, 6 et –3 ; Perpignan, 3 et 2 ; Rennes, 3 et –3 ; Strasbourg, 0 et –6 ; Tours, 0 et –4 ; Toulouse, 5 et – 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 1 degrés ; Amsterdam, 1 et –3 ; Athènes, 15 et 10 ; Berlin, –3 et –5 ; Bonn, 2 et –10 ; Bruxelles, 1 et –5 ; Le Caire, 22 et 12 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 3 et –6 ; Dakar, 23 et 19 ; Djerba, 19 et 7 ; Genève, – 1 et –4 ; Jérusalem, 14 et 6 ; Lisbonne, 10 et 3 ; Londres, 4 et – 2 ; Luxembourg, – 1 et –7 ; Madrid, 7 et –6 ; Moscou, –4 et –9 ; Nairobi, 30 et 17 ; New-York, 6 et 0 ; Palma-de-Majorque, 12 et 4 ; Rome, 9 et – 2 ; Stockholm, 1 et –9 ; Tozeur, 21 et 5 ; Tunis, 15 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 17 février :

DES DÉCRETS

● Portant organisation de la Société nationale des poudres et explosifs.

● Modifiant le décret du 3 juin 1977 sur l'agriculture de montagne et de certaines zones défavorisées.

● Relatif au contrôle de la bonne *exécution des analyses de biologie* médicale prévu par l'article L. 761-13 du code de la santé publique.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 FÉVRIER

« L'Arc de triomphe de l'Étoile présenté aux jeunes », 14 h 30, entrée du passage souterrain, M. Lépany.

« Musée de Montmartre », 15 heures, 12, rue Cortot, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », *15 heures*, 62, rue Saint-Antoine, M. Jacomet.

« Trésors du Petit Palais », 15 heures, entrée, Mlle Lemarchand.

« Hôtel Le Brun », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Égypte ancienne », 11 heures, *musée du Louvre, porte* Champollion (Approche de l'art).

« Claude Gellée, dit le Lorrain », 10 h 30, Grand Palais (Arcus).

« *La Sorbonne* », *15 heures*, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Gaillard », 15 heures, place Malesherbes, Mme Ferrand.

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« Ministère de la marine », 14 h 45, 2, rue Royale (Tourisme *culturel*).

« Le Sénat », 15 heures, angle rues de Tournon et de Vaugirard (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

15 h 30, *hôtel* Bedford, 17, rue de l'Arcade, Eckankar : « La clé des mondes secrets ».

15 heures, 14, rue de Trévise : « *L'Égypte berceau de l'ésoté*risme » (Lutèce-Visites).

15 h 30, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. J. d'Arès : « *Symbolique des couleurs* : lumière, vie et illumination » (Atlantis).

CIRCULATION

AUGMENTATION DE 8 % DES TARIFS DES TAXIS PARISIENS

Les tarifs des taxis parisiens vont être relevés à partir du 18 février de *8 % en moyenne. Le préfet de* Paris et le préfet de police viennent de signer un arrêté fixant les nouveaux barèmes des courses, le prix de la prise en charge restant fixé à 8 F.

Voici les nouveaux tarifs kilométriques :

– Tarif « A » (Paris intra-*muros, de 6 h 30 à 22 heures*) : 2,09 F (au lieu de 1,85 F) ;

– Tarif « B » (proche banlieue jour et Paris intra-muros nuit) : 3,27 F (au lieu de 2,87 F).

– Tarif « C » (nuit banlieue) : 4,40 F (au lieu de 3,90 F).

Le prix de l'heure d'attente est *porté à 53 F (contre* 48 F), le supplément de prise en charge dans les gares à 3,50 F (contre 3,30 F) et celui des colis encombrants à 3 F (au lieu de 2,70 F).

SCIENCES

DE NOUVELLES IMAGES DE LA TERRE POUR LES EUROPÉENS

Les premières images de régions du globe prises par l'un des instruments (Thematic mapper) du satellite américain Landsat-4, lancé en juillet 1982, déjà disponibles outre-Atlantique, le seront à partir de la mi-83 en Europe grâce au réseau Earthnet qui distribue déjà les images fournies par différents satellites américains (Landsat, Nimbus-7 et H.C.M.M.). Pour obtenir les *clichés pris par* Landsat-4, l'Europe, par l'intermédiaire de l'Agence spatiale européenne a dû investir environ 6,7 millions de dollars afin de moderniser ses stations de réception de Fucino (Italie) et de Kiruna (Suède). *Grâce à ces modifications,* Earthnet pourra recueillir directement les images que Landsat-4 prend de la plus grande partie de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et bientôt de la Scandinavie, de l'Islande et des régions polaires.

La *résolution au sol* des images de Landsat-4 est suffisamment fine pour faire *apparaître des détails d'une trentaine* de mètres (le satellite français Spot devrait faire mieux dans quelques années). En utilisant *ces documents les clients de* Earthnet pourront mener des études sur la géologie, l'environnement, l'agriculture, l'hydrologie, etc.

LA PROTECTION DES PAYSAGES. – Le ministère de l'urbanisme et du logement organise un stage, du 28 février au 3 mars, consacré à la *protection des paysages*. Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent et interviennent dans la *défense de l'espace rural*. Le nombre des stagiaires est limité à 20. Le coût du stage est de 1 720 F et a lieu dans les locaux de l'Unité *pédagogique d'architec*ture n° 1, 11, quai Malaquais, 75006 Paris.

★ U.P.A. n° 1, Mme J. Vilpoux. Tél : 260-34-57, poste 390.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN

TIRAGE N° 11 DU 16 FÉVRIER 1983

Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	VALENTINS Série 1 (F.)	VALENTINES Série 2 (F.)
1	2 501 6 471	1 000 2 000	2 000 1 000
2	2 3 992 57 732	100 2 100 10 100	100 1 100 20 100
3	633 683 65 413 48 723	300 600 10 000 20 000	600 300 20 000 10 000
4	63 254	10 000	20 000
5	935 3 405 8 675 81 795 38 115	600 2 000 2 000 10 000 20 000	300 1 000 1 000 20 000 10 000
6	16 356 166 0 666 73 946	200 300 600 2 000 10 000	200 600 300 1 000 20 000

Terminaisons	FINALES ET NUMEROS	VALENTINS Série 1 (F.)	VALENTINES Série 2 (F.)
6	81 976	20 000	10 000
7	67 77	200 200	200 200
8	00 068 81 668 101 148 012 788	20 000 20 000 300 000 3 000 000	10 000 10 000 3 000 000 300 000
9	19 739 419 479 2 379 2 869 109 939	200 300 800 600 1 000 1 000 500 000	200 600 500 300 2 000 2 000 150 000
0	0 240 660 0 160 7 750 000 200	100 400 400 1 100 1 100 150 100	100 700 700 2 100 2 100 500 100

PROCHAIN TIRAGE LE 23 FÉVRIER 1983
TRANCHE DE FEVRIER DES SIGNES DU ZODIAQUE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 07 : 12 14 30 33 34 40 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 41

PROCHAIN TIRAGE LE 23 FEVRIER 1983 VALIDATION JUSQU'AU 22 FEVRIER APRÈS-MIDI

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 12 DU 16 FEVRIER 1983

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 70 F dans toutes les séries
28	Tous les billets terminés par 28 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 82 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
411	0114	1114	2114	3114	4114	5114	6114	7114	8114	9114	800
	0141	1141	2141	3141	4141	5141	6141	7141	8141	9141	800
	0411	1411	2411	3411	4411	5411	6411	7411	8411	9411	4 400
720	0027	1027	2027	3027	4027	5027	6027	7027	8027	9027	470
	0072	1072	2072	3072	4072	5072	6072	7072	8072	9072	400
	0207	1207	2207	3207	4207	5207	6207	7207	8207	9207	470
	0270	1270	2270	3270	4270	5270	6270	7270	8270	9270	400
	0702	1702	2702	3702	4702	5702	6702	7702	8702	9702	400
	0720	1720	2720	3720	4720	5720	6720	7720	8720	9720	4 000

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 17 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 17 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)
9955	5 599	40 000	8 000	9 559	40 000	8 000
	5 959	40 000	8 000	9 595	40 000	8 000
	5 995	40 000	8 000	9 955	3 030 000	36 000

PROCHAIN ARLEQUIN : LE 2 MARS 1983 · TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27.04
IMMOBILIER	52.00	61.67
AUTOMOBILES	52.00	61.67
AGENDA	52.00	61.67
PROP. COMM. CAPITAUX	151.80	180.03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS IMPORTANT
offre à un

CADRE COMPTABLE CONFIRMÉ
titulaire DECS

un poste de Responsable comptabilité fournisseurs qui peut laisser entrevoir à terme une intéressante opportunité de développement de carrière au sein de la Direction Comptabilité. Poste à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photo sous référence 3.111 M à PUBLIPANEL, 20 rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Nous recherchons
des CONSEILS d'ENTREPRISES
orientés vers les problèmes d'**ÉVALUATIONS**
à PARIS et en PROVINCE

Si vous avez quelques années d'expérience financière (banque, service financier, cabinets spécialisés...), si vous aimez conseiller en travaillant en équipe dans un groupe leader de sa profession, si vous voulez rapidement mesurer votre efficacité en fonction de vos résultats.

Envoyez lettre manuscrite à J. BRAVARD, 77, rue Laugier, 75017 PARIS en joignant photo (ret.) et C.V.

RECHERCHONS POUR QUARTIER SAINT-LAZARE
1 ADJOINT CHEF-COMPTABLE
NIVEAU B.T.S.
RÉF. EXIGÉES
LIBRE RAPIDEMENT
TÉL. : 951-16-63.

Organisme de formation recherche URGENT
PROFESSEUR GREC MODERNE
spécialisée en économie.
3 heures/semaines.
Lieu de travail PARIS.
Ecrire s/réf. PG à VALENS CONSEIL, B.P. 359, 75064 *PARIS Cedex 02.*

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
Études économ. financières. Génie industriel Spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement
recherche
INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
ayant sérieuse formation économique, pouvant envisager séjours à l'étranger.
Écrire lettre *manuscrite* avec C.V. et photo, 68, rue Pierre-Charron, PARIS-8e.

emplois régionaux

TEMAT

PREMIER FABRICANT EUROPEEN DE TELEPHONES
développe son activité dans les terminaux électroniques, double ses effectifs en 1983 et recherche :

INGENIEURS D'ETUDES

un analogicien
Il s'intégrera dans le laboratoire de développement de terminaux et de téléphones électroniques. Ce poste nécessite une bonne compétence en analogique, plutôt orientée **ALIMENTATION BT — T.H.T.**

un téléphoniste
Au sein de l'équipe de développement de nouveaux postes téléphoniques, il sera l'animateur d'un groupe de 3 à 4 personnes. Ce poste convient à un ingénieur ayant une expérience de 3 à 5 ans soit dans le domaine des postes téléphoniques soit dans le domaine des circuits d'abonnés ou joncteurs d'abonnés.

Ces postes sont à pourvoir à **QUIMPER.**

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence **JD 160 à TEMAT** Direction du Personnel *10, rue Jean Jaurès — 29000 QUIMPER*

MATRA COMMUNICATIONS

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSIT.
Ayant des connaissances temps réel en mini ou micro-ordinateurs.
Ecrire ou téléphoner à : 78-80, avenue Gallieni, tour Gallieni 1, 93174 BAGNOLET CEDEX
Tél. 360-13-54/55/56.

Important Groupe Français recherche
CONTROLEUR DE GESTION
Lieu : PARIS. Formation Ecole de Commerce ou Ingénieur ou équivalent. Age min. 28 ans. Expérience min. 3 à 5 ans poste similaire dans une entreprise industrielle.
Rémunération selon expérience.
Env. C.V. + photo s/réf. 3.437 à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui trans.

Sté Paris Montparnasse rech.
AIDE-COMPTABLE
SUR MICRO-ORDINATEUR, pour facturation clients et travaux comptables *disponibilité immédiate.*
Adr. lettre manusc. C.V. et prét., sous no 13.776 M, à P.M.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

Recherche
CHIMISTE Ingénieur grande *école ou thèse d'État ou* 3e cycle ayant plusieurs années d'expérience. Industrie chimique ou Recherche pour poste *responsabilité Administration* Centrale - Paris. Écrire avec curriculum vitae. D.R.E.T./S.D.R./G.7. 26, bd Victor, 75996 PARIS ARMÉES.

Société de négoce de matériaux
Proche Gares Nord et Est recherche
PROGRAMMEUR GAP III CONFIRME
connaissant IBM 38
évol. vers ANALYSE PROGRAMMATION
Adresser C.V. et prétentions sous référence 25166 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, qui transmet.

Sté d'Expertise comptable Paris Centre rech. pour son service juridique
EXPERT COMPTABLE
à profil juridique, poste évolutif et association ultérieure envisageable.
Un(e) RÉDACTEUR D'ACTE
av. expér. droit des sociétés. Écr. avec C.V. et prétent. s/réf. 1667 à P. Lichau S.A., BP 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE (91)
recrute pour son centre de RECHERCHE
CHIMISTE
(3e CYCLE)
confirmé en synthèse organique
Horaires variables
Nombreux avantages sociaux
Envoyer C.V. et prétentions à no M. 56.365 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES *Cedex qui transmettra.*

Sc. Po ou ing., 5 ans. d'exp. dans administration, sachant *rédiger, pour Paris (ministère).* Envoyer C.V.
Ecr. s/no 7.747 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Informatique
Lyon

Organisme bancaire à caractère mutuel recherche
Organisateur informatique

Rattaché au Directeur Administratif, il est chargé de l'optimisation des systèmes informatiques, ainsi que des méthodes et procédures administratives.

Nous souhaitons rencontrer un **Ingénieur informaticien** ayant quelques années d'expérience, de préférence dans le secteur tertiaire.

Homme d'analyse et de synthèse, il contribue par la qualité de son diagnostic et la pertinence de ses idées à la mise en place d'une organisation permettant d'améliorer la productivité.

Homme de contact, *il sait entraîner l'adhésion de* l'ensemble des interlocuteurs.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous réf. CG/348 à CAPFOR.

CAPFOR
PARIS - MONTPELLIER - LYON - NANTES - BREST - MONTLUÇON

MEDIA PA

LA VILLE D'ANGOULÊME recrute dans le cadre de l'ouverture d'un atelier de B.D. et de cinéma d'animation à l'école des beaux-arts :

— UN PROFESSEUR RESPONSABLE
de la coordination des ateliers B.D. *dessin-animation,* D.N.A.T. 1er et 2e cycle.

— UN PROFESSEUR PLASTICIEN
polyvalent à dominance graphisme, ayant une pratique professionnelle de la B.D.

Les candidatures doivent parvenir le 4/3/83 au plus tard, à Monsieur le député, maire d'Angoulême, bureau du personnel 16000 Angoulême.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du directeur de l'école des beaux-arts : Monsieur Capella-Lardeux, école régionale des beaux-arts, 16000 Angoulême.
Tél. (45) 92-66-02.

L'ENSEMBLE REGIONAL DE BASSE-NORMANDIE
SIS A COUTANCES
recrute sur concours
● **2 VIOLONISTES**
● **1 PIANISTE**
Les concours auront lieu les 7 ET 8 MARS 83 à CAEN.
Pour toutes informations s'adresser à : l'Ensemble Régional de Basse-Normandie, B.P. 120, 50200 COUTANCES (35) 45-59-18.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
TRANSPORTS MARITIMES
recherche pour la Division
ORGANISATION GÉNÉRALE
ET INFORMATIQUE
de son siège social à MARSEILLE.
HOMME SYSTÈME DÉBUTANT
Niv. MIAGE ou Ecole Ingénieur
Adr. C.V., photo et prétentions sous no T 038.388 M.
REGIE-PRESSE
85 bis, rue *Réaumur, Paris 2e.*

Le directeur de
CORSE COMPOSITES AÉRONAUTIQUES
(110 personnes)
recherche pour **AJACCIO**
SON ADJOINT PRODUCTION
INGÉNIEUR DES A. & M. OU ÉQUIVALENT

Il devra avoir 5 à 7 ans d'expérience dans le domaine de la production, si possible, en secteur aéronautique, et posséder de solides connaissances en composites.

Sens du commandement, sens de l'humain, disponibilité, compétence, souci de l'efficacité et de la qualité devront être des valeurs essentielles.

Organisateur, il devra diriger, conseiller, prévoir, gérer, contrôler et mesurer les résultats. La connaissance de l'environnement local est très vivement souhaitée.

Adr. lettre *man.*, C.V. dét., *photo, prét.* à CORSE COMPOSITES AÉRONAUTIQUES, RÉSIDENCE CASTELVECCHIO, IMMEUBLE ARMOISE, 20000 AJACCIO.

enseignement

LA CALIFORNIE PEUT-ETRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT
261, BD RASPAIL, 75014 PARIS
633-67-28
Méthode orale, conversations
SESSIONS INTENSIVES
A PARTIR DE MARS
ET EN AVANT-PREMIÈRE
ANGLAIS SECOURS
du 28 fév. au 11 mars
et du 14 au 25 mars
INSCRIPTIONS IMMÉDIATES
CES SESSIONS SONT RENOUVELABLES TOUTE L'ANNÉE
SESSION TRIMESTRIELLE :
Printemps : avril-juin.

DEMANDES D'EMPLOIS

TRANSPORT LOGISTIQUE
Homme 36 ans, spécialiste transport national, gestion de stocks logistique, notions en informatique.
7 ans officier de Marine.
Exp. commerce international (USA).
Capable gestion filiale ou division transport.
Étud. ttes prop. sérieuses.
Ecr. s/no 6460 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 25 ans trilingue, russe, anglais, français (licenciée) diplômée Académie Commerciale Internationale, recherche Paris ou Région Parisienne, emploi stable de cadre commercial ou d'exportation.
Ecr. s/no 6464 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H. dynamique libéré O. M. Études brill. jusqu'en terminale. Cherche poste France-étranger. RODEL, 221, *r. de l'Université.* 75007 Paris.

J. F. dynam., assist. polyglotte, cherche situation haut niveau, disponibilité, Mlle Rodel, 221, rue de l'Université, 75007.

F. écrivain 48 a, diplômée scienc. po., très bon anglais, gde faculté d'adapt., ch. emploi à *mi-temps* (édit., presse, association, etc.) ou travaux d'appoint : rédac., rewriting, trad., secr. Tél. 520-28-15.

Cadre responsable comptable et financier dans P.M.E., *37* ans, niveau D.E.C.S., bilingue anglais, exper. reporting anglo-saxon, préavis 3 mois, écr. Confort Logis, 18 *r.* Massenet 75016 Paris.

38 ANS
RÉDACTRICE JURIDIQUE
DROIT COMMERCIAL
18 ans expérience
VENTE DE FONDS/SOCIÉTÉS.
Étudie proposition poste
COLLABORATRICE
Ecr. s/no 6.459 *le Monde* Pub., *service ANNONCES CLASSÉES,* 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre sté chimique, diplômé d'État, ingénieur, service négociation achat, expérience technico-commerciale, anglais courant, rech. position domaine similaire toute industrie.
Écr. M. Sarfin, 18, av. du Muguet, 95230 SOISY-S-MONTMORENCY.

J. H. sér. bonne présent. ch. plac. chauf. Direction ou de Maîtr. ét. ttes prop. 857-72-94.

J. F. 28 ans, maît. de lettres classique, dipl. de l'Institut Français de presse. Étudie ttes propos. *de éditions et média. Mi-temps accepté 535-94-25.*

J. F. 26 ans, célibat. licence philo diplôme bibliothécaire en cours, *expér. biblio. Documentation* dans direction archives, Anglais, dactylo cherche emploi correspondant.
Mme PIERRE - 13, *rue* Keller, 75011 PARIS.

JURISTE CONFIRMÉ, maîtrise + DES droit privé, IDA, spécialiste recouvrement créances, contentieux divers, assurances, transp., Droit travail, sens rel. hum., ch. sit. RESPONSABLE mil. jurid. ou aff.
Ecr. s/no 7.661 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Controller, 31, long experience in american sales companies, italian mother-tongue, fluent english, written, spoken, *knowledge of french seeks adequate* position in Paris.
Ecr. s/no *7765 le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INFORMATIQUE DYNAM., AMBITIEUX
J.H. 26 ans, débutant maîtrise sciences, étudierait ttes propositions, même avec formation, disponible de suite. ROUVRAIS Philippe, 2, rue de Châteaudun, Paris, 9e. Tél. 282-15-80.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, *bien rémunérés à toutes et à* tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) Boîte Postale 402.09 PARIS

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ DE DIFFUSION EN PARFUMERIE
équipe jeune dynamique et très introduite, Fichier de 800 *clients : shopping et parfumeries de très bon standing. Propose une diffusion efficace, à* marques de parfums ou produits parfumants sur France.
Ecr. s/no 6485 *le Monde* Pub., *service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

cours et leçons

APPRENEZ L'ALLEMAND
AVEC DES ALLEMANDS
au GOETHE Institut
17, av. d'Iéna, Paris-16e, ou *31, rue de Condé, Paris-6e, ou* 27, bd Jourdan, Paris-14e.
Maison Heinrich Heine
Cours de tous niveaux
Cours normaux
Cours spéciaux
Inscription permanente.
Renseign. : Tél. 723-61-21.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R4 TL 79
95000 kms
Bon état 12.000 F.
Tél. : 916-21-57.

Vds prix argus Austin 1100 S noire toit vinyl 1978 28.000 kms. Tél. 604-65-78 ap. 18 h 30.

A vendre R4 GTL 80
55000 kms, 1re main, bleu métal. 973-62-07. Prix 20.000.

plus de 16 C.V.

MERCEDES 500 SEL 83
0 Km nombreuses options crédit ou location longue durée possible. R. LE TALLEC
Tél. (3) 953-82-08.

deux-roues

Vends moto B.S.A. A 65 FS Firebird 1971, 650 CC. Moteur. Tél. : 238-10-09.

Mieux informer les jeunes diplômés de Grandes Ecoles dont votre entreprise a besoin.

Salon du 1er Emploi des Jeunes Diplômés

Du 22 au 25 mars 1983.
17 boulevard Saint-Jacques 75014 Paris sous l'égide de la Confédération des Bureaux d'Elèves.

A cette occasion, Régie Presse/Le Monde éditera un

numéro spécial du 1er emploi

Destiné aux visiteurs et adressé gratuitement aux étudiants des grandes écoles, ce numéro vous donnera :

Le programme général des manifestations du salon.

Des articles, enquêtes, entretiens :

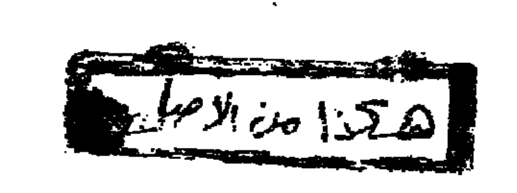
● Comment décoder une petite annonce, les secteurs porteurs, ● les nouvelles technologies : communication et industrie, télématique et tertiaire, ● les attentes des entreprises : les ingénieurs ● les attentes des banques sur les diplômés ● l'avenir des grandes écoles ● les écoles d'ingénieurs ● les écoles de commerce de la grande école à l'entreprise ● les jeunes femmes cadres ● l'expatriation.

Des interviews d'étudiants et de responsables de recrutement.

Des annonces de publicité institutionnelle ou de recrutement qui paraîtront simultanément dans le Journal du Salon et Le Monde Quotidien.

Publicité :
RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS
Jacques Degave - Danièle Le Dren
Régie Presse/Le Monde - 85 bis rue Réaumur
75002 Paris - Tél. 233.44.21.

Pour répondre aux demandes concernant le Salon du 1er Emploi, nous tenons à préciser que l'entrée est gratuite. Lors de cette manifestation, notre numéro spécial du 1er Emploi sera remis gracieusement.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

LE MONDE IMMOBILIER

EXCEPTIONNEL EN 83

L'INVESTISSEMENT A RENTABILITE GARANTIE

3 ans de rentabilité garantie par contrat, 2 placements rares et sûrs :

LA FONTAINE REBEVAL 19e

Angle bd Villette et rue Rebeval, luxueux 2 et 3 P. balc. ou bow-window verdure. Tél. 205.29.52.

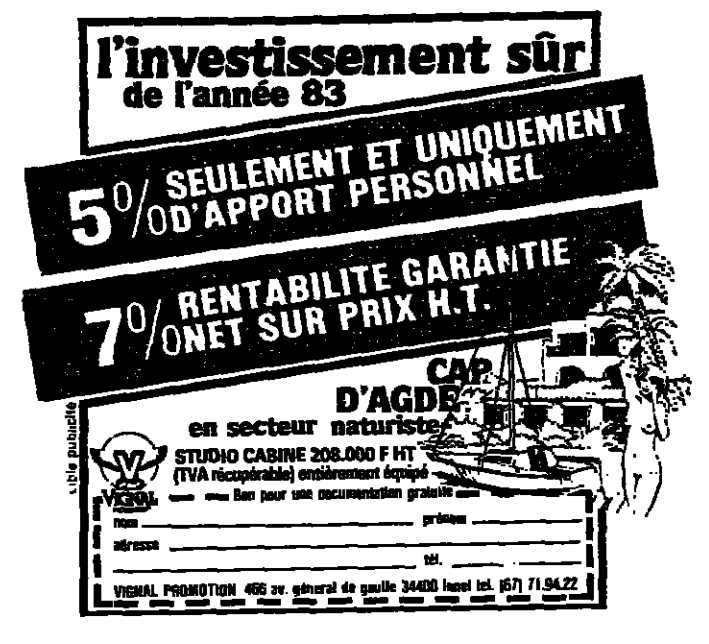
LES ARCADES DE LA NATION 11e
113, rue de Montreuil

Proche Pl. Nation - beau 2 P. gd confort habit. de suite. Tél. 367.17.44

CAPRI. 321.47.93.







BAGUR – T.V. française mer et soleil

Villas 2 chambres très haut **standing***, *cheminée, terrasse, piscine, espaces verts* aménagés. **260.000 F** (sous réserve d'acceptation) * studio-villa 43 m² : 175.000 F.

Pour information, écrire à : **PROMOCONSEIL S.A.** 5, place Claparède, 1205 - GENEVE / SUISSE.

LA COSTA BRAVA



Votre appartement du studio au 3 pièces au centre de Canet Plage et à 100 m de la mer.

14, avenue de la Méditerranée, 66140
CANET PLAGE
Tél. (68) 80.59.15

VOTRE VILLA EN ESPAGNE

Costa Brava - Alicante - MALAGA

Appartements et villas de haut standing sur toute la côte méditerranéenne.

• 25 % comptant, le reste à crédit, demandez notre documentation.

SPAI
54, avenue Principe de Asturias, BARCELONA 12

Nom ....

Adresse ....

.... Tél. ....

Pour tous renseignements concernant cette rubrique : RÉGIE-PRESSE, Mme P. BALAGUER, tél.233-89-55.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM
IMMEUBLE RÉNOVÉ
STUDIOS et 2 PIÈCES DUPLEX 3 et 4 P.
cloisonnement au goût du client. Prix intéressant. Sur place jeudi, vendredi et samedi de 14 à 18 heures. 1, *RUE DU CYGNE.*

4e arrdt

CŒUR DU MARAIS
Dans GD HOTEL PARTIC. TTES SURFACES à rénover. PPTAIRE : 766-03-18.

ILE SAINT-LOUIS
dans bel imm. à vendre 2 p. cuis., 44 m², occupé Loi 48 *dame 78 ans* - 500-54-00.

5e arrdt

JARDIN DES PLANTES
2 pièces confort, 4e, ascenseur. 320.000 F - Tél. : 526-54-61.

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 28 APPARTEMENTS
Livraison 1er trimestre 1983

JARDIN PLANTES
1 et 3, *RUE POLIVEAU*
DU 2 AU 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
Prix moyen 15.000 F. le m² *ferme et définitif.*
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h. sauf mercredi et dimanche.
A.W.I. - Tél. : 267-37-37.

MAUBERT
dernier étage, soleil, charmant, appt caractère, LIVING, mezzanine, cheminée + CHAMBRE calme, cuisine, bains. Prix : 550.000 F.
Visite vendredi 14 à 17 s place. 4, rue des Anglais, 5e.

6e arrdt

RUE DE SEINE dans bel immeuble pierre de T., asc., tapis, gd 2 pces, entrée, cuis., bains, prix intéressant. 634-13-16.

38, RUE ST-SULPICE
PETITE MAISON ORIGINALE, STYLE, GD CHARME, s/2 niv., living, 3 chbres, 1.450.000 F le 18/2, 11 h 30 à 16 h 30 et le 19-2, 14 h 30 à 18 h.

ST SULPICE, CHARME
100 m², calme, 354-42-70.

PR. FURSTENBERG
pptaire vd gd 2 p., charme vis. s/pl. jeudi, vendredi, samedi, lundi de 11 à 18 h. 26, RUE DE L'ECHAUDE.

9e arrdt

RICHER
Beau 4 pièces, 118 m² refait à neuf, 3e étage, très agréable. Exclusivité LGM 265-55-44.

9e, Pl. Trudaine, part. vend atelier d'artiste en duplex, 60 m² envir., cuis., s.-de-bns, cheminée, vue dégagée + greniers et cave, poss. park. 670.000 F. Tél. 285-88-72.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL ST-MARTIN
du studio au 6 pièces, sur place ce jour et demain 14-19 h *samedi et dimanche* 11-13 h / 14-19 h.
SAINT-MARTIN
GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes
245-73-13 SERCO 723-72-00.

11e arrdt

RÉPUBLIQUE, pptaire vend grande chambre plein soleil + balcon. 85.000 F à débattre. Tél. : 554-74-85.

12e arrdt

DAUMESNIL
3 pièces confort à rénover, bas *prix.* – *Tél. 526-99-04.*

13e arrdt

BEAU DUPLEX AVEC TERRASSE 45 m². Très calme sur jardin. Soleil. SPEI. T. : 354-09-81.

GOBELINS – 2 pièces, calme, confort, prix : 155.000 F. Tél. : 707-44-06.

14e arrdt

MOULIN VERT, gd 2 p., cuis., bains, loggia, asc., calme, soleil. *495.000 F. 320-98-84.*

15e arrdt

DUPLEX
PRÈS CHAMP-DE-MARS
4 p. 110 m², imm. bourgeois, px 970.000 F, visible vendredi 11 h/18 h. 12, sq. DESAIX.

RUE ROUELLE
2 pièces, 52 m², beau living. + TERRASSE, 47 m² Sud *calme.* 890.000 F., garage. Tél. 288-28-18, après 18 h.

VAUGIRARD
S/jard. séj., 3 chbres, 2 park. *1.080.000* F. T. : *734-38-17.*

16e arrdt

Près av. Foch, gd stand. étage élevé, terrasse 10 m², gd 4 p., box, service. 2.000.000 F. 783-89-86 - 548-54-89.

Vds 16e, bld Murat, 6/7 PCES, 190 m² en duplex.
Près rue de Passy, 4 PCES, 110 m² au rez-de-ch.
LA DIFFUSION IMMOBILIÈRE
6, fbg National STRASBOURG
Tél. (88) 32-00-57, le matin.

AVENUE FOCH
appt luxe, 200 m² + terrasse + balc. 2 garages. Vis. sur R.V. TREVAL. 277-62-23.

17e arrdt

45, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES
DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITAT. Vis. jeudi-vendredi 13/18 h.

20e arrdt

Mo GAMBETTA, 5 p. 120 m², TERRAS. 1.140.000 F. + Stud. équip. 40 m² - 577-06-61.

92 Hauts-de-Seine

Dans immeuble style
HOTEL PARTICULIER
beau 4 p. calme, soleil, terrasse, limite Neuilly-Levallois. *Prix intéressant direct. pptaire* Tél : 329-58-65 (apr. 19 h. 328-13-00).

RUEIL R.E.R. 2 PCES
Récent 420.000 F. 749-33-92.

MEUDON
300 m² de la gare maisons de ville neuves disponibles de suite dans petite résidence 6 pièces, 2 bains, garage. Prêts conventionnés possibles *S/place, 29, rue Jean-Brunet* l'après-midi, du jeudi au dimanche. Tél. : 534-81-71.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES DE TRÈS GRANDE CLASSE EN PIERRE DE TAILLE
R.-de-ch. + 3 et 4 étages du studio au 4 pièces et gds duplex de 4 et 5 pièces.
Livraison prévue 2e trimestre 1983. SPDI. 350-14-80.

NEUILLY BOIS
Bel imm. pierre de t., asc.
5 PIECES
Dble liv. 3 p., 2 bains
A rénover, possib. service.
Px : 1.595.000 F.
Visites ce jour 14 h à 17 h. *4, bd Maillot (A.-Maurois)* ou Tél. : 723-91-22.

NEUILLY-SUR-SEINE, résidentiel ravissant appt 105 m² avec jard. privatif, séjour, cheminée, *2 chambres, gde cuis. équipée,* rangements importants
HAUTE SÉCURITÉ
Px : 1.500.000 F. 451-28-02.

94 Val-de-Marne

KREMLIN-BICÊTRE Mairie, 5' pte d'Italie, appt 77 m² s/jard. 3 chbres, séj., salon, cuis., bns, cave, box. Prix 490.000 F. *SIPAS* 665-26-20.

IVRY MÉTRO
Appt 4/5 P., 91 m², s. bains cabin. toil., douche, cave, 2 parkings. 540.000 *F* dont 24.000 F Crédit Foncier AGENCE VOLTAIRE. 672-55-36.

KREMLIN-BICÊTRE
(près de la porte d'Italie)
Beau studio, 29 m², 4e étage, ascenseur, tout confort, calme, *7 minutes du nouveau métro.* Prix : 220.000 F.
Tél. 658-72-44, après 17 h.

CHARENTON près bois, beau 5 p., cft, 100 m², 2e ét. s/jardin. Imm. 1900. Px 780.000 F. S/pl. samedi de 14 h à 18 h. 4, rue du Parc. T. : 735-70-67.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS, rech. URGENT APPT
120 à 150 m²
ACHAT ou LOCATION
16e-8e ou 7e. Tél. : 562-16-40.

DORESSAY
3, rue *Vieux-Colombier, 6e,* pour clientèle étrangère et diplomates
130 A 200 m²
624-93-33 - 548-43-94.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris. Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27, avenue de Villiers.
75017 PARIS. 227-44-44.

pavillons

Noisy-Bourgogne, à vendre pavillon 4 pces, garage, terrain 800 m, vue exceptionnelle. 450.000 F. A débattre. Tél. 73-30-13-44 ou 73-24-12-53.

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Recherche pour particulier pavillon 100 à 200 m² environ. Banlieue ouest de Paris. Paiement compt. immédiat. Téléphone : 474-43-41.

locations non meublées demandes

Paris

J.H. salarié, cherche studio ou 2 p., non meublé, Paris ou proche banlieue, environ 1.000 F. Appeler le soir après 19 heures 208-27-56 ou 638-12-31.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES.
Téléphoner au : 296-58-10.

Cherche gd studio ou 2 pces. Si possible 9e. Agence s'abstenir. Téléphone : 770-39-95.

URGENT
Artiste peintre Suisse cherche.
ATELIER A PARIS
Zurich 19-41-1-252-14-11 ou Paris T. : 258-71-04.

Etud. fonctionnaire mi-temps cherche chambre ou studio. Téléphone : 545-31-43.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. toutes banl., loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

Médecin rech. appartement Paris ou rég. Parisienne, F 3, entre *2.000 F et 2.500 F,* charges comprises.
Ecr. s/no 6.461 *le Monde* Pub., *service* ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE. Pour cadres mutés Paris. Rech. du *STUDIO* au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

terrains

YONNE : terrain à bâtir 4 900 m², viabilisé, 20 km sortie sud Auxerre A 6. Bourg de Mailly-le-Château. Façade 35 m plat, bordure D 950 PIVERT J. (6) 437-80-95.

MYKONOS
Part. vend terrain 1.200 m² côté musée. Prix demandé 1.500.000 F.
Ecr. s/no 7.761 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens 75009 Paris.

propriétés

EN BOURBONNAIS GENTILHOMMIÈRE 18e S.
vendue cause décès parfait état, tout confort, 10 pièces, parc 4 ha.
S'adresser Cabinet ROBIN
28, av. Max-Dormoy, B.P. 50, 03104 MONTLUÇON Cedex. Tél. (70) 05-28-44.

PROVENCE à 15 km sud d'AVIGNON vue sur les ALPILLES mas ancien, 6 P. princip. + partie aménageable. Jardin 35 a. AGENCE GARCIN. 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Tél. : (90) 92-01-58.

LOT-ET-GARONNE *(47)*
17 Km D'AGEN
Verdoyante propriété de 33 ha, d'un seul tenant, en coteaux moyens et plaines. Elevage, culture, céréale, possibilité de vignes « Chasselat, Muscat ». MAISON D'HABITATION.
3, gdes pces, grenier aménag. 2 belles granges + hangar et dépendances.
Prix : 1.200.000 F.
Tél. : (16-56) 45-05-93.

maisons de campagne

Jne famille suisse cherche à louer une maison de campa*gne meublée, 4 ou 5 P. et s. de* bains, de juillet 83 à juin 84 dans les alent. d'Avignon ou *d'Aix-en-Provence.*
Prière d'adr. votre offre dét. (loc., loyers, etc.) s/ch. Y 03-350757 à Publicitas, 4010 Basel.

ARIÈGE, 56 km Sud Toulouse, maison B.E., 9 pièces, vue Pyrénées. 190.000 F. Tél. : (65) 42-27-47, avant 9 h.

PROVENCE VIEIL EYGALIERES Mais. 2 ét., cave voûtée, 4 p., S. de bains, cuis., loggia, tt cft T. (90) 92-14-84. *500.000 F.*

fermettes

170 KM PARIS-SUD
FERMETTE de caractère *longue et basse.* 2 pces, gdes dépendances sur 1.800 m². 155.000 F. CREDIT 90 %
THYRAULT ST-FARGEAU 89170. 16 (86) 74-08-12 après 20 h. (86) 74-02-71.

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, R. LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immeubles

ÉTOILE
TRÈS BEL IMMEUBLE
pierre de taille 4 étages
RESTAURÉ et MODERNISÉ
ENTIÈREMENT LIBRE
usage d'habitation
à vendre en totalité.
Ecrire no 2.696 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire-XIe.

bureaux

Locations

BUILDING ÉLYSÉES BUREAUX
vous accueille
BUREAUX MEUBLÉS
Services, secrétariat
DOMICILIATION 600 F
66, CHAMPS-ÉLYSÉES
B.E.B. Tél. : 562-66-00.

8e Mo MIROMESNIL
BUREAUX ÉQUIPÉS
9 à 50 m², indépendants. Location courte ou longue durée av. secrétariat, tél., télex, télécopie, traitement/textes, standard/hôtesse trilingue. Salle de réunions équipée.
DES CENTRES D'AFFAIRES également en province et R.F.A.
ACTE 359-77-55.

locaux commerciaux

Ventes

R. DES ARQUEBUSIERS, angle *bd Beaumarchais, local 600 m²* à usage magasin dépôt, etc. Vis. s/R.V. TREVAL. 277-62-23.

fonds de commerce

Ventes

Labo photo couleur 1 heure, façade 10 m. sur rue passante, *extension fotovidéo possible.* Delorme 33, r. des Bergers 15e.

Le Monde

économie

AFFAIRES

MATÉRIEL DE SPORTS D'HIVER

Rossignol et Look seront-ils condamnés pour refus de vente ?

Les grands fabricants de skis — Rossignol et Dynamic, — les fabricants de fixations — Look et Salomon — vont-ils être condamnés pour avoir refusé de vendre à certains discounters ou supermarchés ? Le dossier est entre les mains de M. Jacques Delors, *depuis l'été dernier*. La réponse devrait être fournie d'ici trois ou quatre semaines.

A l'origine de l'affaire, la guerre que se livrent commerçants traditionnels et grandes surfaces. Les premiers reprochent aux secondes d'attirer la clientèle par des publicités déloyales du genre : *« Nous vous vendons les célèbres skis Rossignol 10 % moins cher »*. Quand le client veut saisir l'occasion, le commerçant ne peut pas toujours fournir la marque annoncée et propose une autre marque, souvent étrangère. Telle est en tout cas la thèse des grands fabricants, celle notamment que nous a présentée la direction de Rossignol.

Les pouvoirs publics — en l'occurrence les services de M. Delors — ne sont pas — ou pas encore — *convaincus de l'exactitude de ces reproches*. Il semble que la preuve de prix d'appel truqués soit difficile à établir. De plus, certains grands fabricants produiraient des sous-marques, commercialisées sous d'autres appellations. *« Absolument faux »*, nous a déclaré M. Bompard, secrétaire général de Rossignol. *« Quand nous vendons à des supermarchés, comme Carrefour, nos skis portent tous visiblement la marque Rossignol, même quand nous changeons leur couleur ou certains détails. »*

Dossier difficile donc. La Commission de la concurrence a transmis à M. Jacques Delors un dossier assez sévère pour Rossignol et Look, modéré pour Dynamic, très léger à l'encontre de Salomon.

Un fait est certain : le commerce traditionnel — celui qui se plaint de la concurrence des supermarchés et qui fait pression sur les fabricants afin que ceux-ci ne les approvisionnent plus — fournit souvent à ses clients des services et des conseils inexistants ou très peu développés dans les grandes surfaces. Ces services ont un prix. C'est un des éléments du dossier.

La difficulté de le traiter réside dans le fait que coexistent en France deux formes de commerce extrêmement différentes : un commerce traditionnel à forte marge offrant des « services » importants ; un commerce moderne à faible marge et à service peu développé. La commercialisation de certains produits requiert parfois une certaine compétence, *une certaine technicité. Mais* il est vrai, à l'inverse, qu'une forte concurrence reste le meilleur moyen de faire baisser les prix ou de ralentir leur hausse.

● *Nomination à l'IDI.* — Deux nouveaux directeurs généraux adjoints, MM. Edouard Silvy et Christian Langlois-Meurine, viennent d'être nommés à l'Institut du développement industriel (IDI).

M. Edouard Silvy occupait jusqu'ici à l'IDI la fonction de directeur industriel. M. Langlois-Meurine a *quitté il y a quelques semaines* la direction des industries textiles, chimiques et diverses au ministère de l'industrie.

I.B.M. et Matsushita envisagent de coopérer

International Business Machines (I.B.M.) et Matsushita, premier groupe électronique japonais, ont annoncé, *le* 16 février, leur intention d'ouvrir des discussions en vue de former une société commune pour fabriquer des matériels informatiques au Japon. Une telle société produirait plus spécialement des terminaux, des matériels de traitement *de texte et des petits* ordinateurs de bureau. L'objectif de cette association est de parvenir à une production de masse de ces équipements.

Matsushita n'est pas un des principaux groupes japonais dans l'informatique, où Hitachi, N.E.C., *et surtout Fujitsu, sont* plus importants. Spécialisé dans l'électronique grand public — dont il est le principal fabricant mondial avec Philips — et les matériels électriques, le groupe japonais étend tout naturellement, depuis quelques années, ses activités à l'informatique personnelle et à la bureautique. Ainsi, Matsushita, après avoir fait *développer un ordinateur* portable par une société californienne (Friends-Amis), pionnier de la traductrice de poche, a racheté récemment cette entreprise.

Le réseau commercial mondial du groupe japonais est particulièrement adapté pour vendre des outils informatiques personnels, simples et à bon marché. De même, *il est capable, grâce à ses* usines de composants pour le grand public, de produire en masse des microprocesseurs qui sont à la base de l'informatique personnelle.

Il y a déjà quelque temps que les milieux de l'informatique évoquaient la possibilité d'un accord entre I.B.M. et Matsushita. On l'attendait plutôt sur le « personnal computer ». Mais le groupe américain, même s'il achète sans *doute* certains éléments de son « P.C. » au Japon, et à Matsushita en particulier, a préféré *jouer seul sur ce produit et* s'allier pour la bureautique.

On ne manquera pas de rapprocher cet accord entre les deux géants de l'électronique de celui *que viennent* de conclure General Motors et Toyota dans l'automobile. A chaque fois, le numéro un *mondial américain a choisi* l'alliance avec le numéro un japonais.

Dans le même temps, les autres firmes américaines tentent, *elles aussi, de s'organiser,* de coopérer entre elles ou de trouver des alliances en Europe *pour résister à la pression des* firmes nippones.

SEAT CHERCHE A ACCROITRE SES VENTES DE VÉHICULES EN EUROPE

SEAT, la firme *automobile* nationale espagnole, vient d'annoncer ses objectifs de vente dans les différents pays d'Europe en *1983*. Elle espère ainsi écouler 22 400 véhicules dont 6 500 en France et en Allemagne fédérale, 5 000 en Italie, 1 800 aux Pays-Bas, 1 600 en Belgique et 1 000 en Autriche.

La société espagnole, qui a produit 320 000 voitures en 1982 — et perdu environ 1 milliard de francs, — proposera une petite voiture, la *Fura et la Ronda, réplique de la* FIAT Ritmo élaborée lors de la collaboration de SEAT avec FIAT.

FIAT avait abandonné sa participation de 32 % dans SEAT le *29 mai 1981*, après trente-cinq ans de coopération entre les deux firmes.

Un accord commercial interdisait alors à la société espagnole — qui depuis lors s'est associée à Volkswagen — de commercialiser en Europe des modèles communs jusqu'en 1985, à moins qu'ils ne soient profondément redessinés. FIAT, qui estime que la Ronda est trop proche de la Ritmo, a *demandé un arbitrage international* à la chambre de commerce internationale de Paris.

La signature des contrats de plan

RHONE-POULENC S'EST ENGAGÉ A INVESTIR 3 MILLIARDS DE F EN 1983

Le groupe Rhône-Poulenc portera à 10,5 *milliards* de F son effort d'investissement d'ici à 1985. M. Loïc Le Floc-Prigent, président du groupe, l'a annoncé mercredi soir 16 février en signant avec M. Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, le contrat de plan pour l'année en cours.

Rien que pour 1983, *le numéro un* français de la chimie s'est engagé à dépenser 3 milliards de F (dont 2 milliards en France) pour se développer autour de ses trois axes, l'agrochimie, la chimie fine et la santé. *« Cette volonté*, a précisé M. Chevènement, *confirme le rôle majeur que Rhône-Poulenc doit jouer dans la bio-industrie et la chimie fine. Cette politique ambitieuse bénéficiera du soutien de la puissance publique, qui ne ménagera pas ses efforts »*. L'aide de l'Etat se traduira, rappelons-le, par un apport de 1,8 milliard de F en *fonds propres*. Il s'y ajoutera des prêts participatifs et des dotations budgétaires.

Pour M. Le Floch, ce contrat de plan marque une étape importante dans l'action du groupe en 1983 qui sera une année de redressement mais pas la dernière. *« Il faut*, a-t-il encore ajouté, *que les grandes filières du groupe s'appuient sur des marchés importants (500 millions à 1 milliard de F)*.

Le contrat de plan signé le même *jour* par Usinor prévoit 2,650 milliards de francs de dotation en capital et 300 millions de prêts participatifs. En contrepartie, la firme sidérurgique doit rétablir sa compétitivité, assainir sa situation financière et assurer un potentiel d'emplois durables. Le plan acier prévoit, rappelons-le, 9 milliards de francs d'investissement pour Usinor en cinq ans.

AGRICULTURE

La Commission européenne hésite à réagir devant l'offensive commerciale des États-Unis

De notre correspondant

Communautés européennes, *Bruxelles. — La Commission* européenne se refuse, pour le moment, à tout commentaire sur les nouvelles déclarations du 15 février, devant le Congrès, de M. Block, le secrétaire américain à l'agriculture, concernant la politique d'exportation de denrées alimentaires des Etats-Unis. *Elle se limite à rappeler que*, qu'après l'affaire des ventes de farine de blé à l'Egypte à des cours inférieurs aux cours *mondiaux, elle a* saisi le GATT (accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) et est décidée à prendre des *« contre-mesures »* si des opérations de ce genre devaient se renouveler. Cette menace avait été proférée alors que des négociations étaient en cours entre *Washingtop* et Le Caire sur la livraison, toujours à des prix de dumping, de 24 000 tonnes de beurre aux *Egyptiens. Bruxelles n'a jamais* précisé ce que pourraient être les mesures de rétorsion annoncées. Il est vrai aussi que le second accord envisagé avec l'Egypte n'a pas, pour autant qu'on puisse savoir, été conclu (1).

Une politique agressive de l'administration Reagan

Pourtant, en déclarant que les Etats-Unis avaient la ferme intention de conquérir de nouveaux débouchés, notamment dans les pays en développement, M. Block marque *ainsi sa volonté de passer outre* aux récriminations de la C.E.E. Les précisions données par le secrétaire américain sur les modalités de prêts (taux d'intérêt très inférieurs à ceux en vigueur sur le marché) et sur les programmes de livraison envisagés ne laissent plus aucun doute sur la politique agressive de l'administration républicaine. N'a-t-il pas ajouté que, grâce à ce type de crédit, *« les Etats-Unis ont pu conquérir la quasi-totalité d'un marché de 2 millions de tonnes de blé, comme celui du Maroc, qui était jusqu'à présent dominé par la France » ?*

Comment expliquer la passivité de la Commission, elle qui a milité en faveur des discussions agricoles avec les Etats-Unis et qui les a conduites, en janvier et en février ? L'habitude, à Bruxelles, est de faire preuve de prudence et de ne jamais réagir « à chaud ». C'est d'ailleurs l'explication que donnait mercredi soir la Commission qui voulait consulter sa délégation à Washington avant d'apprécier la situation. Au-delà de la raison officielle qu'elle connaît trop bien, même si cet argu*ment ne la dispense pas de ses res*ponsabilités propres, il y a l'opposition de plusieurs Etats membres à tout conflit avec les Américains. Les récentes déclarations de M. Walker, le ministre britannique de l'agriculture (*le Monde* du 16 février), et celles du chancelier Kohl — qui, voici quelques semaines, déclarait : *« 1983 ne sera pas l'année de la guerre commerciale, mais celle des euromissiles »* — ne font qu'accroître ses hésitations.

Curieusement, le *16 février* — le jour même où elle discutait longuement du contentieux agricole avec les Etats-Unis, — la Commission a adopté une proposition sur la mise en place d'un mécanisme visant à répondre de manière rapide et efficace aux pratiques commerciales déloyales des pays tiers. Elle demande notamment aux Etats membres de lui donner les moyens d'appliquer des *« contre mesures »*. Veut-elle se donner une plus grande marge de manœuvre pour répondre comme elle l'entend à des cas du type américain ou bien se limite-t-elle à assurer sa tâche mécaniquement ? Dans son mémorandum d'octobre 1981 sur la relance de la construction européenne, la France *demandait un renforcement* de la politique commerciale de la C.E.E., et le Conseil européen de juin 1982 (à l'époque, le contentieux sidérurgique avec les Etats-Unis n'était pas réglé) affirmait dans son communiqué final : *« La Communauté doit pouvoir réagir aussi efficacement et rapidement que ses partenaires commerciaux. »*

Le précédent des accords à long terme pour la fourniture de produits agricoles (à un prix égal au cours mondial) aux pays en développement est symptomatique à cet égard. Devant l'insistance de la France et les demandes pressantes de l'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de l'Egypte, la Commission avait formulé des propositions dans ce sens. Face à l'opposition de la R.F.A. et du Royaume-Uni, elle n'a jamais « poussé » son projet, et, pour tout dire, l'a abandonné.

MARCEL SCOTTO.

(1) Pour la France, Mme Edith Cresson a laissé entendre qu'une contre-mesure possible serait de diminuer les achats de produits de substitution des céréales en provenance des Etats-Unis. *« Ce pays ne peut pas*, a-t-elle déclaré, le 15 février à Paris, *nous obliger à ne pas exporter nos céréales et à acheter en même temps leurs productions de substitution. »*

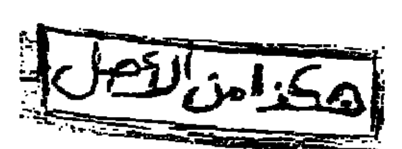
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −	Rep. +ou	Dép. −
$ E.-U.	6,7725	6,7750	+ 180	+ 225	+ 400	+ 460	+1185	+1320
$ can.	5,5345	5,5390	+ 130	+ 175	+ 300	+ 360	+ 920	+1040
Yen (100)	2,9140	2,9170	+ 130	+ 158	+ 280	+ 315	+ 900	+ 975
DM	2,8335	2,8355	+ 145	+ 170	+ 325	+ 360	+1010	+1080
Florin	2,5640	2,5665	+ 150	+ 170	+ 330	+ 355	+1010	+1065
F.B. (100)	14,3880	14,4010	− 240	− 30	− 440	− 200	−1070	− 530
F.S.	3,4080	3,4125	+ 260	+ 290	+ 555	+ 605	+1595	+1685
L (1 000)	4,9125	4,9162	− 385	− 265	− 820	− 665	−2160	−1930
£	10,4810	10,4880	+ 80	+ 160	+ 265	+ 380	+1100	+1330

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/4	9 1/8	9 1/2
DM	5 3/8	5 3/4	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 9/16	5 15/16
Florin	4 7/8	5 1/8	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16	4 13/16	5 3/16
F.B. (100)	11 1/4	11 3/4	13 1/2	15	14	15 1/2	13 1/2	15 1/2
F.S.	5/8	1 3/8	2 5/16	2 11/16	2 7/16	2 13/16	3 1/4	3 5/8
L (1 000)	15 3/4	18 1/4	21	23 1/4	22	23 1/2	21 3/4	23
£	11 1/4	11 3/4	11 3/16	11 9/16	11 1/16	11 7/16	10 3/4	11 1/8
F. franç.	15 1/4	17 3/4	22 3/4	24 3/4	23 1/4	25 1/4	21	22 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SOCIAL

La C.G.T. attend un compromis chez Citroën

(Suite de la première page.)

Pour la direction de Citroën, les décisions prises sont une conséquence logique des graves incidents du 2 février et des témoignages qu'elle a recueillis. Environ deux cent cinquante personnes ont été entendues, et deux cent trente d'entre elles ont accepté ensuite de consigner par écrit leur déclaration. Des témoignages accablants, déclare la direction.

Le 2 février, vers 12 h 30, au moment où la C.G.T. organisait un débrayage pour permettre aux grévistes d'aller manifester à Paris, devant le siège de Citroën, des « *vagues successives* » de cégétistes, « *en tenue de ville* » et non en tenue de travail, ont envahi l'atelier de montage, puis le plateau de retonches.

Après la première vague de cégétistes, qui s'est contentée d'appeler au débrayage, les suivantes, composées de trente à cinquante personnes, ont utilisé la violence : insultes, menaces « *de plusieurs ouvriers armés de manivelles, de clefs, de barres de bois* » – selon les témoignages, – et bagarres blessant des non-grévistes.

Dès lors, la direction, « *responsable de la sécurité dans l'entreprise et soucieuse d'assurer le respect des libertés individuelles et de la liberté de travail* », estime qu'elle ne pouvait que prendre des sanctions sévères puisqu'elle a constaté des « *violences caractérisées* » de la part de grévistes qui ont « *délibérément agressé des membres du personnel* ». Fallait-il aussi sanctionner les responsables cégétistes ?

Le rôle de la commission des libertés

Chez Citroën, on affirme que l'enquête a aussi « *permis d'établir leurs responsabilités* » : selon les témoignages, les délégués licenciés « *se sont révélés comme conduisant* » les groupes qui ont porté atteinte aux libertés.

Face à cette fermeté de la direction, la C.G.T. – dont certains responsables avaient évoqué la possibilité d'une grève – a décidé d'opter dans l'immédiat pour la *modération*. Les dirigeants cégétistes veulent réfléchir quelques jours, le temps, semble-t-il, d'examiner officieusement avec les pouvoirs publics quel compromis peut être obtenu.

La « *commission des libertés* » créée chez Citroën à la suite de la recommandation Dupeyroux – peut-elle être l'instrument qui permettrait de déboucher sur une solution ? Il ne le semble pas, contrairement aux attentes de la C.G.T.

Certes le ministre du travail a « *demandé au président de la commission des libertés de tenir dans les meilleurs délais une réunion extraordinaire pour proposer aux parties intéressées et à tous les membres de l'établissement des mesures propres à prévenir durablement tout retour à la violence et à faire naître un climat de respect mutuel, de dignité, de liberté, de tolérance et de sécurité nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise.* »

A bien lire le texte, il ne s'agit pas pour la commission d'étudier le cas des licenciements mais de continuer à travailler pour le futur et de définir des règles permettant de « *prévenir tout retour à la violence* ». Tel est bien en tout cas l'attitude du président de cette commission, M. Bois, directeur régional de l'inspection du travail.

La commission, qui a tenu huit réunions, avait déjà prévu, avant la demande du ministre, de tenir une nouvelle séance lundi 21 février. Il n'y aura donc pas de réunion extraordinaire mais une séance normale qui pourrait accélérer ses travaux sur l'un des thèmes déjà abordés : les relations entre la maîtrise et les ouvriers. Sur ce sujet, nous a déclaré M. Bois, « *nous pouvons bâtir des solutions mais encore faut-il que chaque partenaire accepte de faire un effort pour participer à la recherche de solution* ».

Dans une lettre qui pourrait être envoyée aux membres de la commission, M. Bois devrait alerter tous les partenaires sociaux, mais, la C.G.T., surtout sur cette nécessaire coopération qui n'a guère été constatée lors des précédentes réunions. Une sorte de mise en garde.

Quant à la décision d'autoriser ou non les licenciements de délégués de la C.G.T., elle n'incombe pas à la commission des libertés mais à l'inspection du travail et au ministre, même si la commission peut éventuellement donner des conseils. La balle est donc bien dans le camp du gouvernement.

Existe-t-il une porte de sortie honorable ? Dans la mesure où les témoignages démontrent qu'il y a eu pressions et violences, la sanction ne peut qu'être sévère et le licenciement n'apparait pas comme une décision abusive : la sauvegarde des libertés exige la fermeté.

Mais, dans une entreprise où les pressions sont souvent venues d'une partie de la maîtrise ou de la C.S.L., dans un climat dénoncé par M. Dupeyroux, n'y-a-t-il pas eu provocation ? S'il faut condamner la violence de certains cégétistes n'y-a-t-il pas des circonstances atténuantes ? Toute la vérité n'est pas connue dans cette affaire (1).

La direction a certes procédé à une enquête mais une deuxième enquête, judiciaire celle-ci, est en cours. A moins qu'elle soit « classée », ne serait-il pas souhaitable d'en attendre les résultats ?

Il y a six ans déjà, chez Renault, la direction avait réclamé le licenciement d'un responsable C.G.T. pour séquestration du P.-D.G. La Régie a porté plainte et attendu trois ans. – Lorsque la justice en 1980 s'est prononcé en condamnant ce cégétiste – pour licenciée le délégué.

La sévérité doit parfois être patiente, si du moins la C.G.T., elle aussi, accepte de s'engager sur la voie du dialogue et d'une réelle détente dans les ateliers.

J.-P. DUMONT.

(1) Au cours des entretiens, préalables aux sanctions, les 26 salariés – nous indique Jean Benoit qui se trouvait, jeudi, à Aulnay – ont nié leur participation aux faits qui leur sont reprochés. Selon la direction, certains mêmes, affirmaient ne pas comprendre le quoi il s'agissait, d'autres contestaient les témoignages.

Réactions

● **C.G.C. : nous regrettons qu'il ait fallu en arriver là.** – La fédération de la métallurgie C.G.C. et les sections syndicales C.G.C. de Citroën-Aulnay « *regrettent qu'il ait fallu en arriver là pour enrayer la montée de la violence dans l'entreprise* » et « *espèrent que le dialogue entre syndicalistes responsables pourra de nouveau s'instaurer dans l'entreprise pour la reprise d'une activité normale au bénéfice de tous les salariés* ».

● **C.F.D.T. : « Des mesures arbitraires ».** – L'union départementale C.F.D.T. de la Seine-Saint-Denis et la section syndicale C.F.D.T. de Citroën-Aulnay déclarent dans un communiqué que « *les mesures disciplinaires prises par la direction sont arbitraires tant que les résultats de l'enquête demandée par les pouvoirs publics ne sont pas connus* ». Elle affirme qu'elle « *agira contre ces mesures* », « *quant aux formes d'action, la C.F.D.T. est prête a en discuter avec la C.G.T. et à agir en commun s'il y a accord sur les objectifs et les formes de l'action.*

● **C.S.L. : une incitation à « une plus grande modération de la C.G.T. ».** – La C.S.L. constate que « *dans un souci d'apaisement, la direction (de Citroën-Aulnay) a pris des dispositions qui pourraient inciter la C.G.T. à une plus grande modération dans l'avenir et à un meilleur encadrement de ses troupes* ».

● **Ligue communiste révolutionnaire : organiser une manifestation à Paris.** – Que « *les syndicats et les partis ouvriers doivent immédiatement dresser un mur de solidarité autour des vingt-six O.S. sanctionnés par le patronat à Citroën-Aulnay* ». « *Pour cela, ils doivent, et notamment la C.G.T. et la C.F.D.T., organiser dans l'unité une manifestation centrale à Paris, contre toutes les sanctions, pour la solidarité entre Français et immigrés* ». M. Krivine ajoute : « *Jean Auroux a tous les moyens d'interdire les huit licenciements prononcés, de refuser les quatre licenciements de délégués C.G.T. demandés, d'annuler les quatorze mises à pied. Qu'il le fasse* ».

POUR LE QUATRIÈME MOIS CONSÉCUTIF

Le chômage a légèrement fléchi en janvier

Pour le quatrième mois consécutif, le chômage a légèrement diminué en janvier. A la fin de ce mois-là, selon un communiqué de M. Le Garrec, ministre de l'emploi, 2 130 000 demandeurs d'emploi étaient inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.). En données brutes, on constate une baisse de 0,1 % par rapport au mois précédent et une augmentation de 4,7 % en un an (de janvier 1982 à janvier 1983).

Selon le ministère, parallèlement, les offres d'emploi ont poursuivi leur hausse : en données brutes, elles étaient, fin janvier, au nombre de 105 300, soit une augmentation de 12,5 % en un mois et de 72,6 % en un an.

Dans un communiqué, M. Le Garrec a précisé également que, « *comme chaque année au mois de janvier, l'INSEE et le service des études et des statistiques du ministère de l'emploi ont procédé à un examen de la correction des variations saisonnières (C.V.S.) des principales séries du marché du travail. Quatre séries ont fait cette année l'objet d'une révision : les demandes et les offres d'emploi en fin de mois, les offres d'emploi enregistrées et les demandes classées ou annulées au cours du mois* ». Ainsi la nouvelle correction calculée sur la période 1978-1982, au lieu de 1977-1981, est « *de moindre amplitude* », constate-t-on au ministère, par rapport aux données brutes et fait apparaître une diminution moins rapide des demandes d'emploi en fin de mois sur la période récente (– 0,9 % d'août à décembre 1982 au lieu de – 2 % avec l'ancienne correction).

Après application du nouveau coefficient de correction saisonnière, le nombre de demandeurs d'emploi fin janvier s'est établi à 2 019 300, soit une baisse de 0,4 % en un mois, et une hausse de 4,7 % en un an. En données C.V.S., les offres poursuivent leur hausse ; elles étaient de 115 400 fin janvier, soit + 9 % en un mois et + 61,9 % en un an.

Cette « *lente érosion du chômage constatée au cours du dernier semestre 1982* », comme le souligne le ministre, est un succès, si on compare cette évolution à celle des pays occidentaux connaissant un accroissement rapide annuel du chômage.

Cette stabilisation du chômage va-t-elle se poursuivre ? C'est bien là la question. L'INSEE a estimé dans sa récente étude des « *Perspectives de l'économie française* » que la baisse du nombre des demandeurs d'emploi est due principalement à l'augmentation des embauches réalisées dans le cadre des contrats de solidarité, à l'ouverture des stages de formation pour les seize-dix-huit ans, et à l'opération pour les chômeurs longue durée.

Pour M. Le Garrec, la réduction d'une heure de la durée hebdomadaire du travail a permis de créer de 30 000 à 40 000 emplois supplémentaires, notamment dans le secteur industriel. « *Janvier 1983 a vu se poursuivre*, a précisé M. Le Garrec, *la progression des offres d'emploi constatées au deuxième semestre 1982, notamment grâce aux contrats de solidarité.* » A la fin décembre, 29 542 contrats de solidarité avaient été signés, garantissant l'emploi pour les 4 300 000 salariés des entreprises signataires, ouvrant droit à 320 000 départs en préretraite qui doivent être compensés par des embauches. 1 840 001 offres ont été à ce titre déposées à l'A.N.P.E en 1982. Enfin, selon le ministre, 40 000 entreprises ont été créées en 1982 par des demandeurs d'emploi. – D. R.

● **Création d'entreprises.** – Pour célébrer son vingtième anniversaire, Europ-Assistance a décidé d'instituer un prix de 150.000 F destiné à aider et à récompenser « *une ou plusieurs personnes physiques ou morales ayant engagé ou réalisé depuis moins de cinq ans la concrétisation d'une idée ou d'un projet productif, jugés intéressants au regard du bien-être ou de l'emploi* ». Les candidatures devant être adressées avant le 9 avril prochain à l'adresse suivante : Prix Europ-Assistance pour la création d'entreprises, 23-25, rue Chaptal, 75441 Paris Cedex 09.

SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS POUR LES ASSURÉS SOCIAUX

Pour M. Pierre Bérégovoy, les caisses doivent devenir « exemplaires » dans leurs rapports avec les usagers. C'est à cette fin qu'une vaste opération de simplification des formalités a été engagée, dont la plus notable concerne l'imprimé le plus connu des Français, la feuille de soins.

Commentant, mercredi soir 16 février, au cours d'une conférence de presse, les mesures qu'il avait présentées devant le conseil des ministres, le ministre des affaires sociales a précisé que, désormais, cette feuille (500 millions d'entre elles sont utilisées chaque année), d'un aspect plus agréable, ne comportera plus que huit renseignements à écrire et trois cases à cocher par l'assuré, au lieu de vingt renseignements et deux cases antérieurement. Dès juin prochain, ce nouveau modèle devrait être généralisé.

Une quarantaine d'autres documents seront simplifiés, notamment le carnet de maternité, le formulaire de déclaration des accidents du travail, la déclaration de revenus professionnels des employeurs et travailleurs indépendants, la déclaration annuelle de salaires. En outre, vingt et un formulaires jugés inutiles vont être supprimés.

D'autre part, les procédures vont également être simplifiées dès cette année. Ainsi sera généralisée l'utilisation du numéro national d'identification de l'INSEE par les caisses d'allocations familiales qui, jusqu'à présent, se servent d'un numéro d'allocataire spécifique, source de « complications ».

En matière de réglementation, une commission, présidée par M. Méric, conseiller d'État, va procéder à la refonte du Code de la Sécurité sociale, qui date de 1956. Cette commission devrait présenter ses propositions avant la fin de l'année.

S'inspirant des pratiques fructueuses de certaines caisses, comme à Dijon ou au Mans, un grand effort va être entrepris pour personnaliser et humaniser les relations avec les usagers, par exemple en développant et en améliorant l'accueil téléphonique et leur information. Il est prévu également que les guichets seront ouverts plus longtemps au public.

M. Bérégovoy, en accord avec le ministre de la justice, a chargé M. Henri Gaillac, conseiller à la Cour de cassation, de dresser un bilan des mécanismes de recours et de faire des propositions dès le premier semestre 1983, afin de « *garantir aux assurés des voies de recours simples, connues, justes et rapides* ».

SOCIAL

A LA RÉGIE RENAULT

La direction et quatre syndicats concluent un accord-cadre sur la mise en place de « groupes d'expression »

La direction de la régie Renault et les syndicats C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.S.L. ont conclu, le 16 février, un accord-cadre sur la mise en place de « groupes d'expression », qui est présenté comme la première retombée concrète de cet aspect des lois Auroux dans une grande entreprise nationale. Le nombre, la durée, la programmation des réunions seront arrêtés au niveau de chaque établissement. L'accord, qui prévoit la participation de la maîtrise et de l'encadrement, mais sans leur accorder de leadership, ayant un caractère expérimental, le comité central d'entreprise en dressera le bilan dans un an.

La C.G.C. — jugeant que l'encadrement n'aura qu'un rôle « *croupion* » — et FO ont refusé de signer cet accord. En 1983, quinze mille des cent trois mille salariés de l'entreprise seront concernés par cet accord. De dimension réduite (quinze à vingt personnes), les « groupes d'expression » s'exprimeront, pendant le temps de travail (chaque salarié étant rémunéré normalement), sur le contenu des tâches, l'organisation et les conditions de travail. Un crédit annuel de six heures est attribué annuellement à chaque participant.

Au comité d'établissement de Flins

LA C.G.T. PERD 15 POINTS ET LA C.F.D.T. EN GAGNE 13 DANS LE COLLÈGE OUVRIER

La C.G.T. enregiste une forte chute de plus de 15 points aux élections dans le premier collège (ouvriers) du comité d'établissement de l'usine Renault de Flins, qui se sont déroulées le 16 février. Sur 15 340 inscrits et 10 318 votants, il y a eu 9 447 suffrages valablement exprimés : la C.F.D.T. a obtenu 47,46 % des suffrages (contre 33,70 % en 1981, soit + 13,76 points), la C.G.T. 40,37 % (contre 55,84 %, soit — 15,47 points), et F.O. 12,17 % (contre 9,82 %, soit + 2,35 points). La C.G.T. et la C.F.D.T. obtiennent 5 sièges chacune et F.O. 1. Les élections dans les deux autres collèges (employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres) devaient avoir lieu le 17 février.

DÉCENTRALISATION

APRÈS LES ACCUSATIONS DU « MATIN »

Le président du C.F.P.C. affirme qu'aucune malversation immobilière n'a été commise

M. Pierre Schiélé, sénateur (C.D.S.) du Haut-Rhin, maire de Thann, a vivement réagi le 16 février aux accusations contenues dans l'article du *Matin* à propos d'éventuelles irrégularités de gestion commises par le Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.) qu'il dirige (*le Monde* du 17 février).

M. Schiélé a indiqué qu'il portait plainte en diffamation contre le quotidien et a déclaré : « *Je n'accepterai pas qu'à travers ma personne soit discrédité le personnel du C.F.P.C. Je ne laisserai pas se développer une manœuvre politique.* »

Le président du C.F.P.C. s'est attaché à répondre, point par point, aux accusations portées contre lui et a indiqué que « *les procédures du code des marchés publics avaient toujours été scrupuleusement respectées pour la construction des bâtiments des centres régionaux du C.F.P.C. Ce sont les entreprises les moins distantes qui ont été sans exception retenues pour réaliser les ouvrages* ».

Du côté des syndicats, la fédération C.G.T. des services publics, a indiqué qu'elle avait déjà dénoncé les « *magouilles* » et que « *toute la lumière devait être faite* ». Mais, ajoute-t-elle, « *ce « scandale » ne doit pas aboutir à masquer l'essentiel, à savoir la définition, dans le cadre de la réforme du statut de la fonction publique, d'une grande politique de formation professionnelle* ».

Pour sa part, le personnel du C.F.P.C. a diffusé un communiqué dans lequel il « *se déclare scandalisé des méthodes employées par cet organe de presse* [Le Matin], *jetant le discrédit sur l'institution, son président et, à travers lui, sur l'ensemble des agents* ». Le communiqué ajoute que le personnel du C.F.P.C. « *se refuse de douter de l'intégrité de son conseil d'administration... .et condamne la stratégie visant à dissoudre le C.F.P.C., garant de l'autonomie communale, par le biais de la dénonciation d'un prétendu scandale immobilier* ».

TRANSPORTS

LA PRÉPARATION DU IXe PLAN

L'automobile au pilori

Si M. Michel Rocard suit, dans l'élaboration du IXe Plan, les recommandations du groupe de politique des transports, les automobilistes ne seront pas à la fête dans les années à venir. Dans une note de réflexion sur « *les grandes orientations et les priorités du secteur des transports* », ce groupe fait un virulent procès à la voiture, à son usage immodéré et au modèle de société qu'elle a façonné, avant de réquérir contre elle quelques sanctions dont l'originalité n'a d'égale que la sévérité.

Les charges sont dejà connues. L'automobile obère les finances de l'Etat — elle absorbe près du quart de la consommation finale de produits pétroliers, dont 40 % dans des déplacements urbains qui n'excèdent souvent pas 2 kilomètres, — elle est un facteur de nuisances, car elle pollue l'atmosphère et gangrène l'espace urbain, d'insécurité puisqu'elle a causé, depuis vingt-deux ans, 287 000 morts et 7 millions de blessés, et aussi d'inégalités, toute une partie de la population française, « exclue » de l'automobile, se trouvant peu à peu marginalisée.

Le groupe de travail propose donc de ramener le rôle de la voiture à de plus justes proportions, par la double voie de la persuasion et de la répression. Il convient, par exemple, de favoriser « *la marche à pied et les transports en commun en milieu urbain* ». Pour ce faire, les « plans de déplacements » qui organiseront la circulation dans les villes devront donner « *une véritable priorité* » aux véhicules de transport public. Il faudra aussi généraliser des tarifications incitatives et développer les titres « forfaitaires » et « intermodaux » (type carte orange). Il conviendra encore de sensibiliser la population « *aux coûts sociaux engendrés par l'usage abusif de l'automobile en ville et à la situation des exclus de l'automobile dans les banlieues ou en zones rurales* ».

Autoroutes au ralenti

La politique d'investissements routiers viendra en appui de ces efforts pour tenter de modifier les comportements. Elles visera essentiellement à « *valoriser l'important réseau existant* », c'est-à-dire à l'adapter, à l'améliorer et à le renforcer, mais certainement pas à l'étendre de manière significative. Les réalisations autoroutières se poursuivront « *à un rythme ralenti* » et uniquement pour terminer le maillage du réseau et pour décongestionner certaines sections de la voirie classique.

Le volet répressif est beaucoup plus précis. Pour amener, en France, la sécurité routière à un niveau comparable à ce qu'elle est dans les autres pays industriels, « *c'est une politique globale qui doit être définie, programmée et conduite* » et qui pourrait reposer sur une « *loi sur la sécurité des transports* » susceptible de « *provoquer la prise de conscience nationale qui s'impose* » et de « *déterminer le cadre général de l'action de tous les intervenants. Il faut créer un choc décisif dans l'opinion publique et mobiliser tous les acteurs* », explique la note du groupe de politique des transports, qui préconise, entre autres, la création d'un service spécialisé dans la circulation et la sécurité routières, ainsi qu'une modification du système de sanctions frappant les contrevenants.

J. S.

Après le naufrage du chalutier « Cité-d'Aleth »

MAGIE MORBIDE

Le ministère de la mer vient d'intervenir auprès de plusieurs radiesthésistes qui prétendaient avoir localisé des survivants après le naufrage du chalutier breton *Cité-d'Aleth*, au large de l'Irlande, exploitant ainsi le désespoir de plusieurs familles plus d'un mois après le drame (*le Monde* du 15 janvier).

Ces radiesthésistes, au nombre de quatre au moins, utilisant des pendules, ont, « *jusqu'à la fin de la semaine dernière, relancé, de manière insistante* », des familles des disparus, précise-t-on au secrétariat de M. Louis Le Pensec. Sollicités à l'origine par plusieurs familles, les « voyants », qui livraient, contre finances, le fruit de leurs supputations jugées unanimement « invraisemblables », se seraient récemment faits de plus en plus insistants et précis, motivant une intervention directe, le 10 février, du secrétariat personnel de M. Le Pensec.

Les radiesthésistes affirment avoir repéré un canot de sauvetage. L'embarcation serait située dans les parages de l'Irlande et aurait à son bord de deux à cinq personnes.

Les « mages » donnaient des indications extrêmement précises. Ils prétendaient notamment que les naufragés se trouvaient dans une crique près de Wicklow, en Irlande, au pied d'une falaise qu'ils ne pouvaient escalader. Mais les recherches effectuées par les garde-côtes irlandais se sont révélées vaines.

« *Certains ont harcelé les familles des disparus, en leur donnant à nouveau de faux espoirs, à tel point que plusieurs personnes étaient prêtes à se rendre directement en Irlande* », ajoute-t-on au secrétariat du ministre.

On apprend, d'autre part, que le navire océanographique *Thalia* avait repéré, le 16 février, l'épave du *Cité-d'Aleth* par 70 mètres de fond, à 6 milles environ du sud-est de l'Irlande. Un bâtiment de la marine nationale, le *Gustave-Zede*, devrait se rendre prochainement sur les lieux pour examiner l'épave à l'aide du sous-marin de poche *Licorne* dans lequel des plongeurs prendront place.

LE PREMIER CONTRAT DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE EST SIGNÉ ENTRE L'ÉTAT ET L'ISÈRE

Le premier contrat dénommé « moins 10 % », en vue de réduire les accidents de la circulation, vient d'être signé entre l'Etat et le département de l'Isère

Ce contrat de sécurité, par lequel le département s'engage à tenter de réduire de 10 % au moins les accidents (200 morts et 5 205 blessés en 1981), entre dans le cadre de la politique nationale de diminution de l'insécurité routière, qui a été décidée au conseil interministériel du 13 juillet 1982.

Ce contrat prévoit notamment l'attribution d'une prime appelée « dotation de réalisation d'objectif » de 20 000 F par accident corporel évité en rase campagne et de 10 000 F dans les zones urbaines. Une dotation initiale de 450 000 F est attribuée pour des actions préalables d'études et d'animation.

BUS ELECTRIQUES A TOURS

Cinq minibus électriques ont été mis en service le 14 février, pour la première fois en France sur une ligne de centre-ville, à Tours (Indre-et-Loire).

Ces véhicules, réalisés par la société « Heuliez », dont le siège est à Cerizay (Deux-Sèvres), sont alimentés par un bloc de trente-six éléments de batteries en plomb, qui sont placés à côté d'un moteur électrique dans une remorque attelée au minibus. Avec une autonomie de 52 kilomètres en hiver, de 60 kilomètres en été, les minibus peuvent atteindre une vitesse maximal de 45 kilomètres-heure en terrain plat.

ENVIRONNEMENT

Saint-Gobain vend le domaine de Ménars (Loir-et-Cher) au groupe américain Olympia

De notre correspondant

Blois. — Le château et le domaine de Ménars (Loir-et-Cher), qui appartenaient à la compagnie Saint-Gobain depuis 1939, après avoir servi de résidence au cours des siècles passés à la marquise de Pompadour, ont été acquis par le groupe américain Olympia. Saint-Gobain, qui utilisait le château et son domaine de 42 hectares en bordure de la Loire comme centre de séminaires, voulait, déjà, trouver un nouvel acquéreur il y a près de trois ans.

Le groupe Olympia envisage de faire de Ménars un centre de séminaires de niveau international. Il achète le domaine immobilier mais également les meubles afin de conserver au château toute son entité.

En vue de mieux préserver le patrimoine historique de ce château, le groupe Olympia a prévu de confier le domaine à une fondation de droit français agréée par le Conseil d'Etat. Celle-ci serait le garant du patrimoine et amènerait également à Ménars des activités de nature culturelle. — B. H.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT par PETRO-CANADA EXPLORATION INC. des actions PETRO-CANADA ENTERPRISES — ENTREPRISES PETRO-CANADA anciennement PETROFINA CANADA INC.

L'attention des porteurs d'actions Petrofina-Canada Inc. (maintenant appelée Entreprises Petro-Canada) est attirée sur le fait que

L'OFFRE EXPIRE DÉFINITIVEMENT AU 28 FÉVRIER 1983.

Jusqu'à cette date, les actions au porteur, les certificats Sofigen et les actions en nominée C.I.K. Petrofina Canada Inc. seront repris au prix de dollars canadiens 151,42 (ou sa contre-valeur en dollars U.S.) par les établissements suivants :

- Société Générale de Banque, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, Belgique ;
- Banque Bruxelles Lambert, avenue Marnix 24, 1050 Bruxelles, Belgique ;
- Banque Générale de Luxembourg, 14, rue Aldringen et 27, avenue Monterey, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ;
- Banque Internationale à Luxembourg, 2, boulevard Royal, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ;
- Crédit du Nord, 6 et 8, boulevard Haussmann, 75009 Paris, France.

JAEGER

Le chiffre d'affaires de la société s'est élevé, pour l'exercice 1982, à 1 099 millions de francs, en hausse de 12,2 % sur celui de l'exercice précédent.

Cette progression est due essentiellement aux activités automobiles, qui ont bénéficié d'un accroissement en volume important dû à l'enrichissement des produits.

Les filiales automobiles ont connu également, tant en France qu'à l'étranger, une activité soutenue. Toutefois, la forte dévaluation intervenue en 1982 des pesos argentin et mexicain a entraîné une réduction importante de la contrevaleur en francs des ventes des filiales argentines et mexicaines.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe ressort, pour l'exercice 1982, à 1 787 millions de francs, en hausse de 13,3 % sur celui de 1981.

SEFIMEG

Les recettes de loyers de la société ont atteint, en 1982, 175,9 millions de francs, enregistrant ainsi une progression de 10,83 % par rapport à l'exercice précédent.

Il s'y ajoute 682 000 F de primes à la construction, 8 631 000 F de produits accessoires, 4 049 000 F de revenus de S.C.I. ainsi que les sommes dues au titre de la garantie accordée pour compenser les effets des blocages de loyers durant l'année 1982.

Les recettes totales de l'exercice clos le 31 décembre 1982 devraient, dans ces conditions, dépasser 192 millions de francs contre 178,7 millions l'année dernière.

Ces recettes devraient permettre, conformément aux prévisions, la distribution d'un dividende très sensiblement majoré par rapport à celui de l'exercice précédent.

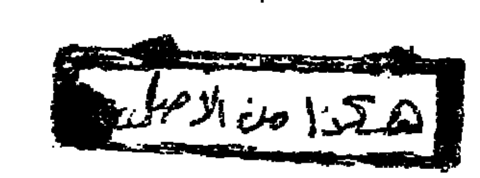
SNI SICAV — SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT

Le Conseil d'Administration de la Société nationale d'Investissement SICAV, réuni le 14 février 1983 sous la présidence de Monsieur Henri Parent, a définitivement arrêté les comptes de l'exercice 1982.

Le nombre de titres en circulation au 31 décembre s'élevait à 1 706 966 contre 1 831 614 au 31 décembre 1981. Le montant de l'actif net en fin d'exercice s'établissait à 1 390 643 691,91 F contre 1 252 757 703,72 F un an auparavant et la valeur liquidative par titre ressortait à 814,69 F contre 683,96 F. Compte tenu d'un dividende net de 33 F mis en distribution le 8 avril 1982, l'actif net par titre a progressé de près de 24 %.

Le résultat d'exploitation permettra au Conseil de proposer à l'Assemblée générale des Actionnaires qui se tiendra le mercredi 6 avril 1983 à 15 heures, 61, rue de la Victoire, 75009 Paris, de distribuer un dividende net de 38 F, en hausse de 15 % par rapport à l'année précédente, le montant global s'établissant à 41,85 F contre 38,48 F en 1981.







MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 février

Marché irrégulier

Après avoir gagné près de 1,4 % en l'espace de deux séances, le marché parisien est apparu beaucoup plus irrégulier mercredi, à l'instar de Wall Street (voir ci-contre).

A vrai dire, l'événement de cette séance plutôt morne au demeurant a été le sort réservé à Imétal et Penarroya. La cotation de ces deux titres a été suspendue aux alentours de 13 h 30 après que les autorités boursières eurent pris connaissance des très mauvais résultats de la société Imétal.

« Sans attendre l'arrêt définitif des comptes de l'exercice 1982 », *cette dernière indique dans un communiqué* « qu'aux pertes de la société le Nickel qui dépasseront 850 millions de francs et de la filiale américaine Copperweld (10 millions de dollars) s'ajouteront les très lourdes pertes de la société Penarroya. »

« Les résultats consolidés d'Imétal pour 1982 accuseront une perte supérieure à 650 millions de francs », *ajoute Imétal.*

La cotation des sociétés Imétal et Penarroya devrait reprendre le jeudi 17 février.

Par ailleurs, les écarts de cours restent modérés, l'indicateur instantané étant étale. Seul Viniprix se distingue avec une hausse de 6 %, tandis que d'autres valeurs de distribution et du secteur alimentaire (Cedis, Guyenne-Gascogne, Olida) affichent de bonnes dispositions.

A l'inverse, Vis, Elf-Aquitaine, Galeries Lafayette et Moët-Hennessy (à nouveau), font marche arrière (moins de 2 % à 3 %).

En net retrait à Londres (506,75 dollars dans la City contre 511,50 dollars mardi midi) le cours de l'or a légèrement reculé à Paris. Le lingot a régressé à 111,850 F puis 111,650 F (112 000 F la veille), le napoléon tombant à 742 F pour se reprendre ensuite à 747 F (contre 745 F).

Le dollar-titre est pratiquement inchangé aux alentours de 8,70 F.

NEW-YORK

Affaiblissement

Dommage. En dépit d'un environnement que les observateurs du Big Board jugeaient propice à une reprise des cours, le marché new-yorkais s'est légèrement affaibli mercredi, et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a perdu 5,67 points (à 1 087,43), *qui viennent s'ajouter aux quelque quatre points cédés la veille.*

Les spécialistes avaient pourtant sur leurs téléscripteurs le contenu de l'intervention faite devant la commission bancaire du Sénat américain par le grand patron de la Réserve fédérale, et qui contenait un certain nombre d'informations particulièrement intéressantes. Ainsi, M. Paul Volcker a annoncé que les objectifs de croissance de la masse monétaire, pour l'année 1983, avaient été fixés dans une fourchette de 7 % à 10 %, *selon les trois définitions retenues* pour la masse monétaire, au lieu de 6 % à 9 % l'année précédente.

Pour les analystes des milieux financiers, ces normes sont « assouplies », même si *M. Volcker a tenu à souligner* qu'elles avaient été élaborées dans la perspective d'une reprise économique que la Fed continue à anticiper de faible ampleur. Sur ce chapitre, un élément encourageant a été également porté, en fin de journée, à la connaissance des spécialistes avec la vive progression des ouvertures de chantiers de logements (36 % environ) au mois de janvier (contre une régression de 7 % en décembre 1982), soit le plus fort pourcentage de hausse depuis trois ans.

VALEURS	Cours du 15 fév.	Cours du 16 fév.
Alcoa	33 1/4	32 7/8
A.T.T.	67	67 3/8
Boeing	35 3/4	36 1/4
Chase Manhattan Bank	48 5/8	48 3/8
Du Pont de Nemours	40 1/8	40
Eastman Kodak	87 3/8	85 5/8
Exxon	29 3/4	29 1/2
Ford	41 3/4	41 1/4
General Electric	102 1/2	102
General Foods	39 1/4	39 3/8
General Motors	63 3/8	62 1/4
Goodyear	28 3/4	28 3/4
I.B.M.	98 7/8	98 1/4
I.T.T.	32 5/8	32 3/8
Mobil Oil	27 7/8	27 3/4
Pfizer	71 1/4	70
Schlumberger	44 3/8	44
Texaco	31 1/2	31 1/2
U.A.L. Inc.	32	31 3/4
Union Carbide	58 3/8	58 3/8
U.S. Steel	22 1/4	22 5/8
Westinghouse	46 3/4	45 3/8
Xerox Corp.	37 1/8	36 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE COPPEE. – Au titre de l'exercice 1982, le groupe a subi une forte chute de ses résultats, ramenés, en termes de bénéfice net consolidé, aux environs de 75 millions de francs contre 365 millions de francs l'année précédente, pour deux raisons :

● La perte voisine de 150 millions de francs subie en 1982 par Lafarge Réfractaire (après une perte de 90 millions de francs pour l'exercice précédent). Un plan de redressement a été mis en place dans ce secteur des « réfractaires » au milieu de l'année 1982.

● La récession enregistrée en Amérique du Nord, là où Lafarge Coppée a réalisé 38 % de son chiffre d'affaires en 1982, grâce à ses filiales Ciments Canada Lafarge et General Portland (société reprise en novembre 1981). Ces activités nord-américaines n'auront permis aucune contribution aux résultats consolidés du groupe en 1982, alors qu'elles ont permis de dégager un bénéfice de 107 millions l'année précédente. Lafarge Coppée a subi, *l'année dernière*, des pertes de change atteignant 40 millions de francs.

IMETAL. – Le groupe minier a finalement perdu 650 millions de francs en 1982, alors qu'il avait réalisé un bénéfice net consolidé de 115 millions de francs l'année précédente. En annonçant ces très mauvais résultats *« sans attendre l'arrêt définitif des comptes de l'exercice 1982 »*, Imétal met en cause ses trois principales filiales : la Société Le Nickel (S.L.N.), dont les pertes, en 1982, dépasseront 850 millions de francs (228 millions en 1981), la firme américaine Copperweis, *qui a subi un déficit de 10 millions de* dollars, et *« les très lourdes pertes »* escomptées pour Penarroya.

En prenant connaissance de ces informations, la Chambre syndicale des agents de change a suspendu, pour vingt-quatre heures, la cotation en Bourse de Paris des sociétés Imétal et Penarroya, *les cotations* devant reprendre le 17 février.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	15 fév.	16 fév.
Valeurs françaises	106,4	
Valeurs étrangères	112,5	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	15 fév.	16 fév.
Indice général	105,9	105,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 février ..... 12 15/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 fév.	17 fév.
1 dollar (en yens)	234,35	232,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 FÉVRIER

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	716	710
Escompose	....	....
Far East Hotels	1 35	1 35
Marlin Immobilier	1600	1605
Métallurg. Minière	147 60	148
M.M.S	274	273
Novotel S.I.E.H.	814	815
Sarakreek N.V.	280	262
Sofibus	208	211
Rodamco	425	420

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	178	....
Cellulose du Pin	15 60	15 40
Coparex	380	369 50
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
Océanic	20 10	20 10
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	135	....
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	604	585
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Siconiar	166 60	166 60
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	94 80	94 80
Total C.F.N.	69 30	....
USinor	200	....
Voyer S.A.	1 35	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	....
Akzo	149 60	154
Alcan Alum	259	256 50
Algemeine Bank	1010	1038
Am. Petrofina	460	....
Arbed	170	174
Asturienne Mines	46 50	46 50
Bco Pop Espanol	76	76

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2198	4,5 % 1973	2175	2132	2130	2130
3030	C.N.E. 3 %	3023	3025	3025	3025
470	Agence Havas	518	518	518	515
570	Facom	570	567	567	556
720	Fichet-Bauche	722	725	725	725
152	Finextel	152	152 10	152 10	152 10
90	Vallourec	96 10	96	95 50	95
1230	V. Clicquot-P.	1180	1225	1225	1200
680	Viniprix	612	650	645	637
970	Elf-Gabon	950	940	945	922
	Amax Inc.	223	219 90	218 60	220 10
	Amer. Express	611	619	618	631
	Amer. Teleph.	591	589	591	593
49	Imp. Chemical	52 50	51	51	51
108	Inco. Limited	117 90	118	116 80	117 10
830	IBM	880	877	880	867
41	Ito-Yokado	43 70	43 70	43 65	43 70
270	ITT	294 50	291 30	291 30	294 50
44	Matsushita	46 40	46 60	46 60	46 50
735	Merck	729	738	736	740

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 793	6 839	6 570	6 950
Allemagne (100 DM)	283 530	283 550	275	288
Belgique (100 F)	14 416	14 429	13 400	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	256 750	257 080	250	262
Danemark (100 krd)	80 150	80 150	78	82
Norvège (100 k)	96 540	96 630	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 530	10 525	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	8 165	8 180	7	9
Italie (1 000 lires)	4 926	4 926	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	341 900	342 150	333	351
Suède (100 krs)	92 190	92 420	89	95
Autriche (100 sch)	40 350	40 385	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 300	5 297	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 460	7 470	6 600	7 800
Canada ($ can 1)	5 562	5 585	5 370	5 840
Japon (100 yens)	2 922	2 913	2 790	2 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/2
Or fin (kilo en barre)	112000	112000
Or fin (en lingot)	112000	111650
Pièce française (20 fr)	745	747
Pièce française (10 fr)	416	.....
Pièce suisse (20 fr)	720	740
Pièce latine (20 fr)	688	682
Souverain	851	846
Pièce de 20 dollars	3920	3905
Pièce de 10 dollars	1940	1920
Pièce de 5 dollars	1001 25	.....
Pièce de 50 pesos	4395	4450
Pièce de 10 florins	720	722

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

CONVENTION DANS LA PHARMACIE

Hausse des prix des médicaments en échange d'une augmentation des investissements et de la création d'emplois

Les firmes pharmaceutiques qui ont souscrit à la politique conventionnelle du gouvernement pourront, à compter du 16 février, majorer de 5 % les prix de leurs médicaments, et non de 3,5 % comme la hausse conjoncturelle décidée à la fin de 1982 pour cette date leur en ouvrait la possibilité.

En principe, elles devraient bénéficier aussi, le 16 juillet, d'un bonus. Alors que le rajustement prévisible *des tarifs dans cinq mois est de 2 %*, il pourra être pour ces firmes de 3 %. Dans les deux cas, les fabricants de médicaments pourront moduler ces majorations à l'intérieur de leurs gammes de produits, le butoir étant fixé à 10 %. Les petits laboratoires (*moins de 30 millions* de francs de chiffre d'affaires) seront privilégiés et pourront ajouter à ces hausses complémentaires 0,5 % de plus les 16 février et 16 juillet. En outre, ils seront exemptés de la taxe sur la publicité.

Cette prime accordée aux laboratoires conventionnés sera reconductible *tous les ans. Elle coûtera* 350 millions de francs à la Sécurité *sociale pour la première période* de l'année et 250 millions pour la seconde.

M. J.-M. Yolin, directeur des industries chimiques, l'a annoncé mercredi soir 16 février en présentant le premier bilan de l'action menée par le gouvernement en vue, par volontariat, de lier les firmes pharmaceutiques à certaines règles très strictes devant, notamment, conduire à renforcer notablement l'effort de recherche dans le domaine de la santé pour préparer les médicaments de l'an 2000.

Aux premiers jours du mois de février, dix-neuf groupes et sociétés pharmaceutiques avaient signé la convention, à savoir les quatre grands : Rhône-Poulenc Santé, Sanofi, *Roussel-Uclaf, Pharmuka ;* trois firmes étrangères : Upjohn (Etats-Unis), Merrell (Etats-Unis, du groupe Dow Chemical), Riker (3 M) ; neuf sociétés de moyenne importance : Synthélabo, Servier, Delagrange, Delalande, Beaufour, UPSA, Pierre Fabre, Guerbet, Aron-Lipha (L'Air liquide), et trois petites entreprises : Vaillant Defresne, Laphal, Leurquin.

Globalement, les entreprises signataires représentent 40 % du chiffre d'affaires de la profession.

Dans le cadre des engagements pris, elles devront, ensemble, accroître leurs dépenses de recherches de *370 millions de francs en 1983*, porter leurs investissements à 1 milliard de francs (contre 700 millions en 1981 pour la profession tout entière), créer mille deux cents emplois et améliorer de 360 millions leur excédent commercial avec l'étranger. Les mêmes entreprises ont enfin accepté de plafonner leurs *dépenses d'information médicale et* de publicité, voire de les réduire si ces dépenses dépassent la moyenne professionnelle (16 % du chiffre d'affaires).

Dans l'esprit des pouvoirs publics, cette politique conventionnelle devrait permettre d'atteindre les trois objectifs assignés à l'industrie pharmaceutique, à savoir : doubler le budget de recherche en dix ans, ré*sorber le déficit de la balance* des principes actifs, encore déficitaire de 1,5 milliard de francs en 1982, enfin doubler les exportations à l'horizon 1990.

Ce premier bilan est intéressant, mais il n'est pas encore significatif dans la mesure où son poids est essentiellement déterminé par la présence des groupes nationalisés (Rhône-Poulenc, Pharmuka) ou sous contrôle de l'Etat (Roussel-Uclaf, Sanofi) qui, à eux seuls, re*présentent les trois quarts du chiffre* d'affaires des entreprises désormais conventionnées. Il eût été impensable qu'ils ne figurent pas en tête de liste.

En revanche, on notera avec curiosité l'absence des grands groupes suisses (Ciba Geigy, Hoffmann-Laroche, Sandoz), allemands (Bayer, Hoechst) et américains (Merck, Pfizer). Méfiance à l'égard *des contraintes ? Il est encore trop* tôt pour se prononcer. La prochaine liste de signatures sera, sans nul doute, très instructive à cet égard.

A. D.

Les licenciements chez Citroën

M. JOSPIN : DES ACTES CONDAMNABLES SONT SANCTIONNÉS

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, nous a déclaré, jeudi 16 février : *« Le parti socialiste est du côté des travailleurs, à Citroën comme ailleurs. Chargé des responsabilités essentielles, au gouvernement et au Parlement, dans la conduite des affaires du pays, le parti socialiste souhaite, avec tous les Français, le retour à une vie normale dans les relations sociales chez Citroën, l'industrie automobile étant un secteur décisif pour la santé économique du pays.*

« Cela suppose sans doute une action syndicale menée de façon responsable. C'est la pratique traditionnelle de la Confédération du travail. Mais cela n'a pas été le cas à Aulnay. Une exception regrettable ne doit pas conduire, selon moi, à des condamnations globales que certains transforment en provocation à l'égard de la C.G.T. Je ne m'inscrirai pas dans cette campagne.

« Cela implique au moins autant, de la part de la direction de Citroën, la reconnaissance effective et quotidienne de la dignité des travailleurs dans ses usines, et en particulier à Aulnay, c'est-à-dire la rupture définitive avec les méthodes de commandement inacceptables pratiquées dans la passé.

« Des actes condamnables se sont produits et ils sont sanctionnés. Une direction responsable doit être capable de maîtriser les sanctions qu'elle prononce si son objectif est la paix sociale dans son entreprise et le bon fonctionnement de ses usines. Je souhaite que le gouvernement veille à ce que la législation touchant les délégués syndicaux soit respectée.

« En tout cas, le parti socialiste n'acceptera pas que la situation d'aujourd'hui serve de prétexte à une tentative de revanche patronale. Chez Citroën, il est temps de sortir du manichéisme. »

L'avenir de l'industrie biomédicale

M. CHEVÈNEMENT SUSPEND SA DÉCISION CONCERNANT L'ACCORD C.G.R.-TECHNICARE

Le ministère de la recherche et de l'industrie vient de faire savoir à la direction de la Compagnie générale de radiologie (C.G.R.), filiale spécialisée du groupe Thomson dans le matériel médical, que son avis – en tant qu'autorité de tutelle – sur le *projet d'accord* avec la firme américaine Technicare (groupe Johnson and Johnson) (*le Monde* du 10 février) ne serait pas connu avant un mois.

Ce retard du ministère à faire connaître sa position sur ce problème survient quelques jours après que la C.G.C (Fédération de la métallurgie), évoquant les « atermoiements gouvernementaux », a estimé que cet accord constituait *« la seule solution viable pour la branche équipements médicaux et la sauvegarde des intérêts nationaux pour le biomédical ».*

A propos de l'opposition exprimée vis-à-vis de cet accord par M. Jack Ralite, ministre de la santé, ce syndicat estime que, *« en cas d'échec de cet accord, l'autorité de tutelle portera la totale responsabilité du démantèlement progressif de cette société, par voie de conséquence, la mise au chômage, à terme, de trois mille cinq cents personnes, en France, et la fin de tous les espoirs du biomédical français ».*

Le numéro du « Monde » daté 17 février 1983 a été tiré à 505 678 exemplaires

Le blocage prix-salaires et les modifications de taux de la T.V.A. ont profité à l'Etat au détriment des ménages et des entreprises

Quels ont été les effets du blocage des prix et des salaires décidé en juin 1982 sur les comptes des ménages, des entreprises et de l'Etat ? L'INSEE apporte des réponses chiffrées à la question dans sa dernière analyse de la « situation et des perspectives de l'économie *française* ».

● **POUR LES MÉNAGES,** et *en dehors des effets* T.V.A., la baisse du pouvoir d'achat des revenus salariaux et des prestations familiales par rapport aux prix de détail est nette. Il en va de même pour l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels (1), qui a baissé de 2 % au *second* semestre, soit de 0,6 % en pouvoir d'achat. Au total, estime l'INSEE, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages a diminué de 0,5 % au deuxième semestre, ce qui a entraîné une forte baisse de l'épargne.

● **LES ENTREPRISES,** si elles ont bénéficié du ralentissement des hausses salariales, n'ont pu répercuter – sauf pour le pétrole – les aug*mentations des coûts intermédiaires* (3 milliards de francs à l'importation). Le blocage a finalement entraîné une baisse de 6 milliards de francs de l'excédent brut d'exploitation (2)

● **LE COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES** (Etat, Sécurité sociale, collectivités *locales) s'est amélioré de 8 milliards* de francs. D'une part, en effet, la masse des salaires distribués a diminué de 6 milliards. Il faut ajouter à cette somme 1,2 milliard au titre des pensions des fonctionnaires et un demi-milliard au titre de mesures annexes concernant les salaires. L'INSEE note aussi le report de la revalorisation de 8 % des prestations familiales, revalorisation qui devait *intervenir* le 1[er] juillet 1982 (3). Economie : 3 milliards de francs. Enfin, le ralentissement des dépenses de santé a permis d'économiser 3 milliards de francs également. Soit au total, 16 milliards de francs d'économies incluant des réductions de dépenses associées au ralentissement de la hausse des prix.

En regard, les cotisations sociales ont diminué de 5 milliards de francs et les rentrées fiscales de 3 milliards de francs (dont 1,5 milliard pour la T.V.A.).

Au total, l'Etat a donc trouvé son compte dans le blocage des prix et des revenus puisqu'il a économisé 8 milliards de francs. La Sécurité sociale est bénéficiaire grâce aux économies faites sur les allocations *familiales.*

L'INSEE aborde, dans un *deuxième temps*, les *effets des modi*fications des taux de T.V.A. appliquées en juillet dernier. La hausse de un point du taux intermédiaire passé de 17,6 % à 18,6 %, mais qui n'était pas répercutable sur les prix de vente des entreprises, a coûté à celles-ci 5 milliards de francs au deuxième semestre : 4 milliards aux sociétés, *1 milliard* aux entrepreneurs individuels. La baisse de 2,5 milliards de francs de T.V.A. entraînée par le passage de 7 % à 5,5 % du taux réduit s'est traduite par un simple transfert de l'Etat aux ménages qui ne touche pas les entreprises.

Au seul titre de la T.V.A., l'Etat a gagné 2,5 milliards de francs (5–2,5), les ménages et entrepreneurs individuels 1,5 milliard de francs (2,5-1), ce qui correspond à une *amélioration* de 0,1 % de leur revenu disponible sur le semestre. Les entreprises, quant à elles, ont perdu 5 milliards de francs, soit 2,5 % d'excédent brut d'exploitation.

Tous comptes faits, le blocage des prix et des *revenus* et la *modification* des taux de T.V.A. ont eu pour résultat essentiel d'améliorer les comptes des administrations (État et Sécurité sociale) d'une dizaine de milliards de francs au détriment des ménages, ce qui est dans la logique du plan d'austérité. Ce *qui* l'est moins, c'est la ponction sur les entre*prises (5 milliards de francs)* du fait d'un blocage strict des prix qui pour l'essentiel n'a pas permis aux firmes de répercuter la hausse des coûts de leurs approvisionnements. Le fait que les besoins de financement des entreprises ne s'en soient pas trouvés aggravés s'explique *seulement par la* baisse des investissements de l'industrie.

AL. V.

(1) L'excédent brut *d'exploitation* est ce qui reste aux entreprises après versement des salaires, charges sociales et impôts directemect liés à la production (T.I.P.P. et taxe professionnelle). C'est un peu la marge brute.

(2) A titre de référence, l'excédent *brut d'exploitation de l'ensemble des so*ciétés et entreprises individuelles a avoisiné 930 milliards de francs en 1982.

(3) Ce report a joué sur les 3/4 de la masse des allocations familiales.

Aux Etats-Unis

HAUSSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN JANVIER

La production industrielle a augmenté de 0,9 % en janvier aux Etats-Unis, a annoncé, le 16 février, la Réserve fédérale. Cette progression – nouveau signe important de reprise *économique* – est due essentiellement à l'amélioration des ventes d'automobiles et des équipements militaires, ainsi qu'à la production de *matériaux* de construction et de métaux de base.

L'augmentation de la *production* industrielle en janvier est la deuxième depuis juillet dernier, et la plus importante depuis février 1982, où elle avait augmenté de 1,6 %.

Dans les Alpes-Maritimes

LA MORT MYSTÉRIEUSE D'UN AGENT DU CONTRE-ESPIONNAGE

Le lieutenant-colonel Bernard Nut (quarante-sept ans), agent de la Direction générale de la sécurité *extérieure* (D.G.S.E., ex-SDECE), a été trouvé mort, une balle dans la tête, le mardi 15 février, au lieudit du Pont-du-Cians, près de Rigaud (Alpes-Maritimes), à 70 kilomètres de Nice sur la R.N. 202. Les gendarmes de Puget-Theiniers, alertés par les services de l'équipement, ont découvert les premiers, sous un amas de neige, le corps du lieutenant-colonel Nut peu avant 8 heures du matin. Tout à côté se trouvait un pistolet de calibre 11,43 mm. Une Peugeot 305, immatriculée à Paris, avait été garée à quelques mètres des lieux du drame.

Suicide ou crime ? On ignore tout pour l'instant des circonstances et des causes de la mort de cet agent du contre-espionnage. Une autopsie *a été pratiquée le 16 février dont* la police judiciaire de Nice, chargée de l'enquête, n'a pas fait connaître les résultats. Le lieutenant-colonel Nut aurait été chargé, au sein de la D.G.S.E., d'un *« bureau des affaires alpines ».*

En Espagne

Une demi-douzaine de membres de l'extrême droite internationale sont arrêtés

Madrid *(A.F.P.)*. – Plusieurs militants de l'extrême droite internationale ont été arrêtés, mercredi 16 février, à Barcelone et à Valence, a-t-on annoncé de source officielle à Madrid. Le porte-parole du gouvernement, M. Eduardo Sotillos, *qui* a évoqué brièvement ces arrestations, au terme du conseil des ministres, s'est cependant refusé à fournir la moindre précision sur l'identité et le nombre des personnes arrêtées, arguant du fait que *« l'opération est en cours ».*

Selon l'agence espagnole Europa Press, qui cite des *sources* autorisées, certains des extrémistes arrêtés seraient impliqués dans les attentats de la gare de Bologne, en Italie (84 morts, le 2 août 1980), et contre la synagogue de la rue Copernic, à Paris (4 morts, le 3 octobre 1980). Toujours selon Europa Press, les personnes arrêtées seraient *« moins de dix »*, dont certaines de nationalité italienne et française.

L'information rendue publique, mercredi 16 février, à Madrid, manque encore de consistance pour qu'on lui donne trop d'importance. Tant en Espagne qu'en France, certains responsables invitent encore à la prudence. Notre correspondant à Madrid, Thierry Maliniak, nous indique que les personnes arrêtées sont au nombre de cinq ou six, dont M. Rafaël Tormo, militant espagnol connu de la police. Le ministère espagnol de l'intérieur refuse de donner d'autres précisions pour ne pas gêner l'enquête.

Le ministère de l'intérieur français s'est immédiatement mis en relation avec Madrid. Des éléments d'information devaient lui parvenir dans la journée de jeudi. Un ou plusieurs Français font partie, en tout cas, du groupe de personnes arrêtées en Espagne.

Emprisonné à Madrid

FRANÇOIS BESSE S'ÉVADE POUR LA SIXIÈME FOIS

François Besse, trente-neuf ans, considéré comme le « lieutenant » de Jacques Mesrine jusqu'à la mort de ce dernier, en 1979, s'est évadé, le mercredi 16 février, du fourgon cellulaire qui le conduisait de la prison d'Alcala-de-Henares, proche de Madrid, à un tribunal de la capitale espagnole.

Il semblerait que le malfaiteur ait profité d'une bousculade entre des détenus et des policiers *survenue* devant la porte du tribunal pour s'enfuir, en compagnie d'un détenu colombien, Alfonso Vargas.

François Besse avait été arrêté à Valence (Espagne), le 20 janvier 1982, au terme d'une enquête menée conjointement par les polices espagnole et française (*le Monde*, des 22 et 23 janvier 1982). C'est la sixième fois que François Besse parvient à s'évader depuis 1975, dont une fois, avec Jacques Mesrine, de la prison de la Santé, *en mai* 1978, et une fois, en juillet 1979, du palais de justice de Bruxelles, en prenant un magistrat en otage.

